

l'architecture d'aujourd'hui



111
LIBRARY
UNIVERSITY OF TORONTO



HARANC ET C^o



Referencés depuis 60 ans!



usines



- toitures · terrasses
- voûtes
- sheds



ÉTANCHÉITÉ
VÉTÉRITAIRE
1015 4 114

COMITÉ DE PATRONAGE

Sir Patrick Abercrombie, Avar, Aalto, MM. Pol Abraham, Alfred Agache, Jean Alaurent, Jacques André, Aristide Antoine, Léon Bazin, Eugène Beaudouin, Vladimir Bodiatsky, Victor Bourgeois, Marcel Breuer, Urbain Cassan, René Coulon, André Croizé, Jean Démaret, W. M. Dudok, B. Elkouken, Michel Ecochard, E. Freyssinet, Siegfried Giedion, Jean Ginsberg, Walter Gropius, Gabriel Guevrekian, Joseph Hudnut, Roger Hummel, Pierre Jeanneret, Francis Jourdain, Albert Laprade, Le Corbusier, Fernand Léger, Henri Le Même, Marcel Lods, Berthold Lubetkin, Léon-Joseph Madeline, Louis Madeline, Jean-Charles Moreux, Paul Nelson, Richard J. Neutra, Oscar Niemeyer, Pierre Patout, Eugène-Claudius Petit, G. H. Pingusson, Guy Pison, André Prothin, R. P. Régamey, Howard M. Robertson, Ernesto Rogers, Alfred Roth, Maurice Rotival, Jean Royer, G.-F. Sébile, José Luis Sert, Paul Sirvin, Willy Vetter, Paul Wiener, Frank Lloyd Wright.

COMITÉ DE RÉDACTION

Emile Aillaud, André Bloc, André Bruyère, J.-H. Calsat, Georges Candilis, Jean Chemineau, Jean Fayeton, Jean Ginsberg, A.-G. Heaume, Paul Herbé, Guy Lagneau, Rémy Le Caisne, Robert Le Ricolais, Marcel Lods, Edouard Menkès, Lionel Mirabaud, Charlotte Perriand, Alexandre Persitz, Jean Prouvé, Marcel Roux, Jean Sebag, André Sive, Henri Trezzini, Pierre Vago, B.-H. Zehrüss.

CORRESPONDANTS

Angleterre : E. Goldfinger. — Argentine : R. Moller. — Belgique : Roger Courtois. — Brésil : Guiseppina Pirro. — Bulgarie : Lubain Toneff. — Colombie : Gomez, Reyes et Santa Maria. — Danemark : Willy Hansen. — Egypte : Paul Abela. — Espagne : F. Genilloud-Martirey. — Etats-Unis : Paul Damaz à New York. — Grèce : Ch. A. Sfaellos. — Hawaï : R. E. Windisch. — Hollande : J. B. Bakéma. — Italie : Vittoriano Viano. — Israël : M. Zarhy. — Japon : Sakakura. — Mexique : Vladimir Kaspé. — Norvège : Helge Heiberg. — Nouvelle-Zélande : P. Pascoé. — Portugal : Pardal Monteiro. — Suisse : G. Bréra. — Tchécoslovaquie : A. Kubicek. — Turquie : Lim et Hanci. — U.R.S.S. : David Arkine. — Union Sud-Africaine : M. Feldman, W. W. Wood. — Venezuela : C. R. Villanueva.

AGENTS GÉNÉRAUX

Allemagne : Régie Autonome des Publications Officielles, Seelach, 5, Baden-Baden ; Saarbach, Gereonstr. 25-29, Cologne. — Argentine : Editorial Victor Leru, calle Cangallo, 2233, Buenos Aires. — Australie : Universal publications, 90, Pitt street, Sydney. — Belgique : Office International de Librairie, 184, rue de l'Hôtel-des-Monnaies, Bruxelles. — Brésil : Sociedade de Intercambio Franco-Brasileiro, Caixa Postal 5728, Sao Paulo ; 54, A. Avenida Presidente Antonio Carlos, Rio de Janeiro. — Colombie : Libreria Mundo, Calle 35, No 41-83 Apartados : Aereo 739 Nacional 447 : Barranquilla. - Oficina 201, Bogota. — Etats-Unis : A. de Mendelson, 403 East 58th Street, New York 22 N. Y. — Grande-Bretagne : Alec Tiranti, 72 Charlotte Street, London, W.1. — Inde : Institute of Foreign Languages Davico's Connaught Circus, New-Delhi. — Iran : Librairie SAS, avenue Chah, Téhéran. — Portugal : A. Valente Lda, r. de Santa Têrêza 26 1^o Porto. — Uruguay : Ibana, Convencion 1488, Montevideo.

l'architecture d'aujourd'hui

André BLOC directeur général, Pierre VAGO président du comité de rédaction, Alexandre PERSITZ rédacteur en chef

afrique du nord

Numéro réalisé sous la direction d'André BLOC, Renée DIAMANT-BERGER, Secrétaire de rédaction

26^e Année — Numéro 60 — Juin 1955

Ce numéro : France : 1.200 Fr. Étranger : 1.250 Fr.

5, Rue Bartholdi, Boulogne (Seine) - Tél. : Molitor 61-80 - 81 - C.C.P. Paris 1519.97 - Abonnement un an : Six N^{os} : France et Union Française : 4.800 Fr. - Allemagne : D.M. 67,50 - Belgique : 775 Fr. belges - Suisse : 70 Fr. suisses - Autres Pays : 16 dollars - Directeur de la publicité : A. Margueritte - Numéro tiré à 14.500 ex. - Diffusion contrôlée par l'O.J.D.

ENSEIGNES

MARQUE DÉPOSÉE

Rungear

LETTRES **RODEL**

SIGNALISATION
EXPOSITIONS - PUBLICITÉ

EN RELIEF

MAIS

AIR TRANSPORT SERV

TABLEAUX RODEL A LETTRES
MOBILES

PRIX DES PLACES

ORCHESTRE	150 F
MEZZANINE	200
BALCON	100

LE GRAND FILM PASSE A 22^H30

RODEL
PUBLILETTRE

S. A. AU CAPITAL DE 5 MILLIONS DE FRANCS
SIÈGE SOCIAL ET MAGASIN DE VENTE :
109, Rue de Turenne - PARIS (3^e)
TUR. 51.94 (3 lignes)

TOUTES FORMES TOUTES MATIÈRES TOUTES DIMENSIONS

115 CONCESSIONNAIRES EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER
PUBLICITE A MARGUERITE

† BERNARD LAFFAILLE

Nous avons appris avec beaucoup de surprise et de peine le décès prématuré du brillant ingénieur Bernard Laffaille. Nous présentons à Mme Laffaille et à ses enfants nos condoléances émues et dans un prochain numéro de notre Revue, nous rappellerons les principaux travaux qui illustrent son œuvre.

M. Guy Lagneau, membre de notre Comité de rédaction, a tenu cependant à saluer dès maintenant la mémoire de notre ami disparu :

Ingénieur fidèle à sa vocation créatrice, il en acceptait tous les risques.

Dans ce monde où le profit est maître il avait choisi de consacrer une part importante de ses efforts à des actes désintéressés.

Professeur, il allait vers les jeunes avec une extrême modestie, s'efforçant de travailler avec eux dans une grande clarté.

Chrétien attaché à sa foi, il avait décidé de combattre pour une compréhension mutuelle des peuples, seule voie vers la paix.

Ces attitudes délibérément définies, empreintes d'une grande volonté pouvaient peut-être écarter de sa route beaucoup d'hommes de notre époque mais il y rencontra de plus en plus de jeunes qui se reconnaissaient en lui et qui garderont fidèlement comme un grand exemple le souvenir de ces choix.

G. LAGNEAU.

† ROGER STEFFANN

Nous avons eu la douleur d'apprendre la mort prématurée de M. Roger Steffann, Président Directeur général de la Société Parisienne d'Imprimerie, qui assure l'impression de *L'Architecture d'aujourd'hui* et de *Aujourd'hui*.

Pour chacun de nos numéros, il nous apportait une collaboration dévouée et amicale. Sa disparition laisse un très grand vide. Nous adressons à Mme Roger Steffann nos respectueuses condoléances.

JOURNÉES INTERNATIONALES DE CHAUFFAGE, DE VENTILATION ET DE CONDITIONNEMENT D'AIR

Les Journées Internationales de Chauffage, Ventilation et Conditionnement d'air, organisées par l'Institut technique du Bâtiment et des Travaux publics, ont eu lieu les 9, 10 et 11 mai dernier. Les thèmes traités dans chacune de ces journées étaient les suivants :

- le chauffage central dans les habitations économiques et les réalisations effectuées tant en France qu'en Allemagne, en Angleterre et en Belgique ;
- les progrès récents du chauffage urbain en Europe ;
- le compte rendu des études françaises effectuées depuis 1953 et le résultat de recherches sur le chauffage par rayonnement.

Au cours de la deuxième journée, le Dr Bormann, président du Comité technique de l'Industrie du chauffage en Bavière, a souligné le développement très sensible du chauffage urbain au rythme de 20 % par an en Allemagne.

Les chauffages urbains allemands sont financés, puis exploités par les municipalités.

La chaleur est vendue aux industriels et aux particuliers à un prix qui est inférieur de 5 à 10 % du prix auquel leur reviendrait cette même chaleur s'ils la produisaient eux-mêmes.

En conclusion, l'avenir du chauffage urbain en Allemagne est maintenant considéré comme une certitude et son développement est à prévoir même dans des villes dont la population est inférieure à 30.000 habitants.

Dans un tout autre genre d'activité, M. Escher-Desrivières a donné les résultats d'une recherche expérimentale sur la protection par un brise-soleil d'un bâtiment vitré contre la chaleur solaire. La fin de ces Journées a été consacrée au chauffage par rayonnement.

M. Pascal, ingénieur au Centre expérimental de recherches et d'études du Bâtiment et des Travaux publics, a entrepris une étude expérimentale sur les températures maxima du fluide chauffant dans les panneaux à tubes enrobés.

Les résultats des mesures effectués au cours de cette étude, après 700 cycles, montrent qu'il paraît possible d'augmenter la température du fluide chauffant sans nuire au béton.

C.I.A.M.

Le Conseil des C.I.A.M. et les délégués des groupes se sont réunis le 4 juillet 1955 au siège de l'UNESCO. Après avoir entendu les rapports de l'équipe chargée de préparer les travaux du X^e Congrès, ainsi que ceux des groupes sur l'état d'avancement des études, le Conseil a pris la décision de reporter à 1956 le Congrès prévu pour septembre 1955 à Alger.

Le président L. Sert et plusieurs membres du Conseil résidant aux U.S.A. sont, en effet, retenus par des obligations imprévues qui ne leur permettraient pas de se rendre à Alger à la date fixée.

Une réunion de travail aura lieu au château de La Sarraz du 8 au 11 septembre sur invitation du groupe suisse.

Les grilles d'urbanisme présentées au IX^e Congrès y seront exposées ainsi que l'ensemble des travaux préparés pour le C.I.A.M. X.

P.-A. EMERY.

RONCHAMP, 25 JUILLET NANTES-REZE, 2 JUILLET 1955

Un combat est terminé, un autre commence.

Le 25 juin, la chapelle de pèlerinage de Notre-Dame-du-Haut, à Ronchamp, était solennellement consacrée par Mgr Dubois, archevêque de Besançon, en présence de M. Duchet, Ministre de la Reconstruction et du Logement.

La voix autorisée de l'Eglise catholique romaine s'est élevée pour exalter sans réserve cette œuvre que Le Corbusier nous livre comme le résultat de trente ans de méditation sur le sacré, de constantes recherches plastiques, œuvre toute de modestie et de sereine audace, « prière par les mains » pleinement étoffée dont s'écarte le scandale, « arche de vérité » comme l'a nommée Mgr Dubois.

Le 2 juillet, M. André Morice, Ministre du Commerce et de l'Industrie, et le représentant de M. le Ministre de la Reconstruction et du Logement, inauguraient l'unité d'habitation de Nantes-Rézé construite conformément à la stricte réglementation des immeubles H.L.M. dans le temps record de six mois prévu au planning et avec un dépassement des crédits insignifiant et justifié de 0,50 %.

Et, pourtant, l'immeuble de Nantes-Rézé fourmille d'inventions d'une ingéniosité surprenante. Une fois de plus, Le Corbusier a joué avec les matériaux, avec la lumière, avec l'espace. Une fois de plus, il a répandu un kaléidoscope coloré sur les façades. Il nous conviait par la grandeur et le charme, par le luxe et la fantaisie de cette fête populaire à crédit limité.

Très ému par l'ambiance de spontanéité et de sympathie et aussi par une approbation hautement administrative inhabituelle, Le Corbusier a tenu à remercier tout spécialement M. Claudius-Petit, ancien Ministre de la Reconstruction et de l'Urbanisme, promoteur de l'unité de Nantes-Rézé.

P.-A. EMERY.

PRIX DE ROME 1955

Le Grand Prix de Rome d'Architecture vient d'être décerné à M. Ngo Viet Thu, élève de l'atelier Lemaresquier, le second grand prix a été obtenu par M. Bruno Pouradier Duthel, élève de MM. Lecomte et Benoit et le deuxième second prix par M. Régis Maréchal, élève de MM. Lemaresquier et Pottier. Le sujet du concours était : « Un sanctuaire votif au cœur d'une capitale ».

RESULTATS DU CONCOURS DE LA C.E.C.A.

Le jury chargé d'examiner les projets soumis par trente-quatre architectes européens, dans le cadre du concours pour l'immeuble de la Haute Autorité du Pool Charbon-Acier et d'autres installations européennes à Sarrebruck, a attribué trois premiers prix d'un montant d'un million de francs chacun aux groupes suivants :

1° Aux architectes français : Henri Colboc et Georges Philippon (Paris) ;

2° Au groupe de travail sarro-allemand Baldauf (Dillingen), Klein et Hoffmann (Sarrelouis) et Kilper (Stuttgart) ;

3° Au groupe de travail germano-sarrois Erich Stoll (Stuttgart) et Rudolf Krueger (Sarrebruck).

Tous les architectes originaires de pays membres du Conseil de l'Europe pouvaient participer au concours.

CONGRES NATIONAL D'ARCHITECTURE SACREE EN ITALIE

Dans le cadre de la Semaine Liturgique qui doit avoir lieu à Bologne du 18 au 25 septembre prochain se tiendra les 23, 24 et 25 septembre un « Congrès National d'Architecture Sacrée » dont les deux thèmes principaux sont : « L'Eglise dans la Cité » et « L'Eglise, Espace interne ».

Une exposition d'architecture sacrée se propose de présenter ce qui a été fait dans ce domaine en Italie depuis 1945. Cette exposition restera ouverte trois semaines à partir du 18 septembre.

En outre, un Concours National doté d'un premier prix de 200.000 livres et d'un second prix de 150.000 livres, est ouvert aux architectes, ingénieurs, membres du clergé et étudiants, qui devront présenter une monographie sur le thème : « L'Eglise, l'homme et la collectivité dans la structure d'un quartier résidentiel : rapports spatiaux et sociaux. »

CONGRES INTERNATIONAL DES GRANDS BARRAGES

Le V^e Congrès International des Grands Barrages organisé par le Comité Français des Grands Barrages s'est ouvert à Paris le 31 mai.

Le Congrès a examiné la valeur économique, les conditions de réalisation et l'avenir de ces grands travaux et les congressistes ont pu ensuite aller voir sur place certaines des réalisations françaises récentes.

L'HOPITAL-HOSPICE DE GRANVILLE

Une très importante transformation de l'hôpital-hospice de Granville vient d'être réalisée par M. G. Appert, architecte et ingénieur-conseil.

L'ensemble des travaux entrepris comprend, en effet : l'exécution d'une chaufferie centrale en sous-sol, l'agrandissement et la transformation du pavillon de la Maternité avec adjonction d'un bloc obstétrical ; la transformation et l'agrandissement de l'hôpital proprement dit, y compris un service de chirurgie avec bloc complet ; la transformation et l'agrandissement du pavillon de physiologie ; la mise en place des habitations des infirmières avec une école d'infirmières et son internat ; la modernisation des services administratifs ; la mise en place de réseaux d'égouts, de distribution d'eau et d'électricité avec poste de transformateur et groupe électrogène de secours.

CONFERENCE INTERNATIONALE D'URBANISME

Sous l'égide de l' « Association for Regional Planning and Development » se tiendra à Londres du 29 septembre au 2 octobre prochains une conférence sur l'urbanisme et les développements régionaux.

Les buts de cette conférence sont multiples. Il s'agit de permettre à tous ceux qu'intéressent les questions d'urbanisme de se rencontrer, d'examiner différents projets d'urbanisme, d'étudier les questions de coordination et de travail en équipe, d'envisager la formation d'une association pour atteindre ces buts, et enfin d'établir un centre permanent de recherche et de documentation.

FABRICATION EN USINE DES BATIMENTS D'HABITATION

Sous ce titre s'est tenue, le 17 juin, une réunion avec projections et films, sur la préfabrication des bâtiments d'habitation, organisée par la Société des Ingénieurs Civils de France, l'Institut Technique du Bâtiment et des Travaux Publics et l'Association Française des Ponts et Charpentiers.

CENTRE NATIONAL DES INDUSTRIES ET DES TECHNIQUES

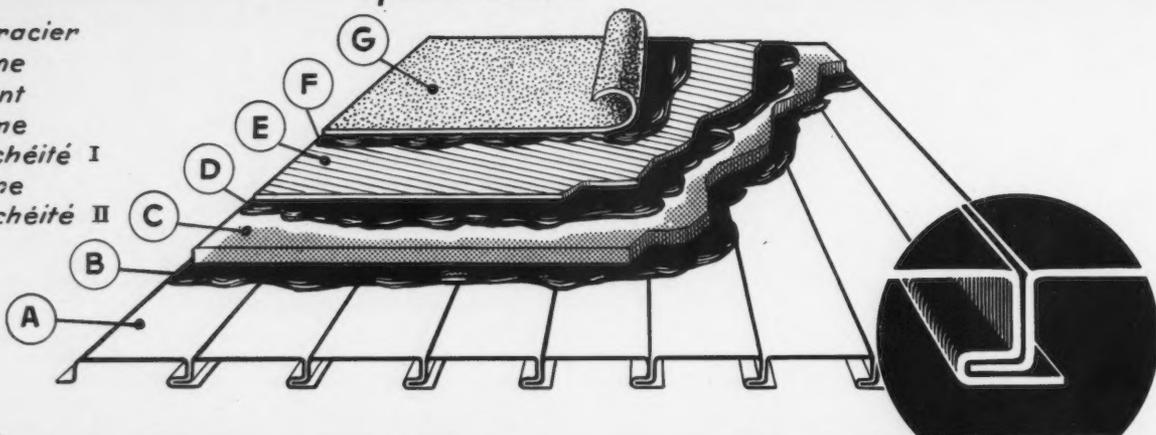
M. Roger Duchet, ministre de la Reconstruction et du Logement, a visité, le 8 juillet, l'emplacement sur lequel doit s'élever le grand hall des Expositions du Centre national des industries et des techniques dont la réalisation a été confiée à MM. Camelot, de Mouilly et Zehrfurs. Une présentation des travaux et des projets concernant ce Centre et la réalisation projetée du grand axe Paris-Saint-Germain, a eu lieu à cette occasion. Nous aurons l'occasion de revenir sur ces travaux d'une importance primordiale, dont une étude sera présentée dans le prochain numéro d'*Aujourd'hui*.

PROFILAFROID

SAMTOR PAIX & C^{IE}

présentent

- A. Couvracier
- B. Bitume
- C. Isolant
- D. Bitume
- E. Étanchéité I
- F. Bitume
- G. Étanchéité II



LA COUVERTURE "COUVRACIER"



La couverture COUVRACIER se compose de trois éléments :

- 1° - la forme-support en tôles d'acier profilées et galvanisées, production de la Société Profilafroid;
- 2° - l'isolation thermique;
- 3° - l'étanchéité multicouche réalisée avec les produits et suivant les méthodes de la Société Samtor Paix et Cie.

LA FORME-SUPPORT. - Chaque élément de tôle d'acier profilée comporte une partie mâle et une partie femelle. Donc assemblage rationnel et sûr, éliminant tout risque de déboîtement.

La fixation peut être effectuée sur appui de toute matière avec vis, boulons, clips, etc... mais sur appui métallique, la fixation se fait par soudure.

L'ISOLATION THERMIQUE. - L'isolation thermique est obtenue par des panneaux de matières fibreuses, fixés sur la forme-support par une couche de bitume spécial coulé à chaud. L'épaisseur des panneaux est variable suivant le degré d'isolation recherché.

L'ÉTANCHÉITÉ MULTICOUCHE. - L'étanchéité est strictement conforme aux normes des bureaux Véritas et Sécuritas. Elle est couverte au point de vue de la garantie décennale et du risque de non-étanchéité par les compagnies d'assurances.

**LÉGÈRETÉ - RÉSISTANCE - IMPUTRESCIBILITÉ -
INCOMBUSTIBILITÉ - DURABILITÉ**

DOCUMENTATION, ÉTATS ET DEVIS

Les ingénieurs spécialistes de la couverture "COUVRACIER" sont à votre disposition pour les documents qui précèdent ainsi que :

TROUVÉE QUIGNON FROMENT ET N A F

10, rue de Valenciennes - 59000 LILLE - Tél. 03 20 20 20 20

10, rue de Valenciennes - 59000 LILLE - Tél. 03 20 20 20 20

10, rue de Valenciennes - 59000 LILLE - Tél. 03 20 20 20 20

10, rue de Valenciennes - 59000 LILLE - Tél. 03 20 20 20 20

10, rue de Valenciennes - 59000 LILLE - Tél. 03 20 20 20 20

COMITÉ DE REDACTION DE L'ARCHITECTURE D'AUJOURD'HUI

Les membres du Comité de Rédaction de l'Architecture d'aujourd'hui se sont réunis le 7 juin 1955.

Étaient présents, outre MM. Claudius Petit et André Bloc, MM. André Bruyère, Georges Candilis, Jean Fayeton, Jean Ginsberg, A.G. Heaume, Paul Herbé, Rémy Le Caisne, Robert Le Ricolais, Marcel Lods, Edouard Menkès, Lionel Mirabaud, Alexandre Persitz, Jean Sebag, André Sive, Pierre Vago, B.A. Zehruss.

L'ordre du jour comportait l'étude des numéros en cours de préparation, et notamment celle du premier numéro à paraître consacré à l'Afrique du Nord.

Depuis plus d'une année, la municipalité d'Alger a entrepris la construction d'importantes cités d'habitation, comportant plusieurs milliers de logements, la réalisation étant confiée à un même

architecte. Comme il s'agissait dans notre numéro de présenter les meilleures réalisations architecturales des dernières années, le Comité devait déterminer si les constructions entreprises par la municipalité d'Alger méritaient d'y trouver place.

La position de l'Architecture d'aujourd'hui, concernant les œuvres à retenir pour publication, a été encore précisée dans notre dernier numéro, p. IX, à l'occasion d'une conférence sur l'architecture soviétique. C'est le même problème qui se pose à propos des constructions municipales pour l'habitat à Alger. A l'unanimité, le Comité de l'Architecture d'aujourd'hui a décidé de ne pas accorder de place aux travaux en question, la valeur de l'expérience résidant essentiellement dans les facilités exceptionnelles d'ordre administratif et financier, offertes aux constructeurs, facilités qui ont permis de très courts délais d'exécution.

LES ARCHITECTES PEUVENT-ILS S'OFFRIR UN TOIT ?

M. Pierre Dufau, architecte, nous a fait parvenir une suggestion qui nous paraît fort intéressante. Il est en effet regrettable que les architectes ne puissent disposer, pour leurs réunions et réceptions professionnelles, d'un immeuble qui serait la « Maison de l'Architecte ». Nous soumettons donc à l'appréciation de nos lecteurs l'idée de M. Dufau :

Les architectes peuvent-ils s'offrir un toit ?

Cette question peut paraître saugrenue. Il suffit cependant de se pencher sur l'« Annuaire du Téléphone » pour constater qu'il existe une Maison des Polytechniciens, une Maison des Centraux, une Maison des Ingénieurs des Arts et Métiers et que les médecins occupent un hôtel somptueux à deux pas des Invalides. Seuls, les architectes font triste figure et pourtant ce besoin est plus capital pour le prestige de notre profession que pour n'importe quelle autre discipline. Serions-nous frappés d'un complexe de timidité ou d'avarice tel que nous soyons incapables de faire quoi que ce soit ?

Certes, non. Deux organismes ayant une existence légale, donc obligatoire, drainent dans la profession annuellement des sommes considérables (plusieurs centaines de millions) :

— L'Ordre des Architectes qui a perçu en cotisations plus d'un milliard de notre monnaie actuelle depuis sa création.

— La Mutuelle des Architectes qui, complètement remaniée et depuis quelques années gérée avec une grande compétence, présente aujourd'hui une garantie indiscutable.

Cette bonne gestion a eu pour corollaire un développement tel que la Mutuelle ne peut plus assumer ses tâches convenablement, faute de place.

Il est naturel qu'elle profite alors des avantages que lui propose la législation sur les assurances et qui l'autorise, entre autres, à faire des placements immobiliers pour ses réserves mathématiques. Une somme de 80 millions a donc été prévue pour l'acquisition d'un immeuble devant recevoir ses services et les bureaux du Conseil Supérieur de l'Ordre dont les fonctionnaires sont réduits à vivre dans une sentine rue Danton.

La Maison de l'Architecte a donc droit de cité mais pas n'importe quelle maison et surtout pas un immeuble impersonnel susceptible de recevoir n'importe quelle administration. Encore moins un hôtel historique, aussi séduisant soit-il.

Les architectes doivent mettre leur point d'honneur à élever une construction et non à mener une affaire immobilière.

Portons témoignage de notre pouvoir de création afin que les générations futures puissent apprécier l'effort communautaire que nous aurons su consentir.

Cette Maison doit être bâtie et conçue pour nous en traduisant dans le langage de notre temps la vie que nous nous sommes faite.

Elle ne doit pas être non plus un quelconque immeuble de bureaux. Payée par les sacrifices pécuniaires de tous, elle doit être pour tous.

Elle devra recevoir en plus de la Mutuelle et du

Conseil Supérieur de l'Ordre, toutes les sociétés ayant besoin de locaux.

Elle devra comporter une salle de conférences de 500 places, une galerie d'exposition, une bibliothèque, un petit musée, quelques bureaux de passage pour les architectes provinciaux.

Voici les objections faciles : qui sera désigné pour réaliser cette œuvre ? Comment la désignera-t-on ? Comment financer ?

Pour la réalisation, ne nous conduisons pas comme un client poltron, inquiet de ses responsabilités et qui se réfugie dans l'expédient trop facile du concours.

En faisant confiance à l'un d'entre nous, nous donnerons la démonstration la plus éloquente des rapports qui devraient toujours exister entre le client et son architecte. Nous restaurerons ainsi la plus belle tradition, la moins contestable : l'architecte choisi pour son talent.

Comment financer ? Notre projet peut être chiffré à 250 millions. La Mutuelle peut dès à présent y consacrer 80 millions, il n'est pas impossible que cette somme soit progressivement augmentée. Même si nous avions à couvrir les 170 millions complémentaires, cela n'est pas au-dessus de nos forces et voici pourquoi : pour un emprunt d'une durée de 25 à 30 ans, l'annuité comportant intérêt et remboursement serait de l'ordre de 20 millions.

L'Ordre perçoit annuellement entre 70 et 80 millions de cotisations. L'effort que nous lui proposons amputerait ce budget abondant de 15 % environ. Une économie aussi minime est raisonnable et, me semble-t-il, n'affectera guère son efficacité actuelle.

Si, par un miracle comptable, on nous prouvait le contraire, quel serait l'architecte capable de refuser de payer 1.500 francs de plus par an pour faire mentir enfin le dicton qui veut que les cordonniers soient les plus mal chaussés ?

P. DUFAU

PREMIERE EXPOSITION DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS AU PARC DE ST-CLOUD

Le Groupe Espace français a participé à divers travaux de cette exposition, notamment certains de ses membres : le sculpteur Schöffer, qui a édifié la tour spatio-dynamique de 50 m de hauteur ; le peintre Le Breton, responsable du portique d'entrée. Le même groupe présente, sur un emplacement assez vaste, les œuvres d'un grand nombre de ses membres : peintures, sculptures, vitraux et mosaïques destinés éventuellement à être intégrés dans l'architecture.

Dans une importante section d'architecture, les architectes membres du groupe ont montré notamment : la maquette de l'hôpital de Saint-Lô (architecte : Paul Nelson), avec une polychromie de Fernand Léger, la maquette de l'Unesco (architectes : Breuer, Nervi et Zehruss), la maquette de la Caisse d'Allocations Familiales (architecte : Lopez), la maquette de l'habitation personnelle de Paul Nelson, les plans et photographies concernant le poste « Europe n° 1 » dans la Sarre

POUR UN MUSÉE DE L'ARCHITECTURE

Nous faisons part dans notre dernier numéro, de la suggestion de Mme Mendelsohn concernant la création d'un « Musée de l'Architecture ». M. P. Vago, Président de notre Comité de Rédaction, a fait connaître son point de vue à Mme Mendelsohn dans une lettre que nous publions ci-dessous.

Votre idée est évidemment très attachante. Il existe une quantité de projets souvent très intéressants, soit qu'il s'agisse de projets de concours, soit qu'il s'agisse tout simplement de projets qui n'ont pas été suivis d'exécution et qui présentent un grand intérêt architectural et historique.

Ces projets sont conservés pendant quelque temps dans l'agence (office) de leurs auteurs, mais généralement au bout d'un certain temps, ils sont malheureusement détruits. Il en va de même des projets d'urbanisme qui sont souvent très intéressants, mais encombrants ; ils peuvent cependant avoir une très grande valeur dans le futur.

Enfin, il y a des bâtiments qui, tout en présentant un très grand intérêt historique sont, ou détruits, ou modifiés par leurs propriétaires, et il est très difficile d'en retrouver des documents, surtout si leurs auteurs ne sont plus de ce monde.

Je ne pourrais donc qu'approuver fortement un projet permettant de conserver d'abord des documents extrêmement précieux, et de les mettre éventuellement à la disposition de ceux qui seraient intéressés par cette documentation.

Je verrais donc davantage un centre de documentation qu'un musée conçu comme les musées de peinture ou sculpture. Ce n'est du reste que sous cette forme que le Musée de l'Architecture pourrait avoir un intérêt universel ; les expositions, les conférences qui pourraient s'y tenir auraient un intérêt local. De toute façon, il faudrait exclure complètement de ce musée, qui devrait avoir un caractère artistique et historique très élevé, toute forme de centre de documentation de matériaux ou de procédés de construction.

L'expérience de tous les centres de documentation existants que je connais, prouve que de tels centres de documentation technique n'ont qu'un intérêt limité, parce qu'il est impossible qu'ils soient complets, et s'ils sont complets, ils ont de telles dimensions que pratiquement, ils perdent de leur utilité (Bouwcentrum, de Rotterdam).

Au surplus, les produits se démodent très vite ; enfin, un centre d'exposition de matériaux exige beaucoup de place, une trop grande organisation ; son caractère semi-commercial est inévitable, et son aspect un peu « foire » ne paraît pas très digne du centre de haute culture que peut être le « Musée de l'Architecture ».

Pour terminer, je ne pense pas que le lieu logique de ce musée soit les États-Unis ; je pense qu'il devrait se situer plutôt dans un pays méditerranéen, non pas pour des questions de prestige ou d'une prétendue supériorité de civilisation, mais parce que la Méditerranée constitue encore aujourd'hui le point de jonction de deux mondes, et parce qu'elle est peut-être encore plus accessible pour tous.

J'espère que ces quelques notes rapidement jetées vous prouvent en tout cas, l'intérêt que je porte personnellement à votre initiative.

(architecte : Guédy), des photographies de l'immeuble Olivetti à Milan (architectes : Bernasconi, Focchi, Nizzoli), d'un immeuble avenue Mozart (architecte : L. Mirabaud), de nombreux autres plans d'architecture, dont certains comportent des mises en couleurs (architectes : Sebag, Le Caisne, etc.).

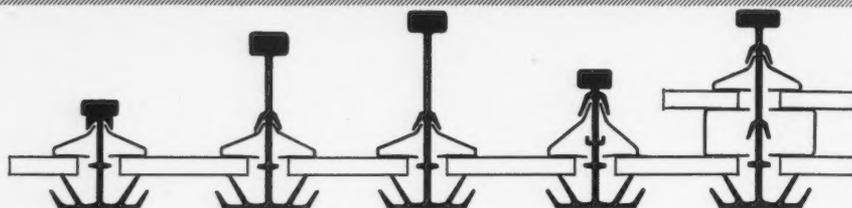
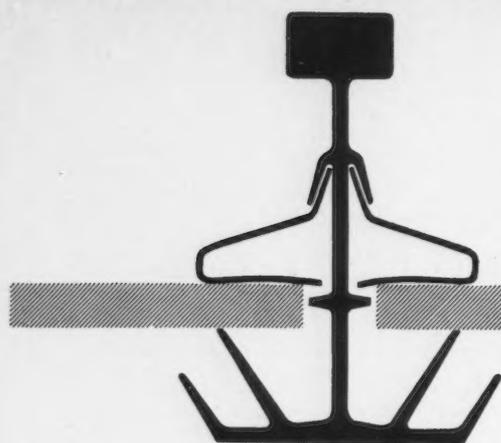
Les Groupes Espace étrangers s'étaient fait représenter : le groupe italien, notamment par des œuvres d'artistes, peintres et sculpteurs, et quelques photographies d'architecture contemporaine. Le groupe suédois avait également fait un envoi. Faute de temps, le groupe suisse n'avait pu se faire représenter, mais il organise, pour l'été prochain, une importante exposition internationale à Zurich.

Un compte rendu détaillé de l'Exposition du Groupe Espace paraîtra dans le n° 4 de la Revue Aujourd'hui.

à l'abri de tout souci

TROY

ALUMINEX CHAMEBEL



VITRAGE SANS MASTIC

étanchéité absolue : la lame ressort, fortement pressée sur la vitre, assure un **DOUBLE CONTACT** avec celle-ci interdisant toute infiltration de l'eau même par capillarité. Une double sécurité réside dans le fait que pour éviter tout suintement du aux irrégularités de la surface ou de la coupe du verre, le profil lui-même est en forme de gouttière.

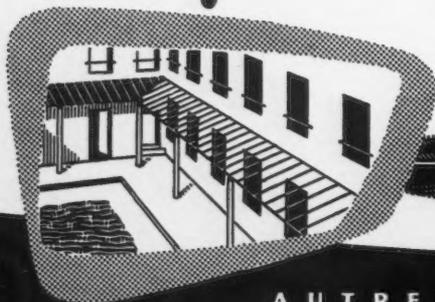
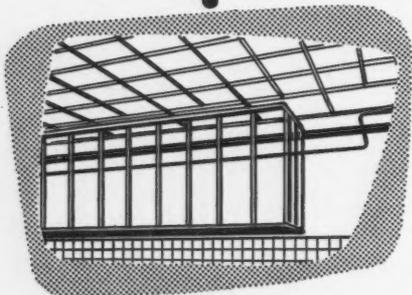
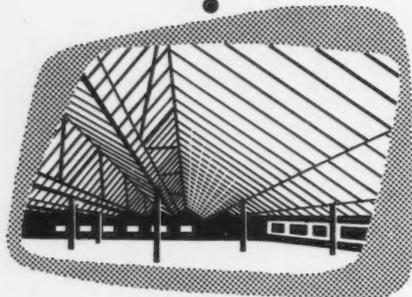
Enfin, 2 canaux placés sur le support de vitres recueillent les eaux de condensation évacuées vers les chéneaux.

inaltérabilité : l'alliage A.S.G. employé, de haute qualité mécanique, est absolument inaltérable, résistant à l'air marin et autres agents corrosifs.

dilatation thermique : la liaison élastique nécessaire entre la vitre et la barre de vitrage est assurée par les lamelles ressort ALUMINEX. D'autre part, la barre de vitrage est fixée à la charpente par l'intermédiaire d'un sabot dans lequel elle coulisse.

emplois variés : à tous problèmes de sheds, lanterneaux, marquise, bandes vitrées, hottes de cuisine, faux plafonds etc...

La gamme des profilés ALUMINEX trouve sa pleine application, assurant des réalisations toujours esthétiques.



AUTRES FABRICATIONS

Menuiseries métalliques : réalisées en profilés tubulaires ou non, d'alliage d'aluminium assemblés par soudure par rapprochement.

Hottes et faux plafonds : également en profilés d'alliage d'aluminium standards ou spéciaux.

Murs écrans Wallspan : réalisant des grilles de façade d'immeubles dans lesquelles peuvent être incorporées toutes menuiseries ou matériaux opaques, transparents ou translucides.

28, RUE DE CHATEAUDUN - PARIS IX - TÉLÉPH. TRUDAINE 70-95 +

Depuis le début du XIX^e siècle et jusqu'à ces dernières années, la profession d'architecte n'a cessé de décroître en prestige.

En même temps que la situation matérielle de la majorité des architectes s'enfonçait dans la médiocrité, leur autorité sur les chantiers était de moins en moins reconnue. Les maîtres de l'ouvrage hésitaient à leur confier sans contrôle les capitaux qu'ils se proposaient d'investir. De contrôle technique en contrôle financier, les architectes se voyaient souvent conduits à accepter des missions réduites de simples conseils. Privés du pouvoir que donne l'ordonnement des dépenses, les architectes perdent vite toute efficacité et n'ont bientôt plus qu'à disparaître. Tel est le triste tableau qu'on pourrait faire de la profession pour peu qu'on se livre à un examen logique de la question.

Après avoir analysé les causes de cette situation, nous nous proposons dans cette courte étude de montrer qu'il y a plus que des raisons d'espérer et que le renouveau de la profession d'architecte est inscrit dans le présent. L'architecte reprend dans certains secteurs importants un prestige et un pouvoir dignes de ses anciens. Si l'on admet que le prestige et le pouvoir sont la récompense de l'utilité, cela prouve que l'architecture est un besoin de la société contemporaine.

Depuis la naissance de l'industrie, les ingénieurs s'étaient rendus indispensables en annexant le monde nouveau des techniques. Les architectes avaient assisté à cette transformation sans prendre conscience de l'occasion qu'ils manquaient, en restant à l'extérieur de la révolution technique.

Si quelques-uns ont eu l'intuition de l'importance du mouvement, on est bien obligé de constater que ni le plus grand nombre, ni l'enseignement officiel n'ont fait le moindre effort pour assimiler la technique, ne serait-ce que pour la déloger de la place trop éminente où l'avait placée la naïveté primaire de ses admirateurs. Il n'est rien de plus sûr, en effet, pour détruire un mythe que d'en démontrer le mécanisme au grand jour.

Toute l'industrie s'est donc édifiée sans la participation des architectes. Nous entendons sans que l'esprit d'architecture présidât aux débats de conscience de ses créateurs.

Il est d'ailleurs possible que les ingénieurs aient été trop absorbés par la résolution des problèmes qui ressortissent à la Science appliquée pour avoir le loisir de s'intéresser aux problèmes humains de la psychologie, de la sociologie et de l'art.

Parallèlement, les architectes cessaient d'être les maîtres incontestés d'un domaine qui avait été le leur depuis toujours : la construction des

habitations. Là où le peuple des maçons et des charpentiers était traditionnellement fidèle à des techniques immuables, on voyait régner des ingénieurs sur un monde d'ouvriers sans spécialité. En face de l'architecte, ce n'est plus l'artisan modeste et déferent, mais le technicien instruit, compétent, dont la politesse n'est souvent qu'une attitude commerciale.

Il eut suffi que l'architecte acceptât d'assimiler les techniques nouvelles pour qu'il atteignît dans ces disciplines le niveau de chacun des interlocuteurs, tout en gardant sur chacun d'eux la supériorité de l'homme qui fait la synthèse de toutes les techniques et possède en outre l'art de la composition.

On a abondamment écrit sur la dualité Architecte-Ingénieur et sur l'intérêt que chacun d'eux tirerait de la fréquentation compréhensive de l'autre.

Il semble, en réalité, que tous les deux subissent l'un en face de l'autre, des complexes qui faussent leur comportement. Le sentiment qu'ils ont de leurs lacunes leur trouble la conscience au point de leur inspirer une certaine agressivité.

Fort heureusement, à l'occasion de la création de grands établissements industriels et de groupes importants d'habitations, les architectes ont eu récemment avec les ingénieurs des relations très étroites. Ils ont appris à se connaître, et à s'estimer.

Et nous pensons que le plus important a été la découverte des architectes par les ingénieurs et non l'inverse.

Les jugements de caractère synthétique et apparemment arbitraire que les architectes ont l'habitude de porter sur les éléments d'un programme ou sur les solutions techniques proposées sont souvent le seul moyen de sortir de l'indécision. Les moyens techniques mis aujourd'hui à la disposition des constructeurs sont si nombreux et si facilement interchangeables que seule une décision étrangère à leur domaine peut imposer un choix indiscutable. La psychologie et l'esthétique prennent le pas sur la Science de l'ingénieur parce qu'elles intéressent les fins et non les moyens.

Aujourd'hui, ce sont des architectes qui ont su trouver dans l'art des ingénieurs une sorte d'inspiration poétique pour créer le style contemporain.

Perret, Gropius, Mies van der Rohe et Le Corbusier ne sont pas des ingénieurs. Ils ne sont même pas des techniciens raisonnables car l'emploi qu'ils font des matériaux n'est jamais le plus économique, et pourtant, ce sont de tels artistes qui ont donné par leur architecture la représentation la plus valable de la technique contemporaine.

mais bénéficieront d'un équipement plus poussé comprenant notamment le chauffage central et la distribution d'eau chaude.

Le Ministre rappelle ensuite l'importance des décrets pris en application de la loi sur les « Pouvoirs spéciaux » :

— Création d'un commissariat à la construction pour la région parisienne, à la tête duquel a été nommé M. Sudreau.

— Simplification des formalités : par une série de décrets, le Gouvernement s'est efforcé de supprimer les obstacles de procédure qui s'opposent à la construction. Les procédures d'urbanisme ont été considérablement allégées. Le règlement national d'urbanisme actuellement à l'étude au Conseil d'Etat et qui sera publié incessamment, apportera de nouvelles et importantes simplifications. L'institution officielle de l'accord préalable remplaçant l'ancien certificat d'urbanisme ; la fusion des diverses procédures auxquelles étaient astreints les constructeurs de logements groupés ; l'institution d'une procédure d'arbitrage rapide destinée à régler les conflits qui pourraient s'élever entre administrations à l'occasion d'une forme de permis de construire, ne sont que quelques-unes des mesures prises.

Parce que le style transcende la technique, parce que celle-ci ne suffit plus à notre émerveillement, nous voulons éprouver les joies que donne la beauté : les machines font corriger leurs formes chez le styliste, les cités nouvelles essaient de faire du beau avec du pauvre. Partout l'esprit d'architecture devient nécessité.

Nous avons un si grand besoin d'harmonie que nous ne pouvons pas concevoir qu'un programme quelconque puisse s'en dispenser. Les reproches que l'on adresse à l'architecte pour les insuffisances de sa technique ou de sa conduite des travaux sont toujours sévères mais ils ne le condamnent jamais aussi définitivement que peut le faire le désastre esthétique. Car nous savons bien qu'on oublie toujours les détails de l'exécution pour ne retenir que la convenance et la réussite esthétique.

Si le jugement de l'avenir sur l'œuvre des architectes est d'ordre artistique, il n'en est pas de même de l'opinion que les maîtres de l'ouvrage se font de l'architecte pendant qu'il construit. Pour eux, le bon architecte est un homme décidé, précis, qui termine les travaux dans les délais prévus et sans dépenses supplémentaires ; le mauvais architecte, c'est le contraire, mais c'est aussi le malheureux par qui les tuyauteries ont des fuites, les chauffages sont indisciplinés, les bois prennent du jeu...

Si les architectes ont réussi récemment à faire admettre la place éminente de l'architecture, c'est parce qu'au départ ils ont inspiré confiance à leurs clients par la fermeté de ce qui, dans leur métier, leur permet de dominer les exécutants.

La réussite esthétique n'apparaît que plus tard, mais pour y atteindre, il faut être d'abord un bon ouvrier, et faire le métier total, non comme un conseiller artistique, mais comme un maître d'œuvre.

C'est en empruntant largement aux techniques nouvelles que les architectes trouvent les moyens d'expression qui symbolisent notre civilisation, mais comme la bonne technique ne fait pas seule la bonne architecture, il faudra toujours cette touche indicible de la poésie pour atteindre à l'œuvre d'art.

C'est par un dépassement de la technique que l'architecte doit s'imposer. On n'attend pas de lui qu'il soit un simple bâtisseur, mais un poète de la construction.

Jean FAYETON,
Architecte D.P.L.G.

(1) Cette étude qui illustre fort bien l'un des aspects du malaise de l'architecture que nous essayons d'analyser depuis plusieurs mois, a été publiée par notre confrère « Le Moniteur du Bâtiment et des Travaux Publics ».

CONSTRUCTION RAPIDE DE NOUVEAUX LOGEMENTS POPULAIRES ET FAMILIAUX.

Lors d'une conférence de presse tenue le 22 juin, M. Roger Duchet, Ministre de la Reconstruction et du Logement, a précisé quels sont les objectifs généraux qu'il entend poursuivre en matière de logement.

Le budget qui a été voté indique, pour 1955, le lancement de 280.000 à 300.000 logements dont une grande partie ne sera terminée qu'en 1957 et l'achèvement de 210 à 240.000 logements environ. En 1956, on prévoit l'achèvement de 300.000 logements.

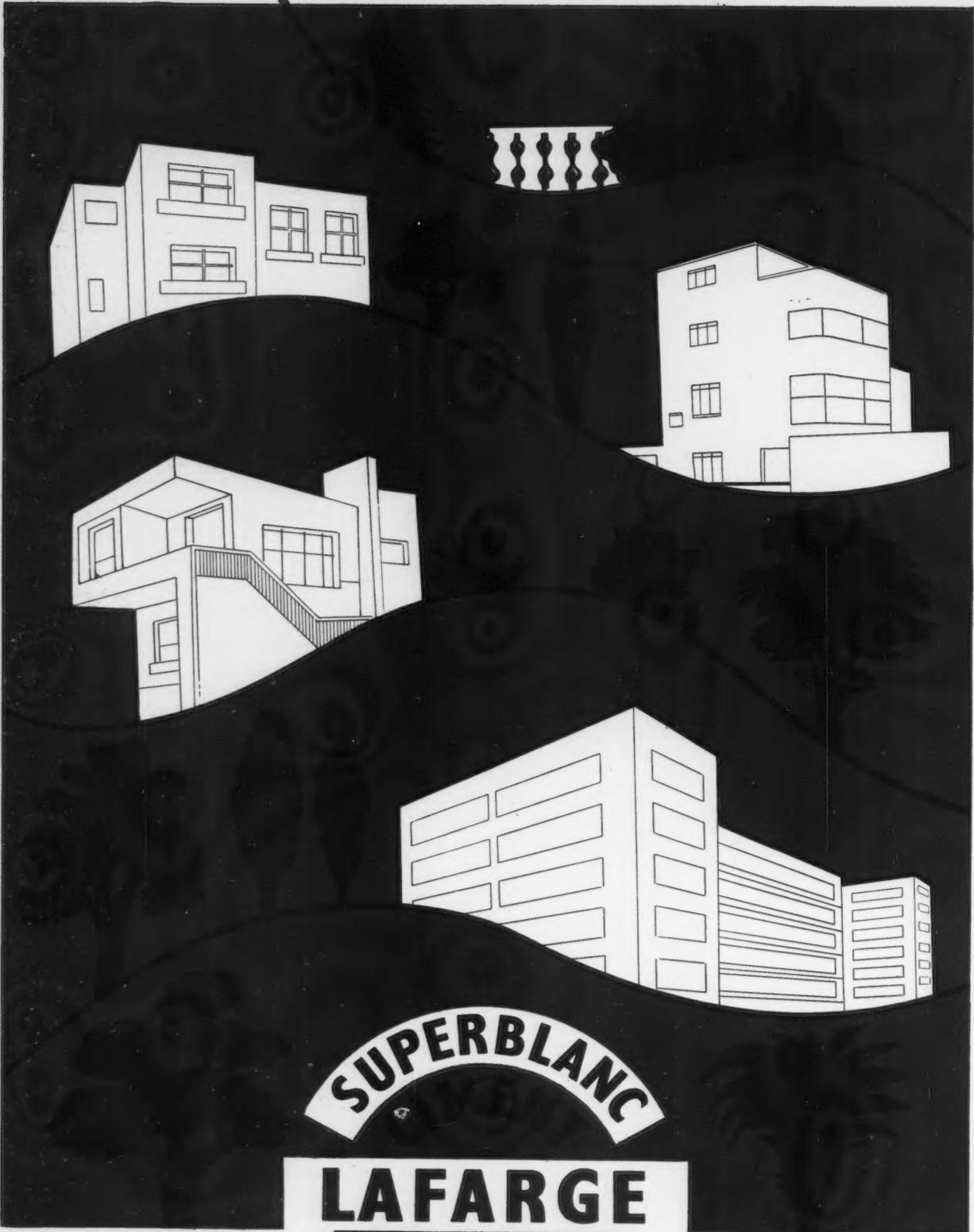
Le Gouvernement estime que les efforts supplémentaires doivent porter par priorité absolue sur la construction de logements populaires. Il faut pour cela disposer d'un type de logement qui soit à la fois économique, facile à construire rapidement, déjà mis au point techniquement et suffisamment confortable.

C'est à partir du logement normalisé que seront définies les caractéristiques des logements populaires et familiaux qui devront constituer dans les prochaines années une part importante des programmes. Ces logements auront les mêmes normes techniques que les logements normalisés actuels

— Lutte contre la spéculation sur les terrains : les mesures qui ont été prises sont de deux ordres : d'une part, il est désormais possible d'utiliser les procédures d'expropriation d'urgence et même d'extrême urgence pour l'acquisition de terrains nécessaires à la construction d'immeubles réalisés avec l'aide de l'Etat. D'autre part, le Gouvernement a voulu mettre un terme à la spéculation sur le prix des terrains. Désormais, les commissions arbitrales devront fixer la valeur des terrains sans tenir compte ni des travaux de construction ou de voirie entrepris au voisinage, ni des projets d'aménagement, ni des programmes de constructions.

La réunion de ces conditions préalables a permis de définir les objectifs de réalisation pour 1956. Cet objectif sera atteint grâce au lancement immédiat d'un programme spécial de 50.000 logements populaires dont les travaux commenceront effectivement à la fin de l'année.

Une unification des normes et types de logements s'impose et le Ministre annonce son intention de définir prochainement trois types de logements : logement populaire et familial, logement économique et familial, logement du secteur libre.



SUPERBLANC

LAFARGE

32 AV. DE NEW-YORK • PARIS 16^E

TÉLÉPHONE : KLÉBER 72-00

ÉGLISE A BERNHECK (ALLEMAGNE) H. ET T. MAURER, ARCHITECTES.

Cette église est située dans un petit village de la Franconie. Il s'agissait, pour les architectes, de moderniser cette église rurale et, pour y parvenir, ils ont recherché une harmonie entre le paysage et l'édifice par l'emploi de matériaux locaux, tout en créant des formes correspondant aux conceptions plastiques actuelles.

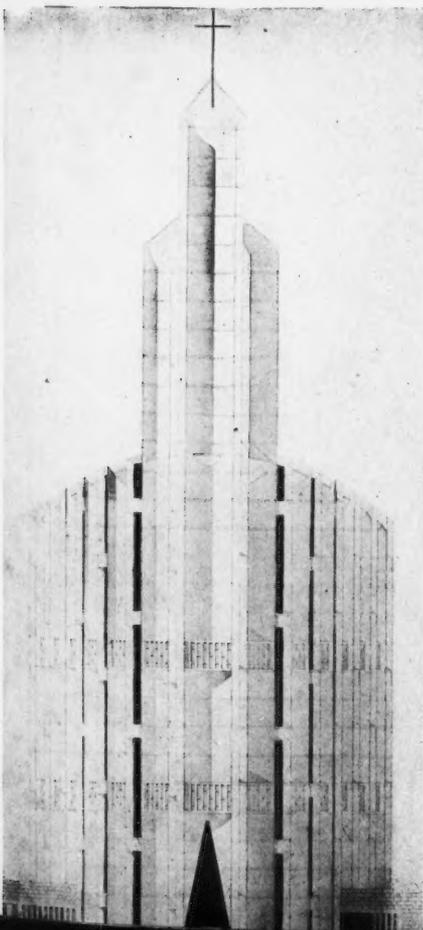
La pente légère du terrain a déterminé la pente de la couverture, tandis que les murs pignons sont inclinés en sens inverse.

Ossature en béton armé, sauf pour les murs pignons et la tour construits en maçonnerie de pierre apparente.

L'intérieur, d'une très grande simplicité, ne comporte aucune séparation entre le chœur et la nef.



Photos Anker



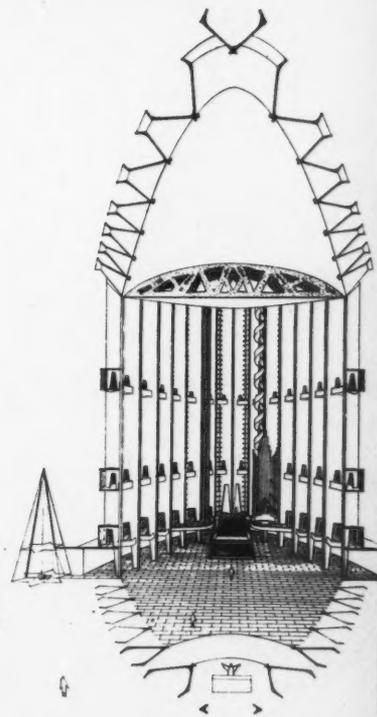
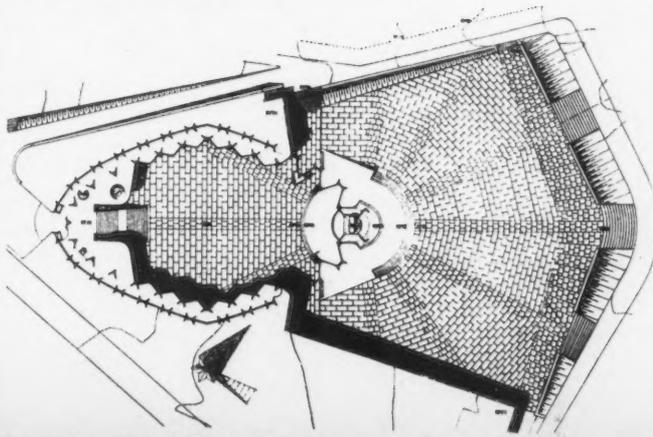
Cette église doit être édifiée avec le montant des dommages de guerre de l'ancienne église entièrement détruite.

Elle doit être reliée à un centre paroissial récemment construit et s'ouvrir sur un parvis d'où les fidèles, très nombreux pendant la saison, puissent assister aux offices en plein air. Ce dernier élément du programme a été choisi comme plaque tournante de la composition, un portique prévu sur le côté desservant les sacristies, salle de catéchisme, baptistère, et créant la jonction église-presbytère. La nef s'est trouvée ainsi reportée dans une partie du terrain présentant un contour triangulaire : le plan a été dessiné suivant une ellipse inscrite dans ce triangle.

De cette forme découle le principe constructif de la couverture : voile B.A. en forme de « selle de cheval », tendu par deux arcs paraboliques affrontés formant anneau de stabilité. Cette voûte mince est supportée par des éléments verticaux en V, également en B.A.

Une crypte taillée dans la pente du terrain formera déambulatoire et recevra les autels secondaires et les confessionnaux.

**ÉGLISE NOTRE-DAME A ROYAN
GUILLAUME GILLET, ARCHITECTE.
B. LAFAILLE, INGENIEUR-CONSEIL.**





CHAUFFAGE CENTRAL "IDEAL-CLASSIC"

A l'Exposition de l'Habitation qui s'est tenue sur l'Esplanade des Invalides en février-mars 1954, plusieurs pavillons de 4 ou 5 pièces étaient équipés entièrement avec le Chauffage Central "IDEAL CLASSIC". Le coût de l'installation complète, pour Paris et dans un rayon de 60 kilomètres, se situait

entre **100.000 et 130.000 francs.**

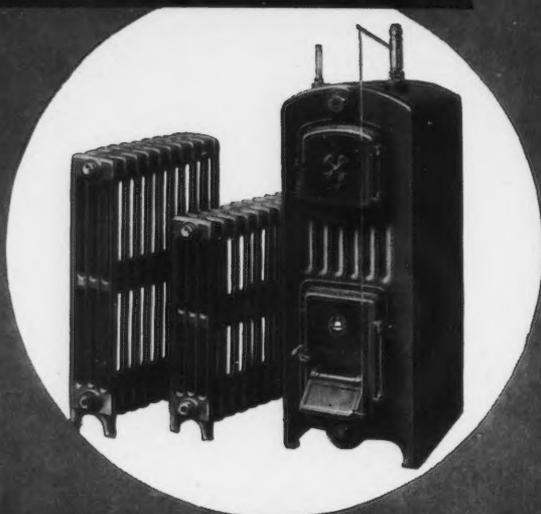
Ces prix sont toujours valables.

Le Chauffage Central "IDEAL CLASSIC" est le mode de chauffage

le plus économique

tant à l'installation qu'à l'utilisation.

C'est en outre le plus rationnel, le plus sûr, le plus sain et le plus pratique de tous les modes de chauffage.

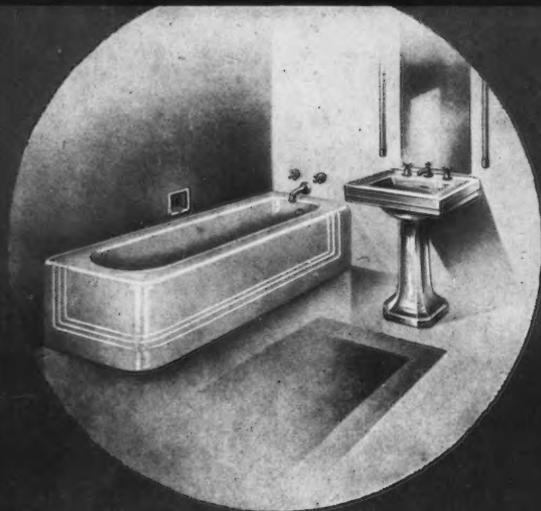


APPAREILS SANITAIRES "Standard"

D'un fini irréprochable, ils ajoutent à leurs qualités esthétiques, des avantages uniques :

- ils sont fabriqués en Porcelaine Vitri-
fiée "STANDARD", matériau sani-
taire vitrifié dans la masse, **inaltér-
able, imperméable, incraquelable**
- ils conservent indéfiniment l'éclat du
"neuf"
- bien que vendus au prix des appareils
de qualité ordinaire (grès ou faïence),
ils présentent le gros avantage de trou-
ver leur place dans **tous** les intérieurs,
du plus modeste au plus luxueux.

Les Appareils Sanitaires "STANDARD" se font en blanc, vert jade, bleu azur, ivoire médicis et coralline.



IDEAL-Standard

149, BOULEVARD HAUSSMANN - PARIS (VIII^e)

UN MAGASIN A NICE

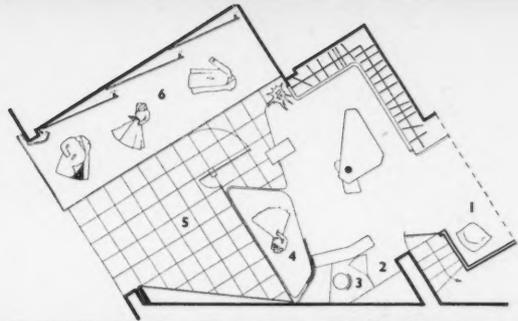
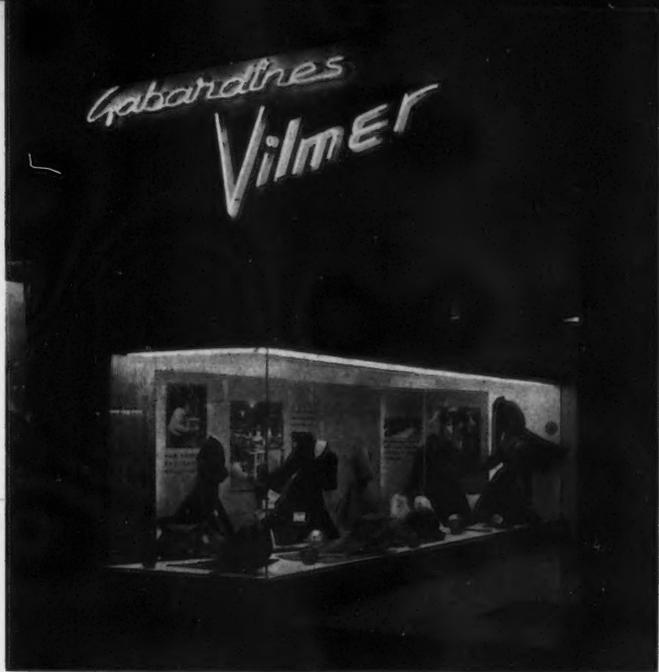
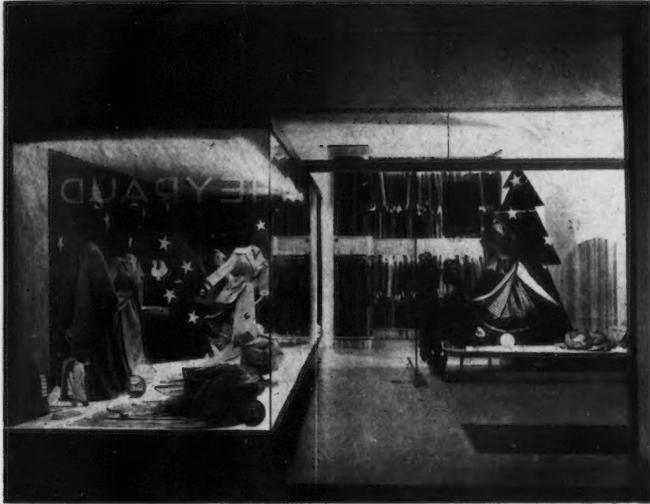
GEORGES FRYDMAN, ARCHITECTE.

Le problème consistait à donner aux vitrines le maximum de développement, afin de pouvoir exposer des articles nécessitant une grande surface de présentation.

L'architecte a adopté le principe de deux vitrines disposées à angle droit. Celle de gauche se présente sous la forme d'un bloc de verre complètement indépendant, dont une partie se prolonge à l'intérieur du magasin; la vitrine de droite, parallèle à la rue, se développe sur le plan de la porte d'entrée, du plafond au sol. Sa grande surface vitrée donne l'impression d'être traversée par le bloc-vitrine de gauche.

PLAN :

1. Attente. 2. Emballage. 3. Caisse. 4. Plateau d'exposition. 5. Hall. 6. Vitrine bloc.



PÂTISSERIE A MILAN

MELCHIORRE BEGA, ARCHITECTE.

Cette pâtisserie groupe, au rez-de-chaussée, le magasin de vente de pâtisserie et un coin formant bar, ainsi que de petites salles de dégustation, et, au niveau supérieur, le salon de thé.

On a utilisé, dans un cadre moderne, des objets anciens authentiques. Le sol est en granit rose importé de Suède. L'ensemble donne une impression de luxe et de distinction.

Plan du rez-de-chaussée.

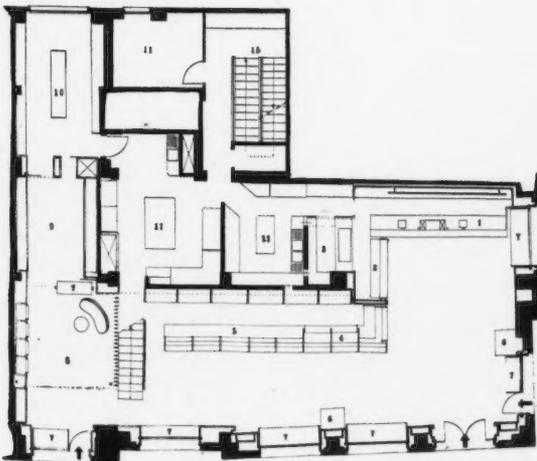


Photo Villani

ANTI-ACIDE

INUSABLE

ANTIDERAPANT



**DALLES et PAVÉS
DE REVÊTEMENT**

FER

MAGASINS ET BANQUE EN AUTRICHE

CHEMISERIE A VIENNE
KARL MANG, ARCHITECTE
 Meuble de rangement
 et détail d'une salle d'exposition.

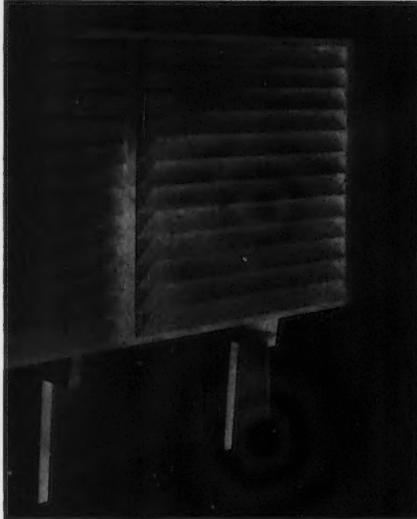


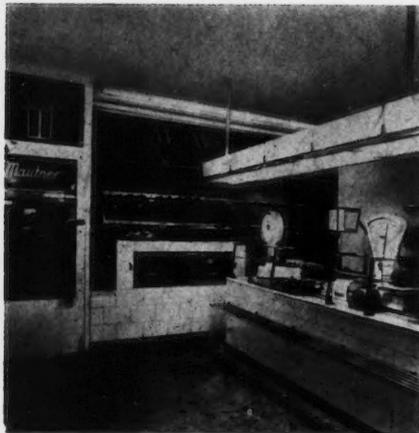
Photo L. Chmel



MAGASIN DE CHAUSSURES A VIENNE
KARL MANG, ARCHITECTE
 Vitrine et meuble de rangement.



CHARCUTERIE A VIENNE
ALFRED SOULEK, ARCHITECTE
 Intérieur et façade du magasin.



Photos J. Scherb

Photos Gerlach



BANQUE D'AUTRICHE A SALZBURG
ALFRED SOULEK, ARCHITECTE
 Vue de l'entrée et hall principal.



Photos Otto Beyer

Décoration et Serrurerie

DAMOUR



Pendule d'un
bar moderne



"Le grand Corona", place de l'Alma.



Garde-corps
de balcon



Cage
d'ascenseur

Quelques emplois du

MÉTAL DÉPLOYÉ

Notice sur demande

LE MÉTAL DÉPLOYÉ
6, RUE DARU, PARIS-8^e
Tél. CAR. 47-04 et 03-60

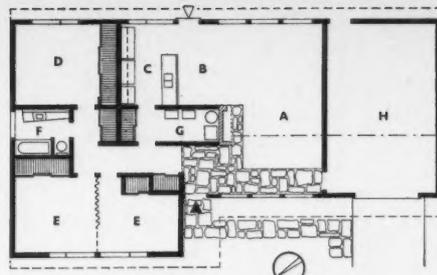


CONCOURS POUR L'EQUIPEMENT D'UNE HABITATION AUX ETATS-UNIS

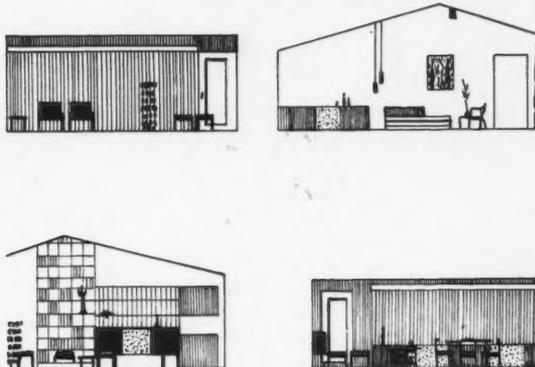
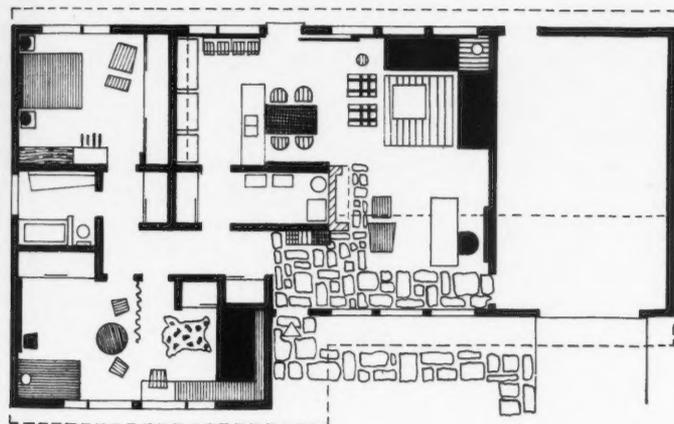
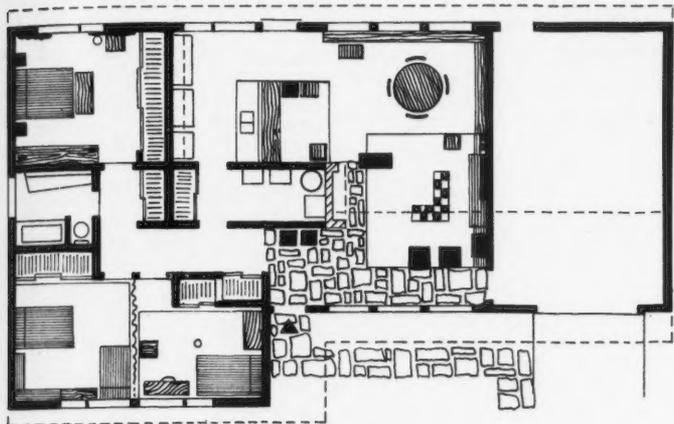
Un concours pour l'équipement d'une habitation avait été organisé par l'Institut Américain des Décorateurs. Il s'agissait d'aménager un séjour et trois chambres pour un jeune couple ayant deux enfants. Une maison construite dans le Minnesota servait de base de départ et le plan en avait été remis aux concurrents. 216 projets furent présentés émanant d'étudiants de 32 écoles et collèges des Etats-Unis et du Canada. Les trois

premiers prix comportaient, au choix du gagnant : un voyage en Europe différent pour chaque prix ou les sommes suivantes : premier prix : 200 dollars; deuxième prix : 150 dollars; troisième prix : 100 dollars.

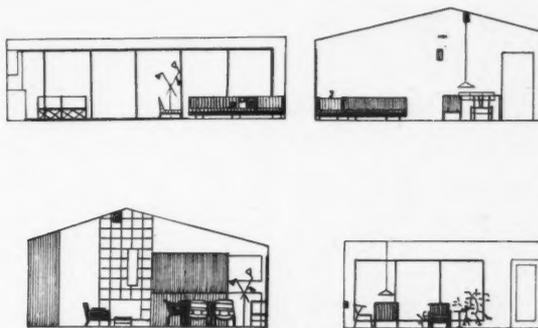
Dix mentions correspondant à un prix de 25 dollars chacune ont également été attribuées. Nous publions ci-dessous les plans d'aménagement des deux premiers prix.



PLAN-TYPE SERVANT DE BASE AU CONCOURS :
A. Séjour. B. Coin repas. C. Cuisine. D. Chambre des parents. E. Chambre d'enfants. F. Bains.



Premier prix : Projet de Martha K. Early, de Floride.



Deuxième prix : Projet d'Ann Kessler, de Philadelphie.

EVOLUTION DU MARCHÉ DU BOIS

L'évolution du marché du bois en 1954 et les perspectives pour 1955 ont fait l'objet d'un important rapport que le Comité du Bois a approuvé au cours de sa session du 7 au 10 juin.

CONGRES DES SOCIÉTÉS D'ARCHITECTES DE BELGIQUE

Le XX^e Congrès National de la Fédération Royale des Sociétés d'Architectes de Belgique s'est tenu à Namur les 21, 22 et 23 mai.

Le thème principal de ce congrès était « Le rôle de l'Architecte dans la conjoncture actuelle » et les congressistes ont pu visiter deux expositions d'architecture : « Exposition Nationale de la F.R.A.B. » (Présentation de la section belge à l'exposition internationale de l'U.I.A. à La Haye), l'Exposition d'architecture régionale, organisée par l'Association des Architectes des Provinces de Namur et de Luxembourg.

CHAMBRE SYNDICALE DES CONSTRUCTEURS EN CIMENT ARMÉ

La Chambre Syndicale des Constructeurs en ciment armé de France et de l'Union Française a organisé, le 13 juin, à l'Union Interalliée, une sympathique réception au cours de laquelle les membres de la Chambre Syndicale ont pu prendre des contacts directs avec tous ceux qui s'intéressent à leur profession.

LE PRIX CULTUREL « PLAISIR DE FRANCE »

Notre confrère *Plaisir de France* vient d'instituer un « prix culturel » destiné à récompenser chaque année l'étranger qui aura le plus contribué, par son œuvre, dans les domaines des Arts ou des Lettres, de l'Édition ou de la Presse, à promouvoir dans son pays d'origine et dans le monde le renom de la France.

Ce prix, d'une valeur de 200.000 francs, a été décerné pour la première fois le 18 mai dernier à M. Alan Pryce-Jones pour la place importante qu'il a toujours réservée aux œuvres françaises dans le supplément littéraire du *Times* qu'il dirige et qui consacre plusieurs fois par an un numéro entier aux lettres françaises.

« LE GOUT ET LA VENTE »

Le Centre d'Études du Commerce avait organisé, du 13 au 17 juin, un cycle de conférences sur le thème : « Le goût et la vente. »

Parmi les très nombreux problèmes abordés, signalons ceux de la couleur traité par A. Fasani, peintre plasticien, de l'esthétique industrielle, par M. Barnette, directeur de la Compagnie Américaine d'Esthétique Industrielle, du sens de l'espace et de la couleur dans l'ameublement par M. Vidal, Directeur de Knoll International France.

La coordination du cycle était assurée par P. Morvan, Directeur adjoint du Centre d'Études du Commerce, assisté de R. Hazzan, décorateur étalagiste.

L'ISOPHONE MARQUISE. COMMUNIQUE

Les enduits « Isophone Marquise », produits entièrement nouveaux, apportent des solutions à la fois efficaces et économiques à de nombreux problèmes ayant trait aussi bien à la sécurité et à l'amélioration des conditions du travail de l'usine, qu'au confort et à la sécurité de l'habitat.

L'« Isophone Marquise » I.G. opère un complément d'isolation remarquable en ce qui concerne les bruits aériens.

L'enduit « Isophone Marquise » I.T. permet la réalisation de revêtements d'absorption phonique, rapides, décoratifs et peu onéreux dans tous les cas où les questions budget entrent en cause.

Tous ces enduits sont en outre : ininflammables, incombustibles et apportent un complément d'isolation thermique très appréciable. Ils sont absolument non toxiques tant à l'usage qu'à l'emploi et s'appliquent au pistolet avec le matériel pneumatique courant du commerce, fabriqué par la plupart des firmes spécialisées. Aucun solvant n'est nécessaire tant pour l'emploi, que pour le nettoyage, le personnel ouvrier n'a aucune précaution spéciale à prendre, ni sur le plan santé ni sur le plan incendie.

Tous les enduits « Isophone Marquise » I.G., I.S., I.T. s'appliquent sur n'importe quel support sans préparation spéciale, sauf cas exceptionnels, plâtre, ciment, béton, bois, fibres diverses, métaux, verre.

★ OBTUREZ

★ CALFEUTREZ

avec

IGAS
Pistolet



EMBALLAGE - PISTOLET

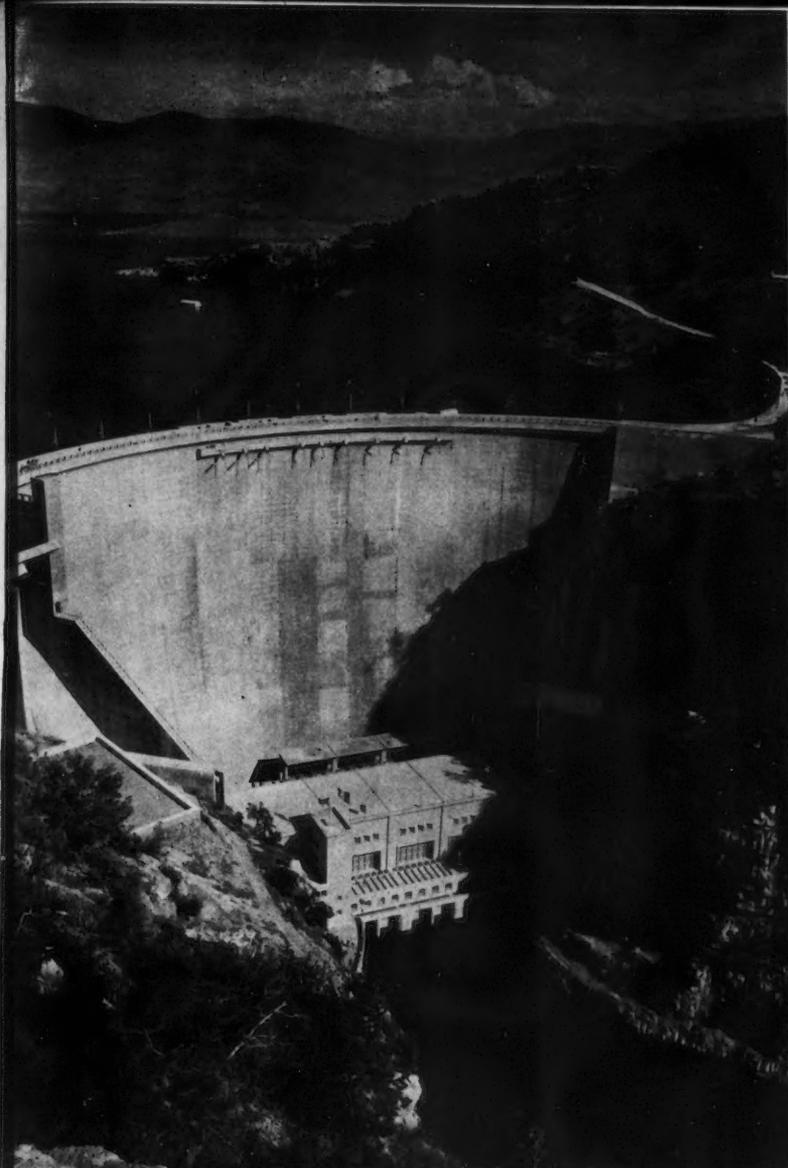
Sacs de 1 kilo, modèle
breveté, en polythène

- Expédition en boîtes de 9 ou 25 sacs (au détail chez tous nos dépositaires).
- Pas de manipulation du produit nu. Pas de bavure sur le support.
- Un coup de ciseau et IGAS PISTOLET est prêt à l'emploi.
- IGAS PISTOLET s'emploie jusqu'au dernier gramme sans aucun déchet. Il ne sèche pas, un tube entamé peut être réutilisé.
- Livré en noir et en gris béton. Autres teintes sur demande.

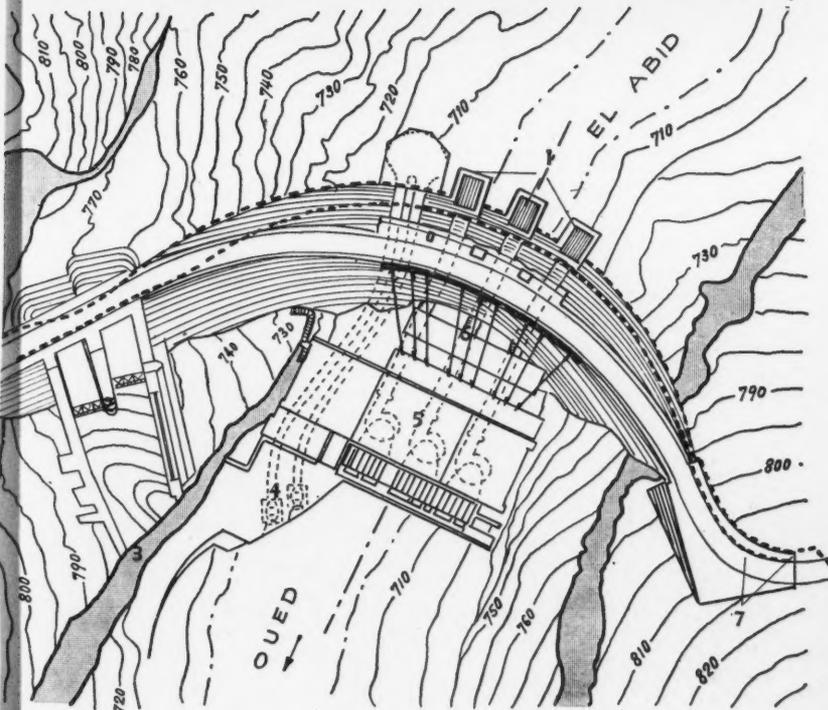
Sika

S. A. AU CAPITAL
50.000.000 DE FRANCS

164, RUE DU FAUBOURG SAINT-HONORÉ, 164 - PARIS - TÉL. : ELY. 42-16



Photos B. Rouget



BARRAGE DE BIN EL OUIDANE, OUED EL ABID, MAROC

A. MARCHISIO, ARCHITECTE.

Ce barrage permet d'assurer la régularisation de l'Oued el Abid dont les variations de débit d'une année à l'autre sont très importantes.

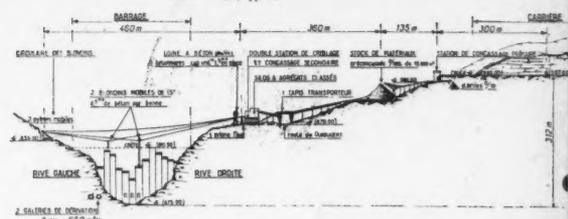
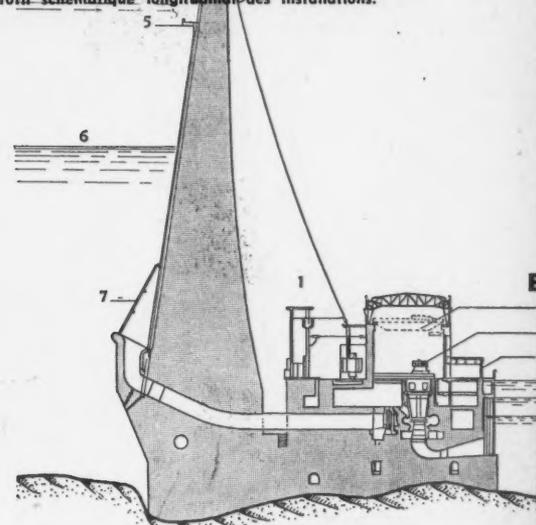
Sa hauteur, portée au maximum en tenant compte à la fois des caractéristiques géologiques et des conditions économiques, atteint au total 132,5 m au-dessus des fondations.

La pente du versant « rive gauche » étant plus accentuée que celle du versant « rive droite », il a été nécessaire d'en tenir compte pour obtenir une bonne insertion de l'arc. L'encastrement de l'ouvrage dans le terrain a été limité entre 7 et 10 m. La voûte a un développement sur l'axe de couronnement de 173,70 m pour un angle au centre de 102°5. Son volume est de 285.000 m³.

A. Vue en plan de l'aménagement de Bin el Ouidane : 1. Prises d'eau. 2. Evacuateur de crues. 3. Route d'accès. 4. Vannes de vidange. 5. Usine. 6. Poste de transformation. 7. Voiles d'étanchéité.

B. Coupe transversale du barrage et de l'usine : 1. Poste transfo. 2. Pont roulant. 3. Trois groupes de 45.000 kW. 4. Salle du tableau. 5. Passerelle. 6. Limite inférieure de prise. 7. Grille. 8. Lignes 150.000 volts.

C. Profil schématique longitudinal des installations.



Vénitiens



LACOUR



*Pareils à des
paupières mi-closes, à l'abri
derrière leurs lames orientables,
vous vous rirez de la chaleur,
tout en jouissant de l'air... et
de la lumière.*

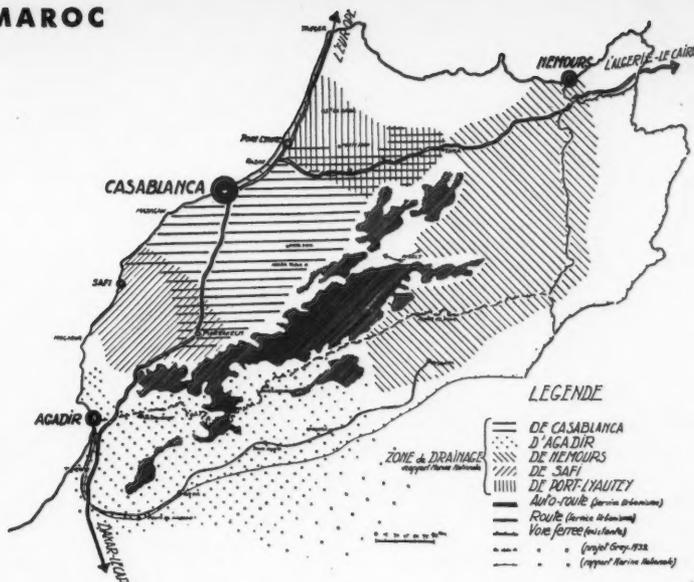


à lames souples en duralinox laqué

LES PROBLÈMES DE LA CIRCULATION AU MAROC

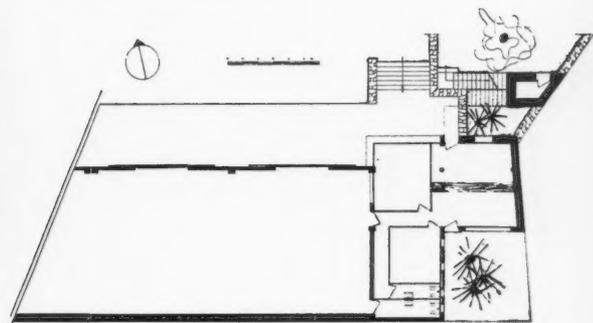
PAR RENE DENEUX, ARCHITECTE

En 1947, Michel Ecohard avait posé le principe d'une autoroute traversant le Maroc du Nord au Sud avec un branchement vers l'Est reliant le pays avec l'Europe et l'Afrique Noire, ainsi qu'avec l'Algérie et le Moyen-Orient. Dès cette époque, les incidences sur les plans des villes en étaient envisagées, les tracés et emprises réservés, les nouveaux accès étudiés. Depuis quelques mois, la réalisation en a été partiellement entreprise par les Travaux Publics (Tronçon Casa-Rabat — voie d'évitement de Meknès). Il est permis d'espérer que ces travaux seront complétés dans un prochain avenir. Le réseau routier plus complet que le réseau ferré, lui assure la suprématie du trafic voyageurs et marchandises. Diverses réalisations récentes témoignent de cet état de fait : gare routière C.T.M. de Casablanca, gare du B.C.T. d'Ouezzane, gare routière frontière de Khedadra (voir pages 82 et 83). Le développement intense du trafic automobile urbain a déjà conduit, en application des principes de la Charte d'Athènes, à la réalisation de circulations à flot continu, voies hiérarchisées, passages différenciés, etc. Les dernières années, l'équipement touristique s'est poursuivi par la réalisation de quelques grands hôtels (Hôtel Marhaba de Casablanca qui fera l'objet d'une publication dans le prochain numéro de notre Revue consacré au Tourisme). Dans le domaine des relations avec l'extérieur, la prédominance des communications aériennes sur les liaisons maritimes, s'est affirmée depuis 1950.



GARE ROUTIERE A OUEZZANNE

J. CHEMINEAU, ARCHITECTE



GARE ROUTIERE A CASABLANCA

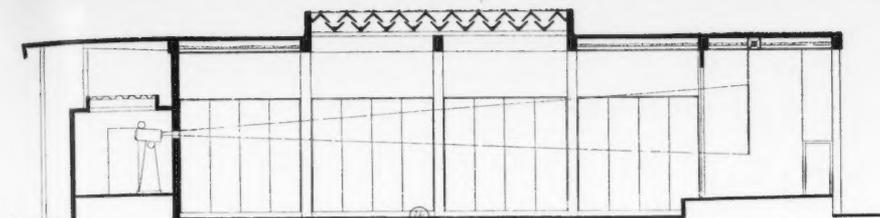
A. COURTOIS, ARCHITECTE



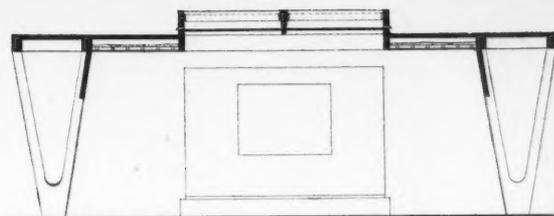
Doc. du Service de l'Urbanisme

1. Carte des courants de circulation et de drainage vers les ports du Maroc. 2. Gare routière et Bureau Central des Transports (B.C.T.) en voie d'achèvement à Ouezzane. Façade et plan. 3. Vue aérienne du quartier de Sidi Belyout à Casablanca étudié par le Service de l'Urbanisme au Maroc. Au premier plan, l'immeuble de la gare routière C.T.M. (Compagnie des Transports Marocains) comportant, en outre, 15 étages d'appartements et la Salle des Fêtes de la Municipalité. 4. Vue intérieure de la gare : le hall des guichets.

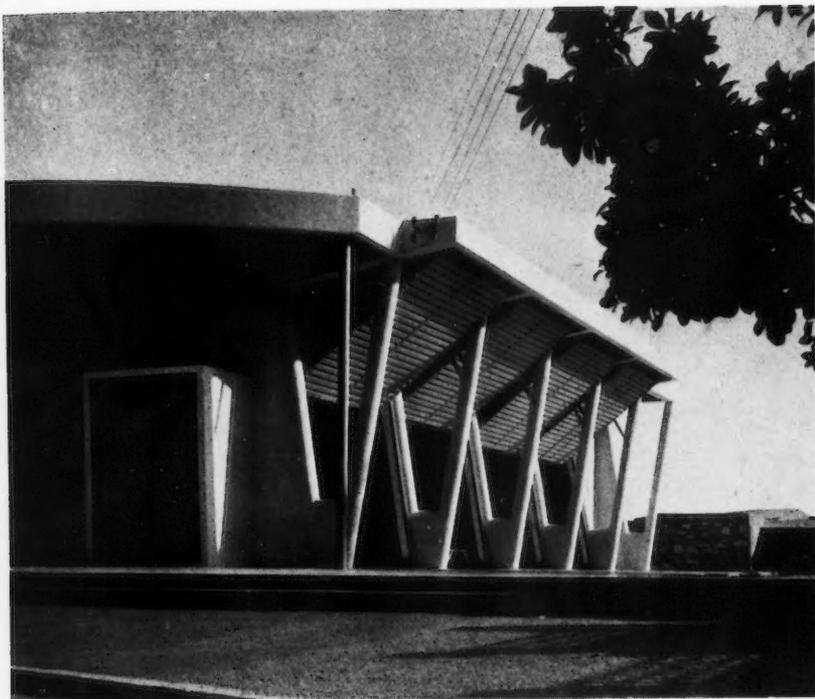
1
2
3 | 4



Coupe AA



Coupe BB

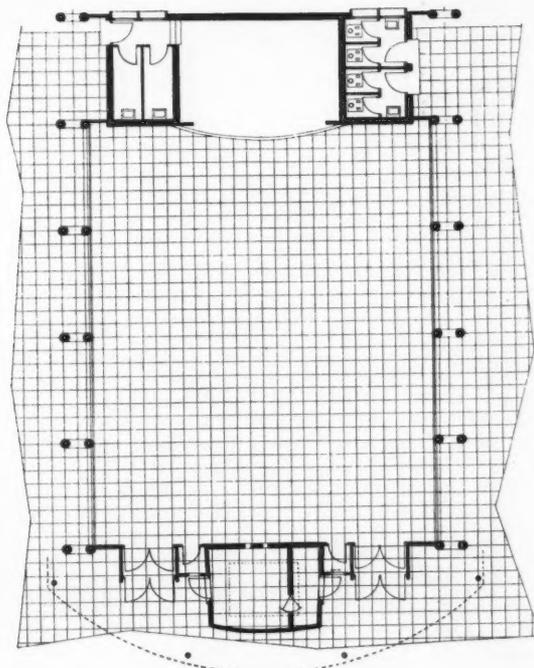


SALLE DES FÊTES DE PORT-AUX-POULES, ALGÉRIE

M. J. MAURI, ARCHITECTE

Port-aux-Poules est une petite station balnéaire située à 50 kilomètres à l'Est d'Oran. Le terrain destiné à la construction de la salle des fêtes est en bordure de la route nationale d'Oran à Mostaganem.

Le programme comprenait la construction d'une salle des fêtes en rez-de-chaussée, devant être surélevée plus tard pour abriter les locaux de la mairie. Le parti choisi est une grande salle sans poteau intermédiaire. La dalle de couverture est portée par un système de poutres et cantilever. La portée centrale étant réduite par des poteaux doubles en forme de V. Le système de fermetures réalisé par les Etablissements Mischler, est constitué par des portes en acier profilé. Elles sont commandées électriquement et se relèvent sous le porte-à-faux de façon à laisser le volume libre de toutes fermetures. Cette disposition permet d'utiliser la salle pour des spectacles (cinéma, théâtre, etc.) avec les portes fermées et de salle de bal avec les portes complètement ouvertes, la piste de danse débordant largement de la salle proprement dite. Des jardins et jeux de boules ont été aménagés tout autour de la salle.



SPECTROL

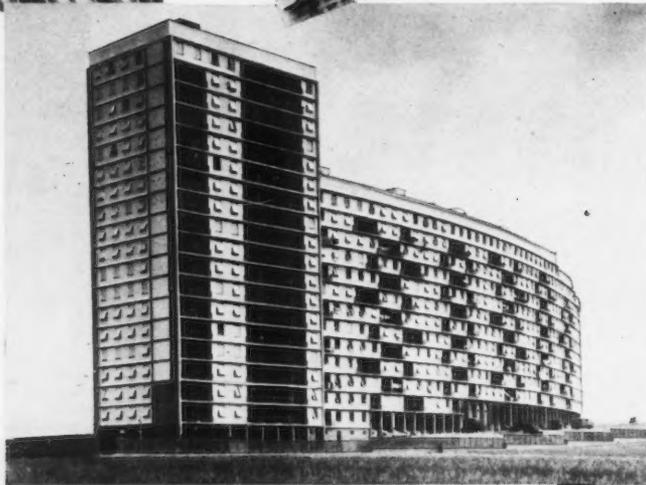
Peinture hydrofuge avec garantie décennale



Vue partielle du "Lafayette", Alger. 17 étages 30.000 m² d'extérieurs peints en "Spectrol". Architectes: MM. A. Cazalot et M. Solivères, Alger. Entreprise: Ets Javel et Cie Alger.



Bâtiment du Trésor, Alger
Architecte: Mr Cristofle, Alger.
Entreprise: MM. Camprubi & Baldacchino, Alger



Immeuble de la Marine Nationale, Oran. 18 étages, 300 logements, 40.000 m² d'intérieurs et d'extérieurs peints en "Spectrol".
Architecte: Mr Pouillon de Marseille.
Entreprise: Mr Jean Ruvira & Cie - 43, rue Cavaignac, Oran.

Hôtel des Finances, Bougie.
Architecte: Mr R. Legrand, Alger.
Entreprise: Mr E. Atlan, Bougie.

Voici quelques-unes des qualités de cette remarquable peinture hydrofuge :

- Éprouvée sur 6 millions de m² en 1953/54. Union Française et Métropole.
- La seule convenant à tous climats même très humides ou chauds.
- Particulièrement recommandée pour les revêtements extérieurs, large emploi pour les intérieurs.
- Application très facile sans préparation des fonds, sur ciment, plâtre, briques, pierres, etc...
- Pas de couche d'impression - 2 couches suffisent.
- Prix de revient au m² appliqué: le meilleur marché.
- Teintes éclatantes et solides pour la "polychromie moderne".

Quelques autres références "Spectrol" :

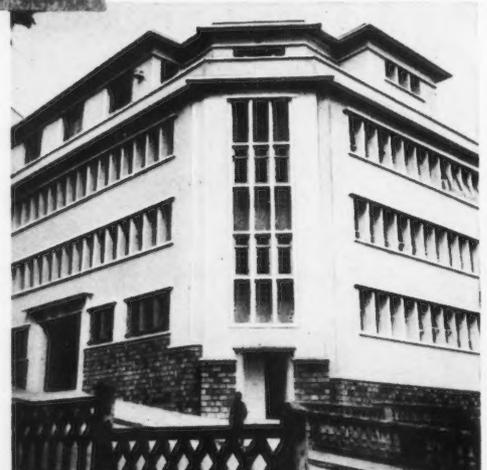
Aéro-Habitat à Alger, 17.000 m²; Architecte: Mr Bourlier. Entrepreneur: Mr Condoret - Sous-préfecture de Batna, 4.000 m²; Direction: Ingénieur en Chef des P & C de Batna. Architecte: Mr Girard de Constantine. Entrepreneur: Ets Javel & Cie, Alger. Logiscoop à Bône, 13.500 m²; Architecte: Mr R. Naz à Bône. Entrepreneur: Croels à Bône - Nouveau théâtre de Bône, 10.000 m²; Architecte: Mr Truchot Paris. Entrepreneur: Maison Laurent à Paris. Applicateur: Ets Javel & Cie, Alger - Annexe du Casino de Djijelli 2.100 m²; Docks Silos et Aéroport de Philippeville; Entrepreneur: Mr Magniere à Philippeville.

Représenté par: M. L. AMBROGGI, 18, Rue Auber, Alger et 3, Avenue Garibaldi, Bône - M. F. LAURIOL, 2, Passage de la Victoire, Oran.

Distributeurs exclusifs: Sté Marocaine des Ets BROSSETTE, Casablanca - Sté Tunisienne des Ets BROSSETTE, Tunis - Ets MONTOYA et Cie, 3, Bd Lescure, Oran - Sté des Ets Vve COTTE et Cie, Alger, Bône, Constantine.

AUTRE PRODUCTION de la G.M.C. : SILICONE G.M.C. INCOLORE-HYDROFUGE INTÉGRAL pour protéger en conservant leur aspect naturel à certains matériaux (pierre tendre, marbre, granit, béton moulé, enduits ciments naturels et colorés, etc).

La Générale des Matières Colorantes, S.A.R.L. au capital de 100.000.000 de frs - 21, rue de la Paix, Paris 2^e



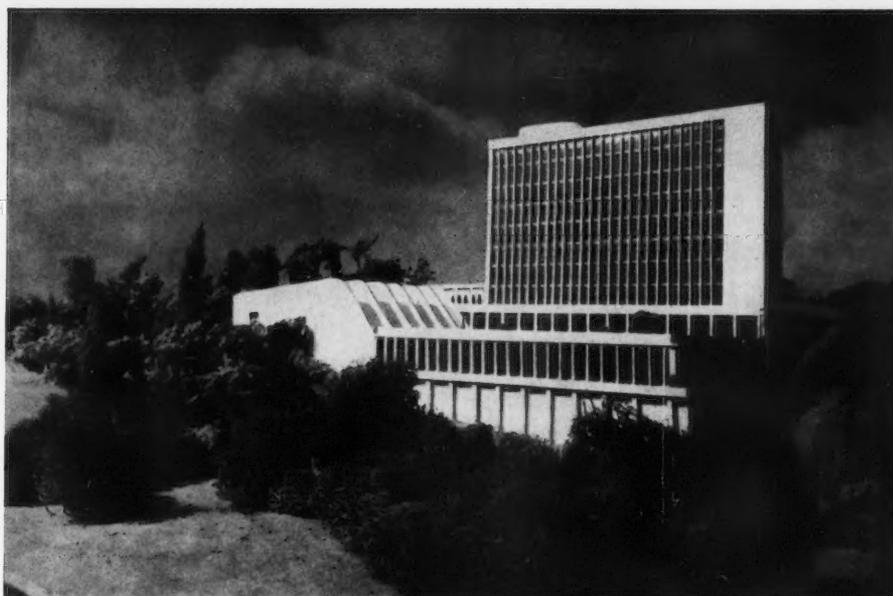
**MAISON DE LA RADIO ET DE LA TELEVISION
D'ALGER**

P. TOURNON ET M. JOLY, ARCHITECTES
L. CLARO, ARCHITECTE D'OPERATION

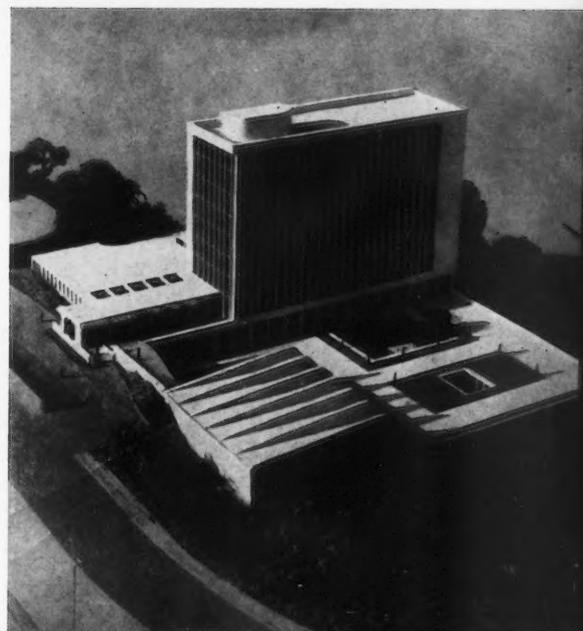
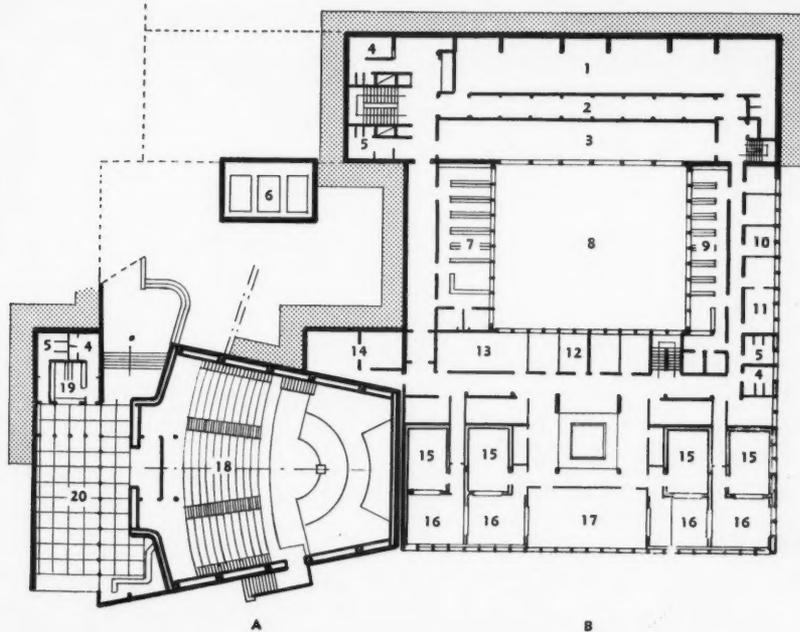
Le principe essentiel, découlant de l'urbanisme d'Alger, était de respecter au maximum les vues vers la mer, le long du boulevard qui borde le terrain au Sud. Profitant de l'importante dénivellation du terrain, les architectes ont implanté l'ensemble des bâtiments, de telle sorte que seul le bloc des bureaux émerge de 10 niveaux au-dessus de ce boulevard. Ce bloc relie d'ailleurs les deux autres : bloc-radio et bloc-télévision. Un patio intérieur sur lequel s'ouvrent les foyers a été aménagé.

PLAN AU NIVEAU DU SOUBASSEMENT BUREAUX :

1. Salle du conditionnement. 2. Galerie des eaux. 3. Magasins. 4 et 5. W.-C. 6. Soute à mazout. 7. Discothèque arabe. 8. Vide du patio. 9. Discothèque française. 10. Bureau. 11. Programme enregistré. 12. Magnétophone. 14. Dépôts. 15. Studios. 16. Prise de son. 17. Salle technique. 18. Studio public. 19. Vestiaire. 20. Foyer.



Photos Henrot



CONCOURS DU PETIT HYDRA, ALGERIE

PROJET DE G. BARTHE, ARCHITECTE



Nous avons donné, dans notre numéro 50-51, p. XV, les conditions du concours du Petit Hydra organisé par le Comité Interprofessionnel du Logement Algérien et publié le projet primé chargé de l'exécution ainsi que celui de MM. Emery, Miquel et Ouhayoun.

Nous présentons ci-contre la maquette du projet présenté au même concours par M. Guy Barthe.

Ce projet se caractérise par les éléments suivants :

- Immeubles sur pilotis, les garages étant compris dans la hauteur du socle ;
- Ossature du type à portique, empiétement par éléments préfabriqués. Standardisation poussée au maximum ;
- Appartements à deux orientations, le séjour donnant sur les deux façades ; nette séparation des zones de jour et de nuit ;
- Services annexes : restaurant, salle des fêtes largement prévus.

SOCIÉTÉ
GÉNÉRALE
AGENCE DU HAVRE

BÉTON
R
A
N
S
L
U
C
I
D
E



MONSIEUR R. AUDIGIER ARCHITECTE D. P. L. G.

É T A B L I S S E M E N T S

P. DINDELEUX

S. A. R. L. AU CAPITAL DE 35.000.000 DE FRANCS

7, RUE LACUÉE - PARIS XII^e - DID. 24-86

CITE AFRICAINE DE BASSA, CAMEROUN

PLAN MASSE ETABLI PAR LE B.C.E.O.M. (1)

† DENIS BERAUD

Au moment de mettre sous presse, nous avons la douleur d'apprendre la mort prématurée, à l'âge de 37 ans, de Denis Béraud, Chef du Service Photographique et Attaché au Service de l'Urbanisme à Rabat. Denis Béraud était un ami de notre Revue et il nous avait apporté une excellente collaboration dans beaucoup de circonstances. Nous adressons à sa veuve et à sa famille nos très vives condoléances.

IMMEUBLE PERNOD, ALGER

ROGER LEGENDRE, ARCHITECTE.

Cet immeuble dont nous publions ci-dessous la maquette sera haut de 15 étages sur rez-de-chaussée. Deux sous-sols abriteront un garage pour 100 voitures.

Une station service est prévue au rez-de-chaussée. Le premier étage sera réservé à des bureaux et les quatorze étages supérieurs abriteront 70 appartements, soit 5 par étage (4 de 2 pièces et un de trois pièces), à l'exception des 6^e et 7^e étages où seront aménagés deux appartements de 4 pièces.

Des gaines uniques de distribution extérieures aux appartements seront accessibles d'une course protégée par des panneaux verticaux en ciment.

Sur la terrasse, quatre buanderies et des séchoirs couverts.

Ossature en béton armé. Façades en doubles cloisons de briques.

A chaque étage, et pour éviter une trop grande rigidité de lignes, les séjours et les chambres seront disposés à l'inverse de ceux de l'étage précédent. Tous les appartements seront de grand confort et, largement exposés au soleil, ils jouiront d'une vue imprenable sur la baie d'Alger.



Sur un terrain d'une quarantaine d'hectares, situé sur le territoire de la ville de Douala, au Cameroun, a été prévue la construction d'une cité destinée au logement de 7 à 8.000 personnes, en majorité de très faible standing. Cependant, un quartier destiné au logement de familles plus aisées a été prévu.

Les impératifs retenus et qui ont conduit à la composition présentée sont les suivants :

— prévision d'un centre collectif traité largement pour tenir compte de l'inévitable surpeuplement en pays africain ;

— division du secteur d'habitation en un certain nombre d'unités bénéficiant chacune d'une certaine autonomie d'existence et permettant une vie sociale conforme aux habitudes de la population ;

— économie de voirie poussée au maximum, mais en matière d'adduction d'eau et d'assainissement, équipement assurant des conditions d'hygiène satisfaisantes ;

— plans de logements permettant à la fois : un confort thermique suffisant au moyen notamment d'une bonne ventilation ; une vie familiale décente et conforme aux habitudes des occupants ; une grande économie à la réalisation.

Le parti adopté a été en conséquence le suivant :

— circulation automobile périphérique ;

— centre collectif comportant : un centre commercial, un centre civique, une école, une crèche, un dispensaire, une église, un temple, un stade, un cinéma-salle des fêtes.

Une mosquée est prévue hors du centre collectif dans la partie S.-O. du plan.

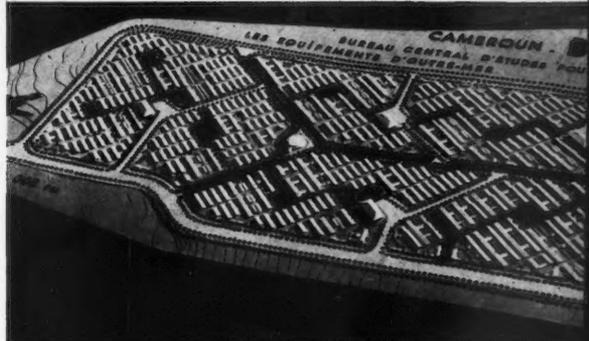
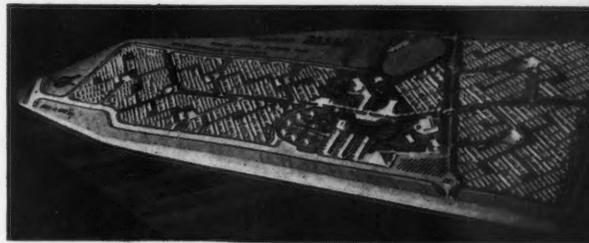
— Division du terrain en plusieurs quartiers, comportant chacun une ou deux placettes. Ces placettes constitueront des centres d'intérêt, groupant quelques boutiques et desservis par des voies carrossables piquées sur la voirie périphérique.

— Les logements, généralement sans étage, et dotés d'une cour individuelle, sont traités en bandes uniformes de faible épaisseur et systématiquement orientées dans le sens : grand axe Est-Ouest. Ils permettent cependant, suivant la disposition de l'élément service, plusieurs systèmes de groupement.

— L'assainissement utilise le principe séparatif. Un système d'égoûts assurera l'évacuation des eaux vannes et des eaux usées. Chaque logement sera muni d'un ou plusieurs postes d'eau, d'un W.C. et de l'électricité.

On remarquera, sur les photos de maquette, comment a été atténuée l'impression de rigidité due à l'orientation systématique des bandes, grâce d'une part à la diversité des systèmes de groupement des logements, et d'autre part à la disposition des zones de verdure dans les quartiers.

Cette orientation systématique a permis d'éviter l'insolation brutale des façades, tout en leur donnant des chances de bénéficier des vents dominants.



Photos Henrot.

(1) Le Bureau Central d'Etudes pour les Equipements d'Outre-Mer (B.C.E.O.M.) est une Société créée par le ministre de la France d'Outre-Mer et dont le rôle est d'assurer les études des équipements entrant dans le cadre du plan de développement économique et social des Territoires d'Outre-Mer.

En matière d'habitat et d'urbanisme, le B.C.E.O.M. travaille en liaison avec une équipe d'architectes urbanistes ayant l'expérience de la construction dans les régions intertropicales.

C'est le ministre de la France d'Outre-Mer qui a chargé le B.C.E.O.M. d'établir le plan masse de la cité africaine de Bassa.

IV^e CONGRES DE L'UNION INTERNATIONALE DES ARCHITECTES LA HAYE, 10-16 JUILLET

Le IV^e Congrès de l'Union Internationale des Architectes s'est déroulé à La Haye du 10 au 16 juillet. Nous avons donné dans notre numéro 57 quel était son programme et comment il était organisé.

L'Architecture d'Aujourd'hui était représentée par A.-C. Heaume, Membre du Comité de Rédaction, et D. Valeix, Secrétaire de Rédaction à cet important congrès qui a rencontré un très grand succès auprès des architectes. En effet, le nombre des participants aussi bien que celui des pays représentés lui donnait un ampleur qui dépassait les prévisions même les plus optimistes des organisateurs qui réussirent à mener à bien une très lourde tâche.

Le problème de l'habitation, thème du Congrès, fut étudié à l'échelon international sur les bases

des rapports fournis par les différents pays participants. Il fut illustré par l'exposition des panneaux réunis par les sections nationales et permit une prise de contact et des comparaisons fructueuses. Signalons parmi les meilleurs ensembles présentés ceux de Suisse, de Grande-Bretagne, de Suède et de la Section Française qui avait réussi une très bonne présentation de réalisations judicieusement choisies.

Le thème du Concours d'Emulation des Etudiants en Architecture : « Une unité de voisinage », entrain dans le cadre du thème général et, moyen dans l'ensemble, laissait pressentir quelques jeunes personnalités. Le principe de ce concours et son amélioration ont été discutés par la Commission de la Formation de l'Architecte qui examina les formes de l'enseignement de l'architecture dans les différents pays.

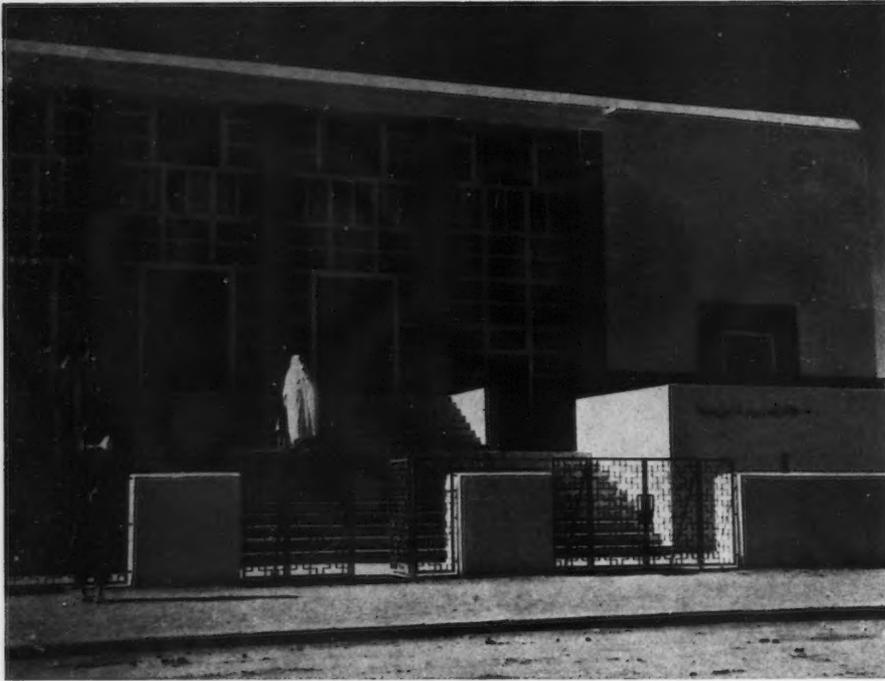
La Commission de la Position Sociale de l'Architecte proposa le Statut de l'Architecte élaboré à Athènes qui fut adopté par l'Assemblée.

Grâce aux excursions et à l'Exposition d'architecture nationale les congressistes purent connaître l'architecture et l'urbanisme des Pays-Bas tandis que la très vaste exposition « E. 55 » qu'ils visitèrent à Rotterdam montrait l'ensemble de la production hollandaise.

Nous ne pouvons donner ici qu'un très bref aperçu des multiples activités de ce Congrès. Un compte rendu détaillé comportant les conclusions des commissions de travail et les résolutions adoptées par l'Assemblée, sera publié dans notre prochain numéro.

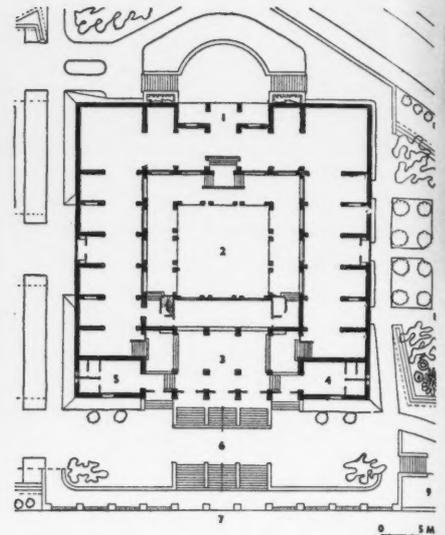
D. V.

CENTRE D'ARTS TUNISIENS DE KAIROUAN J. AUPROUX, ARCHITECTE.

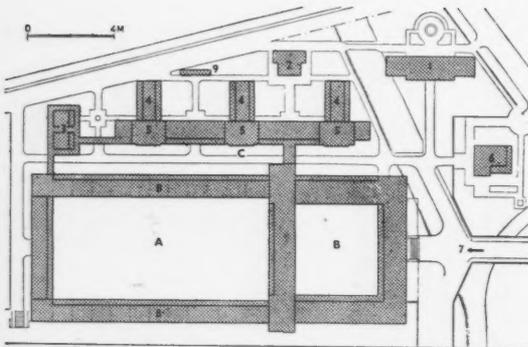


Ce musée a été réalisé pour le Centre Régional d'Arts Tunisiens chargé d'étudier les traditions artistiques de Kairouan et de la région et d'orienter la fabrication des tapis.

PLAN : 1. Porche. 2. Musée. 3. Salle de « mergoums ». 4. Logement du gardien. 5. Bureau du directeur. 6. Parvis d'honneur. 7. Entrée principale. 8. Terrasse-jardin. 9. Parking.



**COLLEGE DE SFAX
R. DIANOUX, ARCHITECTE.**



Le parti adopté pour la réalisation du collège de Sfax est basé sur la différenciation des fonctions : externat, internat et travaux pratiques. L'internat et l'externat sont groupés autour de deux patios successifs où les élèves peuvent se détendre. Les salles de travaux pratiques (amphithéâtres et laboratoires et salle de dessin) ont été installées dans une aile séparée. Les habitations du Directeur et du personnel enseignant restent complètement indépendantes des bâtiments d'enseignement.

PLAN-MASSE :

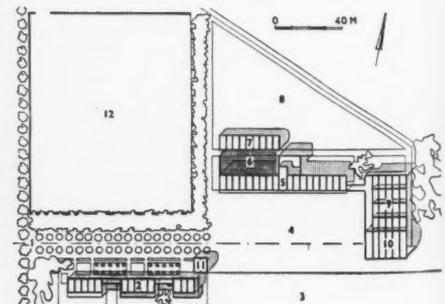
A. Externat. B. Internat. C. Etudes pratiques : 1. Immeuble d'habitation. 2. Logement Economie. 3. Salle de dessin. 4. Laboratoire. 5. Amphithéâtre. 6. Directeur. 7. Entrée internat. 8. Classes. 9. Dépôt.

**CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLE
A. DEMENAI ET J. AUPROUX, ARCHITECTES.**

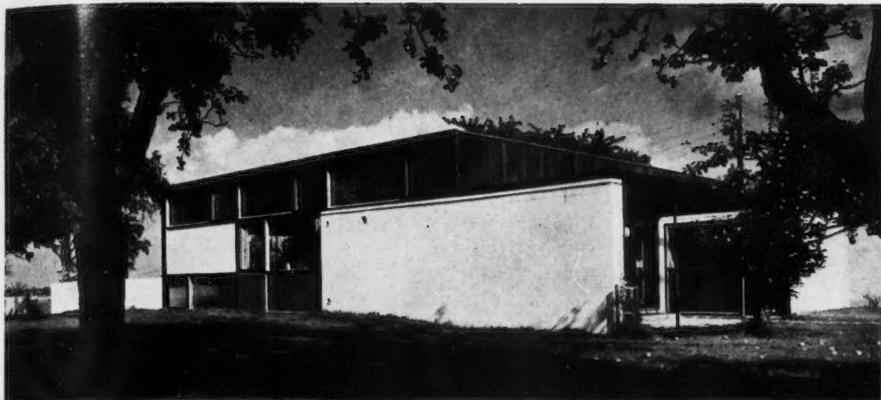


Ce centre, conçu pour 150 élèves, dont 60 internes, comprend les bâtiments suivants : bâtiment des élèves, comprenant classes, cuisine, réfectoires au rez-de-chaussée et dortoirs à l'étage, celui des ateliers au nombre de quatre et celui des dépendances. Des logements pour le directeur et les professeurs sont prévus.

PLAN : 1. Allée d'accès. 2. Logements 3 et 4. Jeux. 5. Bâtiment des élèves. 6. Cour de service. 7. Dépendances. 8. Jardin potager. 9. Ateliers. 10. Hangar pour matériel. 11. Administration. 12. Stade.



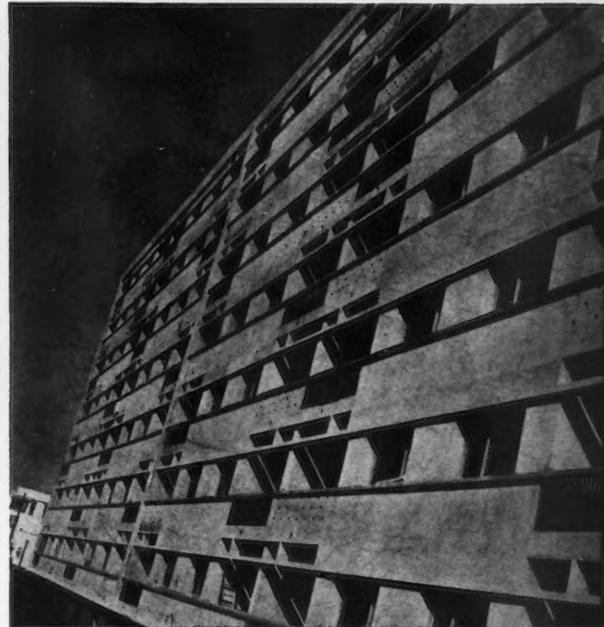
HABITATIONS INDIVIDUELLES AU DANEMARK
PARIS 24 JUIN-8 JUILLET



Une très intéressante exposition « Habitations Individuelles au Danemark » vient de se tenir à Paris du 24 juin au 8 juillet. Placée sous le haut patronage de S.E. M. E. Waerum, Ambassadeur du Danemark en France, et de M. R. Duchet, elle était installée dans les locaux de la Maison du Danemark, à Paris. D'excellents exemples d'habitations étaient présentés grâce à des photographies et des maquettes. De très nombreux éléments d'équipement avaient été choisis dans la

production en série : meubles, tissus d'ameublement, lampes, etc. Presque toujours très bien exécutés, ils permettaient de se faire une idée d'un intérieur danois moderne. Exposition très intéressante qui méritait le succès remporté tant auprès des professionnels que du grand public pour lequel ce pouvait être non seulement une manifestation étrangère attirante, mais l'occasion de se rendre compte de ce qu'on peut obtenir en matière de réalisations modernes.

IMMEUBLE DE BUREAUX A RABAT
ROGER BELLIOT ET RENE DENEUX ARCHITECTES.



PAVILLON AMERICAIN A LA FOIRE DE PARIS

Le pavillon des Etats-Unis à la Foire de Paris a été conçu par des architectes américains, revu par un groupe international d'artistes et de techniciens et érigé par un entrepreneur français. La construction a été réalisée avec des panneaux standard enchassés dans une armature générale en acier. Sur la façade où se détachent les lettres U.S.A. et les armes des Etats-Unis, les panneaux de verre alternaient avec des panneaux d'aluminium de différentes couleurs.

EXPOSITION DU BATIMENT A LONDRES 16-30 NOVEMBRE 1955

La 26^e exposition du Bâtiment se tiendra à Londres du 16 au 30 novembre prochain. Un très grand nombre de matériaux et d'éléments d'équipement seront présentés par plus de cinquante industries se rapportant au bâtiment. On prévoit que plus de 600 stands seront organisés. Rappelons que cette exposition, qui a lieu tous les deux ans, a pour but de faire connaître les progrès réalisés dans le bâtiment, ainsi que les nouvelles techniques. L'importance croissante de l'utilisation du béton

précontraint a amené de nombreuses firmes exposantes à s'y intéresser. L'utilisation du bois dans la construction tiendra également une large place dans cette exposition qui montrera ses différents usages et ses avantages. L'équipement mécanique, l'industrialisation dans la construction feront l'objet d'importantes sections. Cette exposition qui, pendant soixante ans, n'a cessé de croître en importance, attirera sans aucun doute une fois de plus de nombreux visiteurs de tous pays.

CLINIQUE DE RADIOLOGIE A HELSINKI
IIRO, TUUKILA, ARCHITECTE.

Il s'agit de l'extension d'une ancienne clinique, fondée dans le cadre de la lutte contre le cancer, par la construction d'une aile nouvelle abritant des chambres de malades en cours de traitement et pour lesquelles on a prévu de larges balcons permettant aux patients un contact avec la ville.





Coup double!

**ni variations thermiques
ni vibrations phoniques
avec les panneaux "isolants" ISOREL**

Les soucis d'économie et de confort posent constamment à la construction moderne les deux problèmes de la protection de l'habitat contre les variations thermiques et les vibrations phoniques.

Ces deux problèmes peuvent être résolus simultanément par l'emploi des Panneaux "isolants" ISOREL.

Dotés d'un remarquable pouvoir d'isolation thermique et phonique, ils permettent de "matelasser" et d'insonoriser murs, plafonds et revêtements des sols.

Renseignements techniques sur demande à

ISOREL

le premier panneau français en fibre de bois

Pub. Hubert Bailly et Cie - Paris

67, Bd Haussmann, Paris (8^e). Tél. ANJ. 46-30 - Usines à Pontarlier (Doubs) et à Castelfaloux (L.-et-G.)

ISO-2-55

SIEGE DE LA SOCIETE OLIVETTI, MILAN

G.A. BERNASCONI, A. FIOCCHI ET M. NIZZOLI, ARCHITECTES.



Nous avons publié dans notre n° 58 (p. 52) l'immeuble construit à Milan pour la Société Olivetti. Nous donnons dans ces pages un certain nombre de détails techniques concernant l'emploi de l'aluminium en façades.

Les revêtements, préfabriqués, sont montés directement sur l'ossature en béton armé.

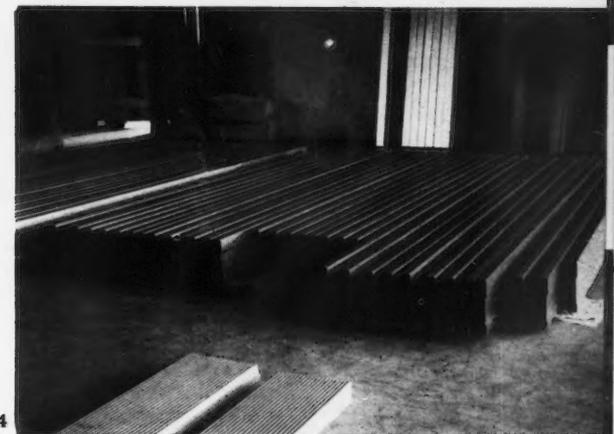
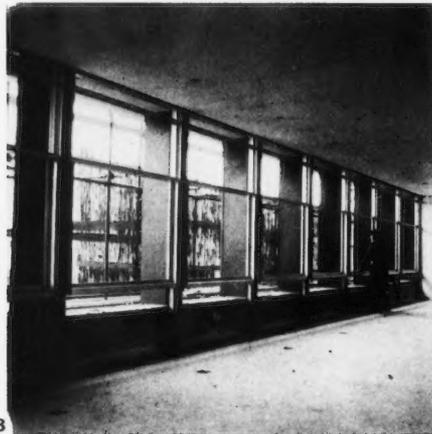
Le calibrage exact est obtenu par l'utilisation de cadres de pose. A ces cadres de pose sont ensuite fixées les parties en aluminium, c'est-à-dire les cadres fixes et mobiles des fenêtres et les revêtements en aluminium oxydé noir des piliers et des appuis de fenêtres.

Avant de fixer les revêtements d'aluminium oxydé intérieurs, on monte les appareils électriques et de manœuvre.

Après le montage des cadres de pose et le montage des parties finies, on a procédé à la mise en place du revêtement de sol en mosaïques, de telle sorte que les dernières parties intérieures d'aluminium étant montées, l'édifice est complètement fini.



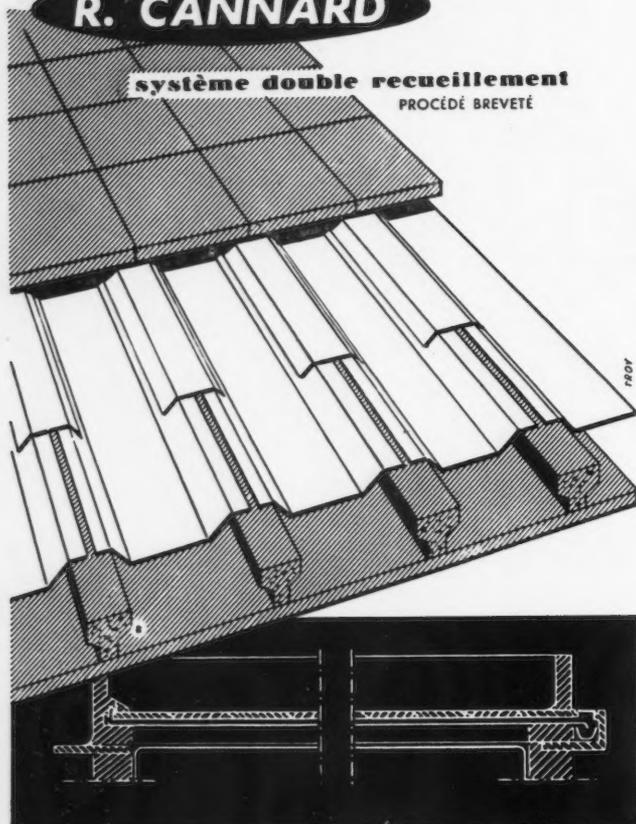
1. Façade de l'immeuble avec brise-soleil. 2. Mise en place des cadres de pose. 3. Montage des cadres des fenêtres. 4. Éléments des brise-soleil prêts à être montés. 5. Montage des allèges. 6. Revêtement intérieur en aluminium oxydé.



Photos Cavali.

TOITURES TERRASSES

R. CANNARD



ATLANTE 769

- Recueillement extérieur (eaux pluviales) constitué par les dalles béton.
- Recueillement intérieur (infiltration par fissuration, condensation) constitué par un ensemble d'éléments en aluminium sous-jacent.
- Étanchéité parfaite dans le temps.
- Réalisation rapide et économique en toute saison.
- Recueillement non gélif et imputrescible adapté à tout climat et toute température.
- Légèreté, isolation, insonorisation.

LICENCIÉ ET AGENT EXCLUSIF DE VENTE
66, AVENUE MARCEAU, PARIS (8^e) - TÉL. : BALZAC 54-40

STUDAL

bac autoportant EN ALUMINIUM JEAN PROUVÉ

le profil 55

confirme les qualités du bac.
Rigidité. Grande distance entre appuis. Suppression du voilage. Possibilité d'adaptation à très faibles pentes. Légèreté. Excellente tenue aux agents atmosphériques.



ATLANTE 778

- Élément de couverture de grande longueur permettant de couvrir un versant sans joint transversal.
- La nervuration longitudinale assure une grande rigidité.
- Étanchéité totale sur de faibles pentes grâce à l'absence de joints transversaux
- Pose rapide limitée au serrage de quelques tire-fonds.

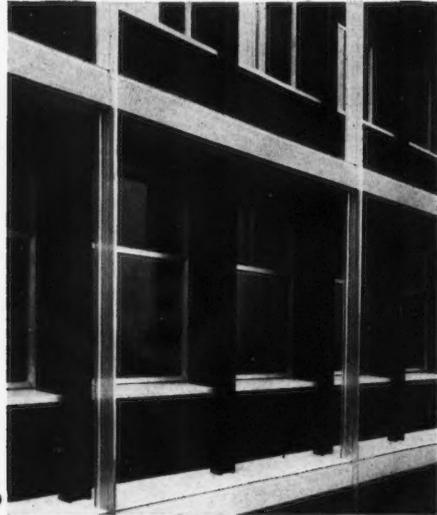
STUDAL

66, AVENUE MARCEAU PARIS 8^e TÉL BAL. 54-40

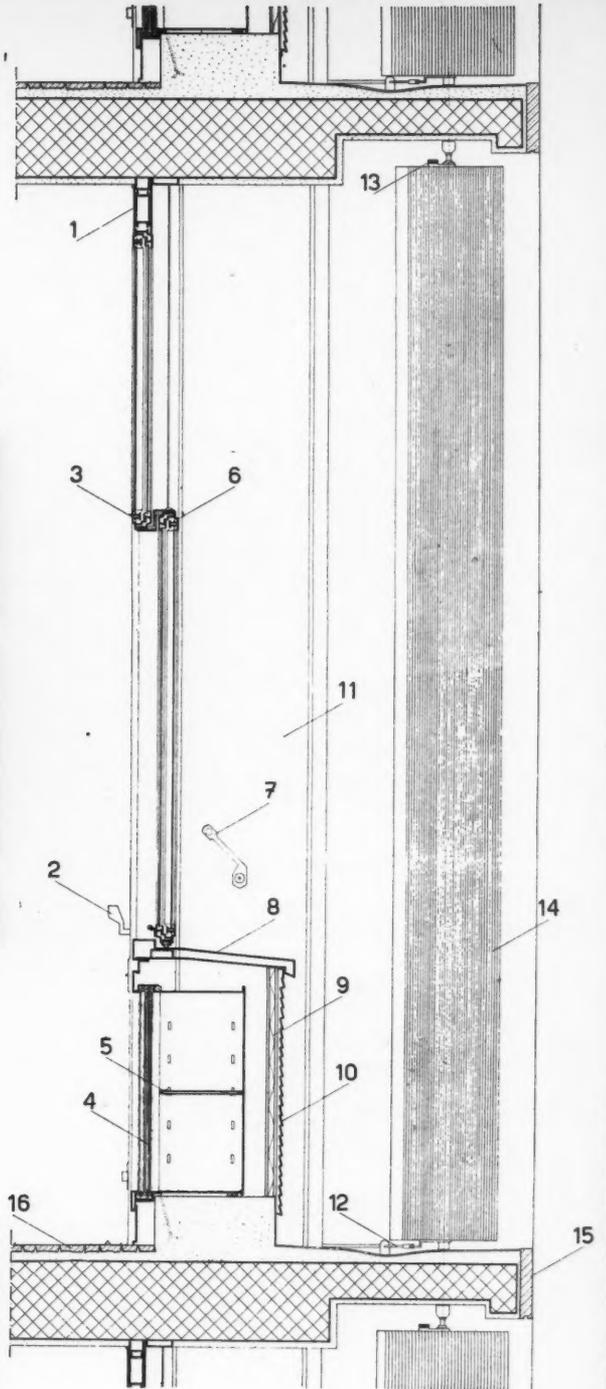
SIEGE DE LA SOCIETE OLIVETTI, MILAN



7. et 8. Vues extérieure et intérieure des brise-soleil en cours de montage. 9. Détail de façade terminée (partie sans brise-soleil).

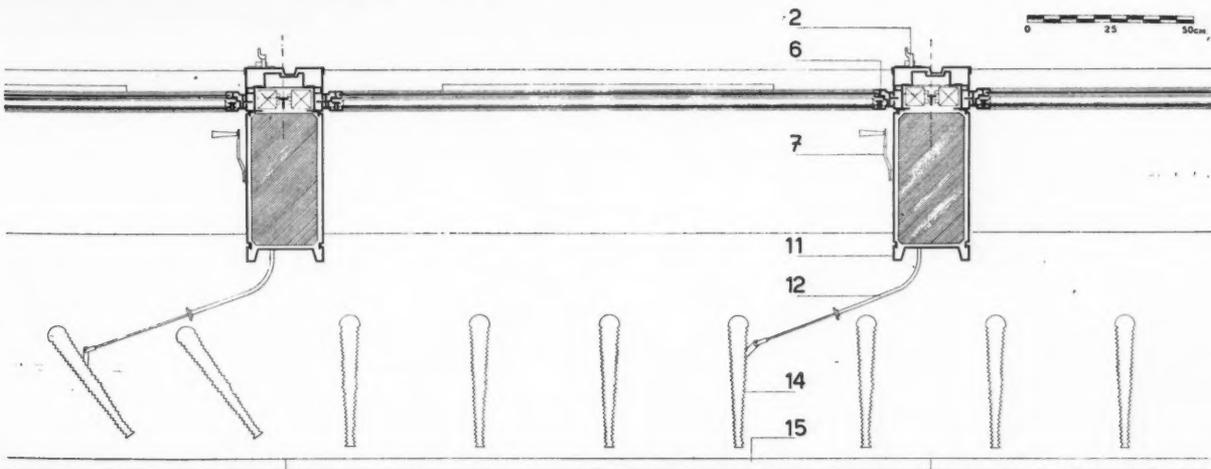


Photos Casali



COUPES LONGITUDINALE ET TRANSVERSALE :

1. Grille réglable pour l'aération, en aluminium oxydé. 2. Levier de commande de la grille. 3. Châssis fixe. 4. Portes coulissantes en formica. 5. Tablettes mobiles. 6. Châssis guillotine. 7. Levier de commande et teleflex du brise-soleil. 8. Appui de fenêtre en aluminium oxydé. 9. Panneau isolant. 10. Panneau en tôle pliée d'aluminium. 11. Revêtement en aluminium oxydé noir. 12. Teleflex de transmission au brise-soleil. 13. Groupe de brise-soleil (10 éléments). 14. Brise-soleil en aluminium oxydé opaque. 15. Revêtement de rive en marbre. 16. Sol en mosaïque de marbre.

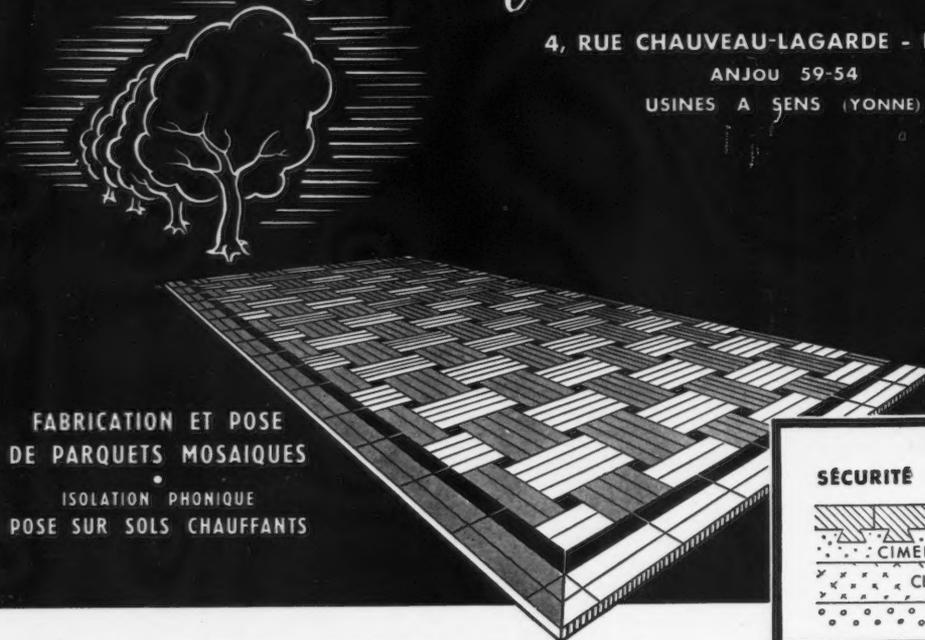


Les Parquets Cavoit

4, RUE CHAUVEAU-LAGARDE - PARIS-8^e

ANJOU 59-54

USINES A SENS (YONNE)



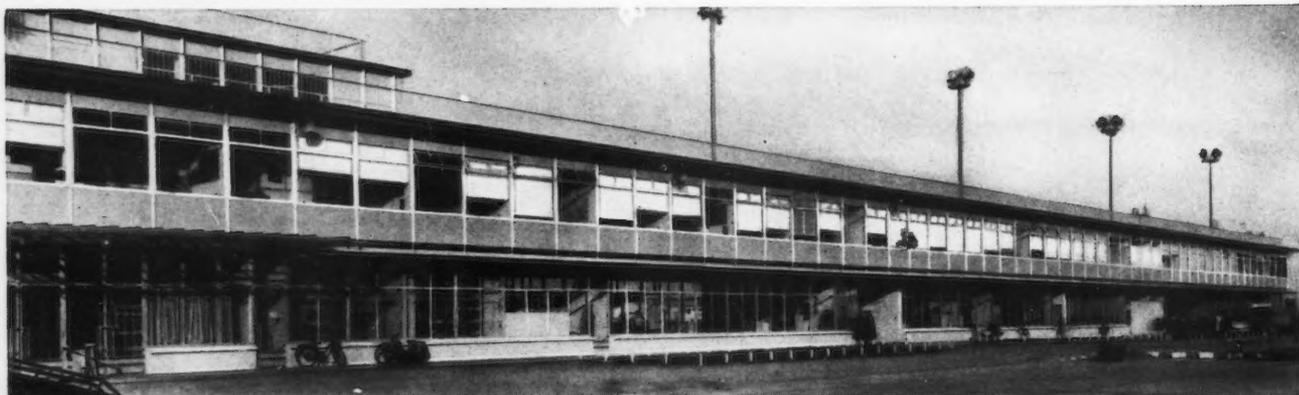
FABRICATION ET POSE
DE PARQUETS MOSAIQUES

ISOLATION PHONIQUE
POSE SUR SOLS CHAUFFANTS

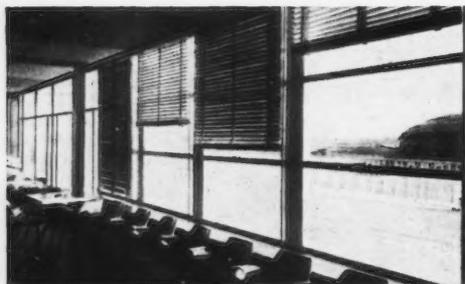
QUALITÉ
SÉCURITÉ DANS L'ACCROCHAGE



CONCESSIONNAIRES RÉGIONAUX AGRÉÉS DANS TOUTE LA FRANCE



IL A FALLU 337 STORES POUR EQUIPER LES FENETRES DE L'AEROGARE D'ORLY



- A ORLY, où la recherche du confort a été poussée très loin, les stores SOLOMATIC ont été choisis pour l'équipement des fenêtres à cause de la parfaite simplicité de leur fonctionnement :

- Commande unique pour la descente et la remontée du store et pour l'inclinaison des lames : deux systèmes de commande au choix, soit sangle et enrouleur, soit tige oscillante.
- Blocage automatique en fin de course.

- Lames orientables quelle que soit la hauteur du store.

Les Usines SOLOMATIC sont spécialisées dans l'adaptation sur fenêtres à double vitrage.



Documentation gratuite sur demande

GRIESSER & C^{ie}

PARIS : 72, Boul. Haussmann - EUR. 54-14

NICE : Tél. 755-83 - LYON : Tél. Lalande 35-97 - MARSEILLE : Tél. National 16-26 - MULHOUSE : Tél. 46-84 - SUISSE, Lausanne : Tél. 26.18.40
Genève : Tél. 33.82.04 - La Chaux de Fonds : Tél. 2.74.83 - ITALIE, Como : Tél. 10-96 - ÉGYPTE, Le Caire : Tél. 27819 - LIBAN, Beyrouth : Tél. 91-99

GROUPEMENT TECHNIQUE DES MATERIAUX NON INFLAMMABLES

La première manifestation publique du Groupe-ment Technique des Matériaux non Inflammables a été une réception qui s'est tenue le 7 juin, à la Maison de l'Amérique Latine.

Le Président M. Samuel, dans un bref exposé, a présenté les buts poursuivis par le Groupement : contribuer, dans la plus large mesure, à la sécurité publique à l'égard du feu en donnant aux problèmes de protection et de sécurité cette solution efficiente qu'est : la mise à la disposition des ingénieurs, des architectes, des constructeurs, des décorateurs et, en un mot, de tous les responsables, de matériaux non inflammables par nature.

Le Groupement Technique qui, sous la forme de Chambre Syndicale Nationale, réunit les Fabricants, et parmi ceux-ci certaines des plus importantes industries chimiques françaises, les transformateurs et les utilisateurs de matériaux non inflammables par nature, se propose tout d'abord de garantir, par des labels, les produits répondant aux spécifications définies dans les textes officiels et ayant subi avec succès des épreuves de contrôle.

Ces essais sont effectués par les Laboratoires officiels.

Le Groupement se propose également de promouvoir des recherches techniques de toute nature et, enfin, de participer activement à l'éducation du public en ce qui concerne ces questions de sécurité et de prévention des incendies.

Groupement Technique des Matériaux non Inflammables, 15, rue François-I^{er}, Paris.

« LE METAL DEPLOYE »

On sait que ce produit est utilisé largement dans l'entreprise comme armature des planchers, revêtements, etc., en béton, auxquels il confère des propriétés d'insuffisabilité remarquables que ne donnent pas les autres types d'armatures préfabriquées.

Les lattis de Métal Déployé, eux, servent de supports de voiles, plafonds, et coffrage perdu.

D'autre part, le Métal Déployé est toujours employé lorsque l'on recherche un grillage résistant et indémaillable pour exécution de tous travaux de serrurerie grillagée.

Mais les deux grandes nouveautés sont : le Métal Déployé brosse, c'est-à-dire dont la surface a été parfaitement polie et qui ne présente aucune arête vive ; et le Métal Déployé laminé pour obtenir une surface plane.

Ces deux produits seront livrables d'ici peu d'une façon industrielle.

Par ailleurs nos lecteurs savent que récemment, près de Bordeaux, deux locomotives françaises se sont illustrées en battant, à plus de 300 km/h, le record mondial de vitesse sur rail.

Evidemment, pour réaliser cet exploit, la S.N.C.F. a cherché à réunir dans son matériel les meilleures conditions de sécurité.

En particulier, à une vitesse si élevée, la rupture de la caténaire ou même simplement le choc d'un oiseau happé dans son vol par la machine, eût fait voler en éclats les pare-brise, et provoqué inévitablement de graves accidents de personnes.

Pour éviter ce danger, ces pare-brise étaient protégés sur toute leur surface par un panneau de Métal Déployé. Ce grillage indémaillable, rigide et léger, présente des mailles très « aérées ». Ainsi les conducteurs des locomotives « BB » et « CC » étaient-ils assurés de pouvoir surveiller parfaitement le parcours au travers du Métal Déployé que sa résistance incomparable avait désigné pour garantir leur sécurité.

Voici donc un nouveau record inattendu à l'actif du Métal Déployé : après les 3 kilomètres de balcons de l'immeuble quai Louis Brériot à Paris, dont les garde-corps sont garnis de Métal Déployé, c'est un record... de vitesse à la S.N.C.F.

Pour tous renseignements sur les usages « serrurerie » du Métal Déployé : carters, plate-lages qui ne sont jamais glissants, paniers de manutention, etc., et sur les usages « armature », on peut demander l'envoi gracieux des Feuilles Documentaires (4 numéros par an) à la Société « Le Métal Déployé », 6, rue Daru, Paris-8^e. Téléphone : CARnot 47-04 et 03-60.

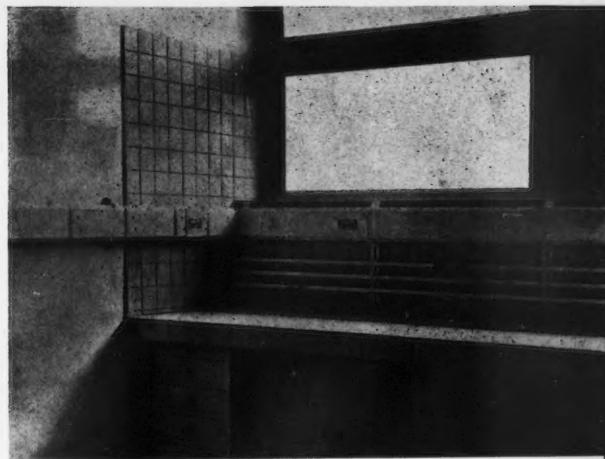
LES CANALISATIONS ELECTRIQUES PREFABRIQUEES

Les canalisations électriques préfabriquées existent en trois types qui permettent de résoudre tous les problèmes de distribution basse tension dans les ateliers en satisfaisant les exigences actuelles de la productivité.

Le type à faible impédance, principalement destiné au transport des intensités de 1.000 à 4.000 ampères et constitué de barres entrelacées ou sandwichées, présente des chutes de tension extrêmement faibles et une très grande résistance aux courants de court-circuit. Son emploi est tout indiqué comme liaison entre transformateurs et tableaux primaires, comme arête centrale des systèmes de distribution et également pour l'alimentation de machines grosses consommatrices d'énergie.

Les canalisations à prises de courant amovibles conviennent particulièrement bien à la distribution du courant force dans les ateliers.

Enfin, pour compléter ces deux types de canalisations, il existe un modèle de très faible encombrement principalement destiné à l'alimentation de circuits lumière, mais qui peut également être utilisé pour l'alimentation des moteurs de faible puissance. Il permet le branchement des



dérivations instantanément et en n'importe quel point de son parcours.

(Extraits de la conférence de M. G. Lacan faite à la Société Industrielle du Nord de la France, à Lille, le mardi 15 février 1955.)

L'ETANCHEITE ET LA PROTECTION PAR LES BRAIS, BITUMES ET CAOUTCHOUCS CHLORES

Parmi les problèmes les plus fréquents de la construction ceux de l'étanchéité tiennent une large place : étanchéité des toitures-terrasses, voûtes, sheds, etc. ; protection anticorrosive du fer ; protection et étanchéité du béton et de la maçonnerie en contact avec des agents agressifs d'origine industrielle ou autre ; étanchéité des châteaux, réservoirs et canalisations d'eau potable ; étanchéité et masticage de joint de dilatation ou autres, de revêtement en béton de canaux, pistes d'aérodromes, maçonneries, etc. ; étanchéité et protection décorative de bassins, piscines, salles de bains, cuisines, etc.

En effet, la multiplicité et l'aggravation des cas de destruction en ont démontré l'importance majeure ; les recherches faites dans ce domaine ont finalement donné des résultats très satisfaisants avec les matériaux de base comme les brais de houille, les bitumes, les caoutchoucs chlorés (de création et d'utilisation plus récentes) qui sont produits sous forme d'émulsions, de peintures, mastics, enduits, etc.

La Société Keller est spécialisée depuis de nombreuses années dans les problèmes de protection et d'étanchéité et peut donc conseiller utilement les utilisateurs sur l'emploi des variétés de peinture enduits les mieux appropriés aux protections à assurer.

Des Laboratoires modernes et des techniciens expérimentés sont ainsi à la disposition des intéressés

CONDITIONNEUR D'AIR INDIVIDUEL.

Pour la première fois en France une firme, spécialisée de longue date dans le conditionnement de l'air, construit en série un conditionneur d'air individuel pour petits locaux à usage d'habitation ou de bureaux, s'installant très facilement à travers un mur ou une fenêtre donnant sur l'extérieur.

Cette formule a été adoptée depuis plusieurs années par tous les constructeurs américains, sans exception, qui ont fabriqué en 1954 le chiffre considérable de un million et demi d'appareils de ce type.

Avantages : prix d'achat relativement bas, faible encombrement, pose facile, parfaite amovibilité, indépendance totale de fonctionnement, donc consommation strictement en fonction des besoins. Toutes les fonctions classiques du conditionnement de l'air s'y trouvent réunies : rafraîchissement, déshydratation, circulation, renouvellement, filtrage. Un thermostat d'ambiance réglable à volonté permet d'obtenir, dans certaines limites, le degré de température désiré.

Une version spéciale de cet appareil a été mise au point pour les pays où la température est très élevée ; dans l'état actuel de la technique, cet appareil est considéré comme sans équivalent.

« LA MARCOLITE »

La « Marcolite » prête à la décoration des possibilités nouvelles en permettant la réalisation d'ensembles d'une facture élégante et d'une conception très moderne. On l'utilise tout aussi bien pour des cloisons et des faux-plafonds que pour des sièges et des pièces d'ameublement.

Citons parmi ses principales applications :

Toitures ou bardages : La « Marcolite » peut être utilisée simultanément avec d'autres matériaux, tôle ondulée, amiante ou fibro-ciment ; en effet, ses éléments standard sont conçus de telle façon qu'ils se raccordent et se posent de la même manière que le matériau principal.

Il est également possible et simple désormais de réaliser directement, dans le cas d'une construction nouvelle ou d'aménager dans le cas d'une construction existante, des lanternaux étanches, harmonieux et incassables, d'une surface aussi importante que l'utilisateur le désire.

Cloisons : Les plaques en « Marcolite » ondulée type « décoration » se prêtent d'une manière particulièrement heureuse à ce genre de montage.

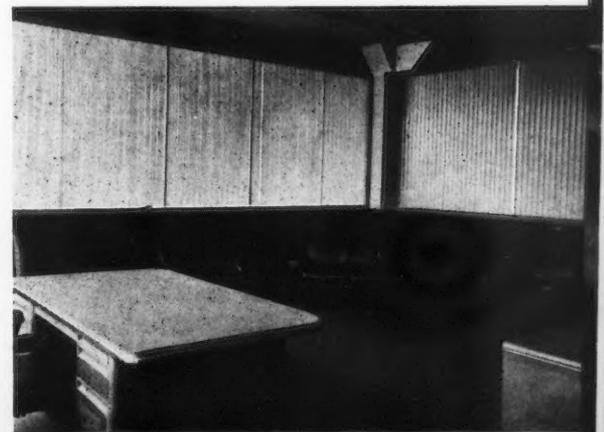
Vitrages : Des plaques planes conviennent parfaitement aux petits surfaces ne dépassant pas 0,50 x 0,75

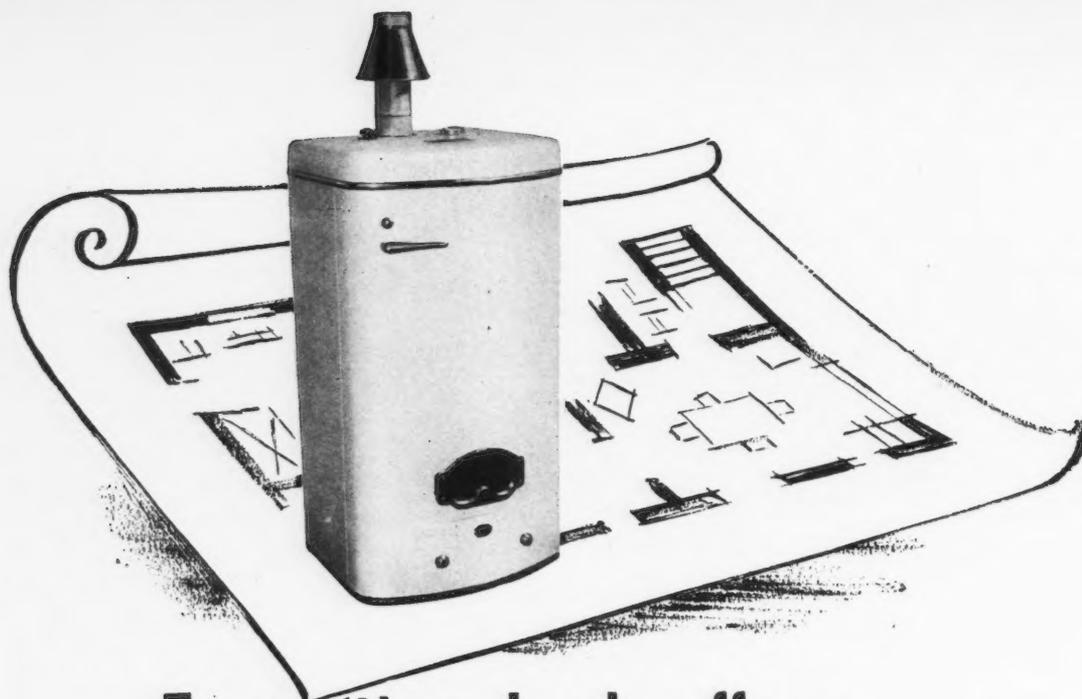
Au delà, on utilise directement la « Marcolite » ondulée dans ses dimensions standard. Il en résulte une économie très appréciable des châssis et supports de fixation, en même temps qu'une plus grande rapidité de pose.

Revêtements : Des plaques spécialement étudiées pour cet emploi sont prévus en « Marcolite » opaque.

La fixation se fait par vis, collage, couvre-joints et cornières.

Les murs, tables ou sièges ainsi revêtus présentent une excellente résistance à tous les agents corrosifs courants. Rappelons que leur entretien se limite au simple passage d'un chiffon humide, éventuellement imprégné d'un détergent.





En matière de chauffage
vos clients vous sauront gré
d'avoir choisi pour eux LA LIBERTÉ!

C'est un fait, le chauffage collectif est trop souvent une source de discussions irritantes entre locataires et propriétaires.

- le mode de répartition des dépenses est discuté, les conditions de chauffage sont critiquées.

Et au fond, il est normal que des gens dont le mode de vie est très variable n'acceptent pas l'uniformisation de leur chauffage. La solution, c'est le chauffage individuel d'appartement qui a pris, depuis quelques années, un essor considérable

**Chauffage central au gaz
par eau chaude ou par air pulsé**

Chaudières à gaz et générateurs d'air chaud sont de véritables bijoux qui ne déparent plus les appartements.

Le chauffage est rendu entièrement automatique et la température peut être réglée avec une grande précision grâce à l'allumeur-extincteur automatique et au thermostat d'ambiance.

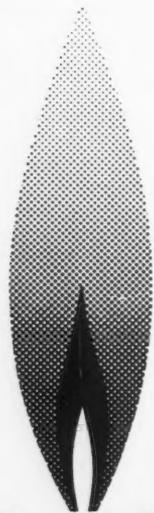
**Chauffage au gaz
par radiateurs indépendants**

Qu'il s'agisse d'un chauffage d'appoint ou d'un chauffage de fond, le radiateur indépendant à gaz apporte toujours une solution rationnelle au problème posé.

En effet, cet appareil convient admirablement :

- pour le chauffage intermittent,
- pour le chauffage localisé.

lorsque les conditions d'occupation n'imposent pas le chauffage simultané de toutes les pièces de l'appartement.



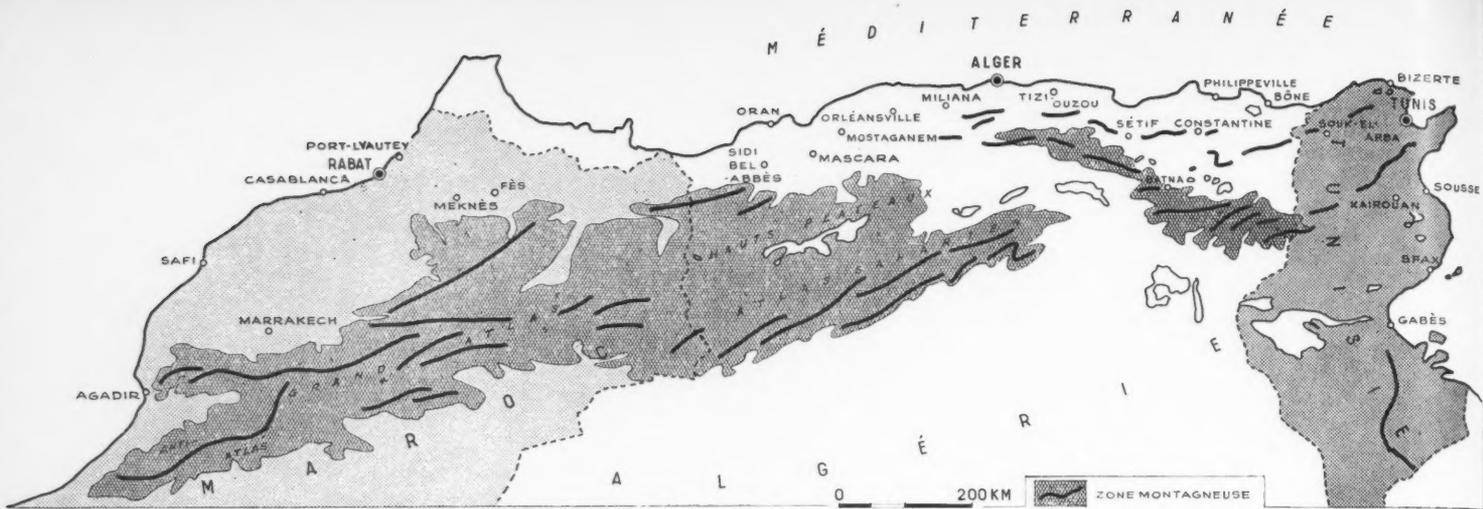
GAZ



AFRIQUE DU NORD



El Oued (Algérie)



ALGÉRIE

4 INTRODUCTION

HABITAT URBAIN DE TYPE MUSULMAN

- 5 CITE A MAISON-CARREE, ALGER
GROUPE D'IMMEUBLES A ORAN

C.I.A.
MAURI, PONS ET ATBAT-AFRIQUE

HABITAT URBAIN DE TYPE EUROPEEN

- 6 AERO-HABITAT A ALGER
10 IMMEUBLE « LAFAYETTE » A ALGER
11 VILLA AUX ENVIRONS D'ALGER
12 H.L.M. A MAISON-CARREE, ALGER
13 H.L.M. A HAMMAM BOU ADJAR
14 RECONSTRUCTION D'ORLEANSVILLE
INTRODUCTION
PROBLEMES POSES ET ETUDE DU PLAN DIRECTEUR

P. BOURLIER, L. MIQUEL, J. FERRER, LALC
SOLIVERES ET CAZALET
P.-A. EMERY ET L. MIQUEL
B.-H. ZEHRFUSS, J. SEBAG ET LATHUILLIERE
M.-J. MAURI

G. BLACHERE
G. DE MAISONSEUL

HABITAT EVOLUTIF ET RURAL ALGERIEN

- 22 IMMEUBLES A MEDEA, GUYOTVILLE, HUSSEIN DEY

LATHUILLIERE
ROSE, LATHUILLIERE ET DI MARTINO

ADMINISTRATION ET COMMERCE

- 24 IMMEUBLE « MAURETANIA » A ALGR
26 AMENAGEMENT DU QUARTIER LAFERRIERE, ALGER
27 HOTEL DES FINANCES DE MOSTAGANEM
28 MARCHÉ DE SIDI-BEL-ABBES
30 AERO-GARE D'ALGER, A MAISON-BLANCHE

BIZE ET DUCOLLET
BIZE ET DUCOLLET
J. PARAVISINI
M.-J. MAURI
LATHUILLIERE ET DI MARTINO

- 32 POUR UN LOGIS HUMAIN

MAROC

- 34 PROBLEMES DEMOGRAPHIQUES

G. GODEFROY

HABITAT URBAIN DE TYPE MUSULMAN

- 36 INTRODUCTION
REALISATIONS DU SERVICE DE L'URBANISME
A CASABLANCA ET RABAT
38 GROUPES D'HABITATION A CASABLANCA
GROUPES D'HABITATION A CASABLANCA
40 PROPOSITION D'HABITAT
41 RECHERCHE POUR DES LOGEMENTS ECONOMIQUES

J. DE LA ROZIERE

M. ECOCHARD
ATBAT-AFRIQUE
HENTSCH-STUDER
A. BRUYERE
ATBAT-AFRIQUE

HABITAT RURAL, AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

- 42 HABITAT ACTUEL
44 FUTURS EMPLACEMENTS DES CENTRES RURAUX,
LEUR ORGANISATION

E. MAURET
E. MAURET

HABITAT URBAIN DE TYPE EUROPEEN

- 46 PROBLEMES
47 RABAT, QUARTIER DE L'AGDAL
48 CASABLANCA, QUARTIER DE SIDI BELYOUT
49 IMMEUBLES A CASABLANCA
51 GROUPE D'IMMEUBLES A CASABLANCA
GROUPE D'IMMEUBLES A CASABLANCA
52 IMMEUBLES A AGADIR ET RABAT

G. GODEFROY

G. JAUBERT ET ATBAT-AFRIQUE
DESMET, JAUBERT, MAILLARD, CANDILIS
A. PLANQUE ET R. DENEUX
E. DELAPORTE

- 53 IMMEUBLE A MEKNES
 IMMEUBLE CONSULAIRE A AGADIR
 54 GROUPE D'IMMEUBLES A PORT-LYAUTEY
 GROUPE D'IMMEUBLES A RABAT AGDAL
 56 VILLA ECONOMIQUE A CASABLANCA
 57 VILLA A RABAT
 58 DEUX VILLAS A CASABLANCA
 59 VILLA A CASABLANCA

G. GOUPIL ET E. DELAPORTE
 J. JABIN, J. FORCIOLI ET P. THEVENON
 J. CHEMINEAU
 A. GAUTHIER ET J. TASTEMAIN
 E. AZAGURY
 E. DELAPORTE
 EWERT
 E. DELANOE

ENSEIGNEMENT

- 60 CONSTRUCTIONS SCOLAIRES AU MAROC
 GROUPE SCOLAIRE R. PETITJEAN A CASABLANCA
 GROUPE SCOLAIRE, QUARTIER DE LA VILLETTE,
 A CASABLANCA
 64 COLLEGE MIXTE, MODERNE, TECHNIQUE ET CLASSIQUE
 DE KHOUBBA
 65 COLLEGE MODERNE ET TECHNIQUE A CASABLANCA
 66 COLLEGE D'AGADIR
 67 NOUVELLES TENDANCES
 COLLEGE DE JEUNES FILLES A RABAT
 68 GROUPE SCOLAIRE LONGCHAMP A CASABLANCA
 69 ECOLE-TYPE DOUAR DOUM A RABAT
 70 GROUPE SCOLAIRE A AGADIR
 72 CONCOURS POUR LA RECHERCHE D'UNE CLASSE-TYPE

J. MAROZEAU
 E. CASTELNEAU ET H. TASTEMAIN
 E. AZAGURY, J. LEVY
 G. DELANOE
 E. DELAPORTE
 J. CHEMINEAU ET J. FORCIOLI
 MAROZEAU
 H. TASTEMAIN
 E. AZAGURY ET J. LEVY
 ROUSSIN ET MAROZEAU
 J.-F. ZEVACO

SANTE PUBLIQUE

- 74 ORGANISATION DE LA SANTE PUBLIQUE AU MAROC
 CENTRE DE PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE
 A OUEZZANE
 CENTRE DE SANTE A PORT-LYAUTEY
 75 SALLE DE VISITE A SAIDIA-PLAGE
 INFIRMERIE-HOPITAL A TAOURIT
 HOPITAL MUSULMAN A OUEZZANE
 76 HOPITAL DE PORT-LYAUTEY
 80 HOPITAL CIVIL DE RABAT

Dr SICAULT
 J. CHEMINEAU ET J. FORCIOLI
 H. TASTEMAIN
 J. FRAPECH
 J. FRAPECH
 J. FORCIOLI ET J. CHEMINEAU
 J. CHEMINEAU
 E. DELAPORTE, J.-M. BONNEMAISON,
 F. ROBERT

EDIFICES PUBLICS ET ADMINISTRATIFS

- 82 HOTEL DE VILLE
 PERCEPTION DE RABAT NORD
 POSTE FRONTIERE A KHEDADRA
 83 MAISON DE FRANCE A AGADIR
 84 INSTITUT DES PECHEES MARITIMES
 IMMEUBLE D'HABITATION ET DE BUREAUX,
 A MARRAKECH
 85 DIRECTION DE LA MARINE MARCHANDE, CASABLANCA
 MARCHÉ DE GROS A SETTAT

G. GOUPIL ET J. LEVASSEUR
 E. DELAPORTE
 E. DELAPORTE
 RIOU, APERRE ET ROUSSEAU
 E. DELANOE
 A. PLANQUE ET R. DENEUX
 J.-F. ZEVACO

TUNISIE

- 86 PROBLEMES DEMOGRAPHIQUES EN TUNISIE
 87 LE DEVELOPPEMENT NATUREL DE LA VILLE DE TUNIS

M. DELOGE
 W. GORDEEFF

HABITAT URBAIN DE TYPE EUROPEEN

- 88 EXTENSION NORD DE TUNIS EL MANSAH II
 EXTENSION SUD DE MATHILDEVILLE
 90 RECASEMENT-TYPE IMMEUBLES A BIZERTE
 HABITATIONS GROUPEES A ZARZIS
 OPERATIONS MELJA
 91 IMMEUBLE DE LA SOCOMAN A TUNIS
 92 CITE SAINT-EXUPERY PRES DE TUNIS
 IMMEUBLE-TOUR A BIZERTE
 93 MAISON A SIDI BOU SAID
 94 RESIDENCE A TUNIS

W. GORDEEFF
 TRAN PHU CHI
 M. KOSMINE
 M. GRANGER
 R. HAYAT
 R. ELOY
 O.T.L.A.
 A. DEMENAIS
 B.-H. ZEHRFUSS
 B.-H. ZEHRFUSS

ENSEIGNEMENT

- 96 MAISON DES AGRICULTEURS A GOUBELLAT
 ECOLE D'AGRICULTURE SIDI NACEUR, A MOGRAHNE
 97 COLLEGE SADIKI A KHAZNADAR
 98 LYCEE DE CARTHAGE
 100 ECOLE PRIMAIRE A MENZEL-GABES
 101 ECOLE PRIMAIRE A AIN-SALEM
 102 GROUPES SCOLAIRES A ZAGHOUANE, BEN GARDANE,
 HAMMAM-LIF ET MENZEL-TEMINE

J. KYRIACOPOULOS
 J.-P. VENTRE
 B.-H. ZEHRFUSS
 J. MARMY
 J. KYRIACOPOULOS
 J. KYRIACOPOULOS

EDIFICES PUBLICS ET ADMINISTRATIFS

- 104 CITE HOSPITALIERE DE TUNIS
 105 DIRECTION DE LA SECURITE A TUNIS
 106 DOUANES ET PERCEPTIONS
 108 MARCHÉ CENTRAL A TUNIS
 109 SOUK A BAB-DJEBLI
 HIPPODROME DE TUNIS
 110 BANQUE DE L'ALGERIE A TUNIS
 112 MAISON DE LA RADIO A TUNIS

B.-H. ZEHRFUSS
 ET J. DRIEU DE LA ROCHELLE
 B.-H. ZEHRFUSS, GLORIEUX-MONFREID
 ET J. KYRIACOPOULOS

J.-P. VENTRE
 E. LAINGUI
 B.-H. ZEHRFUSS
 ET J. DRIEU DE LA ROCHELLE
 P. VAGO
 J. CARLU, M. BABIN ET H. AUDINEAU

I N T R O D U C T I O N

Présenter dans le cadre limité d'un numéro de Revue l'œuvre accomplie par les urbanistes et les architectes d'Afrique du Nord constitue une mission difficile.

Les réalisations sont nombreuses, mais de qualité inégale. Nous avons essayé de résumer, pour nos lecteurs, l'essentiel des études et réalisations architecturales conduites depuis la guerre pour la modernisation du pays et pour l'amélioration des conditions de vie des populations. Il était difficile d'établir un parallélisme rigoureux entre les trois grandes régions d'Afrique du Nord : Algérie, Maroc, Tunisie, ces trois pays voisins posant aux architectes des problèmes souvent analogues, mais parfois totalement différents.

Pour la clarté de la composition du numéro, nous avons adopté une trame générale proposée par le Groupe C.I.A.M. Maroc.

Nous nous excusons auprès des architectes dont nous avons dû publier les œuvres sur un espace restreint en raison du nombre considérable de constructions ou de réalisations, qu'il était impossible de passer sous silence.

Nous voulons, d'autre part, adresser nos très vifs remerciements à M. de Maisonneuve et à nos trois correspondants en Afrique du Nord : MM. di Martino pour l'Algérie, Jean Chemineau pour le Maroc, et J. Kyriacopoulos pour la Tunisie.

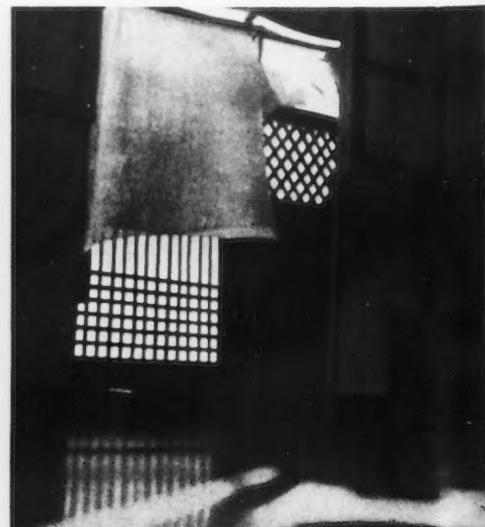
Nous devons également savoir gré au Groupe C.I.A.M. Maroc de l'effort collectif réalisé avec la collaboration particulièrement active de MM. Marzeau, Mauret, Tastemain, Azagury, Godefroy et Jaubert.

Notre liberté d'appréciation dans le choix des œuvres à publier nous a toujours été permise ; il est bien évident que ce choix n'a pas été fait pour satisfaire tout le monde, mais pour répondre aux aspirations les plus valables de l'urbanisme et de l'architecture contemporaine.

Nous avons toujours eu la volonté très stricte de ne défendre que des œuvres où les intérêts privés ne venaient pas à l'encontre du développement souhaitable d'un urbanisme moderne et d'une architecture répondant aux légitimes aspirations de notre temps. — A. B.

POUR UN HABITAT HUMAIN

Des urbanistes d'Alger qui ont pris le soin d'étudier minutieusement un bidonville d'Alger ont eu parfois d'heureuses surprises. Les photographies ci-dessous prises au cours de leurs investigations montrent que, dans des habitations improvisées édifiées spontanément par des « sans abri » on trouve parfois une sensibilité extrême et de hautes qualités humaines.



PLAN D'ORGANISATION DU NUMÉRO

Voici, dans l'ordre, les questions qui ont été étudiées successivement :

- I. PROBLEMES DEMOGRAPHIQUES.
- II. HABITAT URBAIN DE TYPE MUSULMAN. RESORPTION DES BIDONVILLES.
 1. Solutions d'urgence, trame sanitaire.
 2. Réalisations économiques sur la trame 64 m². Etude critique du système.
 3. Premiers essais de construction en hauteur.
 4. Autres solutions pour des types d'habitat moins strictement économiques.
- III. HABITAT URBAIN DE TYPE EUROPEEN.
 - A. Exposé des problèmes. Solutions d'urbanisme.
 1. Plans des villes nouvelles.
 2. Remaniement des secteurs urbains non construits.
 3. Secteurs nouveaux.
 - B. Réalisations :
 1. Programmes administratifs.
 2. Financement privé.
 3. Habitations individuelles.
- IV. EQUIPEMENT AGRICOLE ET HABITAT RURAL.
 1. Données générales.
 2. Etudes et enquêtes diverses.
 3. Groupement ou regroupement des habitations rurales.
- V. EQUIPEMENT SCOLAIRE.
 1. Plan général d'équipement.
 2. Ecoles rurales et foraines.
 3. Ecoles primaires urbaines.
 4. Enseignements secondaire et technique.
- VI. EQUIPEMENT SANITAIRE.
 1. Les plans de santé.
 2. Equipement sanitaire rural.
 3. Equipement sanitaire urbain.
- VII. LES RESEAUX DE CIRCULATIONS.
- VIII. CONSTRUCTIONS COMMERCIALES ET INDUSTRIELLES.
- IX. CONSTRUCTIONS ADMINISTRATIVES ET CONSTRUCTIONS DIVERSES.

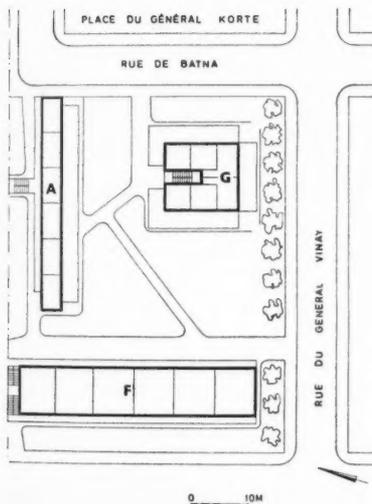


HABITAT MUSULMAN HORIZONTAL. CITÉ A MAISON CARRÉE (ALGER)

RÉALISATION C. I. A. (COMPAGNIE IMMOBILIÈRE ALGÉRIENNE)

HABITAT MUSULMAN EN HAUTEUR. GROUPE D'IMMEUBLES A ORAN

MAURI, PONS, ARCHITECTES A ORAN ET ATBAT-AFRIQUE (CANDILIS, WOODS, ARCHITECTES, PIOT, INGÉNIEUR, SOUS LA DIRECTION DE V. BODIANSKY)



Plan-Masse :

Bât. A. Nord-Sud. 27 log. de 2 et 3 pièces.

Bât. F. Est-Ouest. 30 log. de 3 p.

Bât. G. Immeuble-tour. 30 log. de 2 pièces.

A. Plans du bâtiment A. 1. Chambres. 2. Patio.

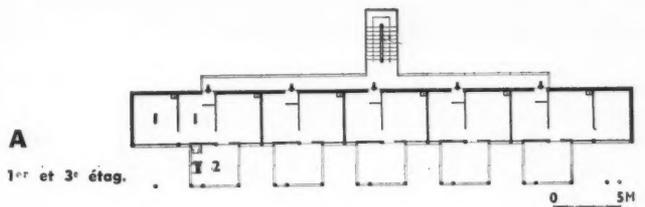
B. Plans du bâtiment F. 1. Chambres. 2. Patio.

En bas de page : maquette de l'immeuble-tour.

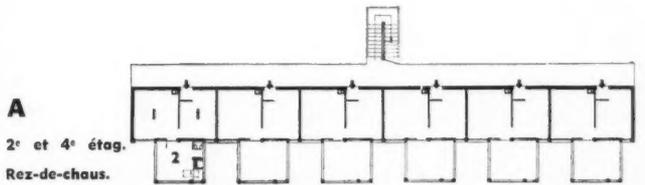
Chaque appartement se compose d'une ou deux chambres et d'un patio qui, avec ses parois pincées jusqu'à 1 m. 80, se double hauteur et son anseillement, constitue le véritable foyer. Sur ce patio : bac à laver et W.-C.

Construction en béton armé, murs de façade en parpaings hourdis, panneaux préfabriqués pour patios et coursives, plafonds bruts de décoffrage. Menuiseries en sapin rouge, portes en Isogil, peinture à l'huile pour menuiseries et tuyaux apparents.

Prix, App. 2 pièces : 580.000 fr. 3 pièces, 690.000 (terr.-honoraires)



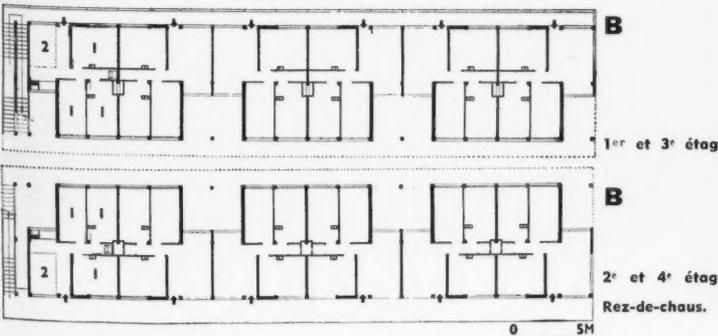
A
1^{er} et 3^e étage.



A
2^e et 4^e étage.
Rez-de-chaus.

La Société Coopérative Musulmane Oranaise d'Adaptation et d'Accession à la Petite Propriété vient de décider la construction d'un groupe d'immeubles comptant en totalité 87 logements. Cet ensemble peut être considéré comme une nouvelle adaptation du principe d'habitat collectif étudié par Atbat-Atrique au Maroc (voir A.A., n° 46, février 1953, page 90).

La diversité des volumes, la variété des façades caractérisée par l'alternance des patios fermés à double hauteur, l'aménagement du terrain en parc de verdure pour enfants et la qualité des matériaux choisis font de cet ensemble un exemple intéressant des recherches poursuivies pour donner aux Français musulmans le cadre moderne dont ils ont besoin.

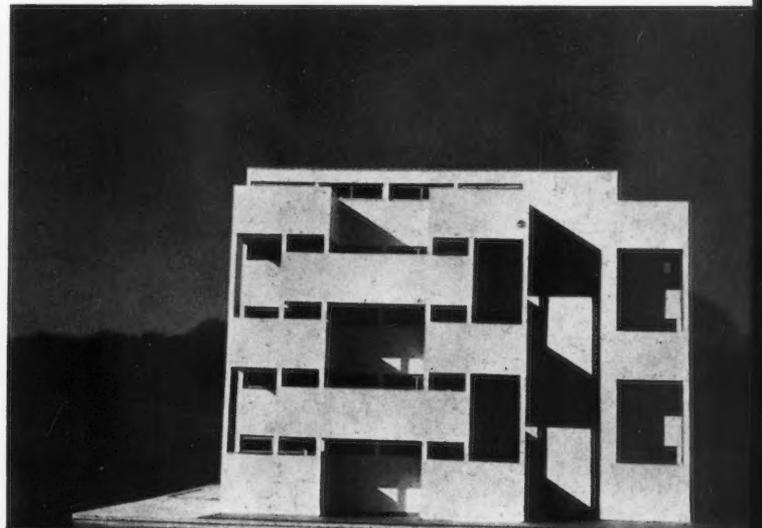


B

1^{er} et 3^e étage.

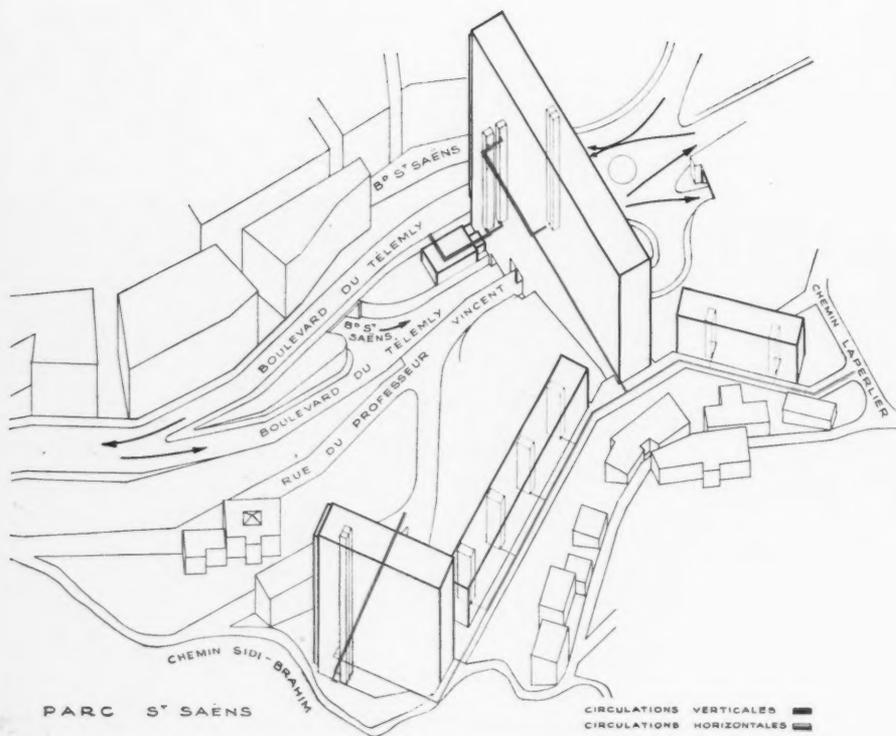
B

2^e et 4^e étage.
Rez-de-chaus.





ALGÉRIE, HABITAT DE TYPE EUROPÉEN



PARC S^T SAËNS

CIRCULATIONS VERTICALES
CIRCULATIONS HORIZONTALES

GRUPE D'IMMEUBLES DE

P. BOURLIER, L. MIQUEL, J. FERRER-LALOE, ARCHITECTES

Lors de sa fondation le 8 septembre 1949, la Société Coopérative d'H.L.M. « Aéro-Habitat », groupait une cinquantaine d'employés des Ateliers Industriels de l'Air. Elle tire son nom de cette origine. Par la suite elle s'est étendue aux autres administrations et comprend une majorité de fonctionnaires et un très petit nombre de représentants des professions libérales.

Ce groupe d'immeubles s'élève au parc de Malglaive, à mi-pente des collines ceinturant Alger, à quinze cents mètres du carrefour de la Grande Poste, centre vivant de la ville. La principale zone commerciale urbaine est à deux cents mètres environ. Il est desservi par deux voies importantes : le boulevard Saint-Saëns, liaison directe avec le centre, et le boulevard de Témely, horizontale de cote 100 environ.

Les Ponts et Chaussées, ainsi que les Services d'urbanisme de la Préfecture et de la Ville, ont étudié des améliorations de voirie dans cette région : doublure du boulevard Saint-Saëns passant en tunnel sous le boulevard de Témely puis sous l'un des immeubles de l'Aéro-Habitat.

Le terrain couvre une superficie d'un hectare et demi environ. Son modelé peut être schématisé par deux plans d'une pente moyenne de 50 % dont l'intersection forme une croupe allongée, de direction Nord-Ouest/Sud-Est, lieu capital de la propriété. Il était couvert d'une végétation dense composée en majeure partie d'oliviers et de cyprès. Des études géologiques et sondages ont fait ressortir que le sous-sol était suffisamment résistant pour supporter la construction d'immeubles élevés sans fondations spéciales.

Dès la première esquisse les architectes ont décidé de composer avec des immeubles élevés, espacés, implantés suivant la pente du sol. Les vues des terrains situés en amont du parc de Malglaive étaient ainsi sauvegardées, les bâtiments se présentant sous leur plus petite dimension.

La topographie générale du terrain était affirmée par la position de la plus grande construction sur la croupe Nord-Ouest/Sud-Est déjà signalée.

Mais la Société Aéro-Habitat avait un nombre important de coopérateurs, les architectes ont donc été conduits à admettre le principe d'immeubles bas parallèles aux courbes de niveau formant liaison entre les immeubles élevés. Ces principes ont permis de réserver d'importants espaces libres. Le pourcentage de surface construite étant de 22,34 %. La plupart des arbres ont été conservés.

L'entrée principale de l'ensemble se trouve sur le Témely à l'extrémité du grand immeuble, la majorité des habitants arrivent de la ville par le carrefour Témely-Saint-Saëns. En ce point, un hall groupe un bureau de renseignements et les boîtes aux lettres. Il conduit à deux ascenseurs montant à la cote 129,50 où une galerie marchande rejoint une circulation horizontale desservant tous les immeubles. De ce niveau partent les ascenseurs et les escaliers conduisant aux étages supérieurs. Des entrées secondaires sont prévues sur les chemins Laperlier et Sidi-Brahim.

Le groupe comporte quatre bâtiments :
Bâtiment A. — Parallèle aux courbes de niveau, trois étages sur rez-de-chaussée, pas d'ascenseurs. En sous-sol deux étages de garage et une salle de réunion.

Bâtiment B. — Perpendiculaire aux courbes de niveau. Vingt-deux étages avec rez-de-chaussée au point le plus bas du terrain et douze étages sur rez-de-chaussée au point le plus haut. La galerie marchande occupe le dixième étage.

Bâtiment C. — Parallèle aux courbes de niveau. Trois étages sur rez-de-chaussée. Pas d'ascenseurs. Le sous-sol, largement dégagé sur l'aval, comprend des studios et une blanchisserie coopérative.

Bâtiment D. — Perpendiculaire aux courbes de niveau. Seize étages sur rez-de-chaussée au point le plus bas du terrain. Dix étages sur rez-de-chaussée au point le plus haut.

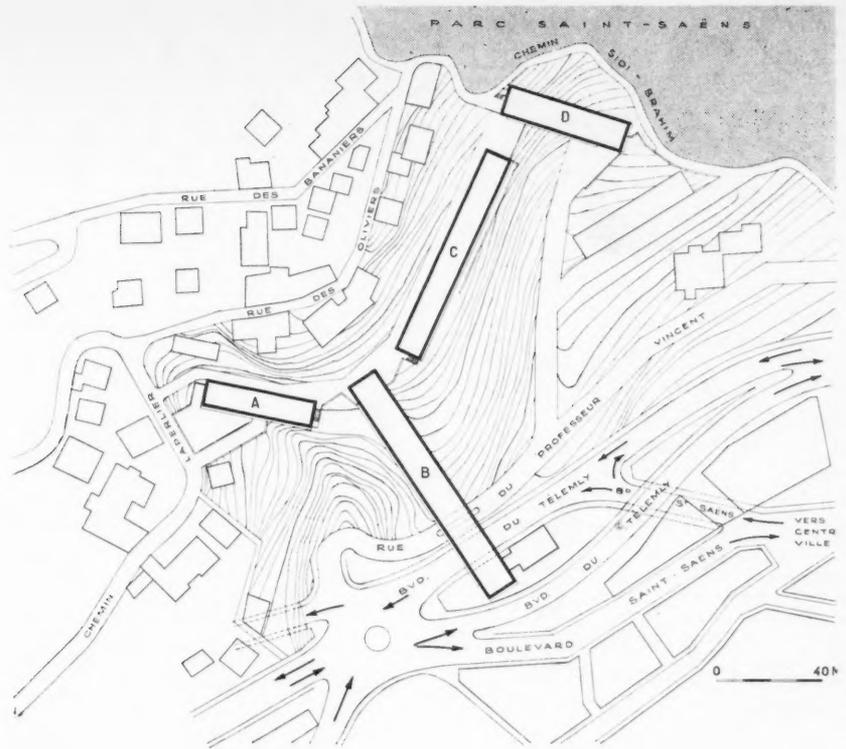
L'AÉRO HABITAT A ALGER

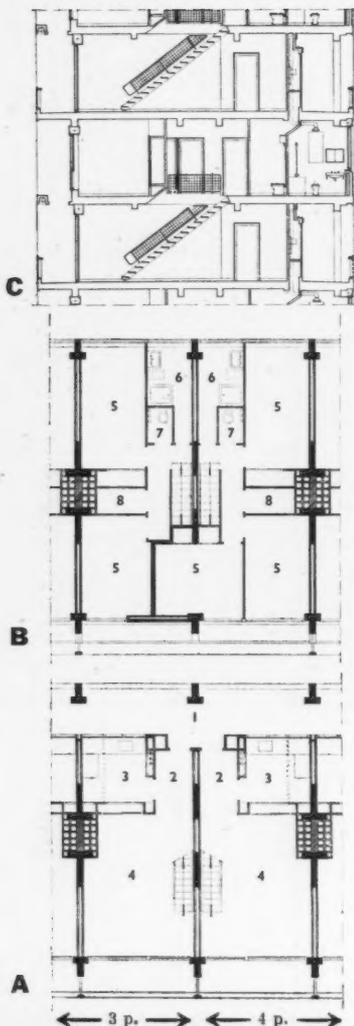
H. ALLIGUY ET M. GUT, ARCHITECTES-COLLABORATEURS

1 | 2

1. Façades Sud du bâtiment A et Sud-Est du bâtiment B. 2. Vue aérienne. De gauche à droite: 1. Bâtiments A, B, C, D.

Plan-masse: A. Bâtiment de trois étages sur rez-de-chaussée. B. Bâtiment de vingt-deux étages avec rez-de-chaussée au point le plus bas du terrain et douze étages sur rez-de-chaussée au point le plus haut. C. Bâtiment de trois étages sur rez-de-chaussée. D. Bâtiment de seize étages sur rez-de-chaussée au point le plus bas du terrain et dix étages sur rez-de-chaussée au point le plus haut.





Les deux cent quatre-vingt-quatre logements se répartissent en studios et appartements de deux pièces, trois pièces, quatre pièces, cinq pièces, avec une majorité de trois et quatre pièces.

Dans les bâtiments B et D, ils sont à deux niveaux et desservis par des coursives situées tous les deux étages. Cependant, la partie supérieure du bâtiment D est composée d'appartements sur un plan accessibles par la terrasse.

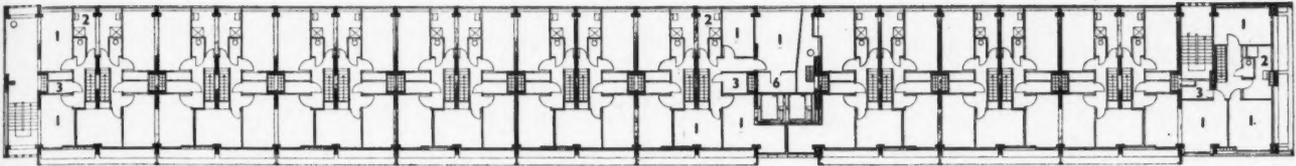
Les bâtiments A et C comportent des logements classiques desservis par une cage d'escalier, à raison de deux par étage.

Les compteurs d'eau, gaz, électricité sont accessibles de l'extérieur. Les salles de bain, livrées toutes équipées, comprennent une baignoire sabot, un lavabo et une accumulateur d'eau chaude fonctionnant au gaz. Dans la cuisine : table de travail avec évier inoxydable, garde-manger et placard double face accessible du séjour. L'eau chaude est donnée sur l'évier par l'accumulateur de la salle de bain. Chaque logement bénéficie d'une loggia, prolongement du séjour.

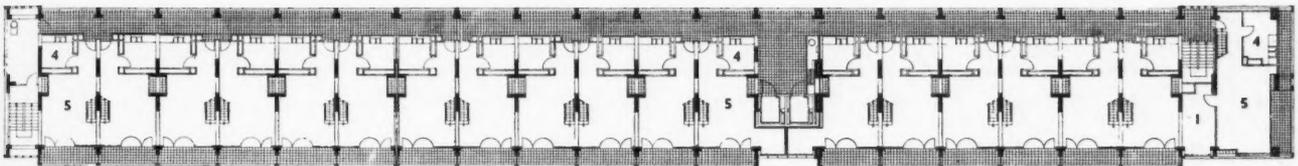
Les appartements, occupant l'épaisseur du bâtiment, bénéficient ainsi d'une double exposition, donc d'une excellente ventilation. Ils sont ensoleillés durant deux heures au moins sur l'une de leurs façades au solstice d'hiver. Enfin, à partir de la cote 125, ils jouissent d'une vue sur la baie.



ALGER. AÉRO HABITAT

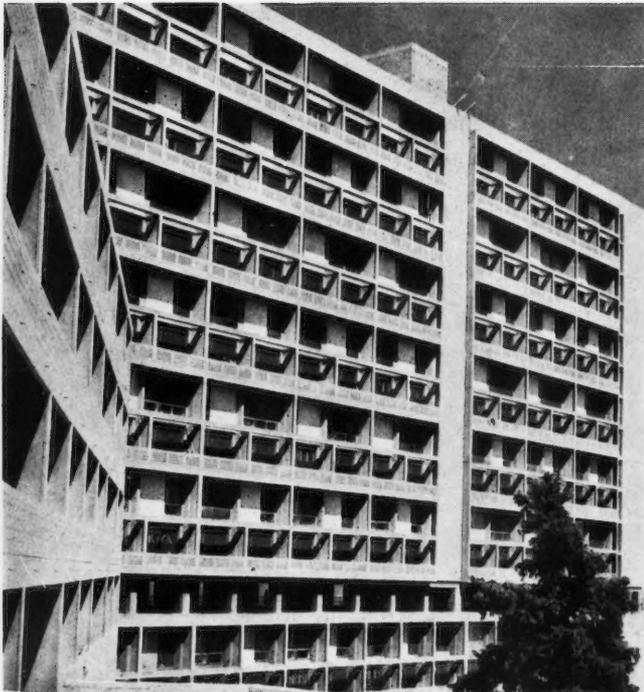


Bâtiment B. Etage des chambres : 1. Chambre. 2. Bains. 3. Débarras. 6. Penderie.



Bâtiment B. Etage d'accès et des séjours : 4. Cuisine. 5. Séjour.

Echelle : 1 = 0.002.



1. Vue sur les bâtiments C et D. 2. Vue aérienne. 3. Vue prise vers la mer. Au premier plan, façade Sud-Est du bâtiment B. 4. Le bâtiment B en cours de construction. 5. Vue prise depuis l'extrémité du bâtiment A sur le bâtiment B. 6. Vue prise de la terrasse du bâtiment C sur la façade Nord-Ouest du bâtiment B.

APPARTEMENTS DUPLEX :

A. Niveau des séjours : 1. Circulation. 2. Entrée. 3. Cuisine. 4. Séjour.
B. Niveau des chambres : 5. Chambres. 6. Salle d'eau. 7. W.-C. 8. Débarras.
C. Coupe.

1 | 2
3
4 | 5 | 6

ALGER - IMMEUBLE LAFAYETTE - APPARTEMENTS EN CO-PROPRIÉTÉ

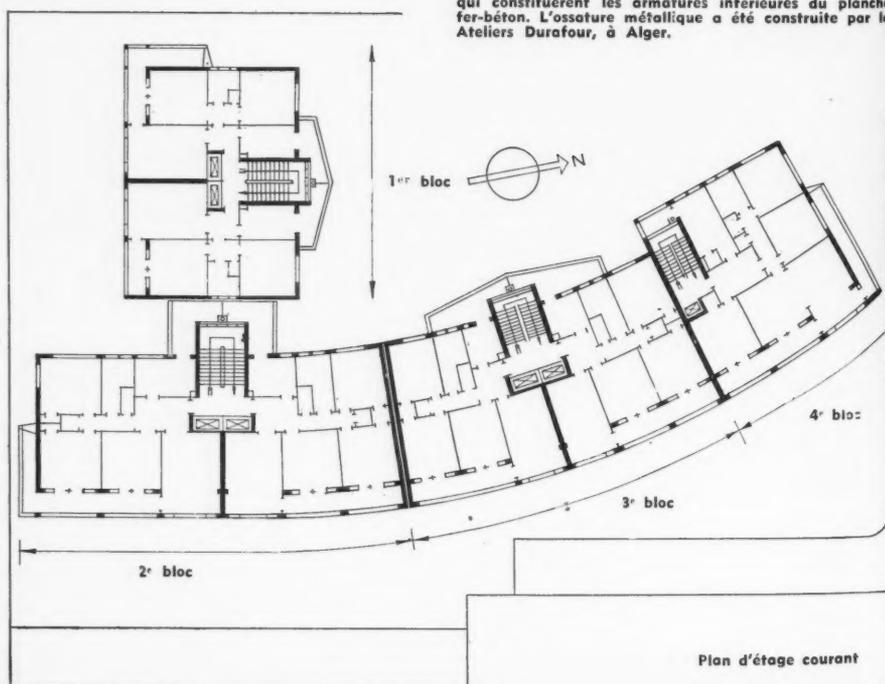
MICHEL SOLIVÈRES ET CAZALET, ARCHITECTES



Cet immeuble, destiné à l'habitation en co-propriété, est situé au flanc d'une colline d'Alger surplombant le boulevard Camille-Saint-Saëns. Le bâtiment, haut de 75 mètres, se compose d'un socle en béton armé à quatre niveaux, qui occupe la totalité du terrain, soit 2.700 m² et qui supporte sur le tiers environ de cette surface, quatre blocs d'appartements juxtaposés de quinze étages chacun. La partie libre, sur le socle, est aménagée en jardin d'enfants. Le socle comporte, au rez-de-chaussée, un local commercial ouvrant de plain-pied sur la rue Calmels, trois étages de studios en bordure des rues Lafayette et Calmels et des boxes pour voitures dans la partie centrale. Le premier étage est de plain-pied avec le niveau bas de la rue La Fayette. Les blocs d'habitation comprennent au rez-de-chaussée : magasins et locaux commerciaux au niveau de la partie haute de la rue Lafayette et un jardin d'enfants. Du premier au quinzième étage, cent cinq appartements de 3, 4 et 5 pièces (sept par étage). Circulation verticale par sept ascenseurs et quatre escaliers.

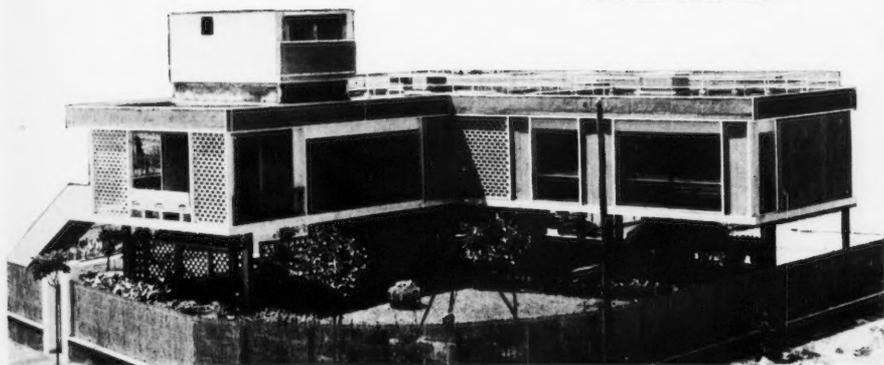
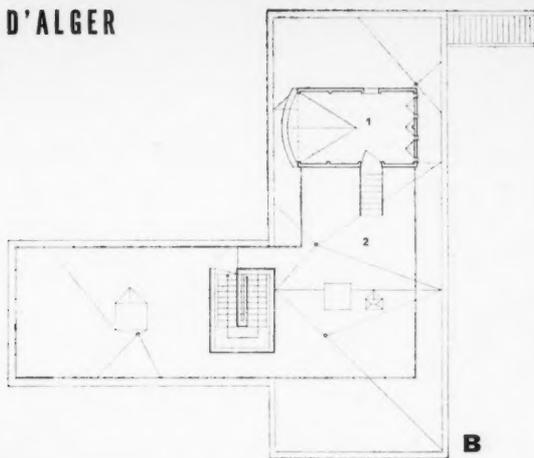
Ce qui caractérise ce bâtiment est sa construction par ossature métallique soudée. Les poteaux, composés de deux IPN jumelés, sont suffisamment écartés pour laisser passer entre eux les poutres transversales IPN. Ils ont été préparés à l'atelier par tronçons de la hauteur de deux étages, auxquels on soude, en tête de chacun d'eux, une plaque en acier de forte épaisseur destinée à permettre la liaison avec le tronçon supérieur. Les plaques de liaison comportaient en leur milieu une ouverture circulaire la plus grande possible pour assurer la continuité du béton de remplissage des poteaux.

Ci-dessus : Deux aspects du bâtiment. On notera que les poutres constituées par des IPN continus, de façade à façade, ont été assemblées aux poteaux par l'intermédiaire de goussets soudés à l'avance en atelier sur les poteaux. Les solives sont des IPN 80 et IPN 100, qui constituent les armatures inférieures du plancher fer-béton. L'ossature métallique a été construite par les Ateliers Durafour, à Alger.



VILLA AUX ENVIRONS D'ALGER

P.-A. EMERY ET L. MIQUEL, ARCHITECTES



Pièces de réception et de séjour vastes et largement ouvertes sur trois côtés, au nord vers la plage et la mer, à l'est sur une terrasse abritée qui prolongera ces pièces, au sud sur une galerie d'où la vue s'étend sur les forêts et les montagnes de l'Atlas.

Séparation nettement marquée entre la vie « de jour » et l'intimité, entre la vie d'extérieur, jeux et sports, et le délassement.

Pour les parents, les enfants et leur gouvernante, 4 chambres à coucher, chacune avec son cabinet de toilette-douche, une chambre à coucher complètement indépendante pour les amis de passage.

Douches, vestiaire et toilette pour ceux qui vont à la plage. Un logement de gardien. Des espaces de jeux. Une terrasse supérieure accessible.

Large emploi de parois en claustra et animation des façades par les jeux d'ombre et de lumière.

Tonalité extérieure générale, gris naturel du béton armé, gris légèrement beige des plaques de revêtement, panneaux de claustra et certaines arêtes soulignées en blanc pur, plafonds extérieurs bleus, certains pans de mur sous pilotis ocre rouge foncé, menuiserie vert et bois naturel. Polychromie intérieure, taches de couleurs franches très vives, jaune citron, orange, rouge vermillon, vert foncé, bleu outremer pâle, sur tonalité de fond gris très clair.

Ossature en béton armé bouchardé par place, remplissage en double paroi de briques creuses et plaques de revêtement en béton et gravelette de plage lavée, le tout formant triple paroi avec double vide d'air.



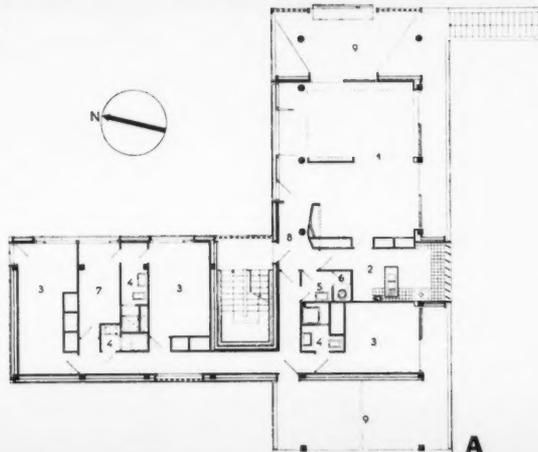
Circulations internes et externes étudiées pour assurer à chacun la plus grande indépendance. Escalier principal au centre de la villa, mais extérieur, conduisant à l'étage sur pilotis et à la terrasse. Grandes baies vitrées coulissant horizontalement. Protégées par des volets roulants, jouent le rôle de cloisons mobiles.

1. Façade Nord-Est. 2. et 4. Vues sur le séjour. Par suite de l'agrandissement des photographies originales, les couleurs reproduites ne sont pas tout à fait fidèles. 3. Faç. Sud.

A. Étage principal : 1. Séjour. 2. Cuisine. 3. Chambre. 4. Toilette. 5. Vestiaire. 6. W.-C. 7. Lingerie. 8. Vestibule. 9. Véranda.

B. Étage supérieur : 1. Solarium. 2. Terrasse.

1 | 2
3 | 4



ALGÉRIE - HABITAT EUROPÉEN - LOGEMENTS ÉCONOMIQUES

H. L. M. A MAISON CARRÉE

B. H. ZEHRFUSS ET J. SEBAG, ARCHITECTES EN CHEF
 M. LATHUILLIÈRE, ARCHITECTE CHEF DE GROUPE
 DI MARTINO, L. REGESTE ET SOLIVÈRES,
 ARCHITECTES D'OPÉRATIONS

Ce programme a été lancé par la Ville de Maison Carrée à la suite du Programme 1949 d'H.L.M. de la Ville d'Alger. L'on retrouve, dans la composition des logements et dans la structure des immeubles, les caractéristiques essentielles de l'immeuble pilote du Champ de Manœuvres.

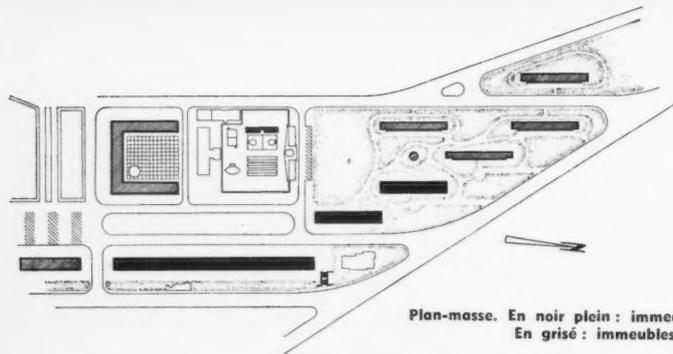
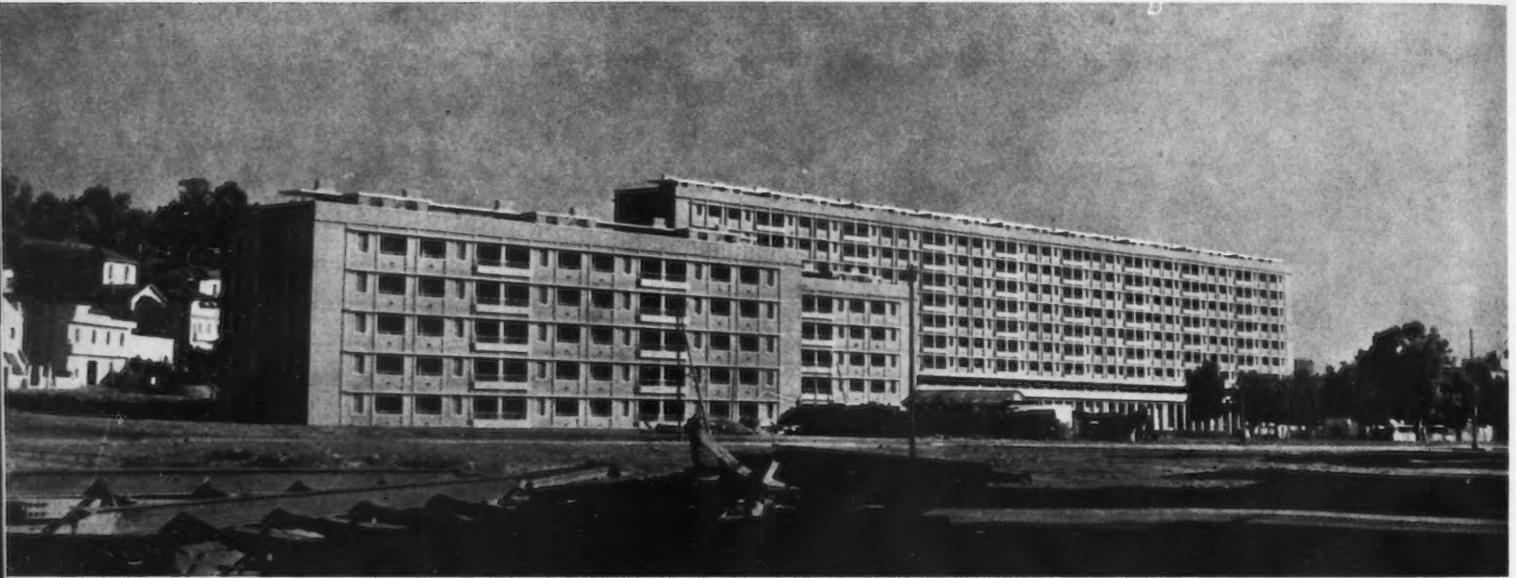
Ce groupe s'est ordonné le long de l'Oued Harrach, autour des principaux édifices publics existants : mairie, marché, etc... sur des terrains antérieurement inondables et qui ont fait l'objet de différents remblaiements. Il constituera un véritable quartier neuf et comprendra 9 immeubles de 4, 8 et 10 étages, tous orientés sensiblement Est-Ouest, vers l'Oued Harrach.

Les appartements ont une double orientation, toutes les pièces étant en façade, ainsi que les cuisines et salles d'eau. Sur les terrasses ont été prévues des buanderies collectives.

La première tranche d'exécution comprend trois bâtiments : un de 8 étages (160 logements) et deux de 4 étages (30 logements chacun).

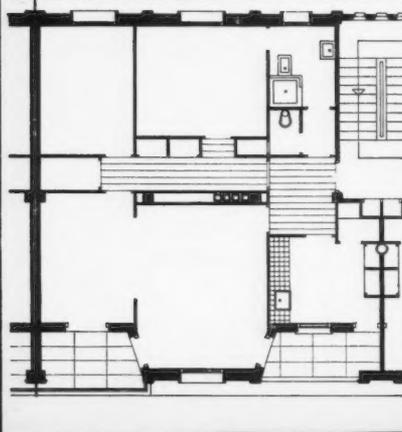
Fondations sur pieux Franki. Ossature apparente en béton armé (portée de 3 m 30 et de 2 m 50). Contreventement assuré par les portiques doubles et les grands refends perpendiculaires aux façades constituant les joints de dilatation. Remplissages préfabriqués sur des planchers constitués par des panneaux de 0,30 d'épaisseur à triple paroi mis en place par simple relèvement à l'aide de treuils. Ces panneaux étant constitués de corps creux ont été posés dans des moules et noyés dans une armature générale en béton armé. Parement extérieur en mignonnette à l'aide d'un béton en galets de mer gris beige. Cloisons, enduits intérieurs et carrelages exécutés selon les procédés traditionnels.

Il est à noter qu'un effet de couleur très sensible a été réalisé par le contraste entre le parement général des panneaux en Mignonnette et l'ensemble de l'ossature : poteaux, refends, chaînages, auvents, ainsi que par les parements des balcons, claustra et portiques situés à rez-de-chaussée, côté Ouest.



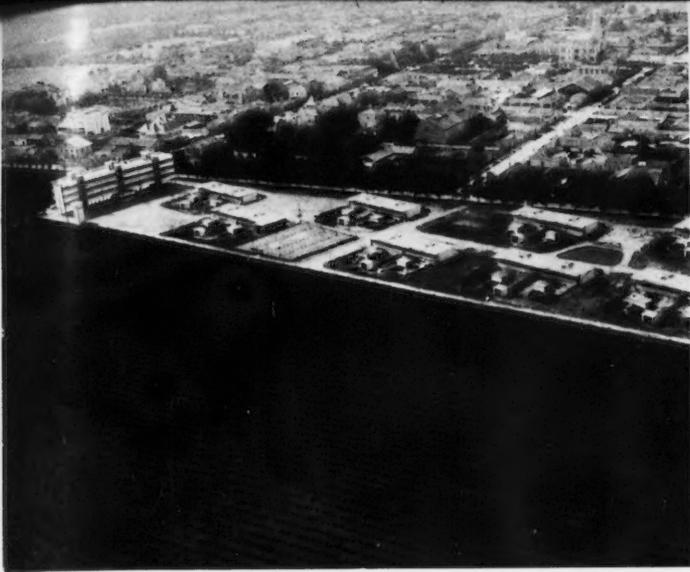
Plan-masse. En noir plein : immeubles réalisés.
 En grisé : immeubles projetés.

Cellule type : quatre pièces, cuisine, douche, deux loggias. Surface totale : 80 m².



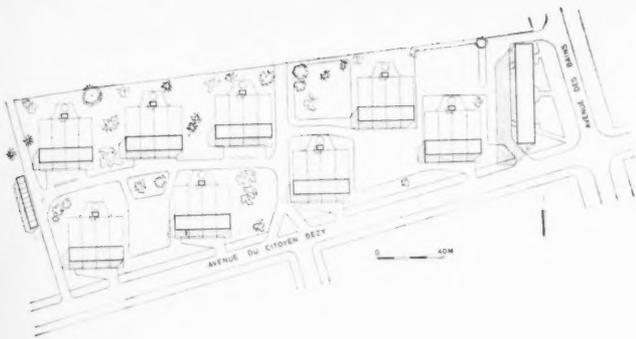
Photos S.T.E.P.





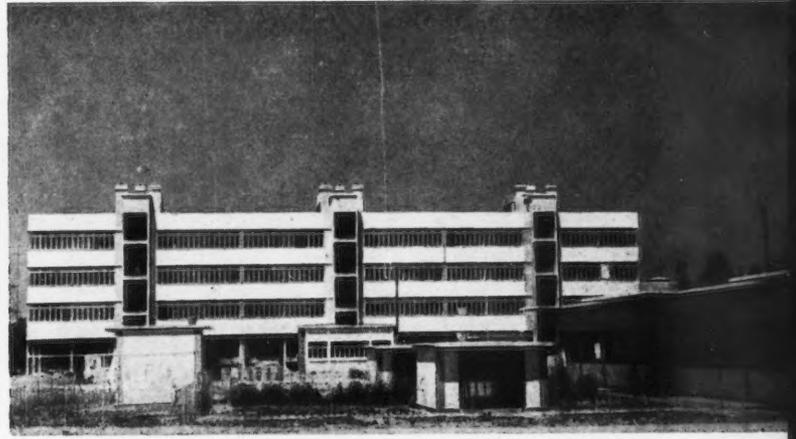
H. L. M. A HAMMAM BOU HADJAR

M. MAURI. ARCHITECTE



Cet ensemble, réalisé pour la commune d'Hammam Bou Hadjar, comprend 50 logements économiques répartis dans un immeuble de trois étages sur pilotis (18 logements) et huit groupes de quatre habitations individuelles (32 logements). L'immeuble d'habitation collective est caractérisé par deux façades nettement différenciées : l'une, exposée à l'Ouest avec claustra protégeant le balcon sur lequel ouvrent séjour et cuisine ; l'autre, exposée à l'Est avec, en saillie, trois escaliers desservant chacun deux appartements.

Une particularité de cet immeuble est l'aménagement du toit-terrasse comportant trois buanderies collectives et six étendoirs.

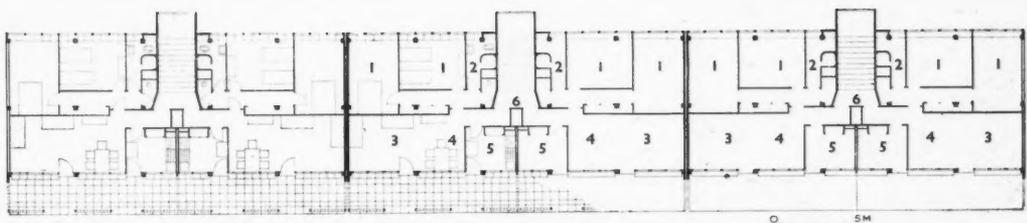


Photos Lukas

1 | 2
4 | 3

1. Vue aérienne de l'ensemble 2. Bâtiment d'habitation collective façade Ouest. 3. Facade Est. 4. Détail d'un groupe de quatre habitations individuelles.

Plan d'un étage type : 1. Chambres. 2. Salle d'eau. 3. Séjour. 4. Coin de repos. 5. Cuisine. 6. Entrée.





LA RECONSTRUCTION DES RÉGIONS SINISTRÉES



Au lendemain du séisme des 9 et 10 septembre qui a ravagé Orléansville et sa région, le gouvernement a voulu provoquer une reconstruction rapide, une reconstruction modèle.

Les solutions administratives et techniques qui ont été retenues ont été façonnées par ces deux soucis parfois antagonistes de la rapidité et de la qualité ainsi que par la nécessité de tenir compte des facteurs humains.

Les constructions provisoires ont été terminées en janvier. Des quartiers nouveaux de constructions d'urgence ont été décidés : 150 logements terminés au 1^{er} janvier, 250 en février, 400 sont en cours, 300 ont démarré au 1^{er} mai, 300 autres courant mai. A Orléansville, le plan de reconstruction a été approuvé par la municipalité en avril 1955. Enfin, un régime de concours financier aux sinistrés d'une particulière simplicité a été mis en œuvre.

Nous avons confié l'étude des plans de reconstruction d'Orléansville et des autres localités au Service Départemental d'Urbanisme, c'est-à-dire à M. de Maisonneuve et à une équipe de jeunes urbanistes animée par MM. Hansberger et Geiser, le contrôle de la reconstruction à M. Ravereau, la réalisation des cités d'urgence à MM. Bize et Ducollet, Lathuillière et Di Martino, Guion et Vieillescaze, Tombarel.

À côté de la reconstruction des immeubles sinistrés, le Commissariat à la Reconstruction a entrepris l'amélioration de l'habitat rural traditionnel : il s'agit, avec des moyens volontairement réduits (120.000 francs par foyer) afin que l'application du procédé puisse être pratiquement sans limites, d'aider qui le demande à se construire un foyer décent, minimum certes, mais améliorable — et, à l'occasion de ces améliorations individuelles, de créer des villages dotés d'un équipement collectif.

Ces opérations en sont à leur début. Elles peuvent et doivent changer la condition des populations rurales.

Par cette œuvre, comme par la qualité de la reconstruction, la France doit montrer non seulement l'intérêt qu'elle apporte à sa province d'Algérie, mais aussi les qualités esthétiques et humaines de cet apport.

Gérard BLACHERE,

Ingénieur des Ponts et Chaussées, Commissaire à la Reconstruction des régions sinistrées du Chélif.

Photos Roger Lion



Fondée en 1843 par Bugeaud, en bordure du Chélif, à l'emplacement de la ville romaine de Castellum Tingitatum, Orléansville est située à égale distance d'Alger et Oran : 230 kms. Ville d'étape, c'est aussi le carrefour avec l'axe Violar-Ténès. Siège d'une sous-préfecture et d'une importante garnison militaire, marché hebdomadaire régional, c'est le centre administratif de la Vallée du Chélif, qui doit son essor à l'irrigation provenant du barrage de l'Oued Fodda. Vallée soustraite à l'influence de la mer, le climat y est assez dur, c'est l'un des plus chauds d'Algérie, et la température y atteint des maxima de 52° en été.

Entre le massif secondaire du Dahra au nord et le massif de l'Ouarsenis au sud, massifs surgis au tertiaire, la plaine du Chélif fut un bras de mer, subsident au tertiaire, exondé au quaternaire.

Comme tout le Tell et plus généralement l'axe alpin, cette région fut de tous temps exposée aux séismes, quoique moins fréquemment que d'autres zones du Tell.

Plusieurs séismes ont eu leurs épicentres sur les bords nord ou sud du Dahra : Cavaignac, 1922 ; Carnot, 1926 ; Carnot, 1934. Beni Rached et Ténès, épicentres du séisme des 9 et 10 septembre 1954, s'inscrivent dans cette famille.

Le séisme a comporté une secousse de grandeur 6.7 le 9 septembre à 1 h 05 du matin, épicentre Beni-Rached ; une secousse de grandeur 6.2 le 10 septembre à 5 h 44, épicentre voisin de Ténès ; une réplique importante eut lieu le 16 septembre.

Les effets de la secousse principale furent d'intensité IX à X à Orléansville, X à XI à Béni-

Rached où des fissures se sont produites dans le sol. Des différences de niveau de 1 m 50 se sont produites dans un tunnel.

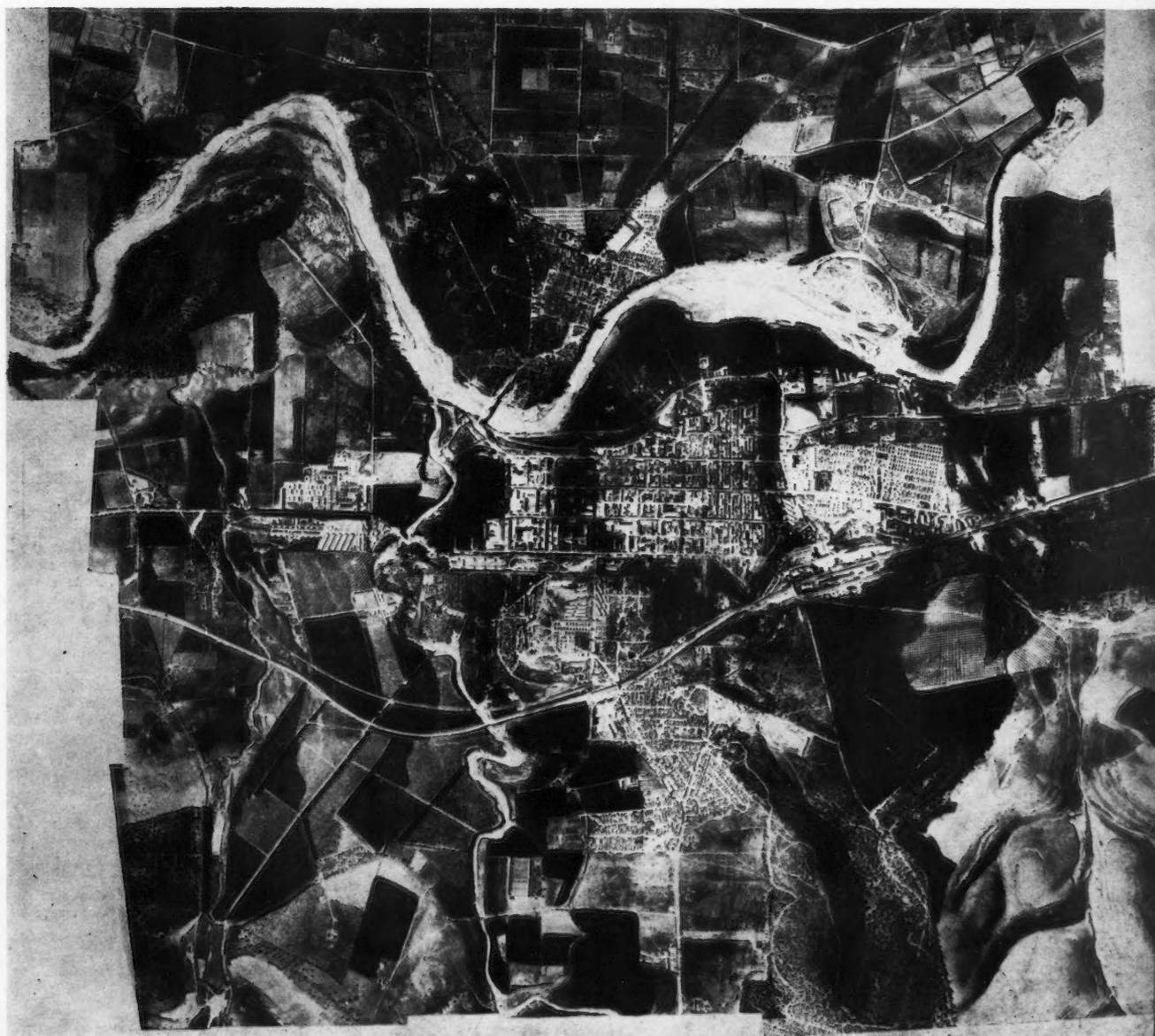
L'importance des dégâts causés par le séisme provient souvent de la vétusté ou de la mauvaise qualité des constructions : constructions anciennes ou traditionnelles en toub, en maçonnerie de moellons sans chaînage et sans liaisonnement, murs constitués de deux parements renfermant un blocage et s'ouvrant en portefeuille. Dans les constructions plus récentes, ossatures de béton trop légères, irrationnelles ou insuffisamment dosées, souvent absence du contreventement le plus élémentaire. Certains chantiers importants en cours se trouvaient dans une période critique, les étalements ayant été déposés avant que les bétons n'aient atteint leur résistance définitive, et les ossatures n'étant pas encore contreventées par les remplissages.

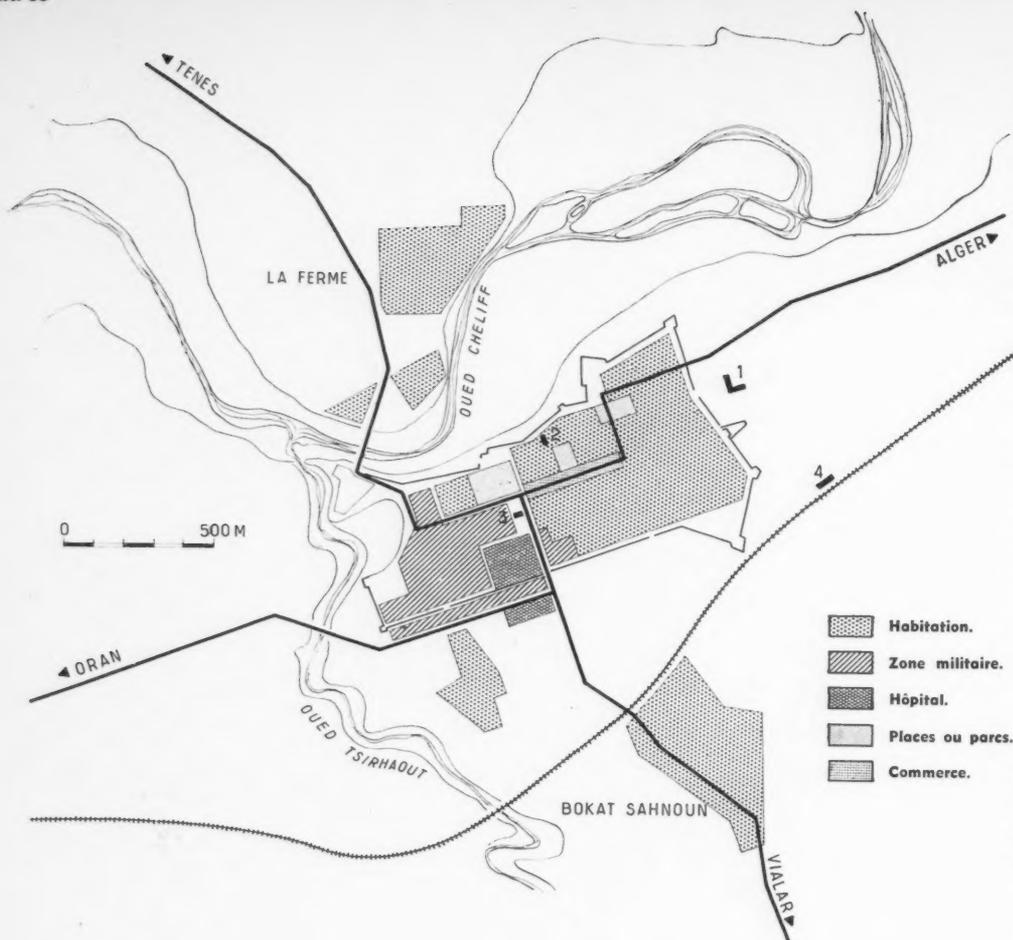
Par contre, certaines constructions, en particulier à ossature métallique, se sont fort bien comportées, avec de faibles dégâts superficiels.

J. de MAISONSEUL.

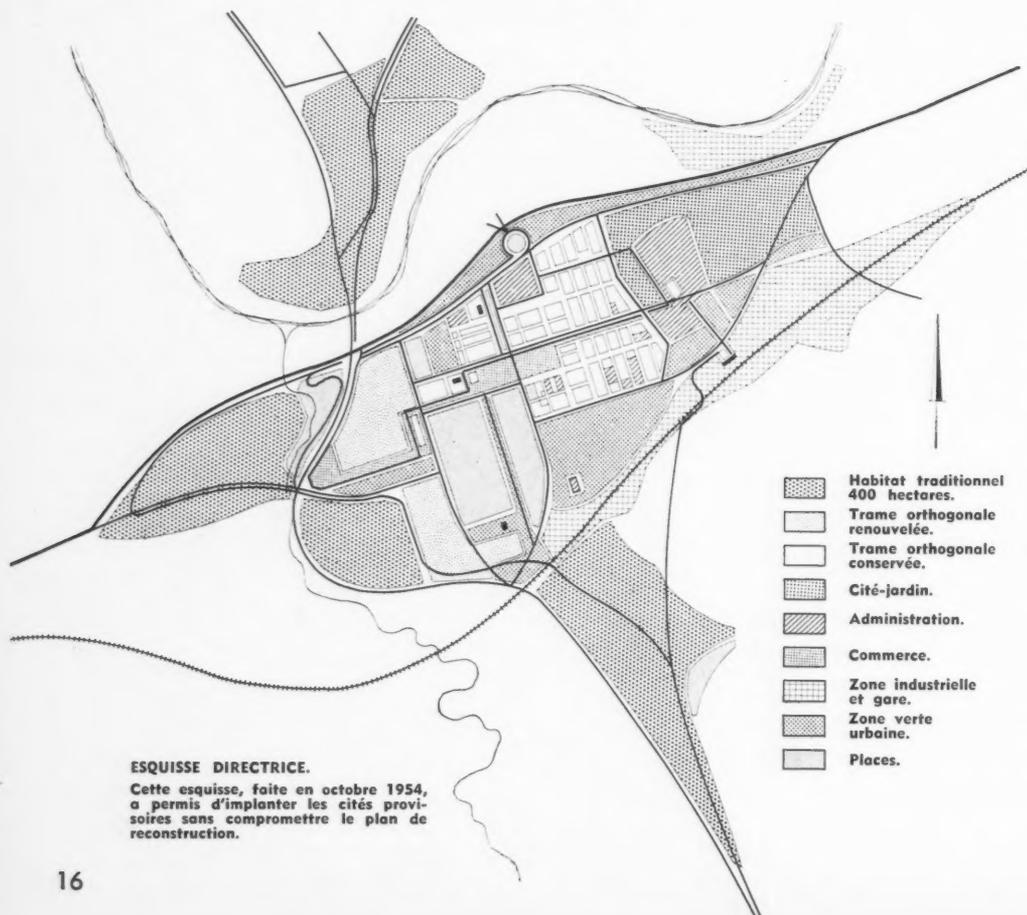
1 | 2 |
| 3 |
4 | 5 | 6

1. L'hôtel Beaudouin après la secousse du 9 septembre 1954. 2. L'église après le séisme. 3. La photo, prise au collège, montre comment a résisté un bâtiment moderne, dont un bloc entier, entre deux joints de dilatation, s'est écroulé. 4. Les décombres d'un immeuble de neuf étages en voie d'achèvement. 5. Ce qui reste d'une construction traditionnelle. 6. Vue aérienne d'Orléansville en 1955, à l'Ouest « Cité d'urgence ». A l'Est, la Cité des relogements provisoires.





ZONING ET CIRCULATIONS EXISTANTES. 1. Sous-préfecture. 2. Eglise. 3. Mosquée. 4. Gare.



ESQUISSE DIRECTRICE.

Cette esquisse, faite en octobre 1954, a permis d'implanter les cités provisoires sans compromettre le plan de reconstruction.

L'agglomération d'Orléansville s'étendait sur un plan en échiquier, à l'intérieur d'une ceinture militaire, avec deux faubourgs, au nord la Ferme, au sud la Bocca Sahnoune. Intra-muros, toute la partie ouest de la ville est occupée par des casernements militaires. A la périphérie, toute la zone des remparts est aussi domaine militaire. Cette ceinture militaire empêchait une extension rationnelle de la ville qui se développait d'une manière désordonnée dans les deux faubourgs.

Envoyée sur place quelques jours après la catastrophe, l'équipe du service d'urbanisme dut arrêter immédiatement les principes directeurs du plan : l'implantation des logements de première urgence ne devait pas compromettre la reconstruction définitive.

C'est ainsi que l'installation d'une cité de baraquements provisoires fut décidée dans la zone est, autour de la sous-préfecture, en partie sur des terrains militaires et des terrains privés mis à la disposition de l'Administration par les propriétaires, à l'emplacement du futur centre administratif, afin que ces baraquements puissent disparaître pendant que s'opérerait la reconstruction de ce centre. D'autre part, la création d'une cité définitive fut immédiatement lancée dans la zone ouest afin de réduire le plus possible les baraquements provisoires. L'emplacement fut choisi en raison de la nature du terrain et des facilités immédiates d'alimentation en eau potable et d'évacuation ; l'opération se raccordant à une cité H.L.M. en cours de construction. Le principe d'une voie tangentielle permettant d'assurer le trafic routier d'Alger-Oran sans couper l'agglomération et la cité ouest fut également arrêté.

Au lendemain du séisme, parallèlement au démarrage des logements provisoires, et dès que les premiers principes d'urbanisme eurent été arrêtés, — articulation d'un cité d'urgence à l'ouest, d'une cité administrative à l'est et à une grande voie tangentielle, — des pourparlers furent engagés avec l'autorité militaire et les administrations publiques pour assurer rationnellement le regroupement de ces organismes.

C'est ainsi que l'autorité militaire acceptait de libérer toute la zone intra-muros et la zone de fortification pour installer des casernements au sud de l'agglomération, les terrains qu'elle possédait en ville devenant une cité de cadre intégrée dans le plan d'ensemble de la cité. Un programme scolaire fut établi en accord avec l'Académie, regroupant les écoles et le collège moderne au centre de l'agglomération, tandis que les principaux bâtiments administratifs, dont le Palais de Justice, étaient réunis sur une place près de la sous-préfecture. Entre temps, les services du commissariat poursuivaient l'inventaire des constructions, assurant les réparations d'urgence de celles qui pouvaient être sauvées et constituaient d'autre part des associations de propriétaires par îlot pour assurer la reconstruction de ceux-ci sous le contrôle d'un architecte d'îlot, la trame urbaine intra-muros ne pouvant être modifiée en raison de l'irrégularité des destructions et de la viabilité intacte.

Dans l'intérieur de la ville, outre la cité résidentielle militaire, un effort important d'aménagement sera réalisé sur le front de la ville d'où s'ouvre une vue magnifique sur la vallée du Chéouli. C'est là que se branchera sur la voie tangentielle l'entrée en ville en plein cœur de l'agglomération recoupant l'axe commercial est-ouest de la rue d'Isly qui garde sa vocation.

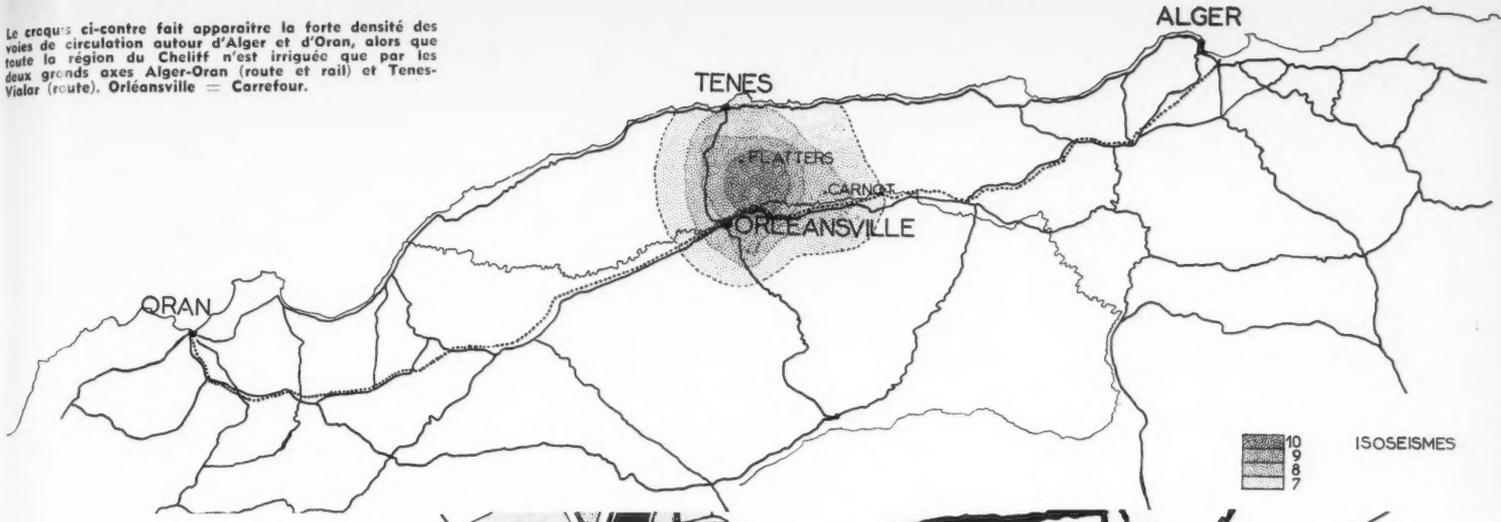
Ainsi se développera sur le front du Chéouli une grande composition plastique qui groupera, dans des jardins, la mairie, la salle des fêtes, l'église, un hôtel, des bâtiments d'habitations qui s'articuleront avec un forum commercial relié à la rue d'Isly et se raccordant par une série de circulations de piétons à la cité ouest à travers un centre de jeunesse qui comprendra un théâtre et des jeux en plein air.

Les deux anciens faubourgs de la Ferme et de la Bocca Sahnoune font l'objet d'un plan d'aménagement et d'assainissement.

Il y a lieu de penser que le saisissement du problème urbaniste dès le début permettra d'assurer la reconstruction avec le maximum de coordination et d'économie en évitant le chevauchement des opérations successives.

J. de MAISONSEUL,
Chef du Service Départemental
d'Urbanisme.

Le croquis ci-contre fait apparaître la forte densité des voies de circulation autour d'Alger et d'Oran, alors que toute la région du Cheliff n'est irriguée que par les deux grands axes Alger-Oran (route et rail) et Tenes-Vialar (route). Orléansville = Carrefour.



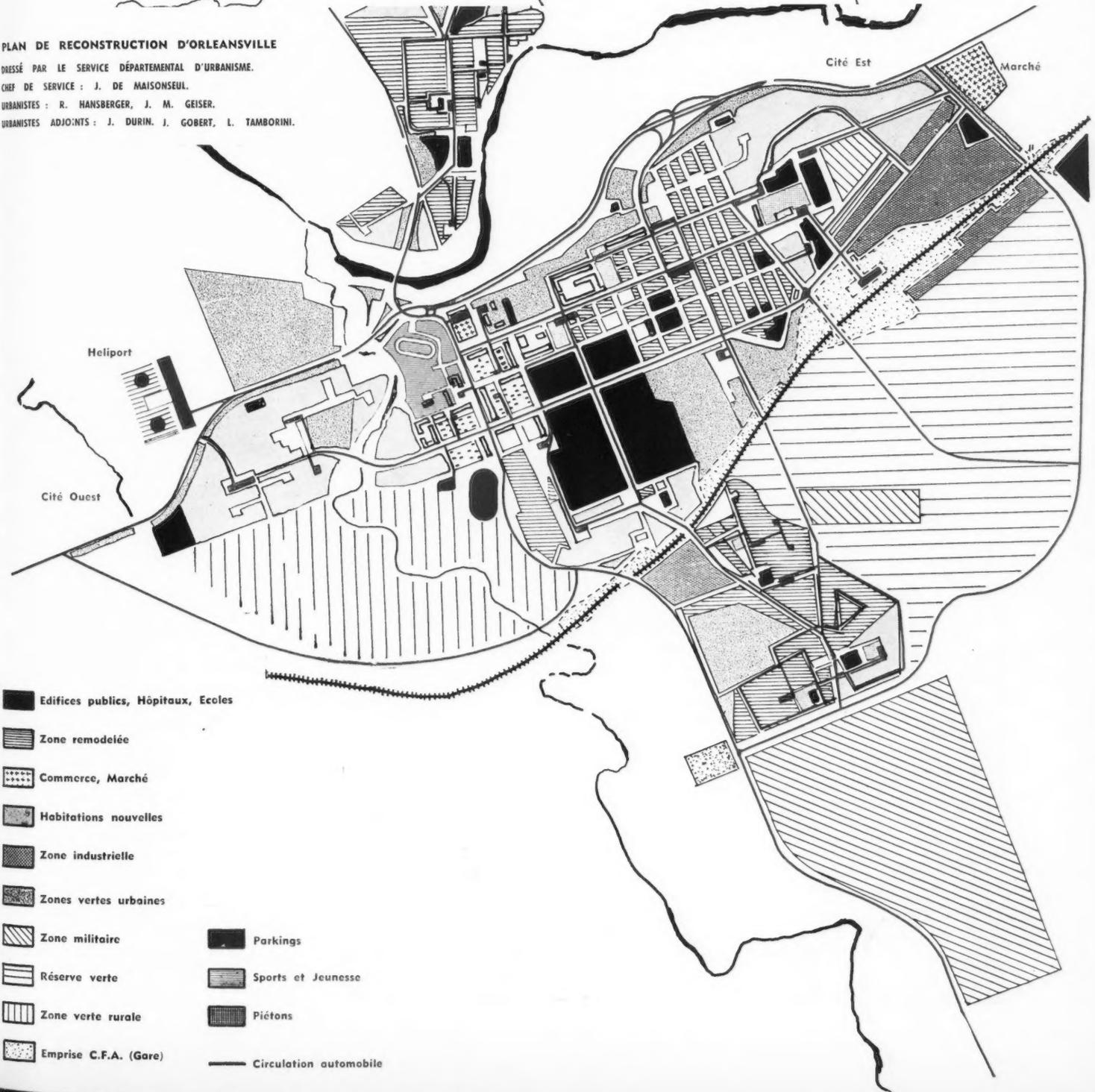
PLAN DE RECONSTRUCTION D'ORLEANSVILLE

DRESSÉ PAR LE SERVICE DÉPARTEMENTAL D'URBANISME.

CHEF DE SERVICE : J. DE MAISONSEUL.

URBANISTES : R. HANSBERGER, J. M. GEISER.

URBANISTES ADJOINTS : J. DURIN, J. GOBERT, L. TAMBORINI.



RECONSTRUCTION D'ORLÉANSVILLE



CITÉ OUEST DITE CITÉ D'URGENCE



Le programme comportait la réalisation de 878 logements de type habitat musulman avec patio.

Le plan d'ensemble (voir ci-dessus) avait été établi par plusieurs équipes d'architectes à qui ont été confiés la réalisation d'une partie du programme.

1° BIZE ET DUCOLLET, ARCHITECTES

148 logements exécutés en deux mois et demi pour le compte du Commissariat général à la Reconstruction, soit 80 logements de type A et 68 logements du type C.

2° LATHUILLIÈRE, DI MARTINO ET SERRO, ARCHITECTES

300 logements actuellement en construction pour le compte de l'Office Public d'H.L.M. d'Alger, soit 100 logements de Type B à étages et 200 logements de type C horizontal.

3° LA C. I. A. (COMPAGNIE IMMOBILIÈRE ALGÉRIENNE)

200 logements en voie d'achèvement pour le compte du Commissariat à la Reconstruction et à l'Urbanisme.

4° TOMBAREL, ARCHITECTE

100 logements aujourd'hui achevés pour le compte de la Municipalité d'Orléansville.

5° ÉQUIPES PRIVÉES

30 logements de types divers.

Du fait de leur conception même (ossature métalliques, forme tabulaire) tous ces types de construction peuvent être considérés comme anti-sismique.



Type A. BIZE ET DUCOLLET, ARCHITECTES.

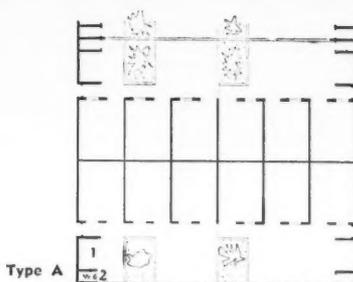
Cette cellule, d'une surface totale de 72 m² environ, comprend trois pièces indépendantes (12 m²) ouvrant sur un patio où a été réservé une cuisine sous abri et les W.-C. Structure métallique, parois en parpaings de ciment. Couverture en fibro-ciment. Plafond en plaques d'Héraklith peintes.

Type B. MARLE, ARCHITECTE.

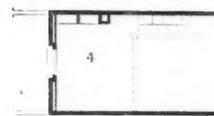
Cette cellule se compose d'une pièce de 12 m² (3 m x 4 m) prolongée par un abri (buanderie, W.-C.) partiellement couvert par une petite chambre de 2 m 40 x 3 m. Devant la pièce principale : courette d'entrée, l'abri ouvre lui-même dans une cour-patio de 3 m 60 de long sur 3 m (largeur uniforme). Ossature métallique « Procédé Stron-Stub de l'Electrotube Solens ». Voir variante pour collectifs (Type B1).

Type C. LATHUILLIERE ET DI MARTINO, ARCHITECTES.

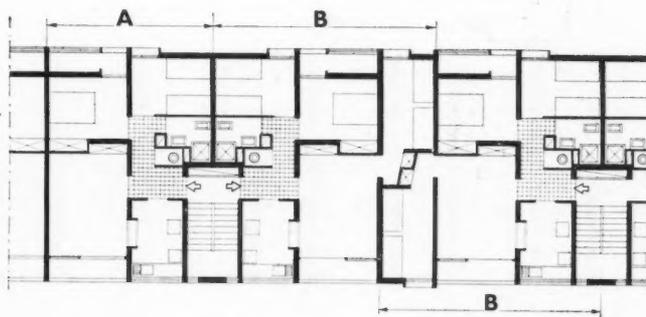
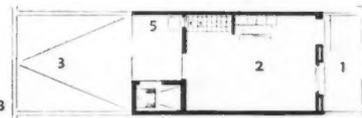
Cellule de 58 m² environ : patio, deux pièces de 13 m² chacune, cuisine et W.-C. indépendants. Construction par éléments de béton armé de 8 m d'épaisseur coulés sur le chantier, mis en place par grue, entre lesquels est coulé le béton. Couverture en plaques de béton.



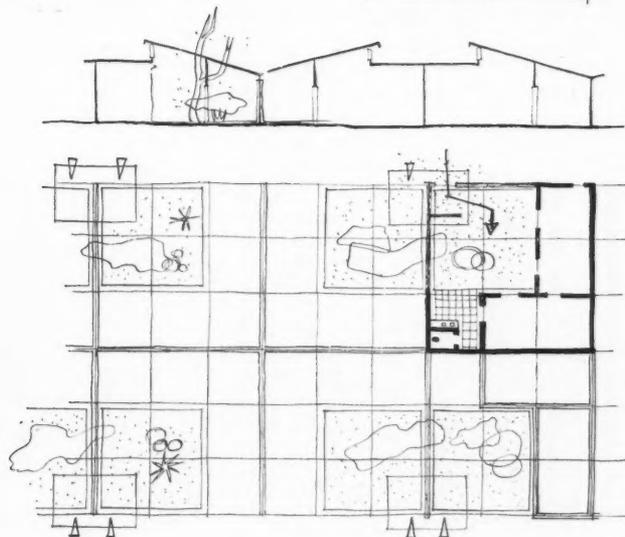
Type A



Type B



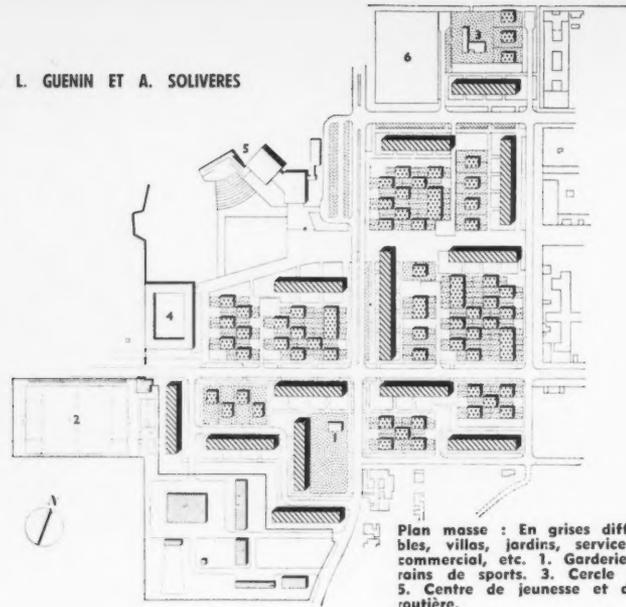
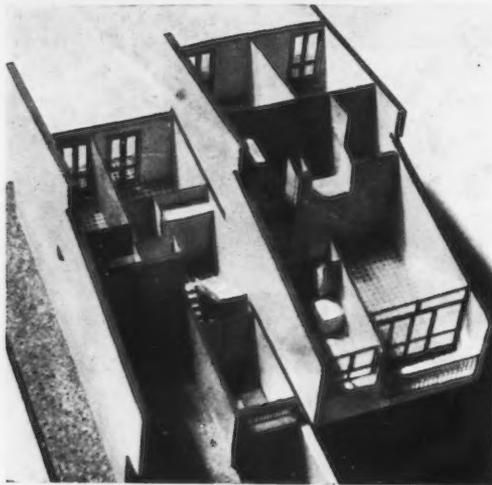
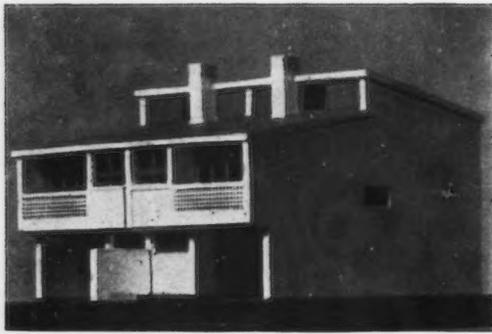
Type B1



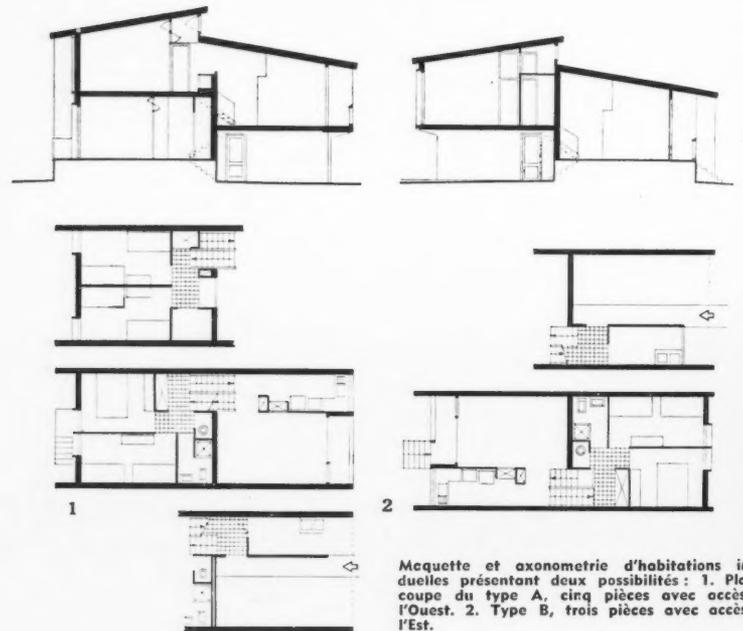
Type C

ORLÉANSVILLE CENTRE OUEST

CHEF DE GROUPE, L. MIQUEL. ARCHITECTES D'OPÉRATION, J. DORBEDO, L. GUENIN ET A. SOLIVERES



Plan masse : En grises différenciées : immeubles, villas, jardins, services généraux, centre commercial, etc. 1. Garderie d'enfants. 2. Terrains de sports. 3. Cercle militaire. 4. Stade. 5. Centre de jeunesse et des sports. 6. Gare routière.



Maquette et axonomie d'habitations individuelles présentant deux possibilités : 1. Plan et coupe du type A, cinq pièces avec accès par l'Ouest. 2. Type B, trois pièces avec accès par l'Est.

DEUX TYPES D'HABITATIONS INDIVIDUELLES

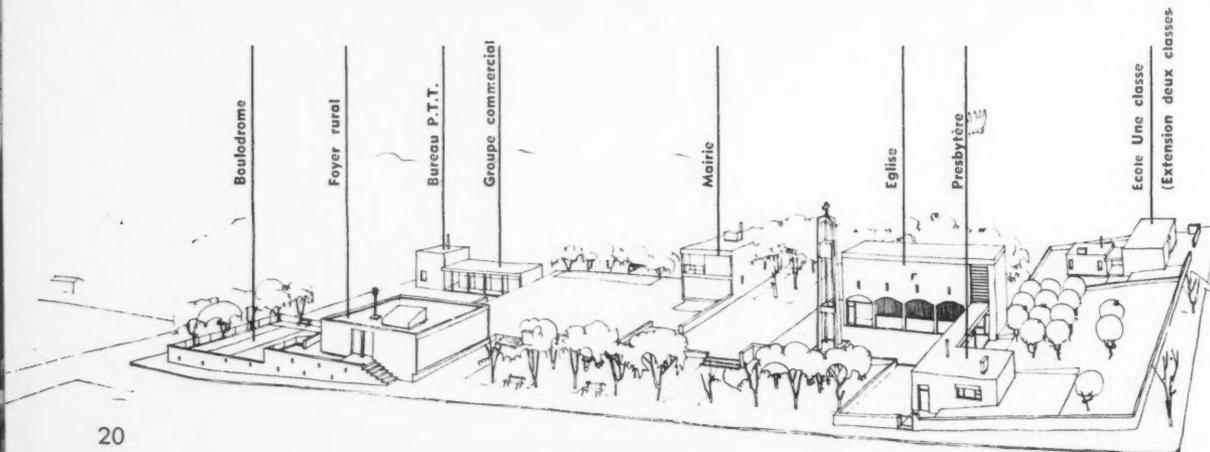
Ce principe d'habitations à trois ou quatre niveaux répond à un programme de logements économiques dans des zones à forte densité de population. Des familles nombreuses peuvent être abritées dans un volume relativement restreint tout en assurant à chacun : parent ou enfant, une relative indépendance.

Le type A est prévu pour huit personnes, le type B pour quatre ou cinq.

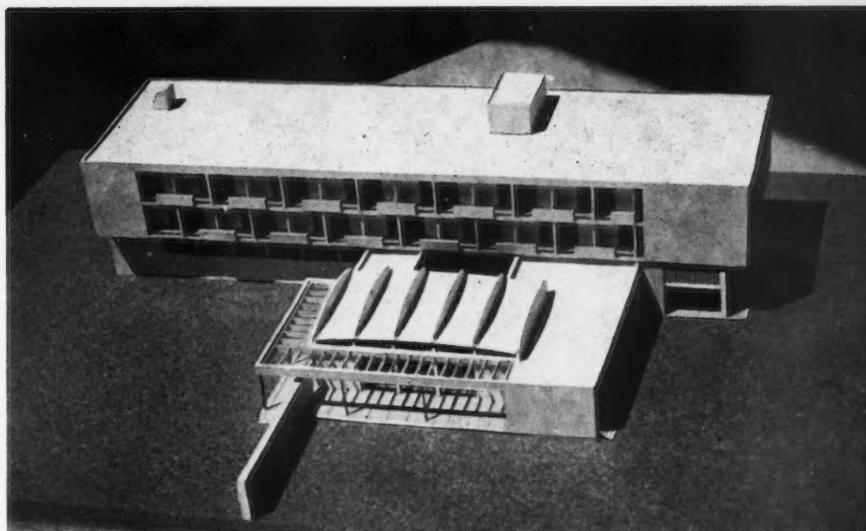
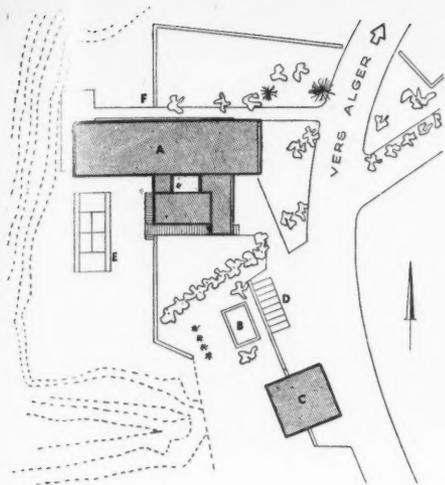
Les problèmes d'éclairage et de ventilation ont été particulièrement étudiés.

ORLÉANSVILLE - RECONSTRUCTION DU CENTRE DE FLATTERS

LATHUILLIÈRE DI MARTINO MARLE ET LEROY, ARCHITECTES



Aménagement de la place.



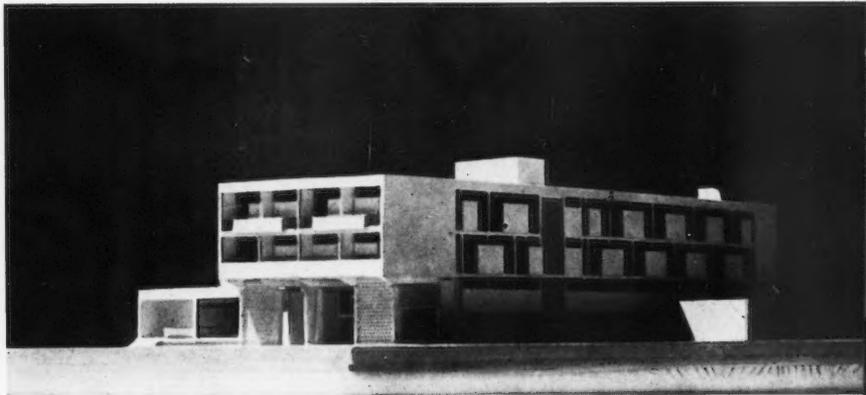
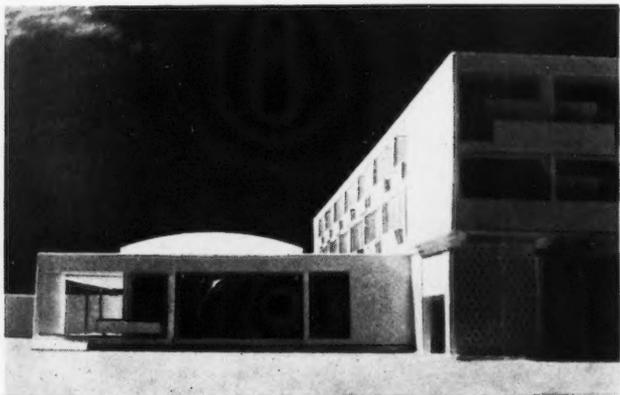
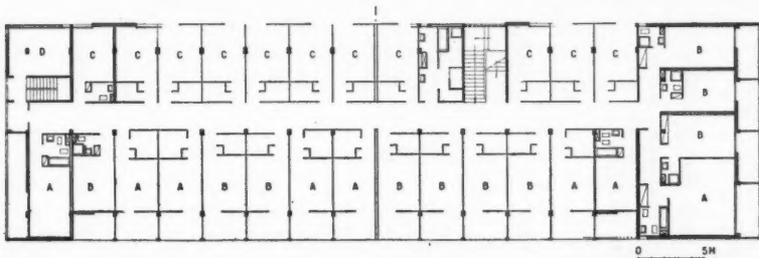
Maquette G. Julien.

ORLÉANSVILLE - RECONSTRUCTION DE L'HOTEL BAUDOIN

P.-A. ÉMERY ET L. MIQUEL, ARCHITECTES - RICHTER, ARCHITECTE COLLABORATEUR

L'hôtel Baudouin, dont nous publions ici le projet, est en cours de construction. Il comporte deux corps de bâtiments, liés au rez-de-chaussée et entre lesquels a été aménagé un patio. Au rez-de-chaussée du bâtiment sur pilotis sont groupés administration et services. Les chambres, réparties entre le premier et le second étages, comptent en totalité : 15 chambres avec salles de bains, W.-C., 21 avec salles de douches, 22 avec cabinets de toilette, deux dépôts et deux salles d'eau avec baignoires, douches et W.-C. Dans le bâtiment bas : restaurant prolongé à l'extérieur par une terrasse.

Le parti architectural est affirmé par l'opposition entre les volumes des deux bâtiments et le rythme des façades sur lesquelles ouvrent les chambres.



1. Maquette d'ensemble. Au premier plan, le restaurant ; au second plan, le corps de bâtiment des chambres, façade Sud. 2. Façade Est entrée. 3. Pignon Est et façade Nord.

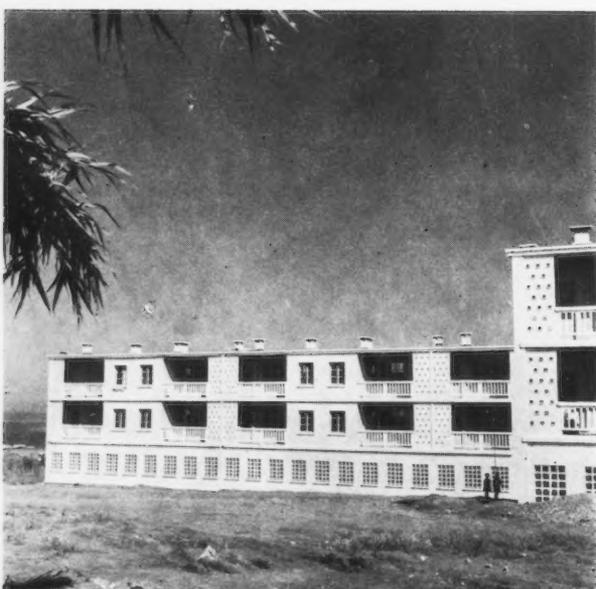
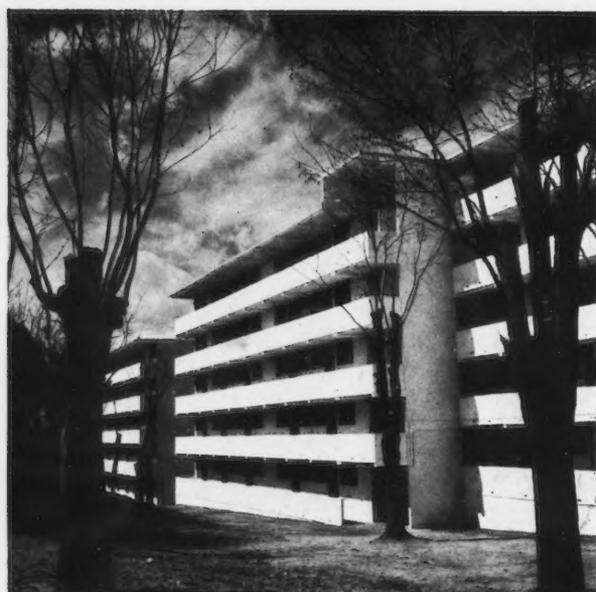
A. Plan-masse : A. Hôtel et restaurant. B. Piscine. C. Station-service. D. Parking. E. Tennis. F. Ancien rempart.

B. Premier étage : A. Chambres avec salles de bains. B. Chambres avec salles de douches. C. Chambres avec cabinets de toilette. D. Dépôt.



C. Rez-de-chaussée : 1. Entrée. 2. Hall. 3. Réception. 4. Bar. 5. Salle à manger. 6. Restaurant. 7. Terrasse. 8. Patio. 9. Office. 10. Cuisine. 11. Dépôt. 12. Salle à manger privée. 13. Vestiaire employés. 14. Garage. 15. Séchoir. 16. Buanderie. 17. Lingerie. 18. Chauffage. 19. Cafeteria. 20. Groupe sanitaire.

ALGÉRIE - HABITAT ÉVOLUTIF ET RURAL ALGÉRIEN

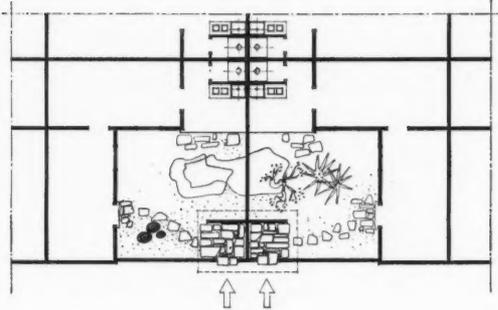


MEDEA

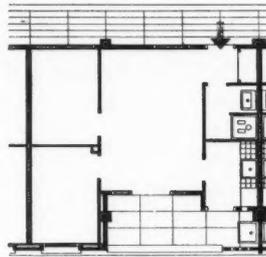
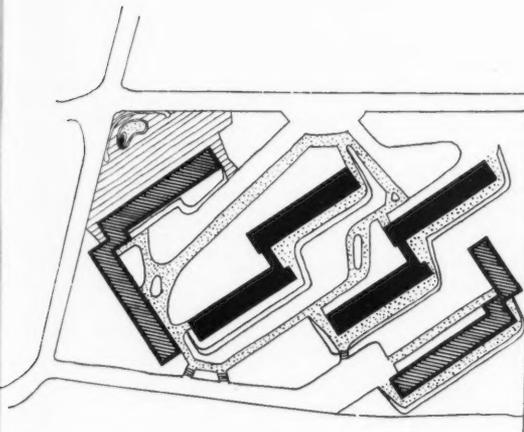
ORLÉANSVILLE LATHUILLIÈRE ET DI MARTINO, ARCHITECTES

A. ROSE, ARCHITECTE

Dans le cadre des études poursuivies pour la Reconstruction d'Orléansville ont été présentés différents types d'habitations individuelles groupées (voir pages 18 à 20). Le plan ci-contre exprime une solution intéressante envisagée pour les zones limitrophes de la ville proprement dite.

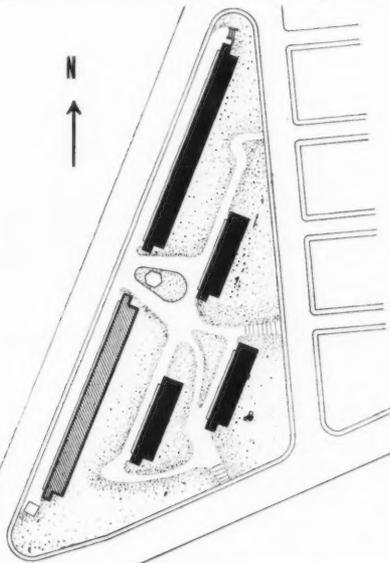
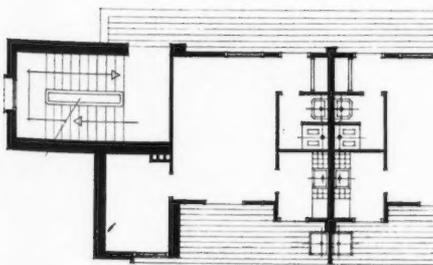


GUYOTVILLE



LATHUILLIÈRE ET DI MARTINO, ARCHITECTES

HUSSEIN DEY



LATHUILLIÈRE, DI MARTINO ET DUPIN, ARCHITECTES

Les conditions d'habitations traditionnelles des populations rurales musulmanes d'Algérie étant très précaires (gourbis en pisé ou maison en pierres sèches), de nombreux programmes, basés sur l'expérience de réalisations diverses, ont été élaborés et mis en application par différents organismes, et en particulier les Offices Publics d'H.L.M., sous le contrôle du Gouvernement Général de l'Algérie.

Le problème à résoudre est extrêmement délicat, les bénéficiaires de ces logements ayant de faibles ressources et ne pouvant, de ce fait, ne payer qu'un loyer très modique.

De plus, en raison de l'importance des besoins et la nécessité de les satisfaire au bénéfice du plus grand nombre, le prix unitaire de chaque logement doit être obligatoirement très réduit.

La formule « Habitat Rural » consiste donc à réaliser des maisons individuelles comprenant 2 ou 3 pièces habitables avec une cour-jardin et une galerie couverte sous laquelle sont disposés un w.c.-douches et une cuisine. Le prix ne doit pas dépasser 500.000 francs pour les deux pièces y compris adduction d'eau, égouts et électricité.

Malgré son extrême simplicité, ce type de logis marque un progrès considérable sur l'habitation traditionnelle à pièce unique qui est encore la règle un peu partout, il a la faveur de toute la population laborieuse des campagnes.

Les plans diffèrent sensiblement suivant la façon dont les architectes ont envisagé de résoudre le problème; le mode de construction dépend en grande partie des ressources locales en matériaux et main-d'œuvre.

L'emploi du moellon assez répandu avant la guerre, tend à disparaître et il est de plus en plus fait utilisation de matériaux plus maniables et plus légers: briques ou parpaings de ciment, quand on ne recourt pas à des procédés plus évolués tels que préfabrication en béton ou ossatures légères en acier avec remplissage en béton.

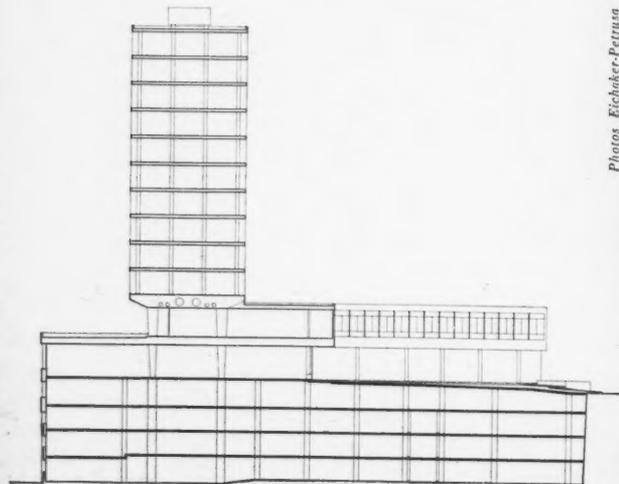
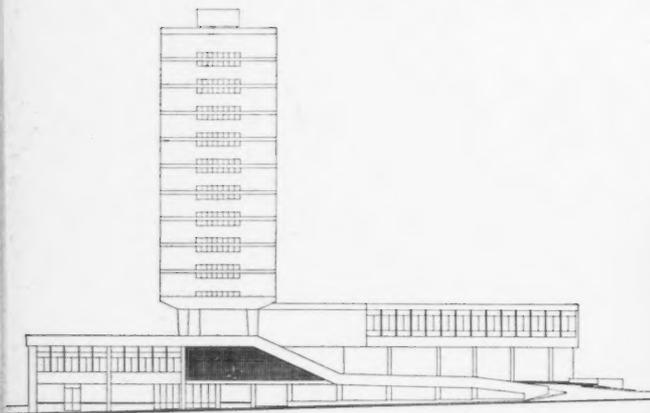
La formule « Habitat évolutif » réalisée de préférence à proximité des villes, groupe les logements dans des immeubles peu haut dans lesquels les logements sont desservis par une galerie extérieure.

LATHUILLIÈRE.

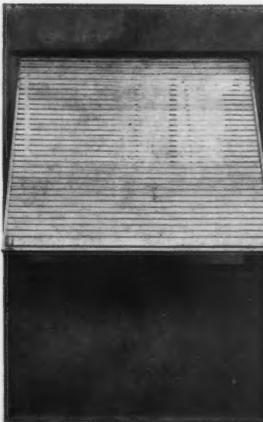
Le mode de vie de la population rurale s'est considérablement modifié en Algérie. Si l'on se reporte à ce qu'il était au siècle dernier et dont on peut trouver un témoignage à Gardia, il apparaît que la maison abritait une famille entière, c'est-à-dire parents et ménages des enfants. Sa hauteur était généralement de 7 mètres, condition édictée par le fait qu'aucune habitation ne devait gêner par son ombre portée les demeures voisines et pour qu'aucun regard indiscret ne pénétre dans le patio dont l'intimité devait être sauvegardée. Dans les oasis, cette hauteur était portée à 8 mètres et dans les villages comportant une forte déclivité, la hauteur des maisons construites sur les pentes était légèrement moindre. Aujourd'hui, l'évolution est conditionnée par le développement économique, social et sanitaire du pays, qui s'est considérablement amélioré. Certes l'Algérie demeure un pays agricole, mais il est hors de doute que la réalisation de grands travaux hydrauliques et électriques et la mise en valeur du sol et du sous-sol: production minière et pétrolière, ont conduit à la création de centres neufs, intermédiaires entre l'habitat urbain et l'habitat rural proprement dit. Les habitudes adoptées alors par les populations autochtones, venues de la métropole ou de pays étrangers, se confondent de plus en plus et leur forme d'habitat répond aux recherches de logements économiques ou d'accession à la petite propriété. En effet, quelle que soit son origine, la cellule familiale ne comporte plus guère que le couple et les enfants qui, dès leur maturité, fondent un nouveau foyer. On peut donc noter à la fois une concentration et une dispersion des cellules et des familles il en résulte une adaptation à la vie collective et un détachement progressif de la formule « habitation individuelle » vers celle de l'habitat évolutif: immeuble en hauteur, dont nous donnons ci-contre quelques exemples.



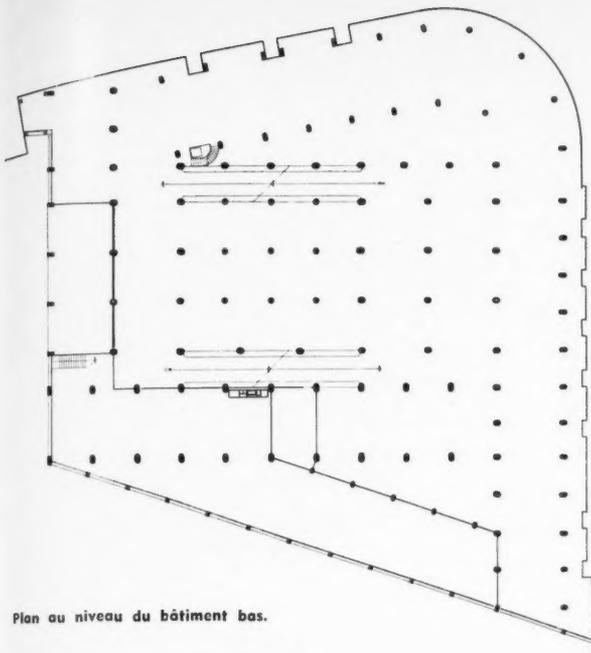
IMMEUBLE MAURETANIA A ALGER BÈGE ET DUCOLLET, ARCHITECTES



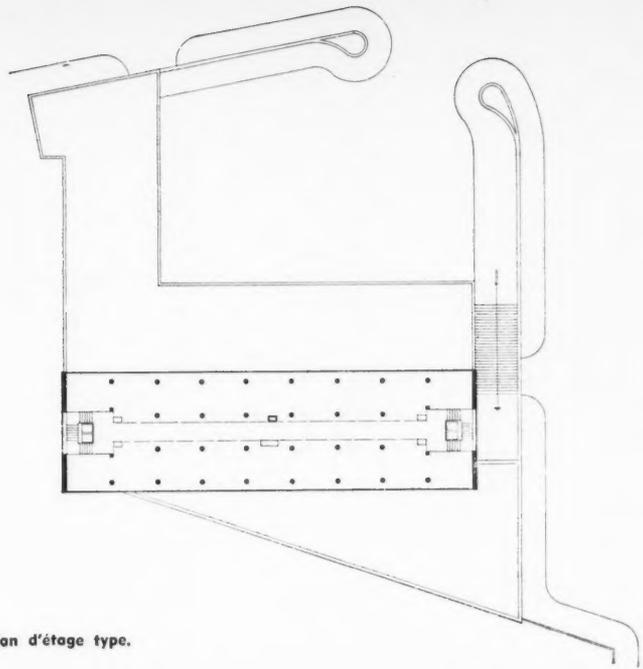
Photos Eichler-Petrusa



Ci-contre : panneaux métalliques des façades. Extérieurement, la protection entre deux panneaux est faite par un couvre-joint en tôle pliée posée sur mastic « Prestik », à l'intérieur, la jonction est faite par un couvre-joint spécial avec feuillure pour recevoir le cloisonnement. Toutes les tôles ont été découpées au jet de sable. Elles ont reçues : intérieurement : une peinture anti-rouille ; extérieurement : une couche phosphatante passivante, deux couches primaires glycérophthaliques, une couche laquée glycérophthalique.



Plan au niveau du bâtiment bas.



Plan d'étage type.

Cet immeuble est construit sur un terrain de 4.000 m² environ en bordure de la rampe Chasseriau, voie de sortie d'Alger vers le département de Constantine. Le terrain naturel est en contre-bas de 12 mètres environ par rapport au carrefour.

Les dispositions principales sont les suivantes :

a) Un socle jusqu'au niveau du parking couvrant la totalité du terrain et comportant 4 sous-sols abritant : des bureaux (chemins de fer algériens), des garages en boxes et en vrac, des locaux commerciaux, une partie du premier sous-sol (au rez-de-chaussée sur la rampe Chasseriau) est affectée à la Compagnie Air France pour recevoir divers bureaux et l'agence du fret. Ces divers sous-sols sont desservis par deux rampes à sens unique.

b) Un rez-de-chaussée ne couvrant qu'une partie du terrain et se retournant en équerre. Ce rez-de-chaussée comporte : divers locaux ou magasins, l'aérogare de la Compagnie Air France, la partie non construite au rez-de-chaussée s'ouvrant sur le carrefour Baudin Agha utilisé en parking automobile

c) Au-dessus de ces différents niveaux s'élève l'immeuble qui comporte 11 étages. Il est orienté est-ouest et ne couvre que 700 mètres carrés. Il sera probablement équipé en bureaux. Les travaux de construction proprement dits ont commencé en décembre 1952.

La structure des bâtiments est en béton armé. Les poteaux prennent appui sur des semelles circulaires en béton armé.

Les planchers sont en béton réalisés avec coffrages métalliques.

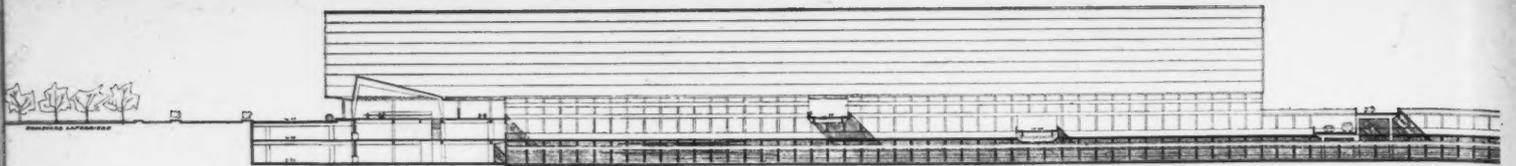
Les façades de l'immeuble sont indépendantes de la structure et sont réalisées par des panneaux métalliques en tôles pliées et soudées, boulonnées à travers des fourrures coulées dans les rives des planchers et formant couvre-joint et rejet d'eau.

Chaque panneau mesure 1 m. 80 de large sur 2 m. 80 de haut ; il est suspendu et réglé par deux tiges filetées boulonnées aux deux fourrures du plancher haut ; il est fixé par les deux tiges filetées du plancher bas, elles-mêmes suspendant le panneau de l'étage inférieur. Chaque panneau comporte un coffre à rideau avec volet roulant à projection, la fenêtre à deux ouvrants à la française et une partie fixe, l'allège en tôle galbée.

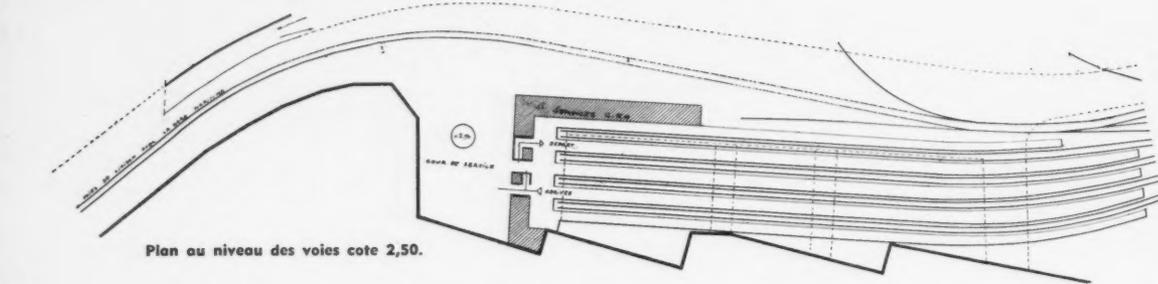
La teinte extérieure pour ces panneaux choisie par les architectes est le « gris Médicis » dans la gamme Renault S-1.

Cet immeuble a subi d'importantes modifications depuis sa conception d'origine (voir « A. A. » n° 45, décembre 1952). D'autres nombreuses sont intervenues en cours de travaux.

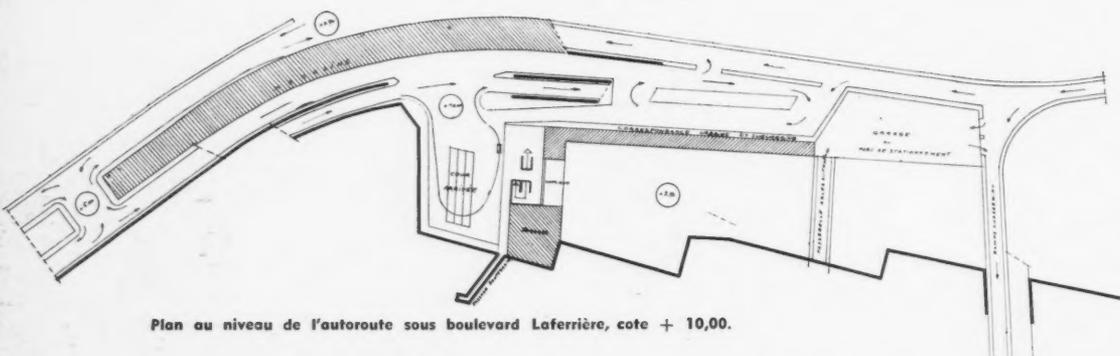




ALGER AMÉNAGEMENT DU QUARTIER LAFERRIÈRE-AGHA GARE CENTRALE ET IMMEUBLES DE BUREAUX
 BIZE ET DUCOLLET, ARCHITECTES



Plan au niveau des voies cote 2,50.



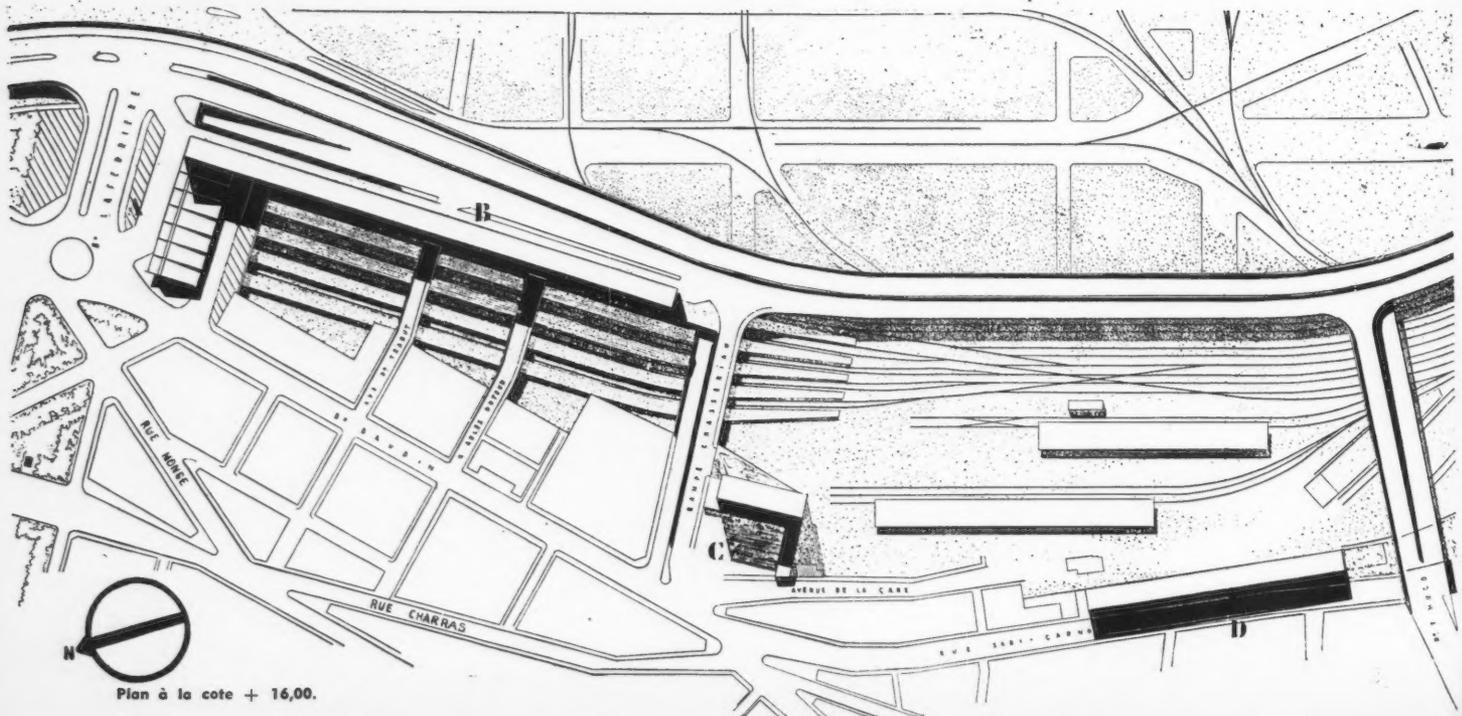
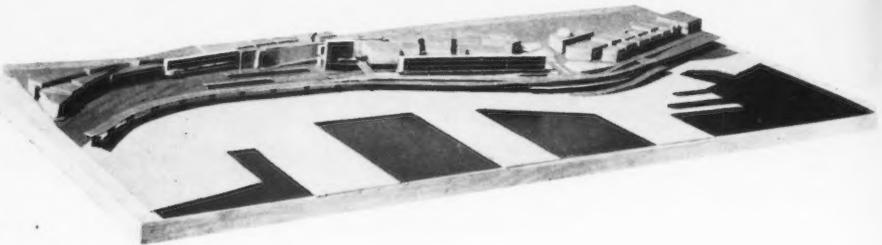
Plan au niveau de l'autoroute sous boulevard Laferrière, cote + 10,00.

Plan au niveau du boulevard Laferrière, cote + 16,00.

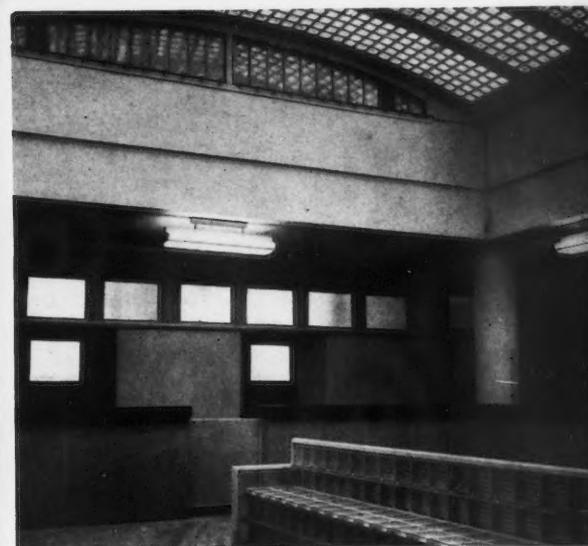
- A. Gare centrale : elle sera élevée de deux étages au-dessus des voies et comportera, à la cote 2,50 (niveau des voies) : quais, services de gare, cour des bagages. A la cote + 10,00 (niveau de l'autoroute) : cour d'arrivée C.F.A., bagages, taxis, correspondances urbaine et suburbaine. A la cote + 16,00 : cour de départ, hall des voyageurs, billets, renseignements, tourisme.
- B. Immeuble en bordure d'une voie de desserte le long de l'autoroute à la cote + 16,00. En maintien du principe du boulevard Carnot, l'immeuble comportera des arcades. Aux étages, bureaux ou logements.
- C. Immeuble Mauretania (voir pages 24 et 25).
- D. Immeuble rue Sadi-Carnot : sous-sol et rez-de-chaussée : locaux C.F.A. Aux étages : logements. A l'extrémité Sud de ce bâtiment : jardin public.

Un projet d'autoroute front de mer a été établi dans le cadre du plan régional d'urbanisme par le Service des Ponts et Chaussées. Cette nouvelle voie doublera les boulevards existants à une cote inférieure de 6 mètres. Parallèlement, le schéma de fer algériens ont établi le tracé des voies, des quais et de l'emplacement schématique des bâtiments essentiels. En partant de ces bases, les architectes ont mis au point une étude pour l'aménagement du quartier Laferrière-Agha. Cette étude prévoit l'édification d'une gare centrale, de un immeuble de bureaux et habitation situé à proximité de cette Sadi-Carnot, destiné à abriter des loges, et d'un second immeuble, rue C.F.A. et des logements. Le Mauretania, publié en pages précédentes, s'inscrit également dans le cadre de cette étude.

Les Ponts et Chaussées ont décidé le prolongement en passerelle de la rue du Dé. Trabut, reliant le boulevard Baudin à la voie de desserte à la cote 16 en bordure de l'autoroute et le prolongement en passerelle de la rue Arlès-Dufour, reliant le boulevard Baudin à la cote 10 sous l'autoroute où pourrait être installé un grand garage ou un parc de stationnement couvert.



Plan à la cote + 16,00.



Photos S.T.E.P.

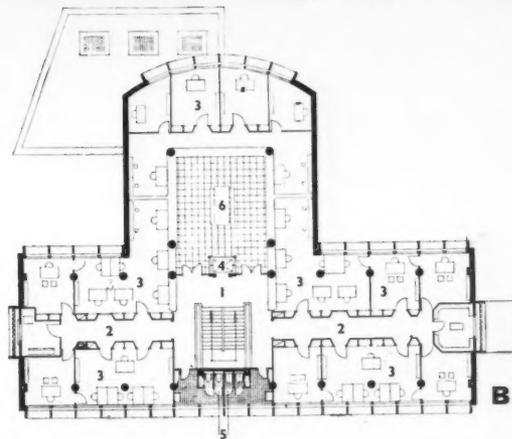
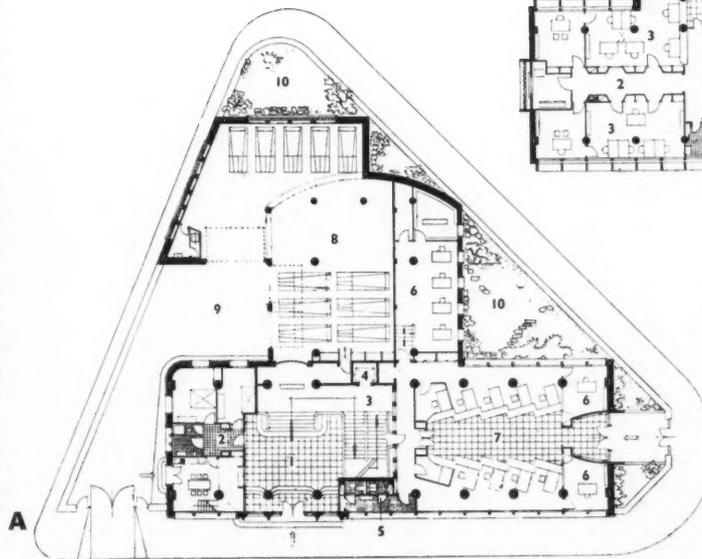
HOTEL DES FINANCES DE MOSTAGANEM JEAN PARAVISINI, ARCHITECTE

Cette unité administrative construite pour la Direction des Finances en Algérie groupe tous les services financiers qui étaient dispersés dans la ville. Le bâtiment comporte cinq étages de bureaux sur rez-de-chaussée, un appartement a pourtant été réservé à l'étage supérieur pour le Receveur principal des finances.

Au sous-sol : salle forte, machineries du chauffage central et groupes d'eau sous pression de l'ascenseur. Au rez-de-chaussée : garage pour douze voitures avec indépendante sur cour ; entrée principale et Services du Trésor. Au premier étage : services des Contributions diverses et hall des caisses de perception. Aux étages : services des domaines, hypothèques, contribution, etc.

L'ossature en béton armé est, entièrement apparente et brute de décoffrage, elle est supportée par deux files de piliers parallèles, en retrait des façades. Les façades principales Nord et Sud, portées par des poutres-onsoles sont entièrement composées de fenêtres à guillotine à trois panneaux coulissants, vitrés en verre Thermo-Lux, séparés par des meneaux en béton, préfabriqués sur le chantier. Elles sont protégées des vents et des pluies en hiver, et du soleil en été, par un quadrillage de voiles en béton, dont le dispositif fait une saillie de 0 m 90 sur les baies. Les façades Est et Ouest sont entièrement fermées aux intempéries.

Les vents dominants d'été venant du Nord-Est, la façade Nord crée une zone de compression d'air qu'il est possible d'exploiter pour la ventilation des bureaux, par le réglage des panneaux supérieurs des baies des façades opposées Nord et Sud.



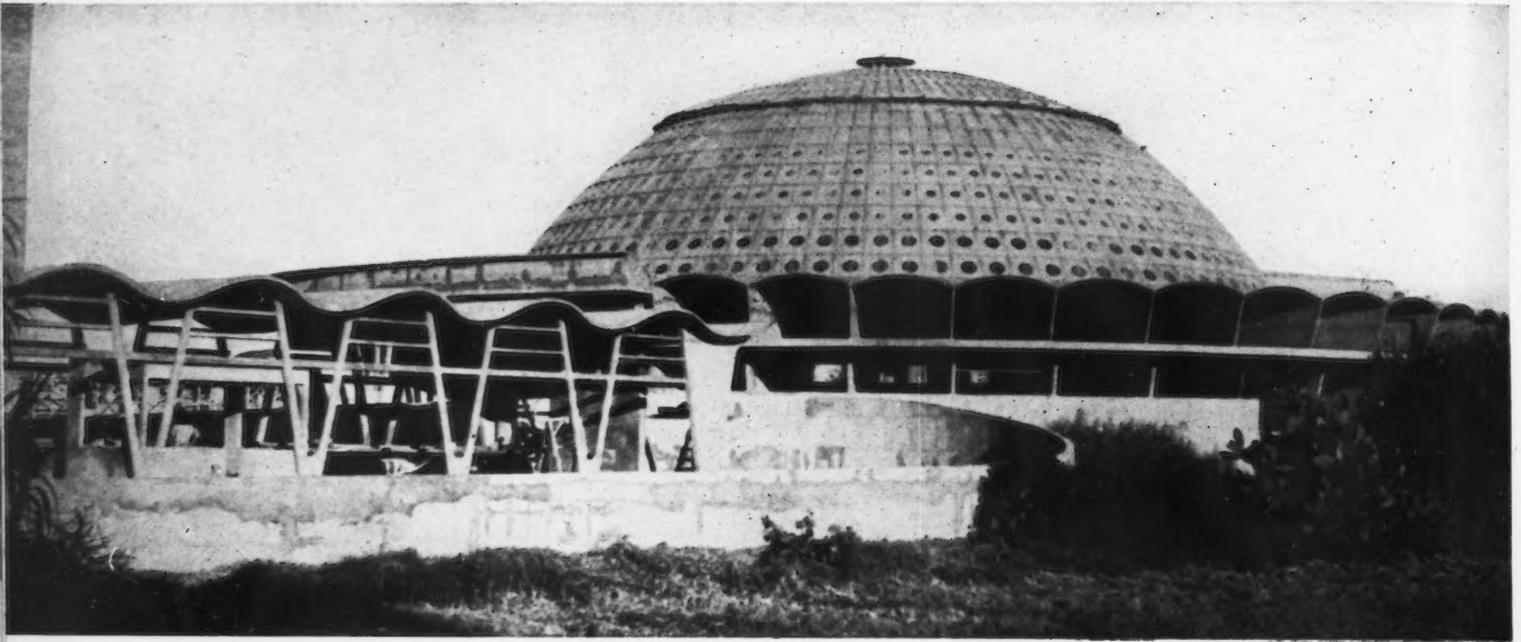
1. Façade Sud-Ouest. 2. Façade Sud. 3. Hall du public.

A. Rez-de-chaussée : 1. Hall d'entrée. 2. Logement du gardien. 3. Escaliers. 4. Ascenseur. 5. Groupe sanitaire. 6. Bureaux. 7. Hall du public. 8. Garage. 9. Cour. 10. Jardins.

B. Rez-de-chaussée surélevé : 1. Escaliers. 2. Dégagements. 3. Bureaux. 4. Ascenseur. 5. Groupe sanitaire. 6. Hall du public.

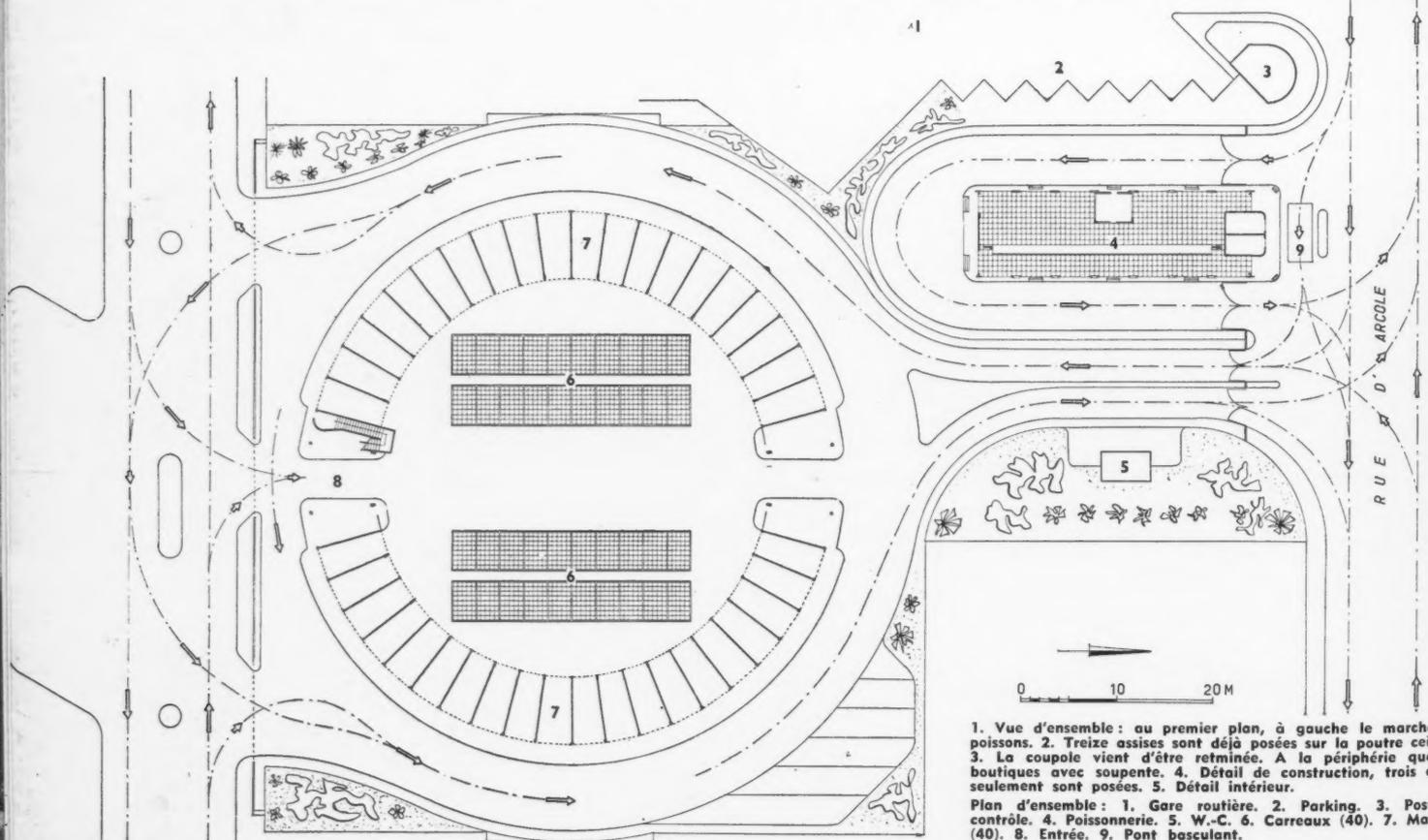
MARCHÉ DE GROS DE SIDI-BEL-ABBÈS

MARCEL J. MAURI, ARCHITECTES. PELNARD CONSIDÉRÉ ET CAQUOT, INGÉNIEURS



L'édification de ce marché a été décidée dans le cadre de l'aménagement de Sidi Bel Abbès. Le programme imposait, outre un vaste espace couvert pour la vente directe des produits maraîchers, l'intégration de quarante magasins identiques, ce qui a conduit à rechercher la forme circulaire. C'est un ensemble de 60 mètres de diamètre qui a été réalisé. Les magasins sont disposés à la périphérie et comportent chacun une soupente. La partie centrale est abritée par une coupole hémisphérique de 41 mètres à la

base, soit de 129 mètres environ de périmètre, et d'une superficie de 1.452 mètres carrés ; elle a été réalisée sans coffrage, entièrement en éléments coulés au sol, levés et mise en place à la grue. L'architecte auteur du projet a conçu et imposé cette méthode dans un but d'économie. En effet, la coupole comprend 13 assises de 48 voussoirs, une assise à 24 voussoirs, enfin un lanterneau d'aération. Chaque voussoir comprend 2 caissons, ce qui a permis d'alterner les joints (14 moules pour couler 648 éléments).

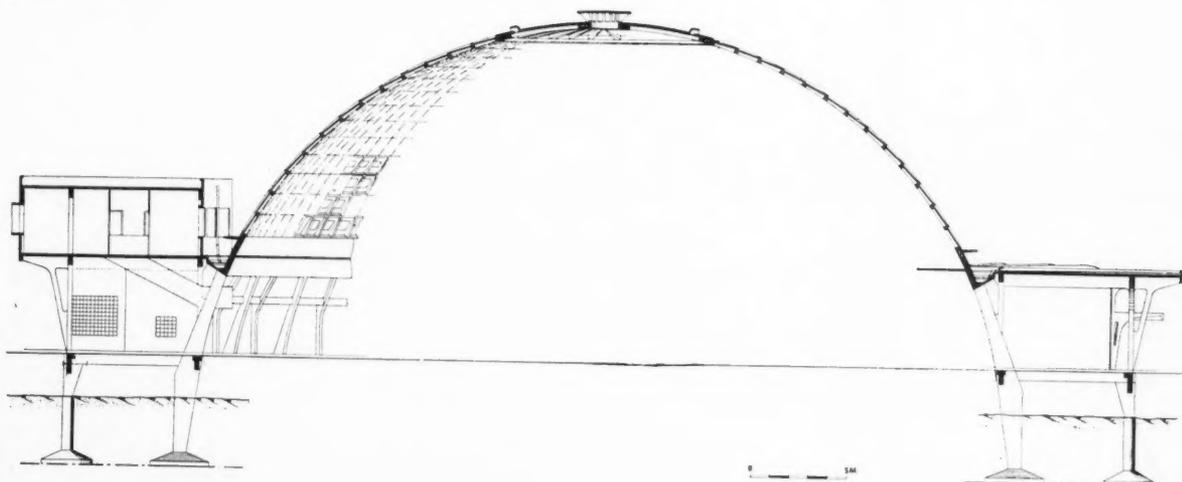
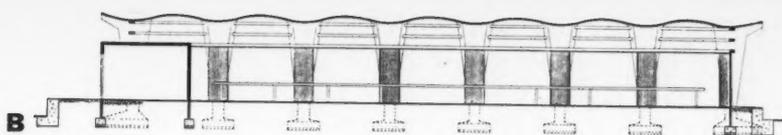


1. Vue d'ensemble : au premier plan, à gauche le marché aux poissons. 2. Treize assises sont déjà posées sur la poutre ceinture. 3. La coupole vient d'être retournée. A la périphérie quarante boutiques avec soupente. 4. Détail de construction, trois assises seulement sont posées. 5. Détail intérieur.

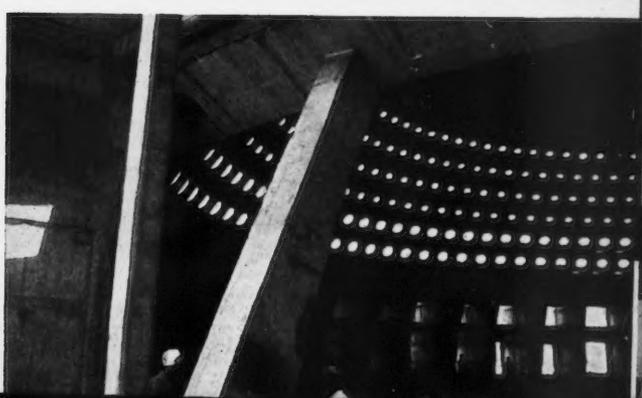
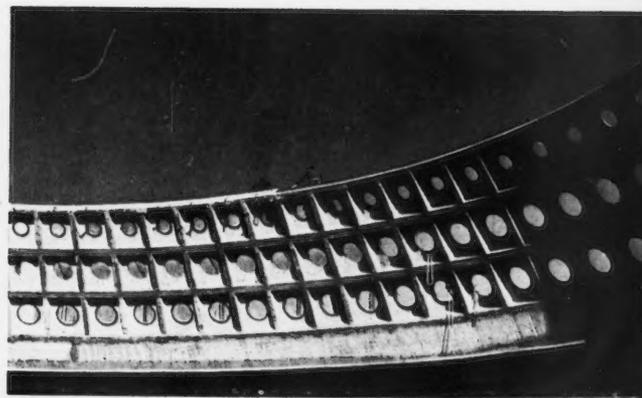
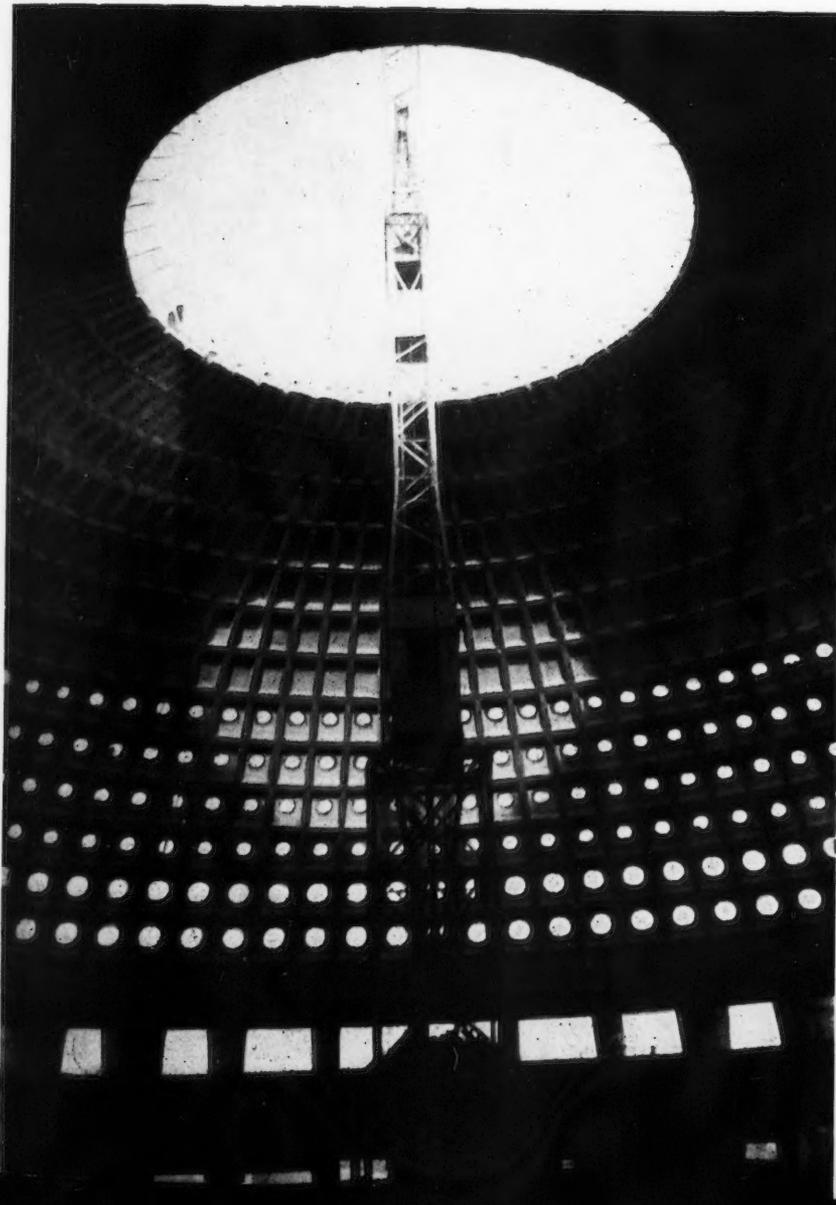
Plan d'ensemble : 1. Gare routière. 2. Parking. 3. Poste de contrôle. 4. Poissonnerie. 5. W.-C. 6. Carreaux (40). 7. Magasins (40). 8. Entrée. 9. Pont basculant.

La pose relativement facile se faisait avec une grue centrale qui amenait chaque voussoir à son emplacement sur l'assise inférieure. Pour les trois premières assises, les voussoirs étaient tenus par des élingues extérieures fixées à une passerelle. Pour les autres, un contrepoids équilibrait le voussoir. Dès qu'une assise se fermait, on dégageait les élingues ou les contrepoids. La pose d'une assise de quarante-huit voussoirs demandait huit heures. De grandes précautions ont été prises pour le tracé de la poutre circulaire de base et pour l'inclinaison des voussoirs en sorte d'obtenir des méridiens et des parallèles rigoureusement conformes aux cotes du projet. Des essais ont été faits en soufflerie pour apprécier les effets du vent sur un sphéroïde.

A: Coupe sur les boutiques et le bal.
 B: Coupe sur le marché aux poissons.



1
 3
 2 4
 5



EURS

452
ents
du
ffet,
oirs,
ce
nts).

ux
re.
nte
ses
de
ins



ALGER. AÉROGARE DE MAISON BLANCHE

LATHUILLIÈRE ET DI MARTINO, ARCHITECTES

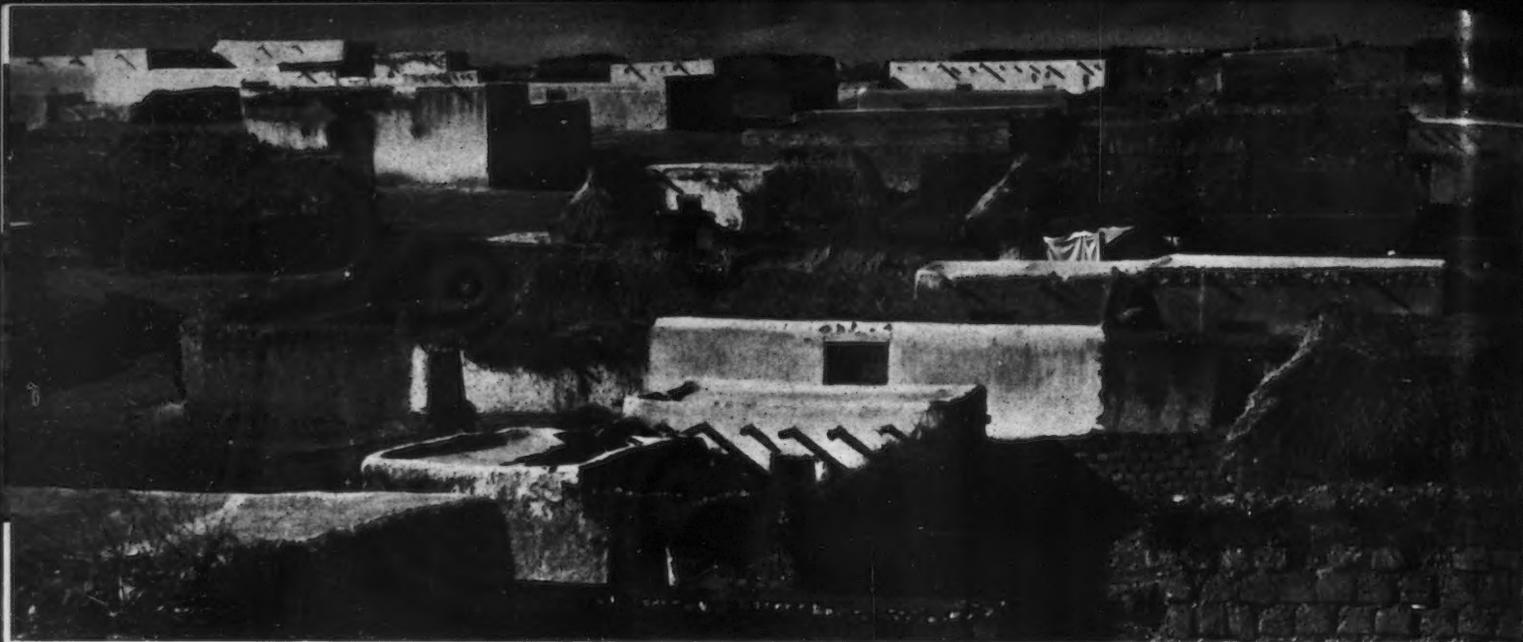
L'aérogare de Maison-Blanche, actuellement en cours de construction comporte essentiellement deux parties : le bloc trafic et le bloc technique. Les divers services sont répartis dans des bâtiments de deux ou trois étages sur rez-de-chaussée et dans la tour de onze étages.

Le bloc trafic comporte une partie hors douane : hall du public à rez-de-chaussée avec bureau des Compagnies aériennes, P.T.T. et magasins, départ des lignes algériennes également au rez-de-chaussée et restaurant prolongé par une terrasse, bar et fumoir au deuxième étage du bâtiment principal. La partie douane comporte deux bancs alimentés par des tapis roulants et des bureaux. La partie sous-douane porte le départ de lignes desservant les pays étrangers, les salles de groupage (attente avant départ, des bureaux et un restaurant avec terrasse situé, comme l'autre, au deuxième étage.

Dans le bloc technique sont groupés les services de transmission, météo, radio, renseignements divers pour les pilotes, hall des pilotes, standard téléphonique, bureau du Commandant de l'aérogare, services administratifs et bureaux des Ponts et Chaussées. Ces services sont réunis pour la plupart dans la tour et au premier étage du bâtiment principal.

Enfin, au troisième étage de ce bâtiment ont été prévues de grands salons ouvrant sur une terrasse abritée. L'ensemble comprend un centre médical, des parkings et une station-service.





1

Sté Marocaine de Phototopographie

Photo Belin



2



3



4 | 5



6



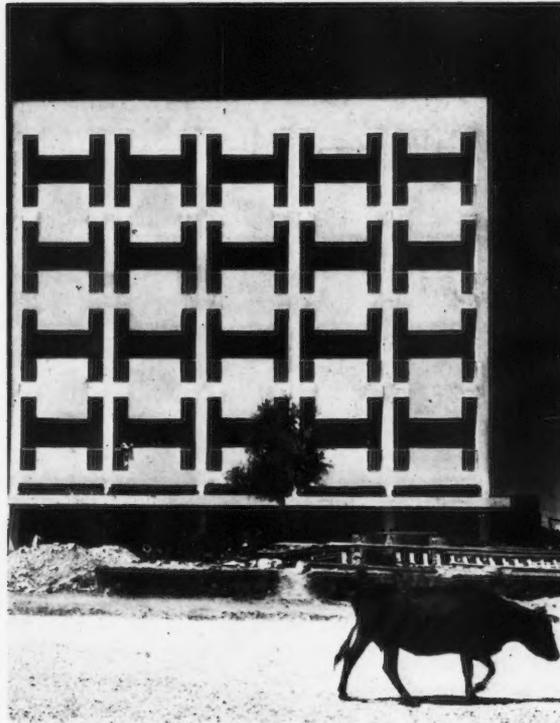
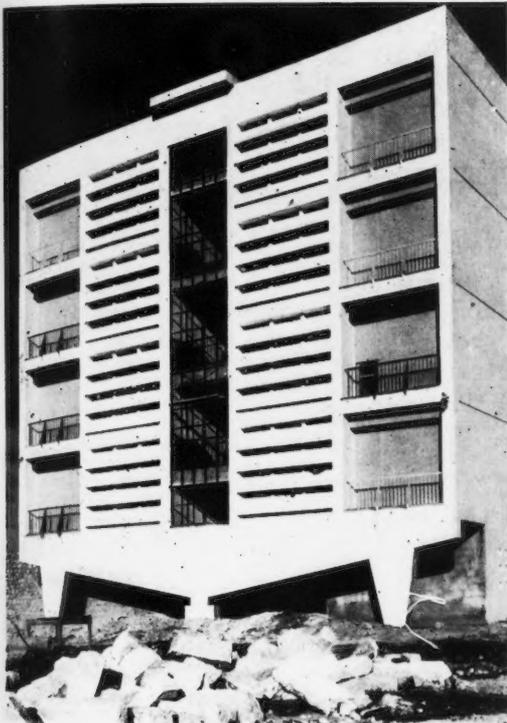
7

IMMEUBLE A MEKNÈS

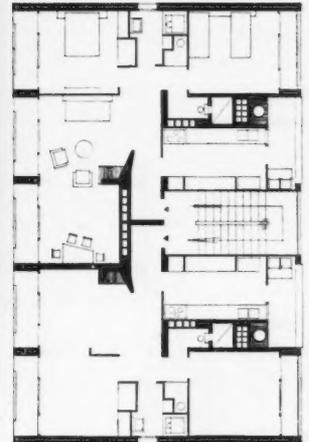
G. GOUPIL ET E. DELAPORTE, ARCHITECTES

Cet immeuble vient d'être achevé. Il comprend un rez-de-chaussée avec garage et quatre étages comportant deux appartements chacun. La façade sur rue étant exposée au Nord-Est, cuisine, bains et buanderie ont pris place sur cette face derrière une batterie. Les pièces principales sont abritées par des voiles en béton armé.

L'ossature de cet immeuble est en béton armé avec remplissage double ou simple cloison de briques creuses. Tous les dallages sont en granito gris clair.

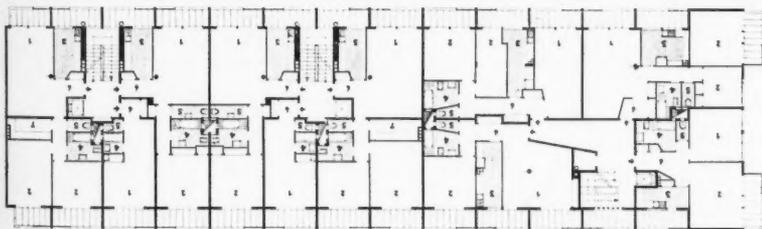


De gauche à droite : façade Nord et façade Sud. Ci-dessus : étage comportant deux appartements avec séjour, une ou deux chambres, salle d'eau et buanderie.



IMMEUBLE CONSULAIRE A AGADIR

P. JABIN, J. FORCIOLI ET P. THEVENON, ARCHITECTES



A

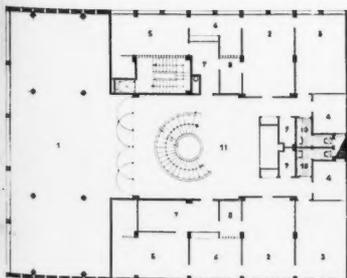
Cet immeuble est destiné à abriter les bureaux et salle de réunion des Chambres mixtes d'Agriculture et de Commerce, et à l'Habitation. L'orientation est Nord-Sud pour la grande longueur, ce qui permet d'avoir une grande façade à l'Est donnant sur la baie et une grande façade à l'Ouest s'ouvrant sur le port et la Kasbah. Pour abrégé l'ensoleillement des fins d'après-midi, la façade Ouest est plus fermée que la façade Est, et les pièces s'ouvrant sur ces façades sont protégées par des loggias profondes. Les bureaux sont équipés, en façade Est et Ouest, de lames pare-soleil verticales orientables. L'immeuble comprend deux étages partiels de bureaux et cinq étages de logements, soit 50 de 2 et 3 pièces. Le rez-de-chaussée est entièrement réservé aux boutiques.

A. Etage-habitation :

1. Séjour. 2. Chambre. 3. Cuisine. 4. Bains.
5. W.-C. 6. Hall. 7. Penderie

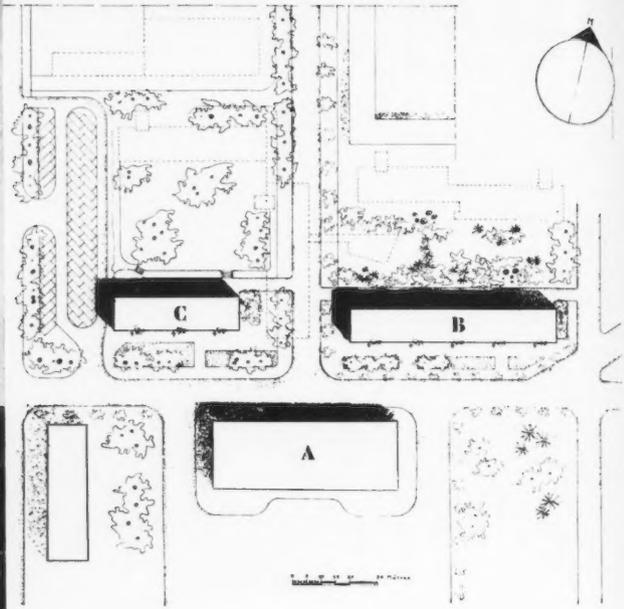
B. Etage-bureaux :

1. Salle de réunion. 2. Président. 3. Commissions. 4. Bureau. 5. Secrétariat. 6. Dactylos. 7. Attente. 8. Salon. 9. Archives. 10. Sanitaires. 11. Hall.



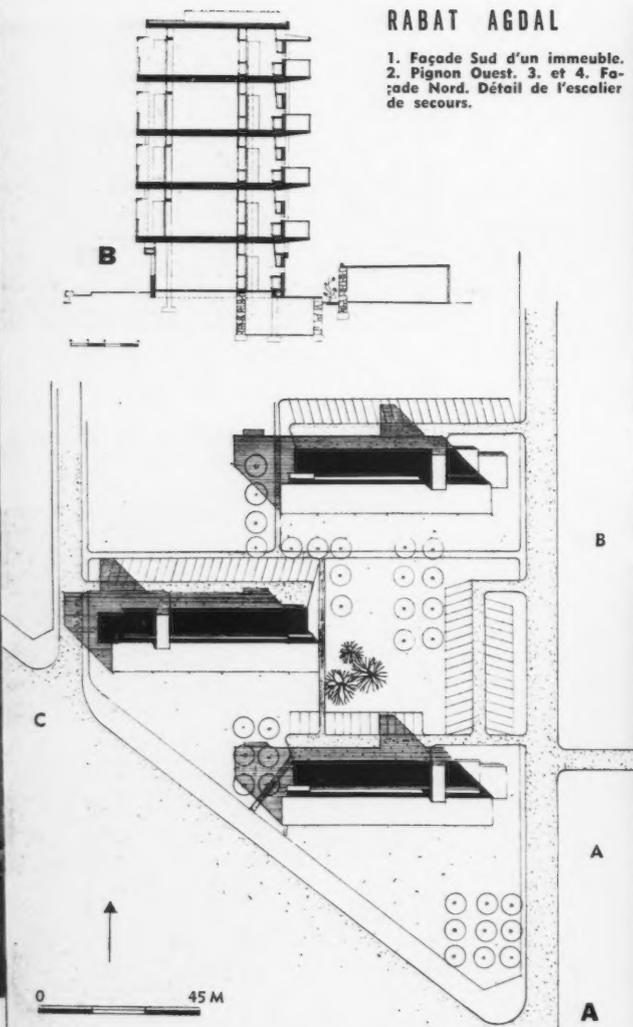
B





RABAT AGDAL

1. Façade Sud d'un immeuble.
 2. Pignon Ouest. 3. et 4. Façade Nord. Détail de l'escalier de secours.



GRUPE D'IMMEUBLES

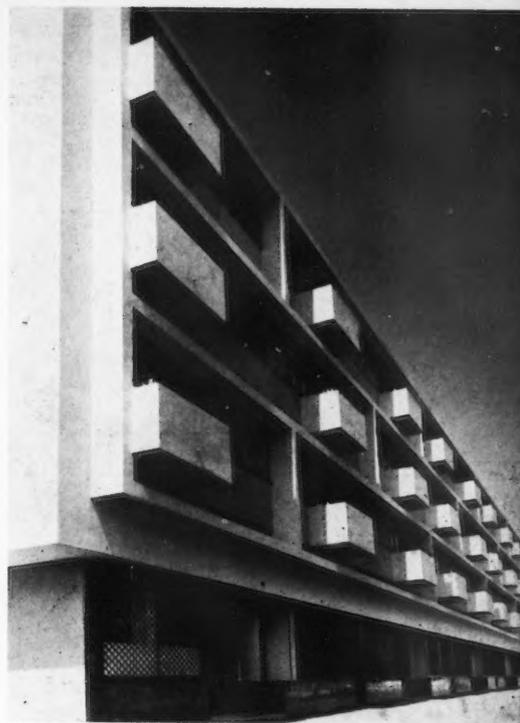
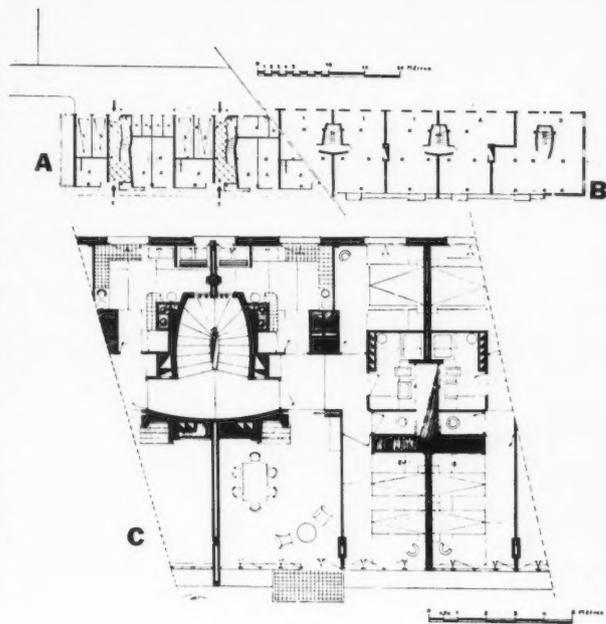
JEAN CHEMINEAU, ARCHITECTE

L'immeuble destiné au logement des fonctionnaires fait partie d'un ensemble conçu par le Service de l'Urbanisme, formant le fond de la Place administrative de Port-Lyautey. Il est réalisé par le Service de l'Habitat et comporte vingt-neuf logements de 2 à 5 pièces (une à 4 chambres), d'un confort moyen et dont le prix ne dépasse pas deux millions et demi pour un logement type de 3 pièces.

Construction simple et traditionnelle pour l'ensemble du bâtiment. Les allèges des menuiseries en façade Sud sont en feuilles de fibro-ciment, séparées par des joints d'aluminium. Les fenêtres au Sud sont protégées par un auvent, décalé par rapport au plafond, de telle sorte qu'une fenêtre pleine, servant de ventilation haute, y trouve son emplacement. Dans l'auvent, un caisson a été aménagé pour les volets roulants.

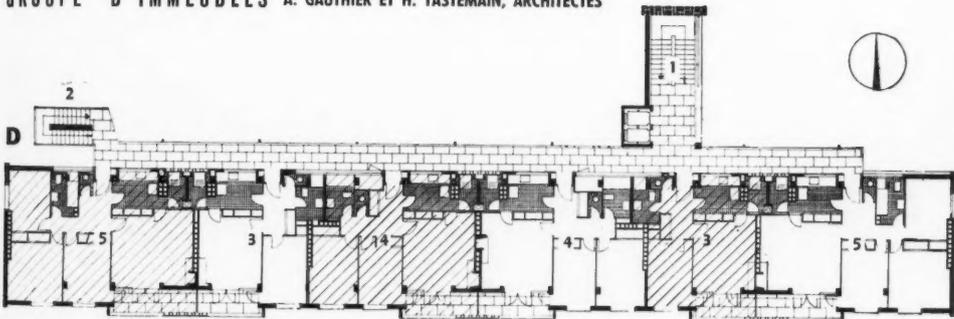
A gauche: Plan d'aménagement de la place administrative. A. Services municipaux. B. Immeuble pour fonctionnaires. C. Immeuble municipal.

A droite: A. Plan du rez-de-chaussée, garages, magasins, débarros. B. Plan d'étage courant comprenant: un appartement de 3 pièces, deux de 4 pièces et trois de 5 pièces. C. Appartement type de 3 pièces. 1 et 2. Immeuble pour fonctionnaires. Façade sur laquelle ouvrent séjours et chambres.

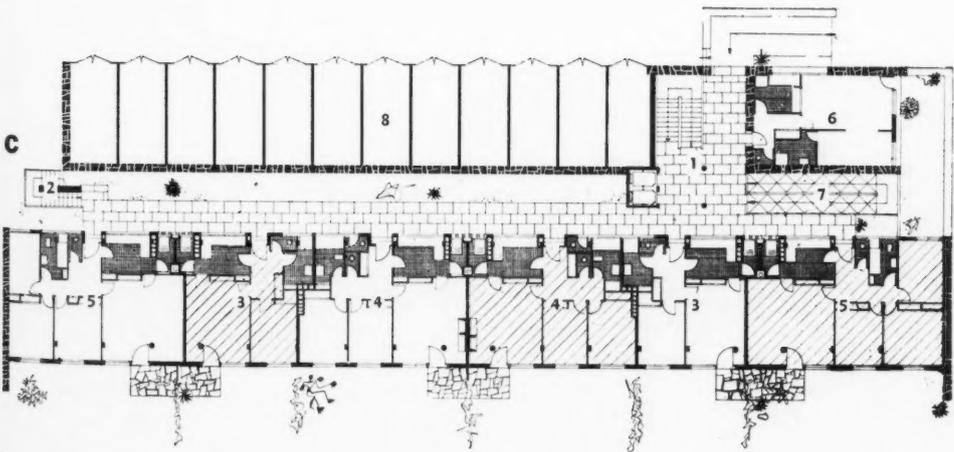


Photos Bouteville.

GRUPE D'IMMEUBLES A. GAUTHIER ET H. TASTEMAIN, ARCHITECTES



Photos Pottecher



Chaque immeuble comporte 31 logements. A. Plan masse. B. Coupe.

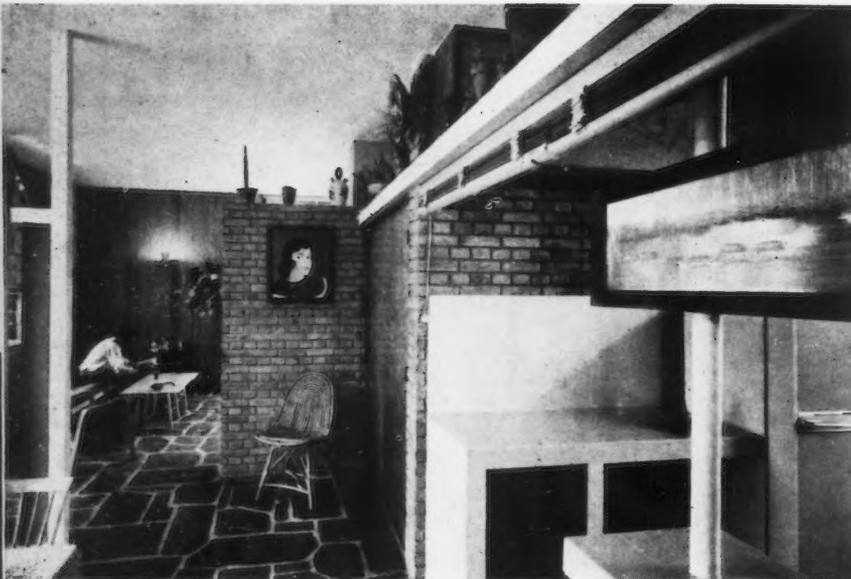
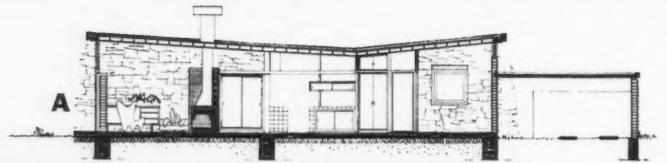
A. Rez-de-chaussée: 1. Entrée et escalier principal. 2. Escalier de secours. 3. Appartement de deux pièces. 4. Appartement de trois pièces. 5. Appartement de quatre pièces. 6. Appartement du gérant. 7. Descente de cave. 8. Garages. B. Étage courant: 1. Escalier principal. 2. Escalier de secours. 3. Appartement de deux pièces. 4. Appartement de trois pièces. 5. Appartement de quatre pièces.





VILLA A CASABLANCA

E. AZAGURY, ARCHITECTE



Photos Marc Lacroix.

Cette habitation constitue un excellent exemple de villa minimum. Surface: 100 m². Prix: 2.800.000 francs.



$\frac{1}{2 \mid 3}$

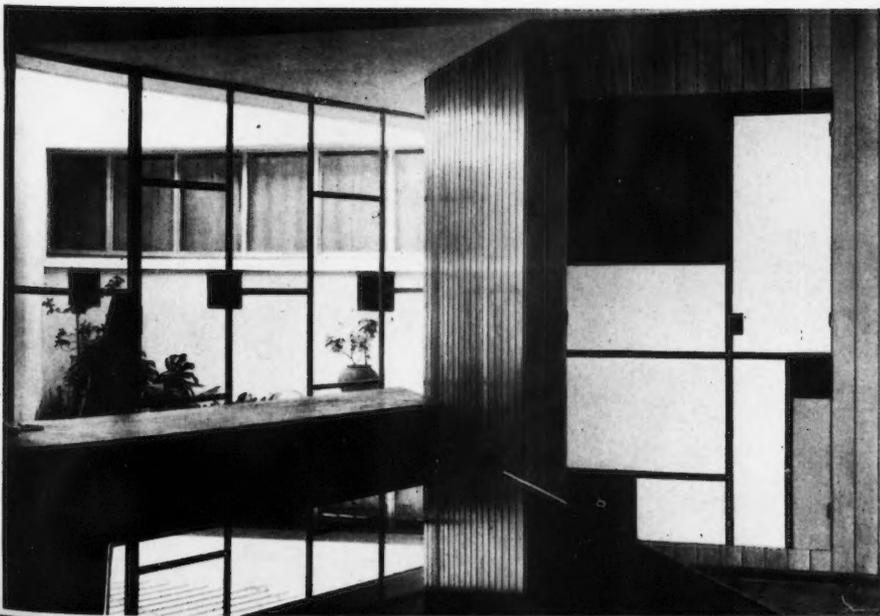
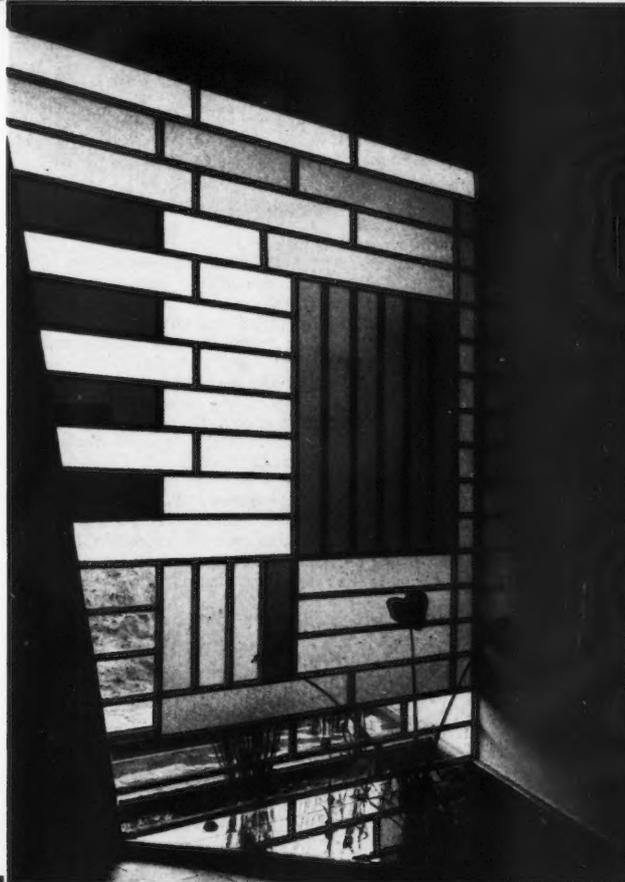
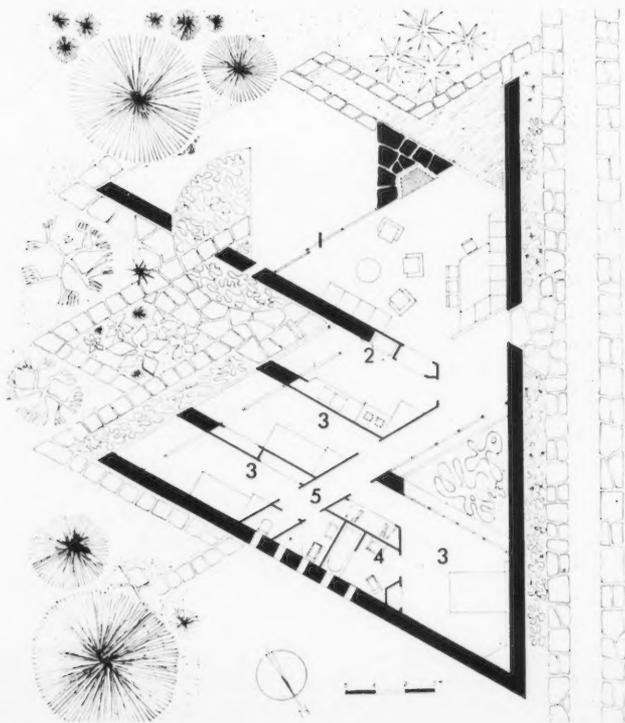
1. Façade Ouest. 2. Le living. 3. Cuisine ouverte vers le coin des repas et le séjour.
A. Coupe sur la maison et le garage. B. Plan d'ensemble.



Cette villa est située dans le quartier des Souissis. La composition, basée sur une modulation à 60°, a permis d'obtenir une longueur maximum de façade orientée au Midi entre les limites Est et Ouest des mitoyennetés. Le living-room, avantage très appréciable au Maroc pendant la saison d'été, s'ouvre également au Nord sur un petit patio dont la végétation s'élève devant la chambre des parents. La baie vitrée de la face Sud du living-room est constituée partiellement par un châssis défense traité en vitrail dont la lumière colorée se reflète sur le plafond et dans l'eau de la petite pièce d'eau qui pénètre de l'extérieur vers le coin des repas. La porte du placard à usage de desserte a été le prétexte d'une décoration abstraite d'après Mondrian. Le cuivre rouge du piétement de la table et du lustre ajoute une note de couleur chaude au centre de la pièce dont les murs sont revêtus d'un lambris de chêne ciré. Le dallage

VILLA HOZIEL A RABAT

E. DELAPORTE, ARCHITECTE



des chambres est en granito gris clair avec joints en ébonite noire et celui du living-room en carreaux d'Aubagne se prolongeant à l'extérieur vers le jardin.

La construction est du type traditionnel en maçonnerie de moellons. Les communs : garages et buanderie, seront réalisés ultérieurement à l'emplacement prévu à cet effet au fond de la propriété.

1 | 2
3 |

1. Façade Sud. 2. Le vitrail du living-room se reflète sur la pièce d'eau, qui forme élément de liaison entre l'extérieur et l'intérieur. 3. Vue du living-room vers la terrasse.

Plan du rez-de-chaussée : 1. Living-room. 2. Cuisine. 3. Chambres. 4. Bains. 5. W.-C. 6. Patio.



VILLA A CASABLANCA

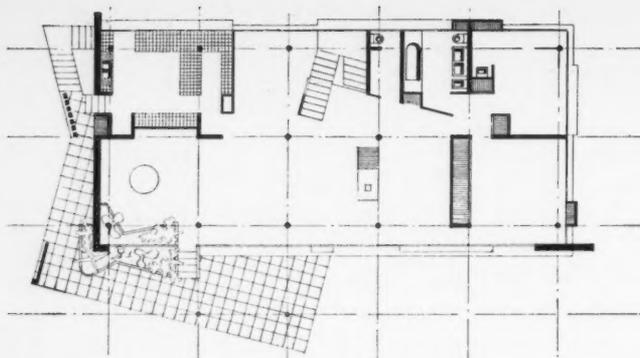
EWERTH, ARCHITECTE

Cette villa est construite selon l'axe de la perspective sur la mer. Toutes les pièces principales jouissent d'une vue panoramique, exceptionnelle et imprenable.

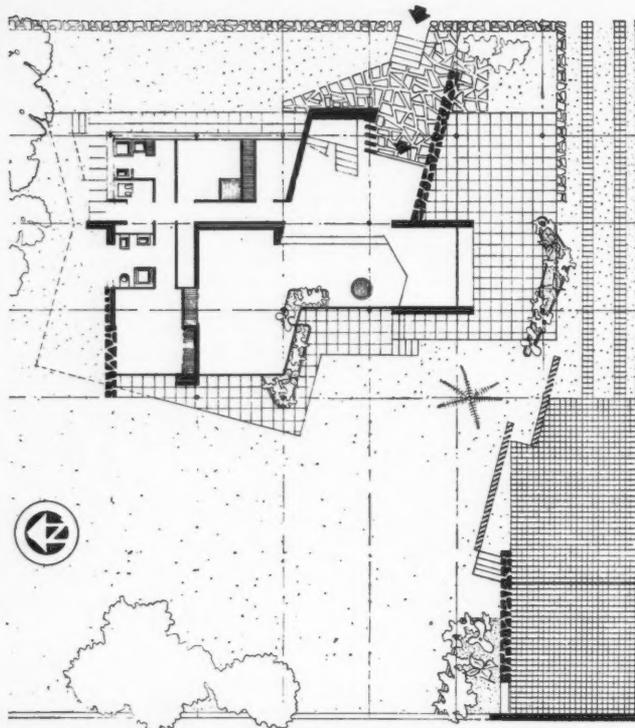
Le parc est situé sur l'autre côté de la rue et exposé vers l'Est. Le chauffage par air pulsé et l'installation d'air conditionné ont permis de vitrer complètement l'étage sauf la façade Nord. Pour celle-ci, on a utilisé un carrelage spécial non altérable à l'air salin. L'entrée est affirmée par un porche. Le grand hall peut être séparé de la salle de jeux par des portes et cloisons coulissantes. Au rez-de-chaussée également, chambre d'amis avec salle d'eau. Entrée des services indépendants, buanderie, douche de service, chambres de domestiques et lingerie. A l'étage, le living-room est prolongé par une terrasse et comporte deux coins de repos; l'un pour l'été, l'autre pour l'hiver. La bibliothèque est séparée du living-room par une grande cheminée libre. Deux salles de bains ont été prévues: l'une pour la chambre des enfants, l'autre pour celle des parents.

1	3
2	4

1. La villa en construction. 2. Façade Est. 3. Façades Est et Nord. 4. Façade Ouest. A. Plan du rez-de-chaussée. B. Plan d'étage.

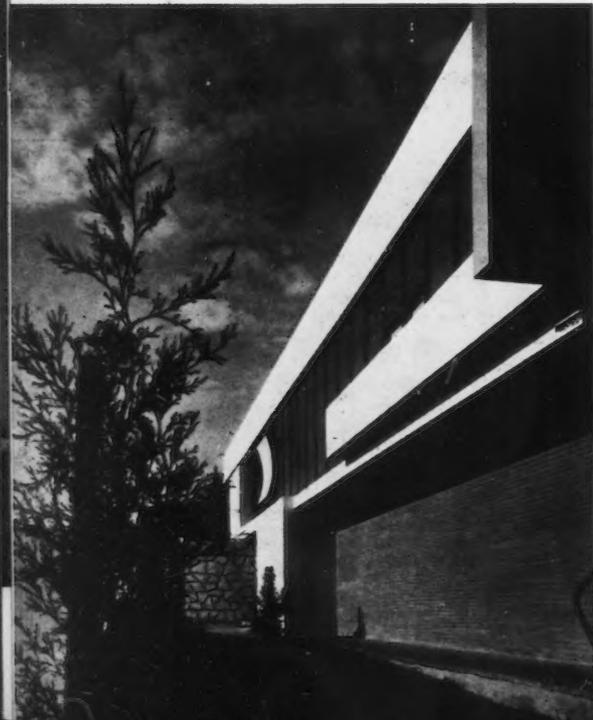


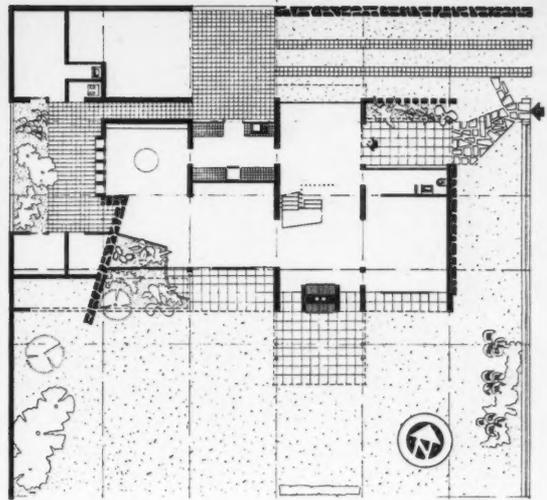
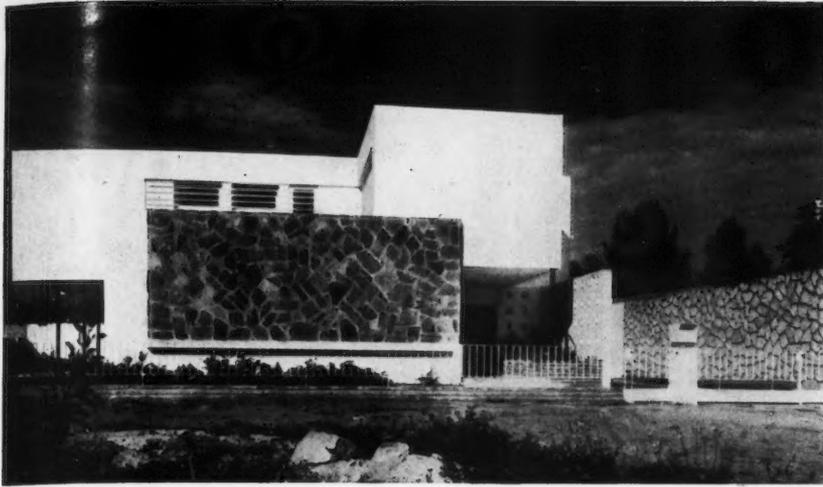
A



B

Photos Marc Lacroix



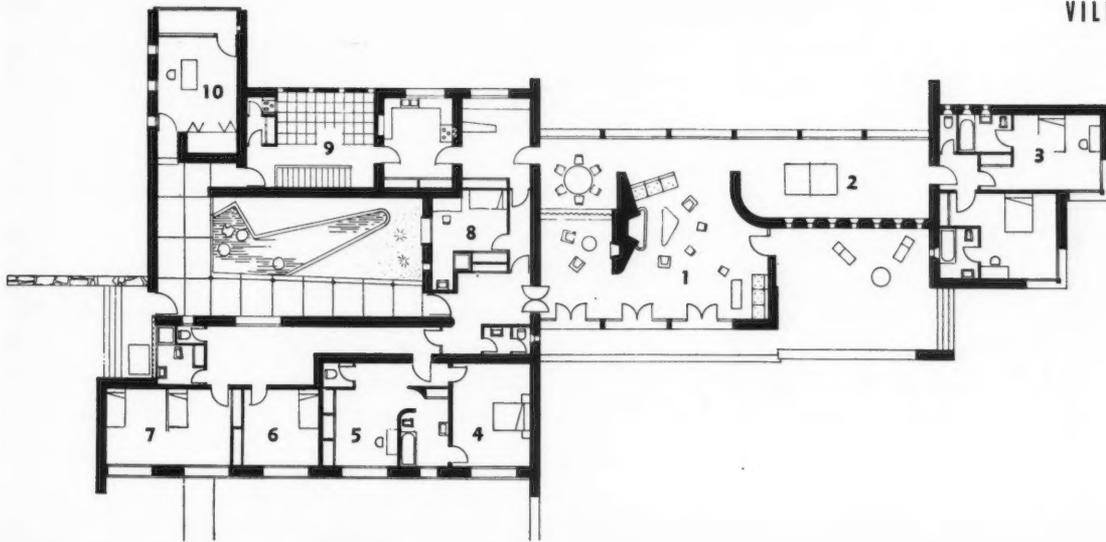


VILLA A CASABLANCA

EWERTH, ARCHITECTE

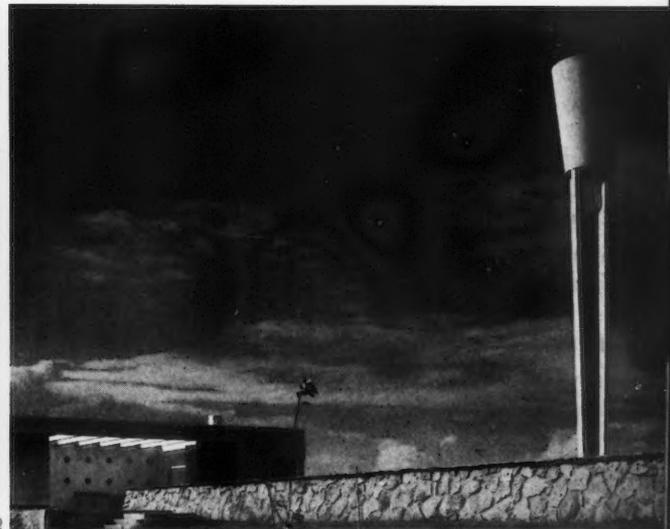
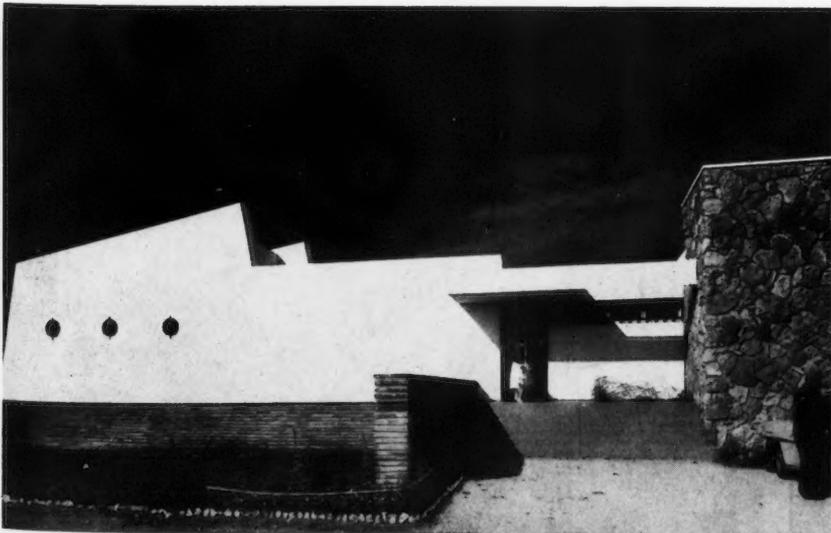
VILLA A CASABLANCA

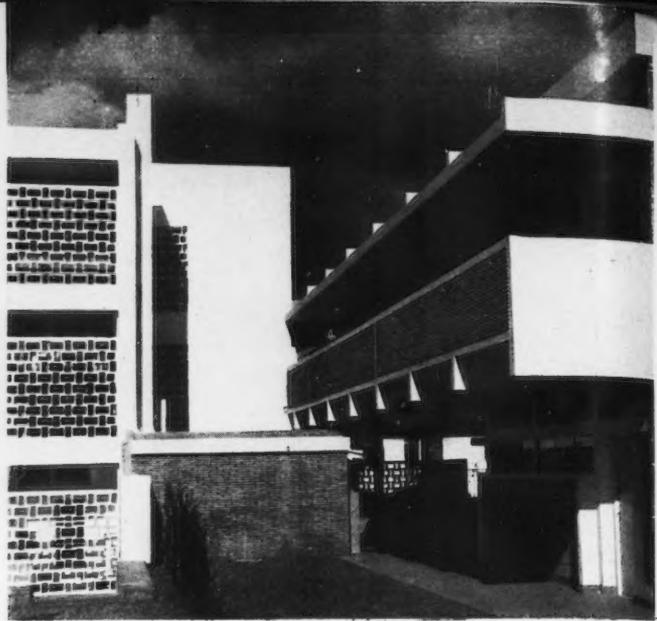
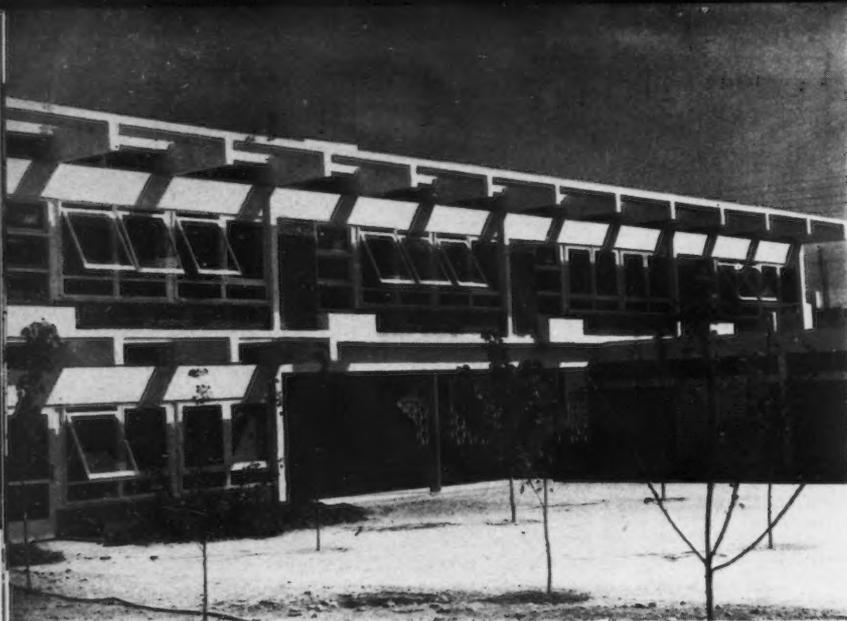
G. DELANOE, ARCHITECTE



De gauche à droite : L'entrée, du bureau la vue s'étend sur toute la propriété. Piscine, château d'eau, pergola et chambre d'ami, sur le toit système thermo-solaire.

Ci-contre : Plan.
 1. Living-room (fumoir et coin de repas). 2. Salle de jeux. 3. Appartement pour invité. 4. Chambre des parents. 5. Vestiaire-lingerie. 6. Chambre de fille. 7. Chambre de garçons. 8. Chambre de bonne. 9. Services. 10. Bureau.





MAROC - CONSTRUCTIONS SCOLAIRES

PAR JACQUES MAROZEAU, ARCHITECTE DE LA DIRECTION DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Dans les pays d'Afrique du Nord, où de profondes transformations sociales sont en cours, la construction d'établissements d'éducation est une nécessité à laquelle il importe de faire face sans délai.

Le but est avant tout humain, dans le cadre de l'aménagement général du territoire (Urbanisme) comme dans la conception et la réalisation des bâtiments (Architecture).

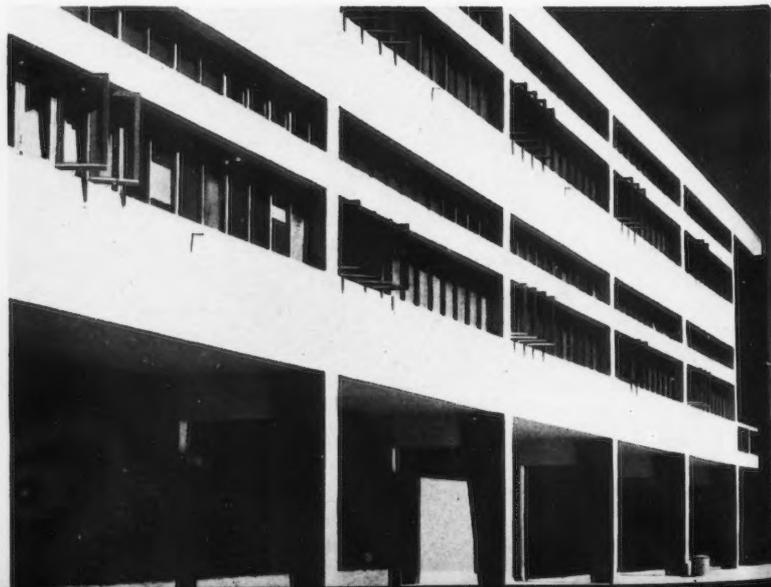
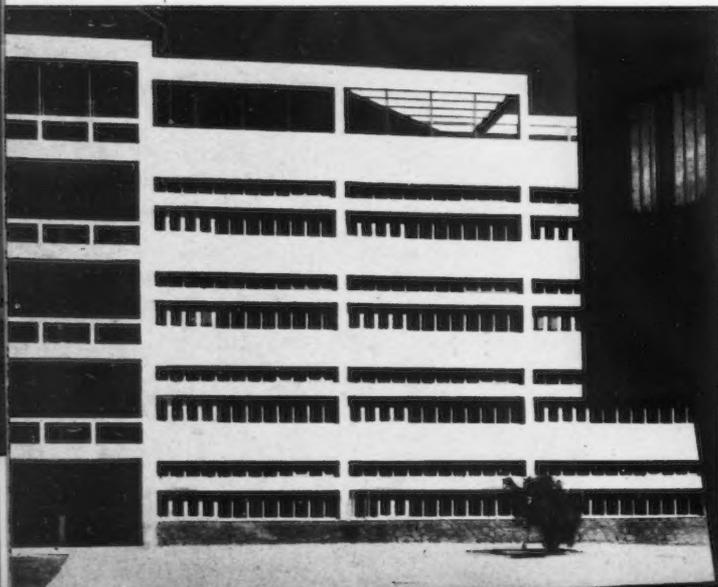
Urbanisme et architecture scolaires se conformeront donc aux exigences de l'enfant à l'égard du constructeur, telles qu'elles ont été résumées d'après un rapport à l'Unesco de la Commission des Constructions Scolaires de l'U.I.A.

1° L'école faite « pour » l'enfant doit être à sa dimension. Pas de « monuments » scolaires, l'école est une « maison » d'enfants ;

2° L'enfant est un tout inséparable, dont les multiples aspects doivent être simultanément développés. L'éducation cultivera donc, par sa variété, l'intelligence, la personnalité et le corps de l'enfant. D'où une variété des locaux adaptée à chacun de ces aspects d'un enseignement qui sera aussi actif, vivant et individuel que possible, plutôt que verbal et magistral.

Pas de classes uniformes disposées en alignement rigide, cernant systématiquement des espaces vides ;

3° L'école tout entière et son cadre participent à l'éducation de l'enfant et à l'évolution de son milieu social. D'où une école qui présente les multiples aspects de la vie et de son évolution, de la classe construite à la nature environnante. Bâtiments et aménagements naturels participent à la formation esthétique de l'enfant. Dans l'indispensable jardin scolaire, les plantes cultivées par l'enfant lui enseigneront la valeur de la végétation naturelle et son respect.



GRUPE SCOLAIRE RUE PETIT-JEAN A RABAT

E. CASTELNAU ET H. TASTEMAIN, ARCHITECTES

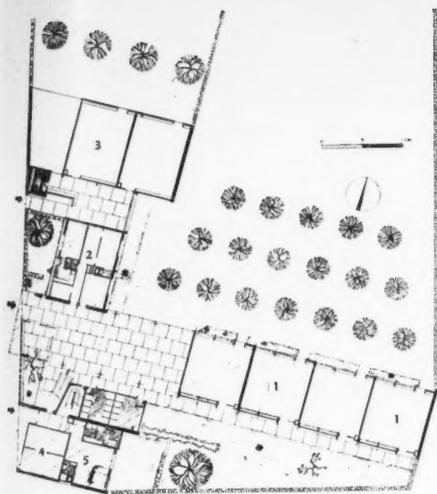
Cette école est située au centre de Rabat sur une parcelle de 3.500 m² environ. L'exiguïté du terrain a conduit à prévoir un bâtiment de classes à deux niveaux comportant : au rez-de-chaussée : préau et quatre classes et, à l'étage : sept classes. L'implantation des bâtiments a été étudiée en fonction de l'orientation — plein Sud — et pour permettre au maximum le développement de la façade. Les logements situés au Nord des classes sont orientés Est-Ouest.

Construction réalisée au moyen d'une ossature en béton armé. L'écartement entre les poteaux est environ de 2 m. 50 d'axe en axe. Poutres apparentes et dalles pleines. Remplissage de façades en briques et en parpaing de béton brut entre les classes.

De gauche à droite : Façade Sud, façade Nord des classes et façade Ouest des logements.

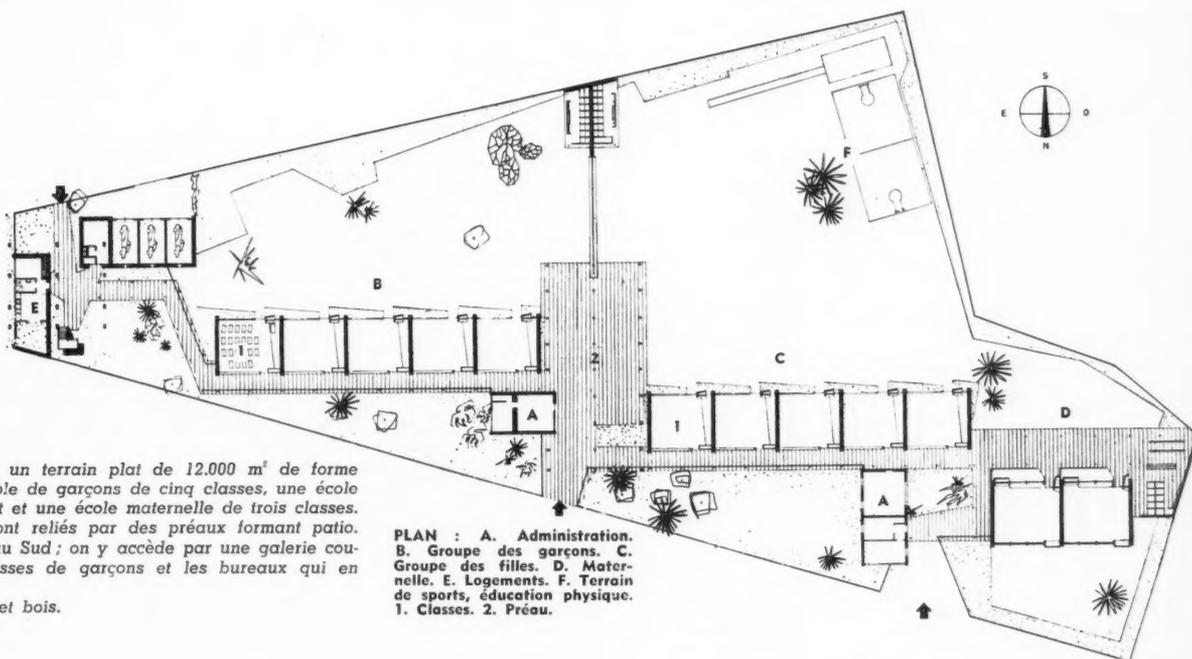
Plan du rez-de-chaussée : 1. Classes normales (premier étage sur rez-de-chaussée). 2. Direction, visite médicale. 3. Ecole maternelle. 4. Garages et logements (deux étages sur rez-de-chaussée).

En grisé : la partie réalisée.



GRUPE SCOLAIRE DU QUARTIER DE LA VILLETTE A CASABLANCA

E. AZAGURY ET J. LEVY, ARCHITECTES



Ce groupe scolaire s'étend sur un terrain plat de 12.000 m² de forme triangulaire. Il comprend : une école de garçons de cinq classes, une école de filles de cinq classes également et une école maternelle de trois classes. Les divers groupes de classes sont reliés par des préaux formant patio. Toutes les classes sont orientées au Sud ; on y accède par une galerie couverte à air libre. Seules les classes de garçons et les bureaux qui en dépendent sont réalisés.

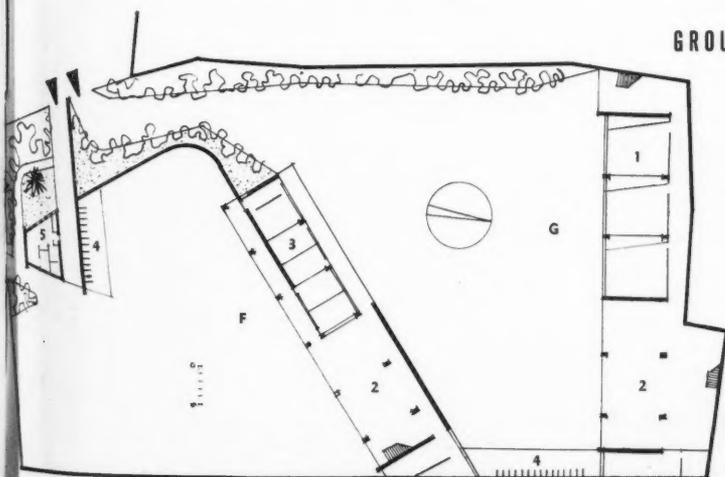
Construction en pierre de pays et bois.

PLAN : A. Administration. B. Groupe des garçons. C. Groupe des filles. D. Maternelle. E. Logements. F. Terrain de sports, éducation physique. 1. Classes. 2. Préau.

GRUPE SCOLAIRE RUE DES ANGLAIS A CASABLANCA

BASCIANO, ARCHITECTE

Ce groupe scolaire est situé dans l'ancienne Medina de Casablanca. La densité de population de ce quartier a nécessité un ensemble de bâtiments à étages multiples.



De gauche à droite : groupe garçons façade Sud, bloc de 12 classes comprenant : rez-de-chaussée et trois étages avec préau en terrasse ; groupe filles, façade Sud, bloc de 10 classes avec, au rez-de-chaussée : bureau, centre médical, préau et cantine.

Rez-de-chaussée : 1. Classes. 2. Préau. 3. Administration. 4. W.-C. 5. Gardiens. G. Ecole de garçons. F. Ecole de filles.



COURS COMPLÉMENTAIRE MUSULMAN DE BENI MELLAL

AZAGURY ET LEVY, ARCHITECTES

C'est en fonction de ces besoins que seront abordés les problèmes posés :

— Problèmes humains d'organisation de chaque enseignement au profit d'une population très diverse, en pleine expansion, très mobile, dispersée dans les campagnes où se multiplient les secteurs de scolarisation très dense dans les villes.

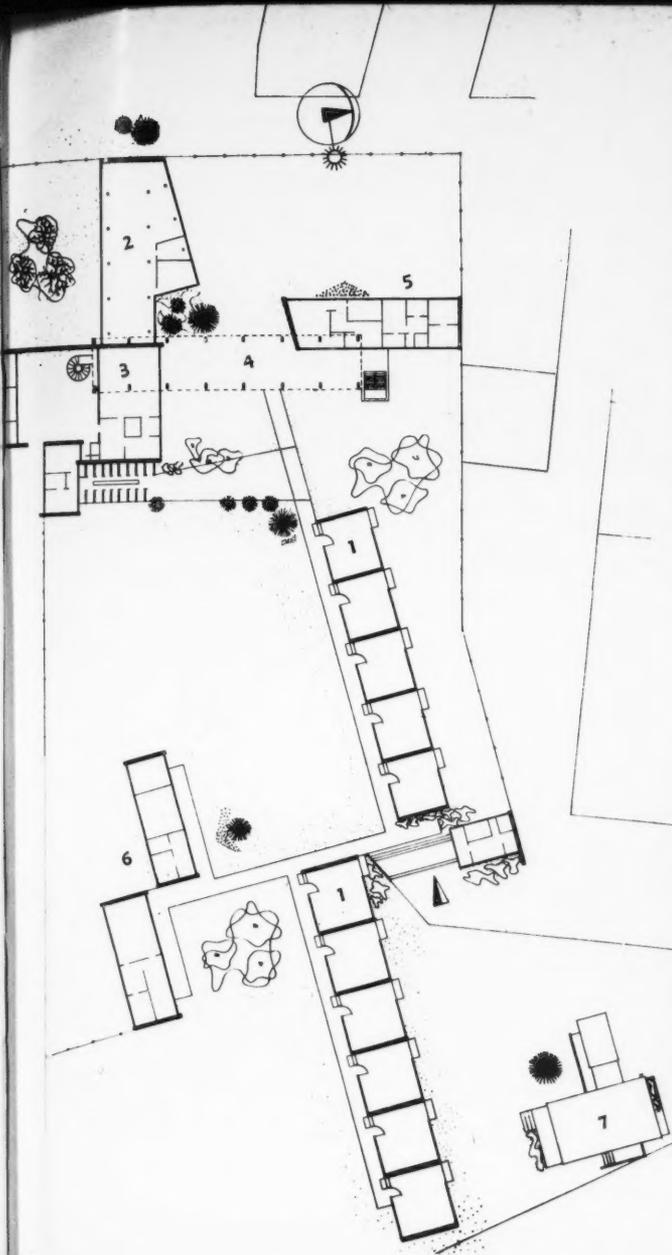
— Problèmes techniques essentiels de la conception des bâtiments : orientation, ventilation, surveillance attentive mais discrète, simplicité et économie, valeur plastique de l'ensemble comme du moindre détail.

— Problèmes financiers de recherche d'un équilibre entre les possibilités de finances publiques et la mission à remplir. La fragmentation des opérations dans le temps et dans l'espace, nécessaire pour faire face à la multiplicité des besoins, grève lourdement le financement.

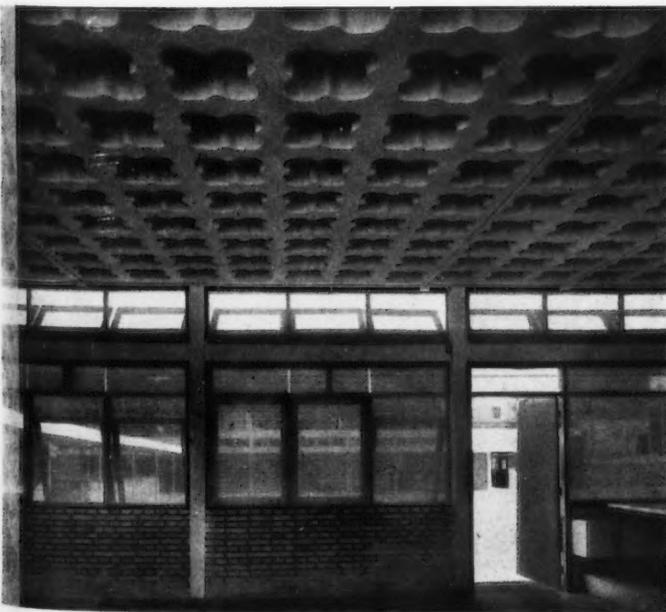
En l'absence de la généralisation de doctrines plus valables, les constructions scolaires modèrent à l'origine leur force sur une architecture traditionnelle. A partir de 1945, l'impulsion donnée au Service de l'Urbanisme et de l'Architecture du Protectorat par M. Ecochard fait évoluer ces conceptions en fonction de la Charte d'Athènes.

A titre d'exemples de ces réalisations, voir : Groupes scolaires à Rabat et Casablanca (p. 60 et 61) ; Cours complémentaire à Beni Mellal (p. 62 et 63), et les Collèges Modernes et Techniques de Kouribga, de Casablanca (p. 64 et 65) et d'Agadir (p. 66).





Photos Marc Lacroix



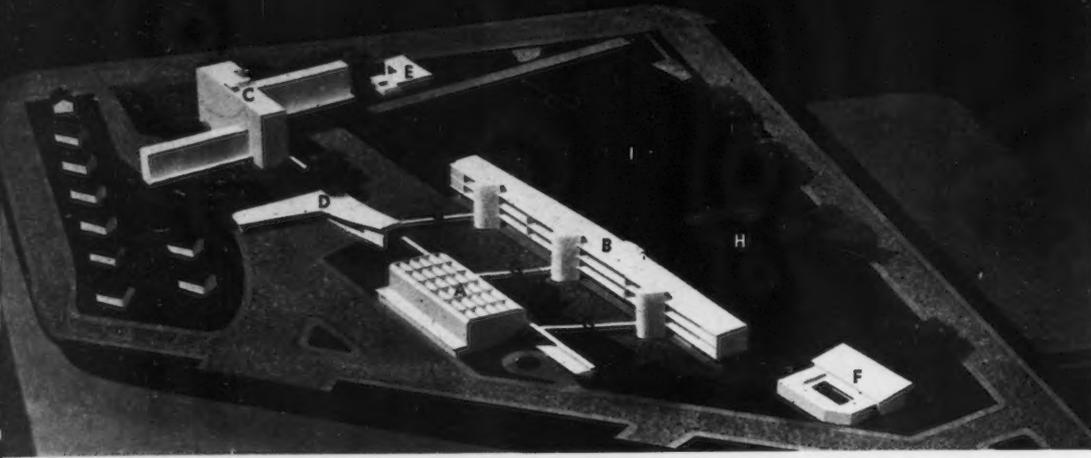
1	5
2	6
3	4

1. Vue d'ensemble. 2. Bâtiment des classes façade Nord-Ouest. 3. Détail d'une classe et vue intérieure. 4. Bâtiment de l'internat et préau. 5. Vue prise sous le préau.

PLAN : 1. Classes. 2. Réfectoire. 3. Cuisine. 4. Préau (dortoirs à l'étage). 5. Infirmerie. 6. Classes de sciences. 7. Logement du directeur.

COLLÈGE MIXTE MODERNE

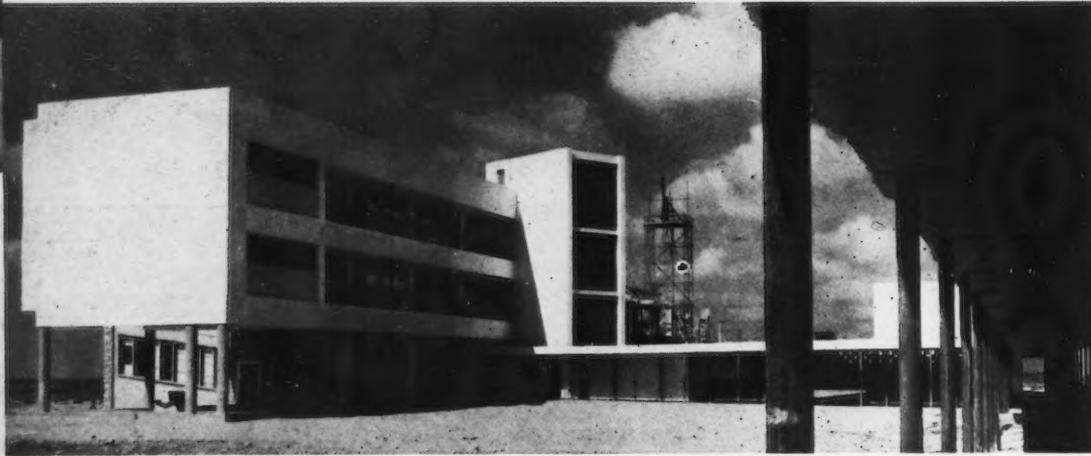
ÉDOUARD DELAPORTE, ARCHITECTE



Ci-dessus : maquette d'ensemble. A. Atelier. B. Externat (classes). C. Internat. D. Direction. E. Logement du directeur. F. Enseignement ménager. G. W.-C. H. Cour filles. I. Cour garçons.

Ci-contre : vue prise de la galerie de l'Internat sur l'Externat (façade Nord).

A droite : Externat : amphithéâtre et classes.



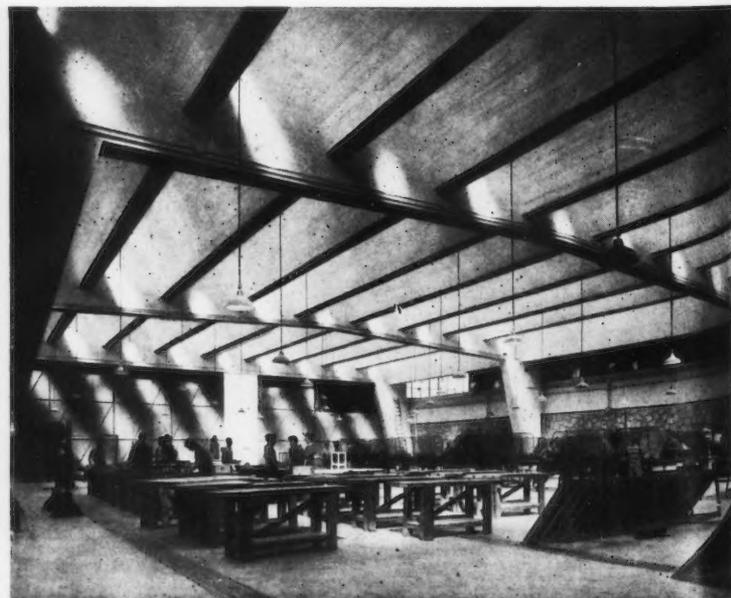
Depuis la première guerre mondiale, l'Enseignement technique a pris une place considérable. Il est apparu, en effet, que l'afflux des élèves vers l'Enseignement secondaire classique ou moderne risquerait de provoquer un engorgement des carrières dites libérales alors que les professions industrielles et commerciales manquaient de cadres solides. Parallèlement, la notion même du technicien se trouvait modifiée et la nécessité s'imposait dans sa formation d'une culture générale liée à une culture proprement technique. Il en est résulté un rapprochement entre les deux enseignements secondaire et technique.

Un autre problème, celui de l'orientation des élèves, se posait également. Il est pratiquement impossible de déterminer à 11 ans les aptitudes d'un enfant et ses possibilités d'avenir. Tout au plus peut-on apprécier certaines formes de son intelligence et de sa mémoire et les aspects les plus marquants de sa personnalité psychique. Dans la plupart des cas, l'évolution vient confirmer le pronostic initial. La solution est donc de rassembler dans un même établissement toute la gamme des enseignements de second degré et de permettre ainsi à un jeune élève — sans changer de « climat scolaire » — de trouver, sous la direction des mêmes maîtres, la formation qui convient le mieux à ses tendances et à ses goûts.

Le nouveau Collège moderne et technique de Casablanca répond à ces diverses préoccupations. Autour d'un bloc administratif et d'un bloc d'internat s'ordonnent les bâtiments scolaires correspondant aux sections : classique, moderne, technique commerciale et technique industrielle. Des ateliers complètent l'ensemble qui s'ouvre sur le stade. Des zones de verdure entourent les classes.

COLLÈGE MODERNE ET

GEORGES DELANOE, ARCHITECTE



TECHNIQUE ET CLASSIQUE DE KHOURIBGA

Les bâtiments ont été implantés en fonction de la meilleure orientation Sud/Sud-Est correspondant aussi à la vue la plus intéressante sur la chaîne de l'Atlas.

Les rigueurs du climat du Khouribga imposent un chauffage continu pendant quatre à cinq mois de l'année. Elles rendent, d'autre part, souhaitable une protection solaire et une ventilation efficaces pendant la période d'été. Ceci a conduit à grouper les bâtiments en deux blocs principaux (externat et internat) utilisant une même chaufferie à air chaud pulsé, dont les gaines assurent également la ventilation.

EXTERNAT. — Encore que ce soit un collège mixte, les filles sont séparées des garçons en dehors des heures de classe (cours, préaux, lavabos distincts).

Sauf les classes de dessin industriel, toutes les classes sont dans un même bloc qui n'excède pas deux niveaux. Les cycles sont séparés verticalement : chaque escalier correspond à son cycle. Les classes scientifiques, communes aux deux cycles (amphithéâtres, travaux pratiques) sont situées au rez-de-chaussée en un bloc séparant nettement les deux préaux.

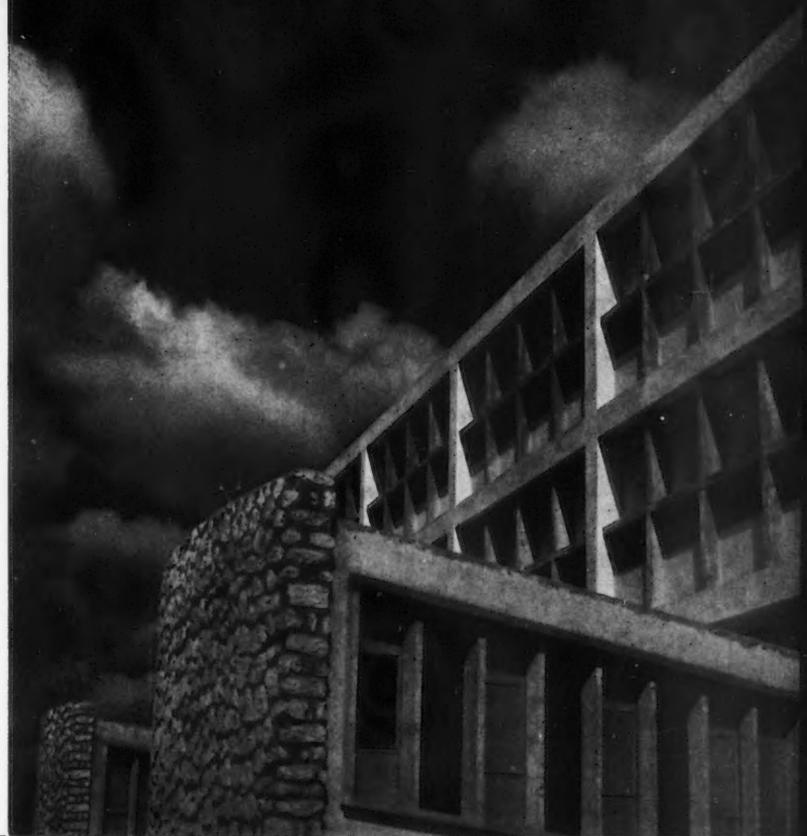
Les ateliers de garçons sont conçus d'une façon industrielle. La suspension des sheds aux portiques permet d'obtenir, vue de l'intérieur, une structure continue des vitrages sans aucun chéneau apparent : les eaux sont rejetées aux deux extrémités.

INTERNAT. — Séparation absolue des filles et des garçons en deux ailes distinctes sans aucune communication. Chaque aile avec ses accès et ses cours-jardins propres sur lesquels donnent les foyers.

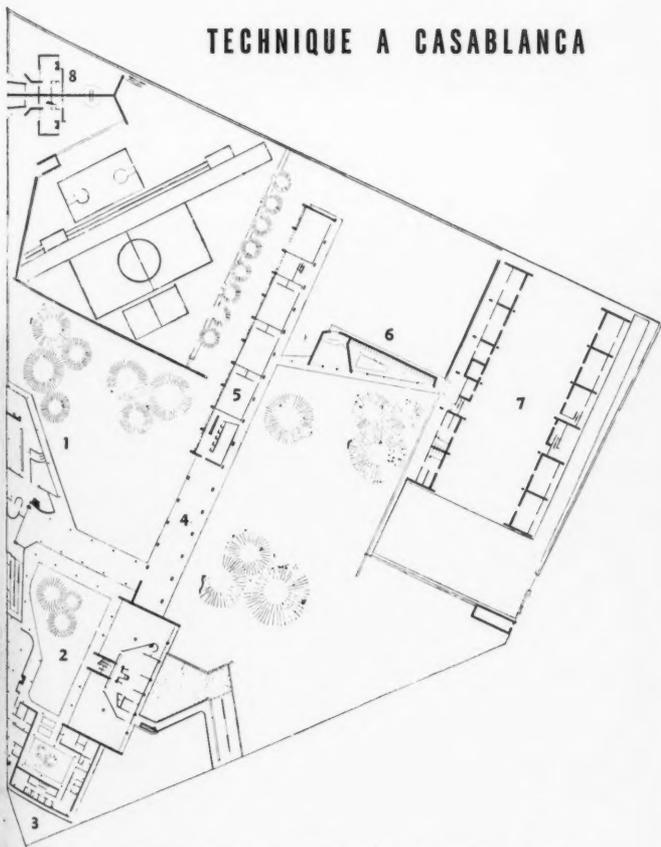
Les dortoirs sont orientés Est-Ouest ; à chaque niveau de dortoir correspond une salle d'études.

Le principe de construction étant à ossature portante établie sur une trame régulière, permet une exécution facile par tranches successives.

La première, commencée le 1^{er} mars, sera achevée en octobre.



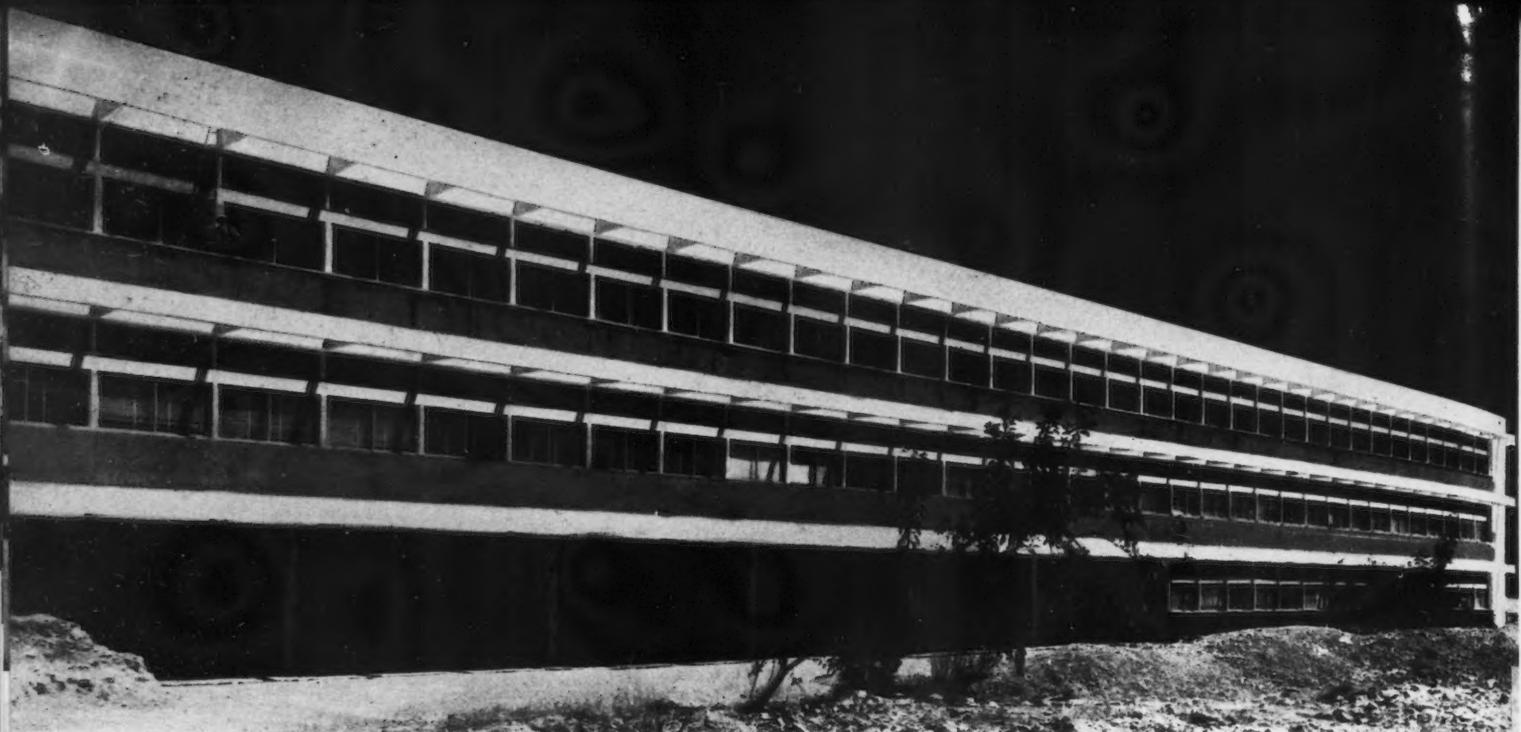
TECHNIQUE A CASABLANCA



Rez-de-chaussée : 1. Administration. 2. Internat. 3. Infirmerie. 4. Préau. 5. Classes. 6. Sanitaires. 7. Ateliers. 8. Villas

De gauche à droite : Aile des classes, façade Nord, vue intérieure d'un atelier et façade Sud de l'aile des classes.





Photos Bouteiller

COLLÈGE D'AGADIR

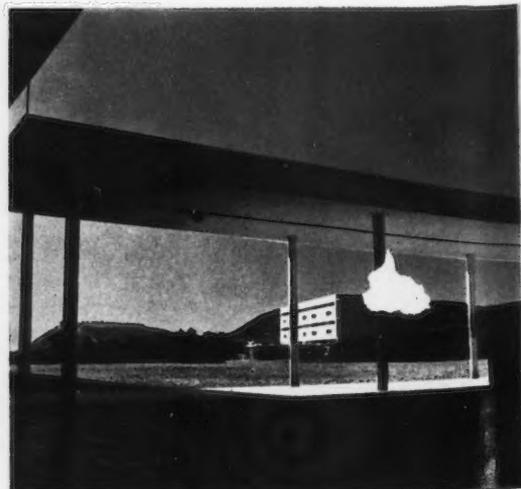
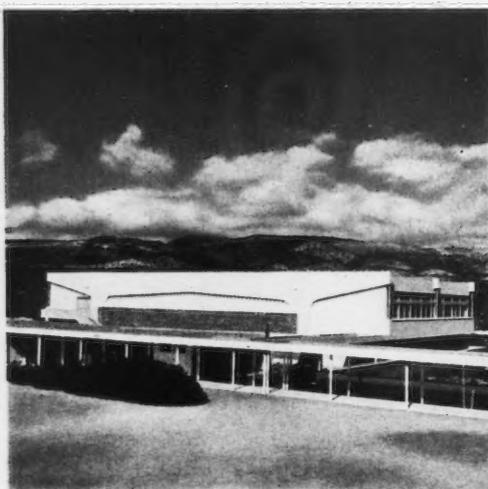
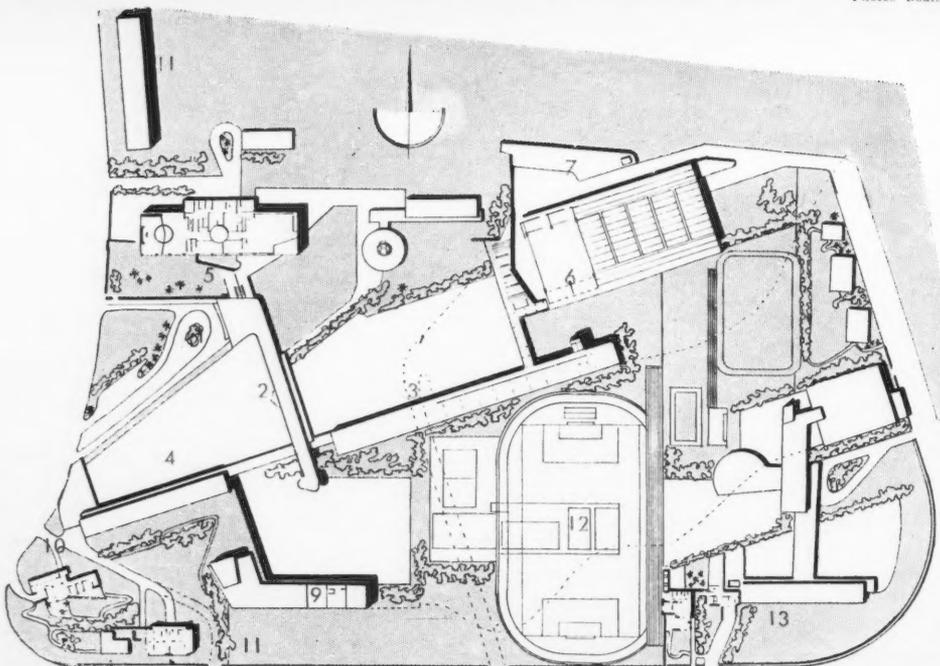
E. DELAPORTE, J. CHEMINEAU
I. FORCIOLI, ARCHITECTES

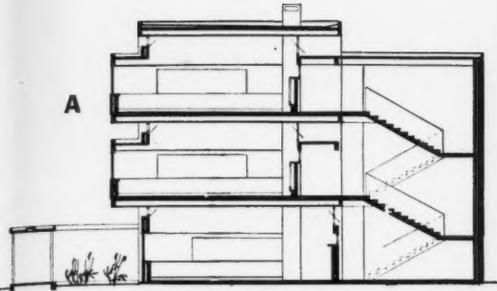
1 | |
2 | 3 | 4

Ce collège a déjà fait l'objet d'une publication dans notre Revue (voir A.A. n° 47, avril 1953). Nous rappelons que le projet d'ensemble a été établi en fonction du développement de la ville d'Agadir et que les constructions seront réalisées par étapes au fur et à mesure des besoins. Le collège compte, à l'heure actuelle, 550 élèves.

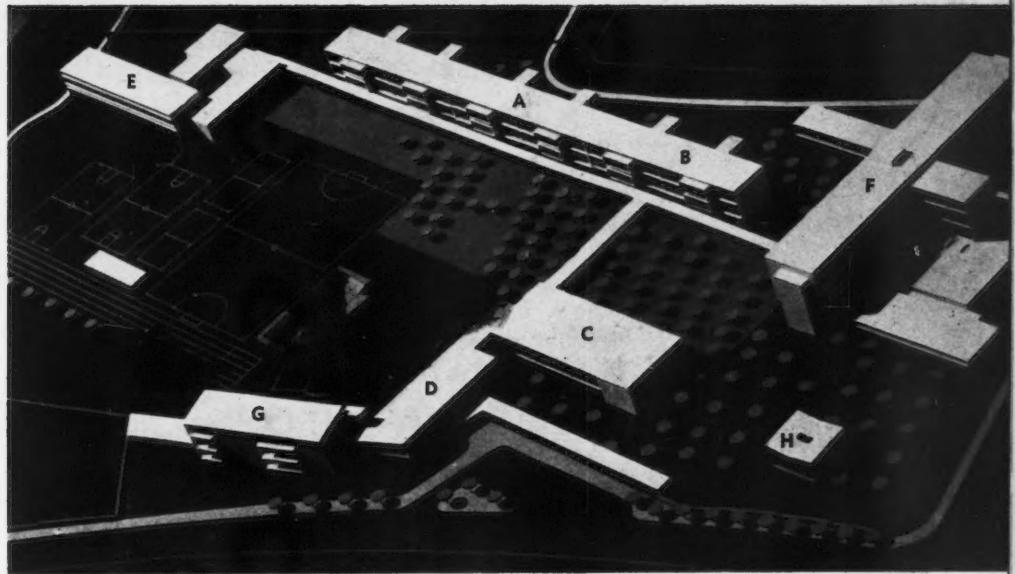
1. Bloc des classes, façade Sud. 2. Classe de travaux pratiques, chimie. 3. Les ateliers : façades Ouest et Sud, au premier plan les sanitaires et le portique reliant les ateliers au bloc des classes. 4. Vue prise sous ce portique vers l'internat, angle Sud-Est.

Plan : 1. Entrée. 2. Administration. 3. Premier cycle. 4. Deuxième cycle. 5. Internat. 6. Ateliers garçons. 7. Forge. 8. Ateliers filles. 9. Classes spécialisées. 10. Logement du directeur. 11. Immeuble d'habitation. 12. Stade. 13. Groupe scolaire primaire.



1
2
3

1. Maquette d'ensemble : A. Classes du premier cycle (32 classes), B. Classes réalisées deuxième cycle (16 classes), C. Sciences, D. Administration, E. Ateliers et enseignement ménager, F. Internat, G. Logements, H. Villa de la directrice. 2. Aile des classes, première tranche (16 classes). 3. Détail de la galerie reliant les blocs.

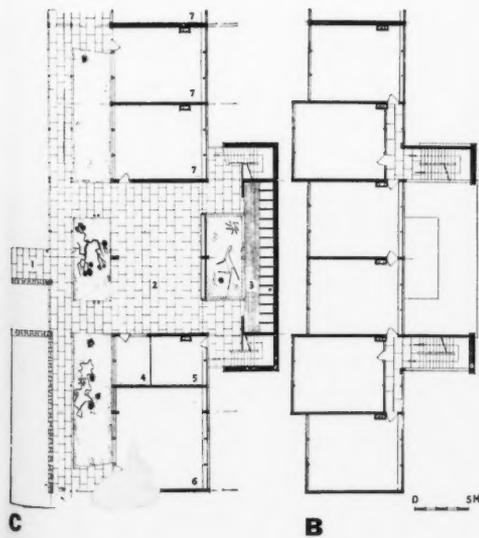


COLLÈGE MODERNE ET TECHNIQUE DE JEUNES FILLES A RABAT

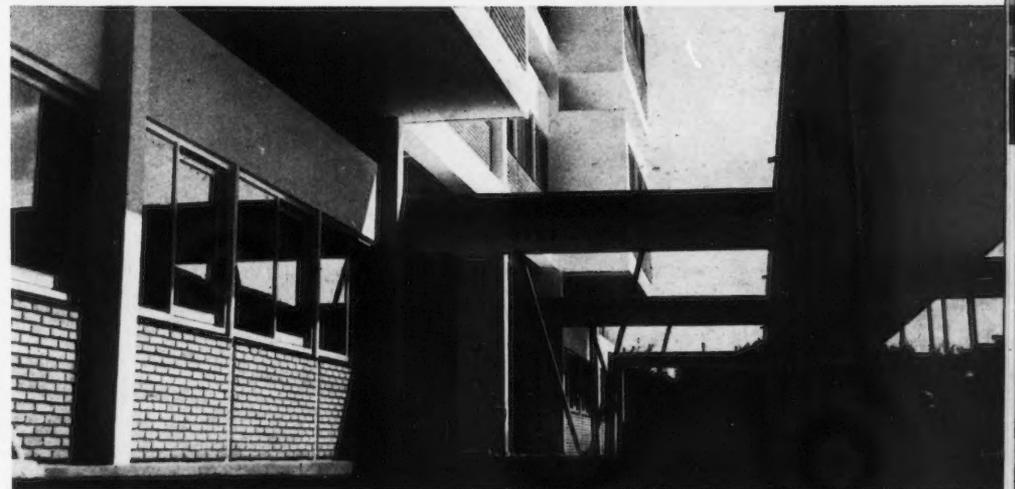
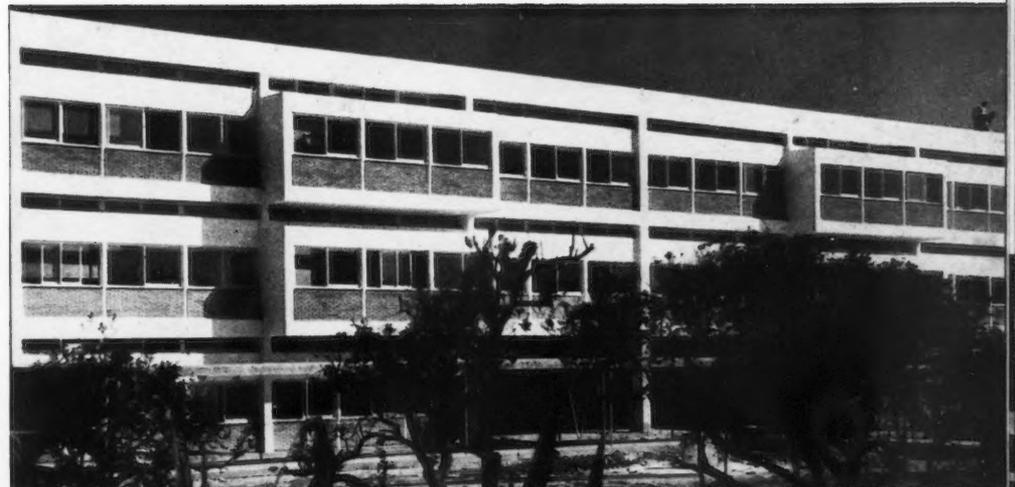
H. TASTEMAIN, ARCHITECTE

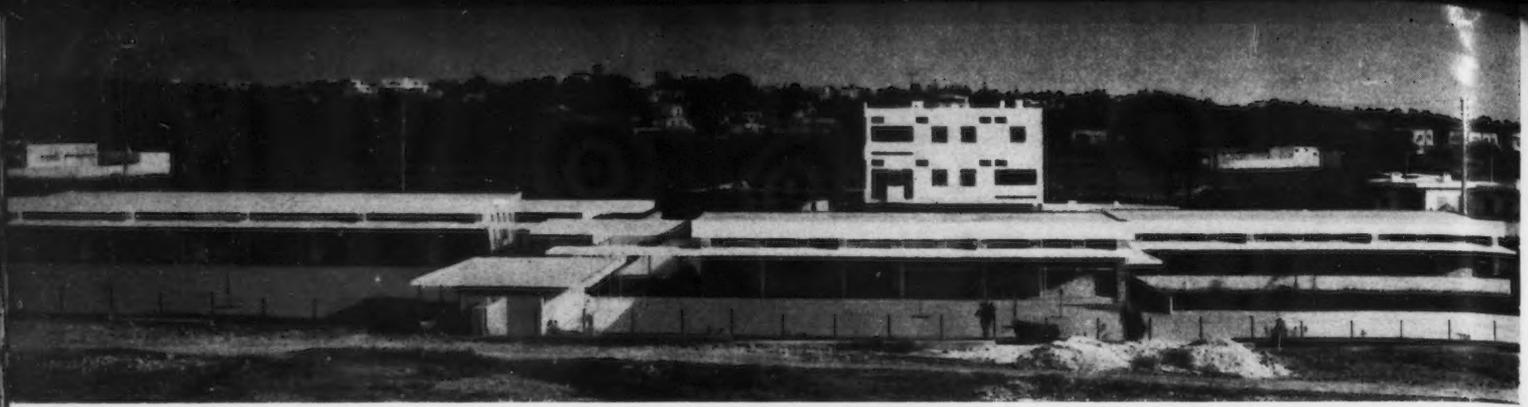
Cette solution d'école à rez-de-chaussée et deux ou trois étages constitue une exception admissible seulement dans le cas de secteurs urbains très denses, exigeant un grand nombre de classes sur un terrain réduit. Dans ce cas, il faut plus que jamais répartir les élèves par groupes séparés afin de donner à un bâtiment trop volumineux un caractère plus familial.

Le schéma proposé comporte une suite de blocs indépendants, groupant des cellules de 3 classes par étage. Le nombre d'étages étant de 2 ou 3, chaque escalier desservira 6 ou 9 classes. L'éclairage bilatéral des classes est respecté, et la suppression des galeries constitue une économie de 30 m² de construction par étage.



Détail d'un bloc de 16 classes : A. Coupe sur le bow-window et l'escalier, B. Plan d'étage courant, C. Rez-de-chaussée. — 1. Galerie centrale, 2. Préau, 3. Groupe sanitaire, 4. Surveillante, 5. Dépôt, 6. Classe spéciale dactylographie, 7. Classes normales.





GRUPE SCOLAIRE LONGCHAMP A CASABLANCA

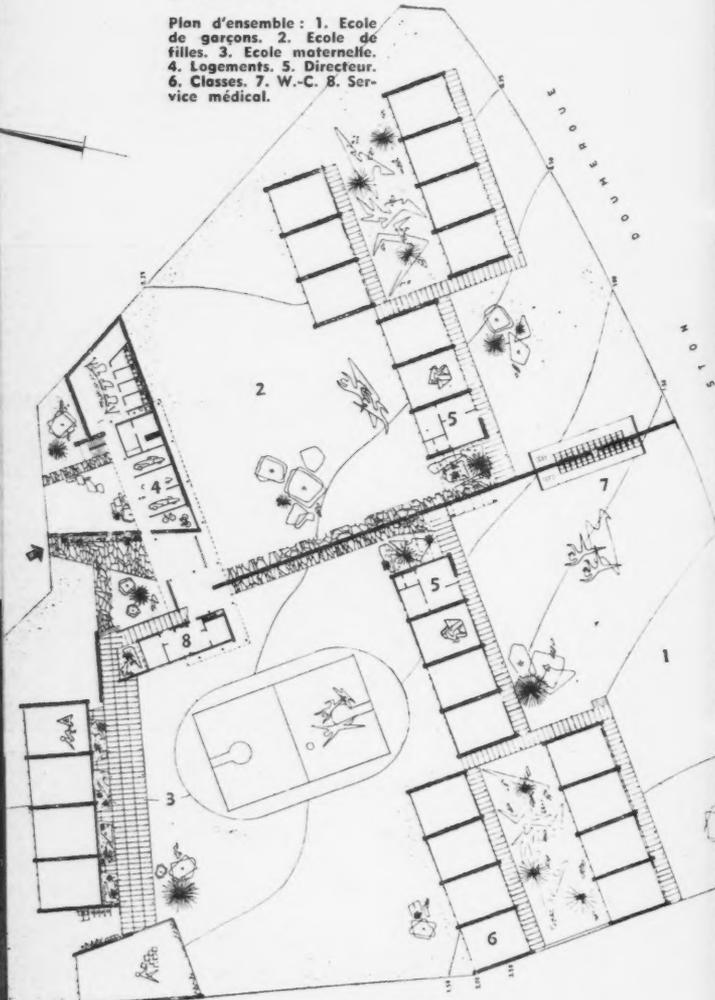
AZAGURY ET J. LÉVY, ARCHITECTES

L'ensemble de ce groupe comprend une école de garçons de neuf classes, une école de filles de onze classes et une école maternelle de cinq, service médical et logements des directeurs et directrices.

Le terrain, d'une superficie de 15.000 m², accuse une dénivellation de 2 à 3 % d'Ouest en Est. Les classes, orientées au Nord, sont desservies par une galerie formant préau au Sud. Les logements sont orientés plein Sud.

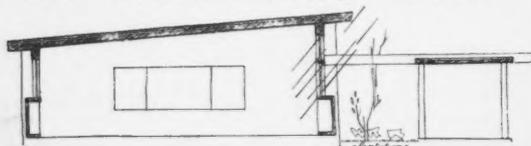
Construction en pierre apparente avec dalle nervurée de béton armé.

Plan d'ensemble : 1. Ecole de garçons. 2. Ecole de filles. 3. Ecole maternelle. 4. Logements. 5. Directeur. 6. Classes. 7. W.-C. 8. Service médical.



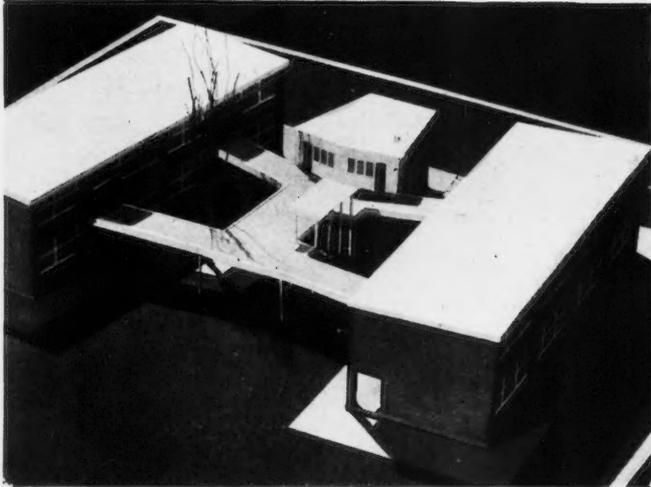
1. Vue d'ensemble. 2. Vue d'une classe, la face intérieure est la face Sud. 3. Vue d'une galerie côté Sud. 4. Façade Nord. 5. Vue intérieure d'une classe.

Coupe montrant, devant la classe maternelle, la galerie séparée. Pour les plus grandes classes, la galerie est accolée.



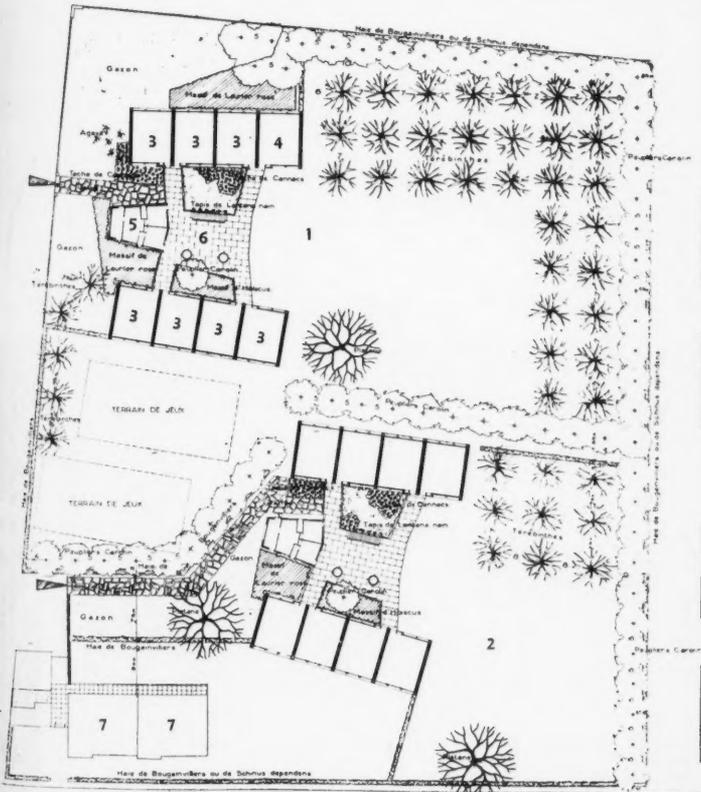
Photos Marc Lacroix

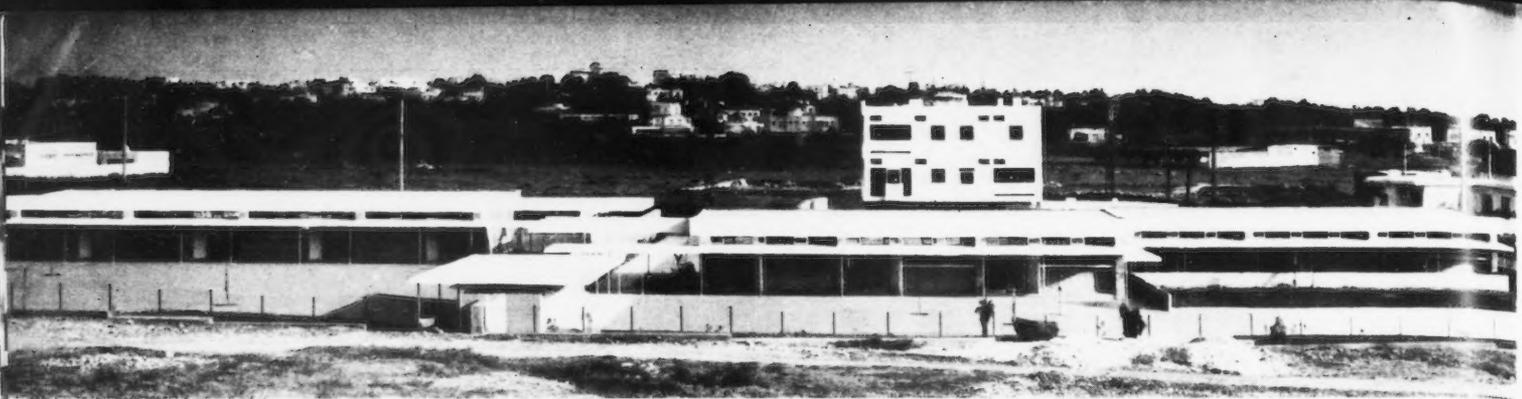
NOUVELLES TENDANCES (suite)



GROUPE SCOLAIRE DOUAR DOUM A RABAT
ROUSSIN, ARCHITECTE EN COLLABORATION AVEC J. MAROZEAU

Maquette schématique du principe.
Plan d'ensemble : 1. Ecole de garçons. 2. Ecole de filles. 3. Classes. 4. Groupe
sanitaire. 5. Service. 6. Préau. 7. Logements.





GRUPE SCOLAIRE LONGCHAMP A CASABLANCA

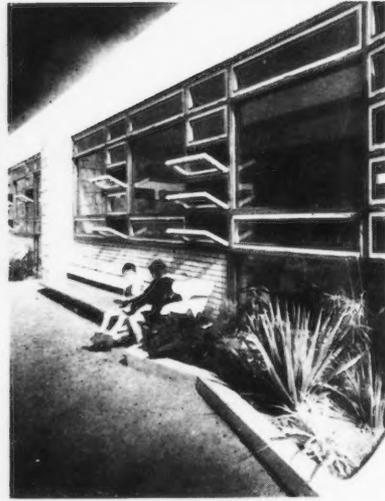
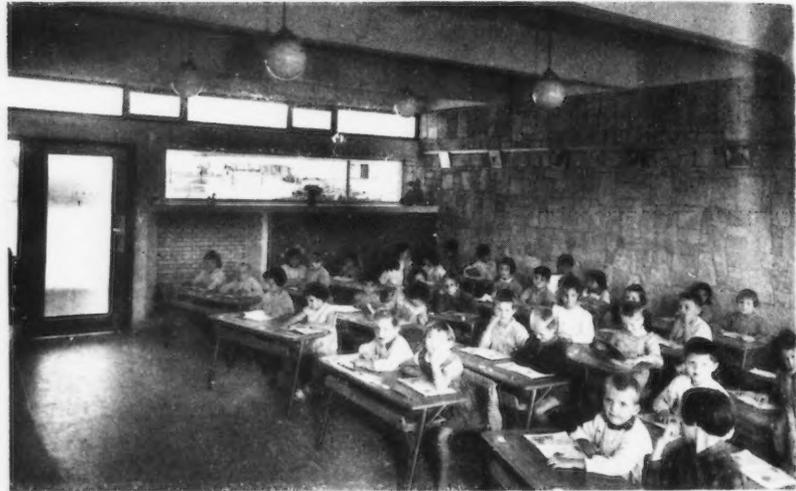
AZAGURY ET J. LEVY, ARCHITECTES

L'ensemble de ce groupe comprend une école de garçons de neuf classes, une école de filles de onze classes et une école maternelle de cinq, service médical et logements des directeurs et directrices.

Le terrain, d'une superficie de 15.000 m², accuse une dénivellation de 2 à 3 % d'Ouest en Est. Les classes, orientées au Nord, sont desservies par une galerie formant préau au Sud. Les logements sont orientés plein Sud.

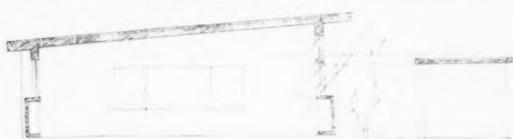
Construction en pierre apparente avec dalle nervurée de béton armé.

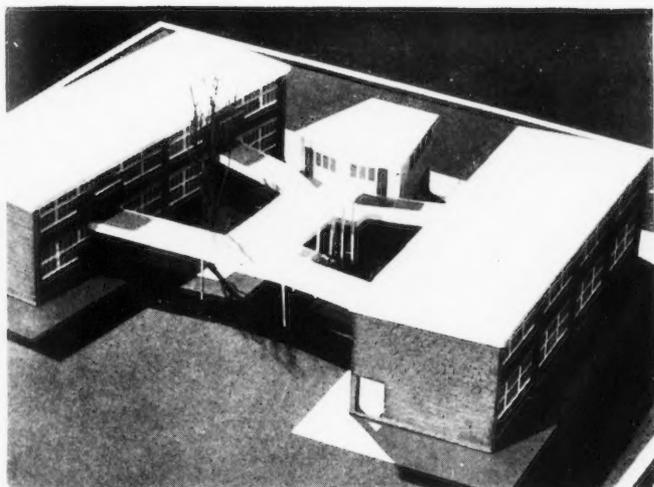
Plan d'ensemble : 1. Ecole de garçons. 2. Ecole de filles. 3. Ecole maternelle. 4. Logements. 5. Directeur. 6. Classes. 7. W.-C. 8. Service médical.



1. Vue d'ensemble. 2. Vue d'une classe, la face intérieure est la face Sud. 3. Vue d'une galerie côté Sud. 4. Facade Nord. 5. Vue intérieure d'une classe.

Coupe montrant, devant la classe maternelle, la galerie séparée. Pour les plus grandes classes, la galerie est accolée.

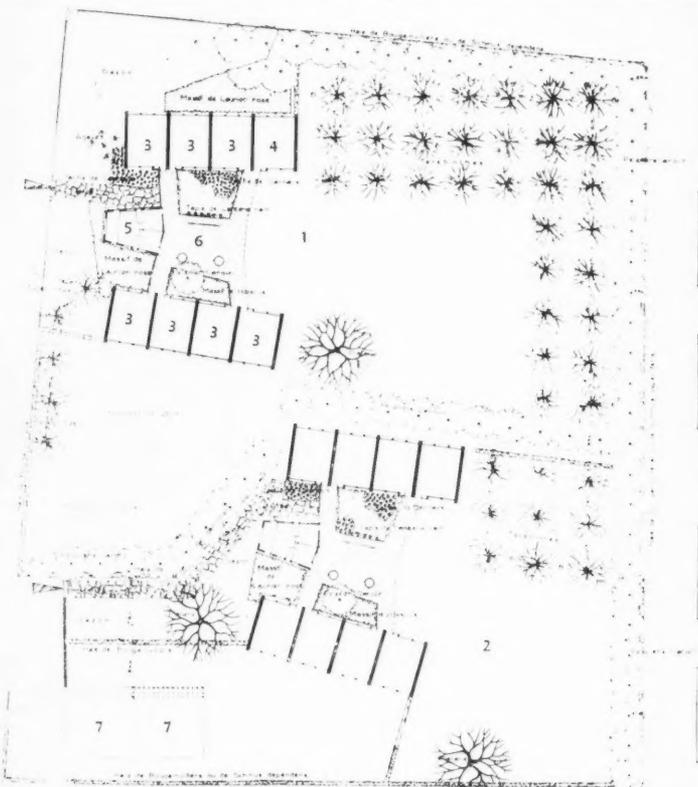




GRUPE SCOLAIRE DOUAR DOUM A RABAT

ROUSSIN, ARCHITECTE EN COLLABORATION AVEC J. MAROZEAU

Maquette schématique du principe.
Plan d'ensemble : 1. Ecole de garçons. 2. Ecole de filles. 3. Classes. 4. Groupe
sanitaire. 5. Service. 6. Préau. 7. Logements.



Plan et de l'école de Jacques Marozeau

À partir de 1952, le Bureau des Constructions de la Direction de l'Instruction Publique entreprit des études méthodiques de détail architectonique de constructions, unissant aux données de l'hygiène et de l'économie la plus saine économie.

Toujours en vue la meilleure utilisation des techniques locales et la mise dans l'école de chaque élément bien compris d'après le cas local, on chercha chaque fois occasion, avant ou pendant de la faire possible.

À la lumière de recherches entreprises et surtout le premier ouvrage écrit par une femme moderne des constructions scolaires, l'École Nouvelle de A. Buis, ont déterminées les données de plan de classe, de son orientation, sa ventilation, son chauffage, son mode de groupement avec des idées en une seule complexité.

Cette expérience et l'expérience même déclinèrent les bases d'un système architectural, déjà existant plusieurs années de classes nouvelles réalisées dès en 1954 et dont la synthèse forme l'établissement de ce groupe scolaire : dimensions : 4,20 mètres largeur par 12,50.

Cette disposition permet de grouper les classes par la galerie entre espaces de salles, médium, surélévation, le centre étant plus isolé que les autres de ses élèves, plutôt que devant eux.

La réduction de la largeur de la classe à 3 m. 20 ou 2 m. de 2 mètres permet de placer un plus grand nombre de classes sur la partie la plus étroite d'un terrain et permet une économie de construction.

L'égalité des vitrages sur les façades Nord et Sud permet la meilleure utilisation de la lumière (quantité et qualité) et une protection efficace contre chaleur ou fraîcheur. La ventilation transversale abaisse le niveau de température de classes encore surélevées, sans préjudice, grâce au climat de dispersion successive de chauffage.

Le groupement des classes le long des galeries forme des circulations passives des imprévues : circulation de la lumière dans la classe, côté plein ou côté vide de la disposition des galeries, en fonction de l'aspect, l'orientation, des réparations, des commodités de circulation, alignement des vitrages, pour le temps et des autres ; importance des vitrages à construire et moments de l'aspect dès que les galeries atteignent une certaine hauteur.

Nous proposons une modification au système traditionnel, différente selon chaque cas.

École à rez-de-chaussée. Ex. : Groupe scolaire de Loggchamp à Casablanca (p. 281).

École à rez-de-chaussée et un seul étage. Ex. : Groupe scolaire Douar Doum (actuelle) et Groupe scolaire à Agoudi-Falhour (p. 287).

École à rez-de-chaussée et deux ou trois étages. Ex. : Collège moderne et technique de jeunes filles à Rabat (p. 28-29).

L'école à rez-de-chaussée correspond mieux aux exigences de l'hygiène et de la pédagogie, surtout pour les petits enfants, mais nécessite des soins étendus et, si on ne recherche pas un mode de construction approprié, les frais sont généralement plus élevés.

Dans les villes importantes, il est donc exceptionnel d'adopter l'école à rez-de-chaussée et dans ce cas, la présence d'une évacuation extérieure augmente les avantages d'économie et de simplicité d'un bâtiment facile non surélevé, que les études en cours pour les écoles rurales ont largement démontré. Les circulations sont assurées par des galeries, plutôt élevées au Nord des bâtiments et surélevées pour permettre l'alignement de la classe.

La solution : école à rez-de-chaussée et un seul étage, généralement le plus économique, constitue une moyenne permettant une économie de terrain et de construction, sans bâtiments trop volumineux.

Le plan type comporte quatre classes, nombre minimum compatible avec le fonctionnement normal d'une école. Deux files de classes sont sur un terrain sur trois faces et partiellement couvert par des galeries à l'étage, utilisées à double fin (passage et ventilation). L'évacuation est assurée par une plate-forme des classes par groupes de deux à quatre groupes au plus au niveau optimum dans le terrain, grâce à l'alignement variable des galeries. L'éclairage bilatéral des classes est tout, les services sont groupés au centre.

Cet exposé met au point à leur date les idées exprimées, mais ne constitue pas le résultat définitif cristallisé des types de constructions à ces époques et les techniques de l'enseignement et de la construction ont en pleine évolution.

Chaque architecte est libre d'interpréter les résultats nos à sa discrétion, sans réserve de toute autre solution constituant un progrès. Nous espérons avoir suscité un esprit d'émulation avec toute la liberté d'expression nécessaire.

Nous espérons que les expériences faites (travaux de la classe type et un groupe de quatre classes et ses dépendances) ont révélé des économies d'un ordre 15 % par rapport à des opérations similaires.

Nous espérons que les expériences faites (travaux de la classe type et un groupe de quatre classes et ses dépendances) ont révélé des économies d'un ordre 15 % par rapport à des opérations similaires.

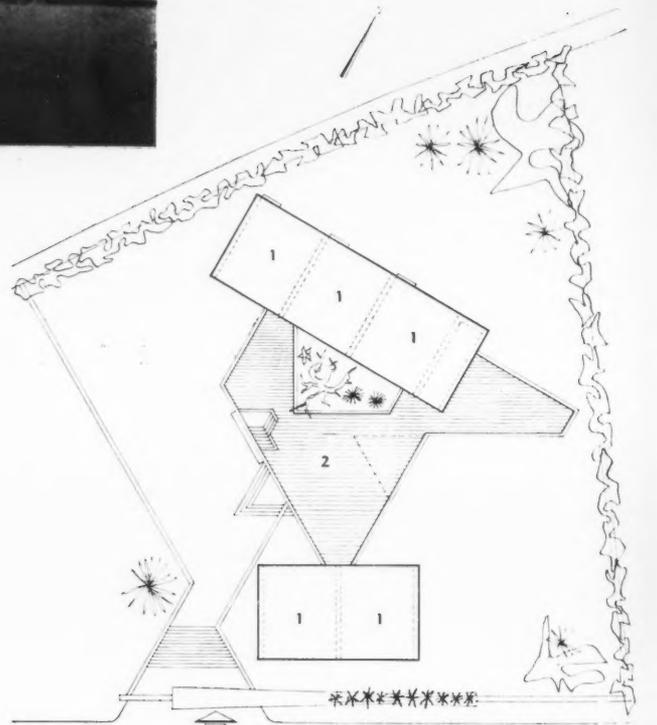
Nous espérons que les expériences faites (travaux de la classe type et un groupe de quatre classes et ses dépendances) ont révélé des économies d'un ordre 15 % par rapport à des opérations similaires.

Nous espérons que les expériences faites (travaux de la classe type et un groupe de quatre classes et ses dépendances) ont révélé des économies d'un ordre 15 % par rapport à des opérations similaires.

Nous espérons que les expériences faites (travaux de la classe type et un groupe de quatre classes et ses dépendances) ont révélé des économies d'un ordre 15 % par rapport à des opérations similaires.

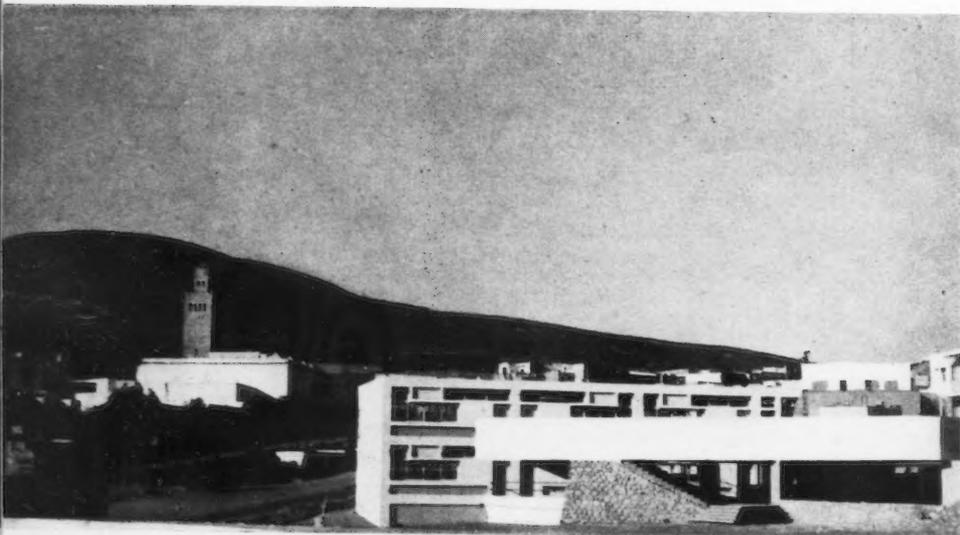


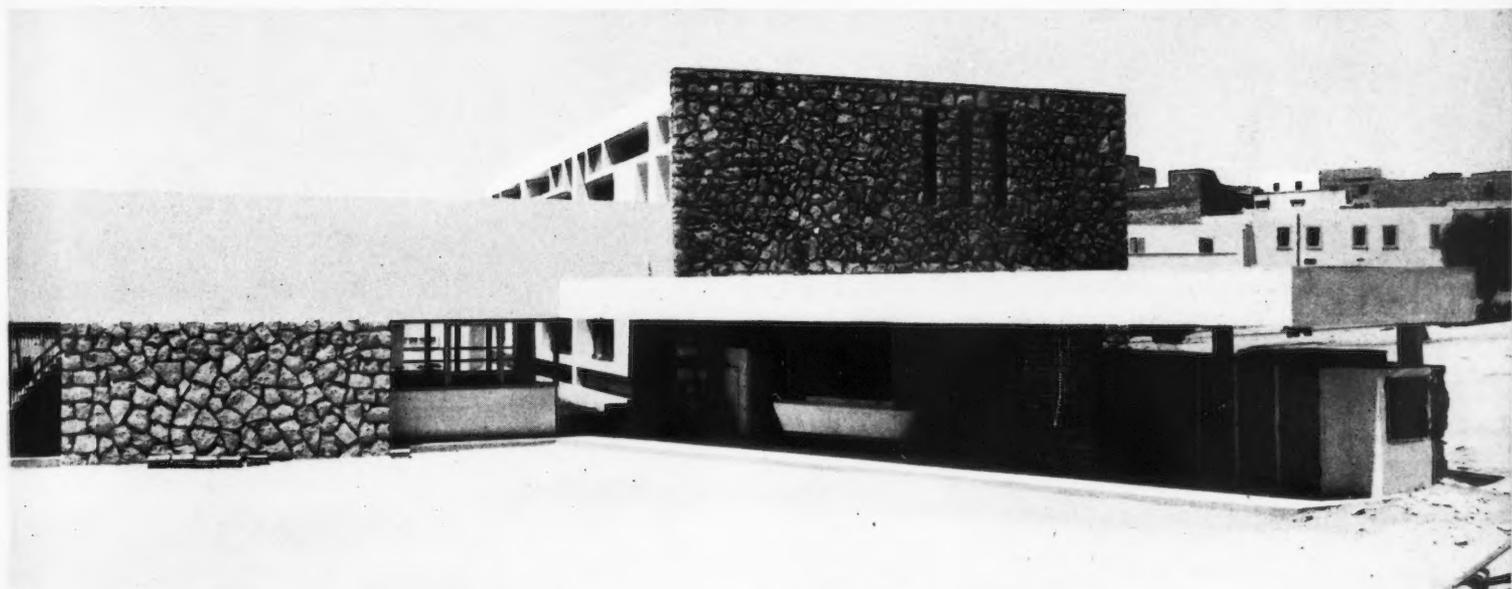
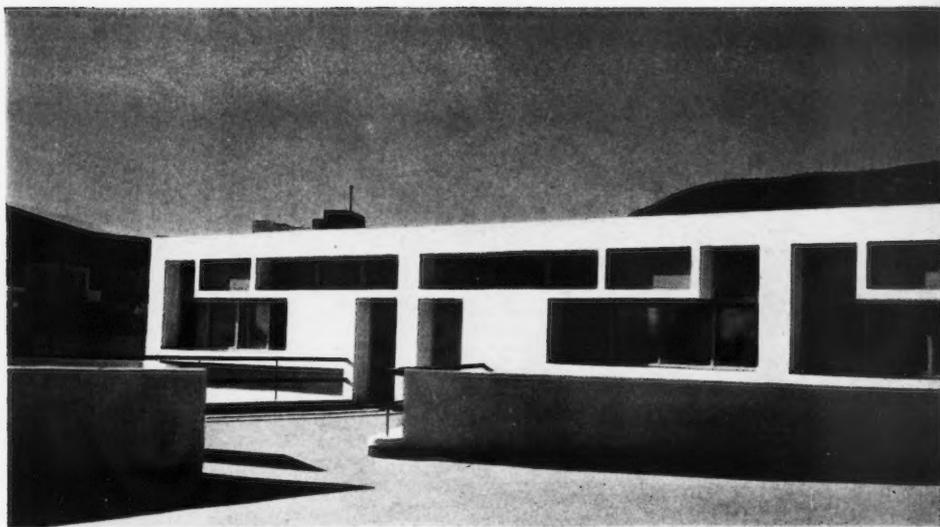
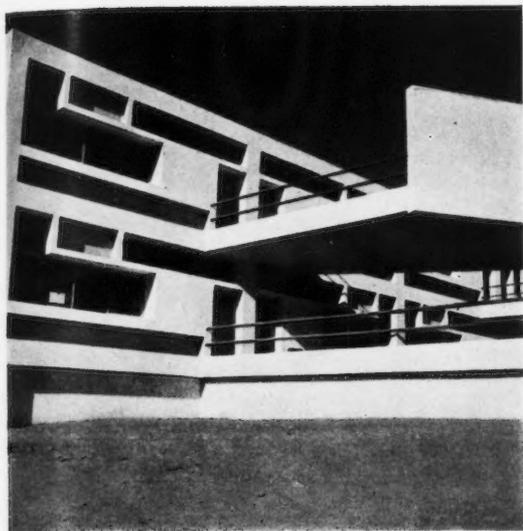
GROUPE SCOLAIRE A AGADIR-TALBORJT
 J.-F. ZEVACO, ARCHITECTE



PLAN : 1. Classes. 2. Circulation abritant le préau.

0 10M





Ce groupe scolaire, dont la première tranche vient d'être réalisée, est situé dans le quartier de Talborjt sur un terrain accusant une forte pente vers le Nord-Est et le Sud-Est.

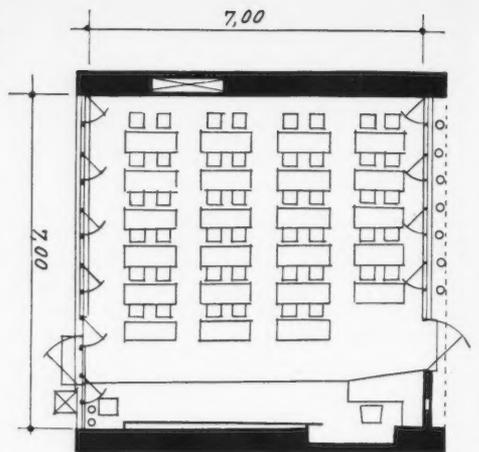
Le parti architectural a été étudié en fonction de la forme très particulière du terrain, de la dénivellation (5 m aux cotes extrêmes) et de la nécessité d'abriter les bâtiments des vents dominants venant de l'Ouest.

L'ensemble comporte une école mixte de 10 classes, une école maternelle et des immeubles d'habitation qui seront réalisés ultérieurement. Ils seront élevés dans la partie triangulaire du terrain, qui s'étend à gauche de l'entrée principale de l'école. L'aile des classes a été tronquée en deux parties inégales orientées au Sud et au Sud-Est, reliées entre elles au rez-de-chaussée par le préau et, à l'étage, par des passerelles et la terrasse. Dans le volume du préau ont été intégrés le bureau de la directrice, les dépendances et le bloc sanitaire. La terrasse couvre le préau; on y accède depuis les classes par des passerelles qui la prolongent et, à l'entrée principale au Sud, par un escalier à palier. Ce système de circulation permet une économie de surface très sensible sur la disposition traditionnelle de la galerie bordant les classes. L'ensemble est ainsi moins rigide, plus avenant, avec son préau profond et frais, conforme aux nécessités imposées par le climat d'Agadir. Les matériaux employés sont le béton et la pierre. Il n'est fait usage que de menuiserie bois.

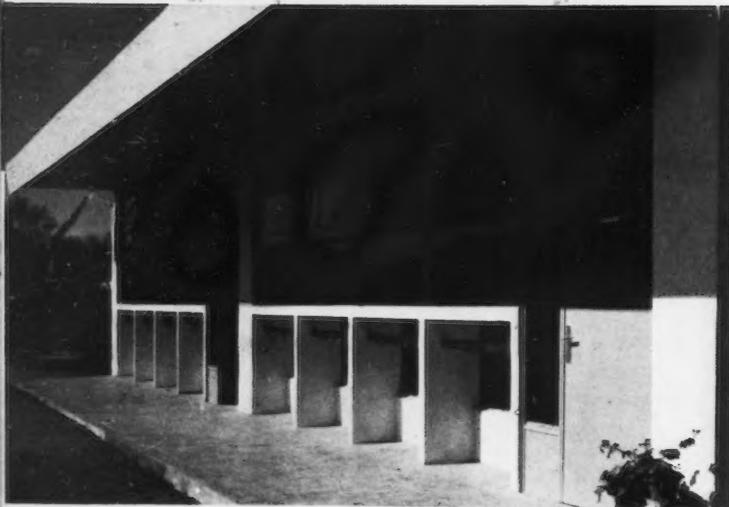
1. Vue d'ensemble. De gauche à droite: l'aile des classes, les passerelles conduisant à la terrasse abritant le préau, l'escalier à palier dont on peut voir les détails en bas de page. 2. Détail de la façade des classes montrant la composition des panneaux vitrés ou translucides, assurant l'éclairage et la ventilation naturelle. 3. Vue prise de la terrasse sur la passerelle conduisant aux classes. 4. Façade latérale Est. 5. Façade Sud des classes avec entrée principale. 6 et 7. Détail de l'escalier.



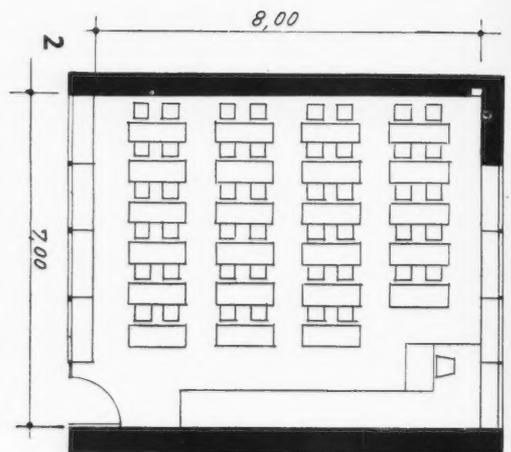
Réalisation à St-Jean-de Fedala. Ce type de classe est étendu aux écoles rurales de la région de Casablanca.



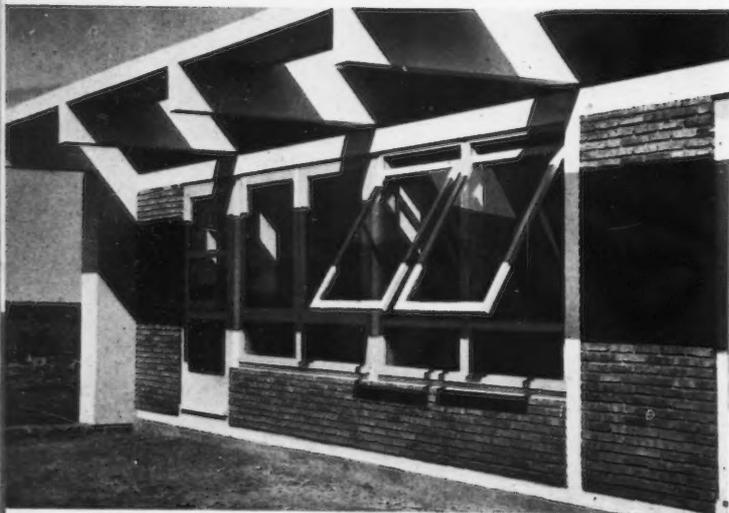
Premier prix :
D. BASCIANO, ARCHITECTE



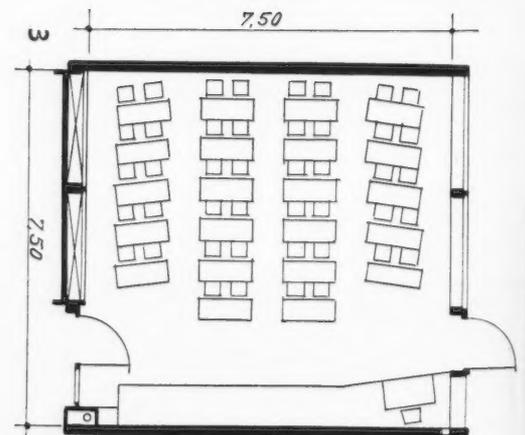
Réalisation à Ain-Sebaa.



Deuxième prix :
R. PERROTTE, ARCHITECTE

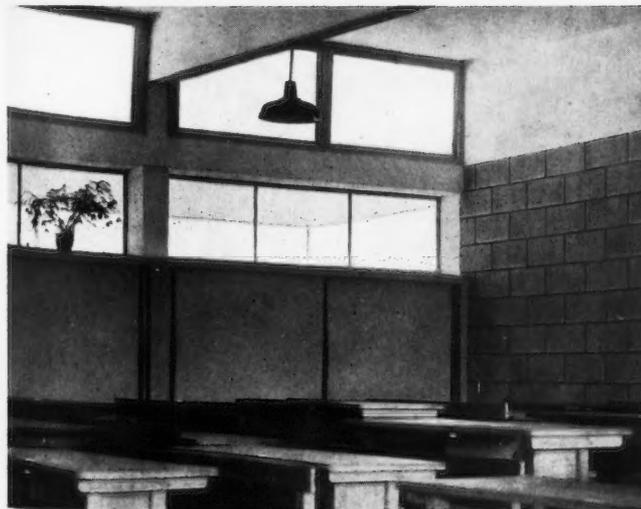


Réalisation à Skirat.



Troisième prix :
H. TASTEMAIN, ARCHITECTE





ÉCOLE RURALE DE SOUK ELHAD

J. MAROZEAU, ARCHITECTE

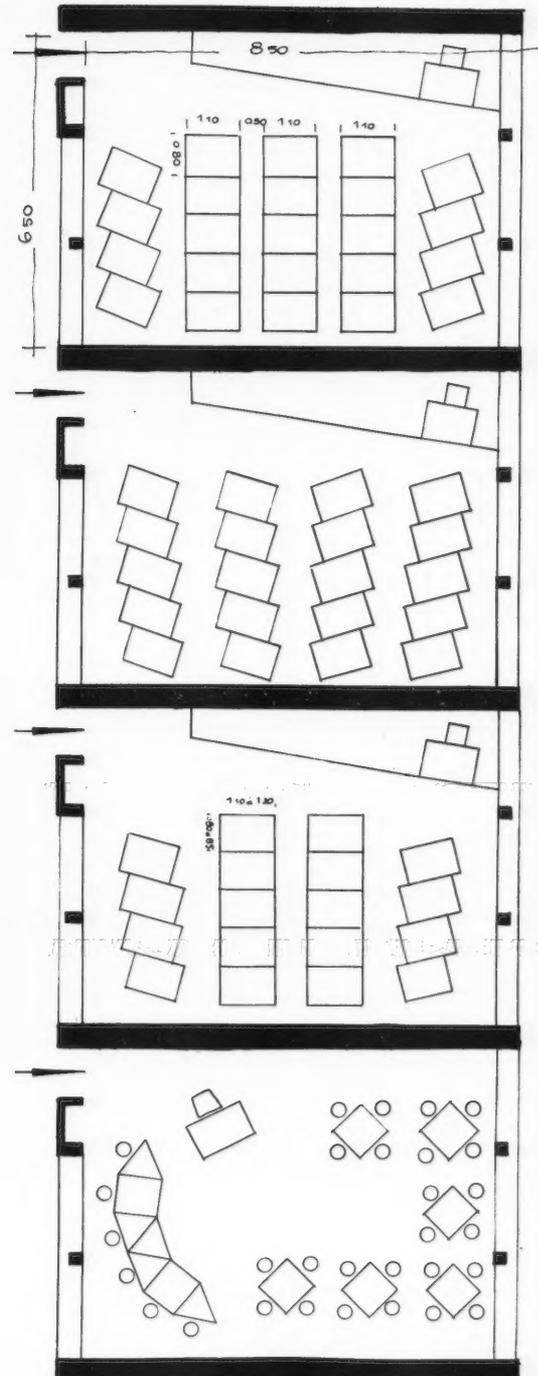
La Direction de l'Instruction Publique a proposé comme objet de concours : Une classe type pour quarante-cinq élèves.

Afin de laisser aux concurrents le maximum de latitude dans la recherche des solutions les plus neuves tout en étant les mieux appropriées, aucune des normes fixées à ce jour n'était impérative, sous réserve naturellement d'une justification de toutes modifications de ces normes.

Les concurrents se sont attachés aux points suivants :

- a) Economie : dans la construction comme dans l'entretien.
- b) Construction : simplicité, réduction du nombre des éléments permettant la répartition industrialisée d'éléments types qui se trouveraient dans les constructions scolaires édifiées dans une même région.
- c) Entretien : facilité d'entretien (justifiant éventuellement de certaines plus-values de premier établissement), revêtements de sol et murs.
- d) Etudes des ouvertures : recherche d'une ventilation parfaite qui permettait d'abaisser jusqu'à 3 m 25 la hauteur des sous-plafonds. La ventilation pouvait être bilatérale. Les ouvertures comporter une protection solaire, au moins partiellement réglable, l'admission du soleil pouvant être souhaitable ou à éviter, selon l'heure et la saison. L'éclairage pouvait être au moins partiellement bilatéral.

CONCOURS ORGANISÉ EN VUE DE LA RECHERCHE D'UNE CLASSE TYPE

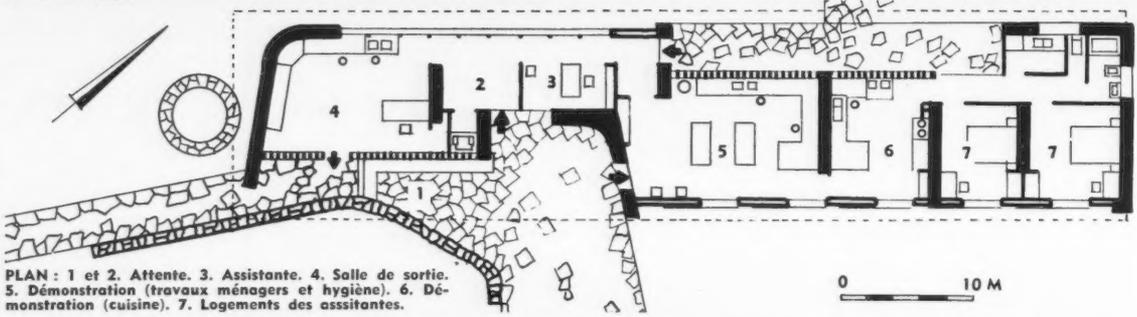


ORGANISATION DE LA SANTÉ PUBLIQUE AU MAROC PAR LE DOCTEUR SICHAULT

CENTRE DE PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE A QUEZZANE



Photos Bouteville

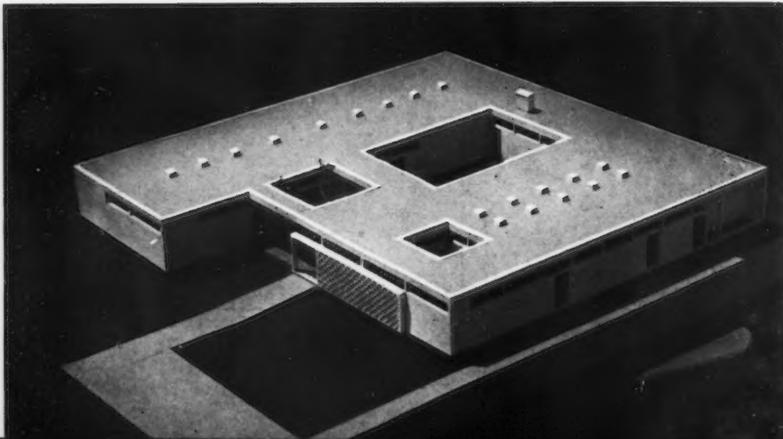


J. FORCIOLI ET J. CHEMINEAU
ARCHITECTES

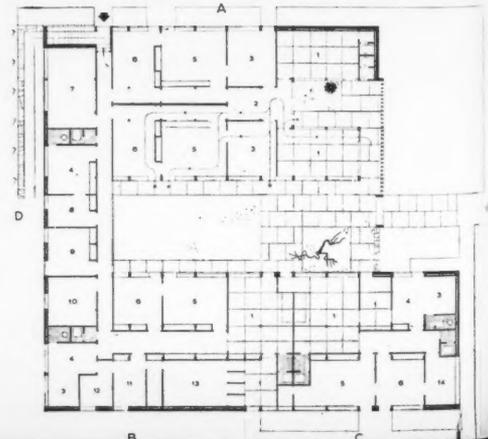
Cette maison de la mère et de l'enfant, dont nous présentons ici quelques aspects, est un exemple de centre créé pour la protection de l'enfance et l'éducation sanitaire.



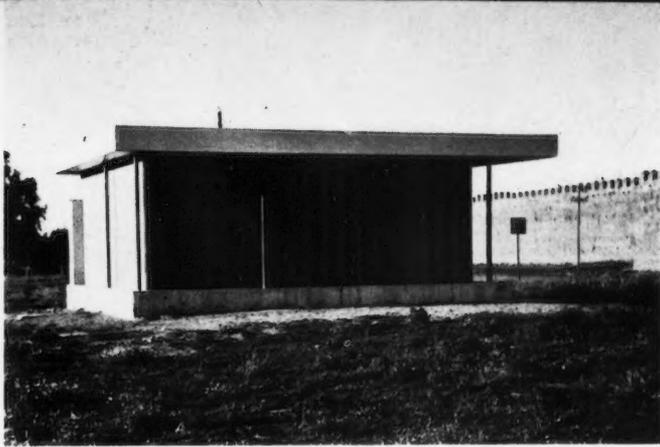
CENTRE DE SANTÉ A PORT-LYAUTEY



H. TASTEMAN, ARCHITECTE

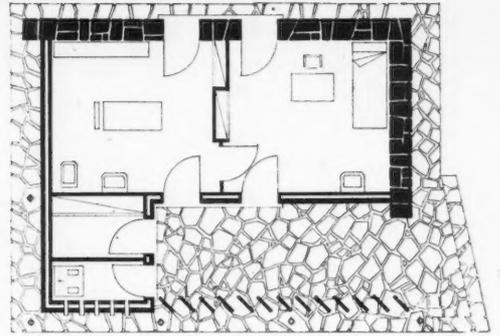


SALLE DE VISITE A SAIDIA-PLAGE



J. FRAPECH, ARCHITECTE

Située à 60 km d'Oujda, cette construction comporte une salle de consultation et une salle de soins. L'avent permet aux malades d'attendre dehors.

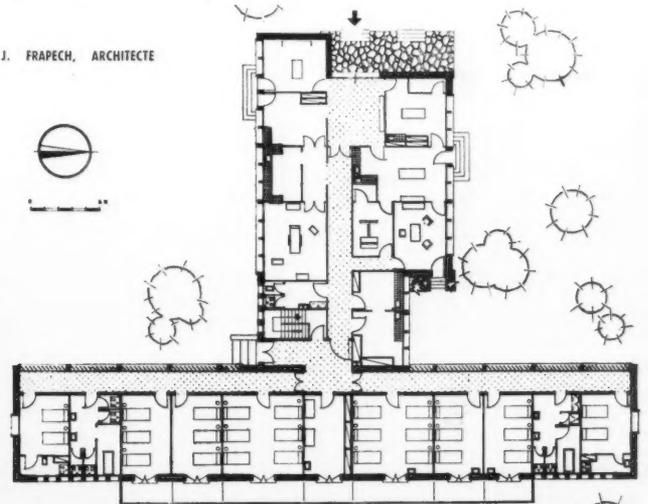


Après le traité de Protectorat, une Direction générale des Services de Santé a été créée en vue de faire face à l'état sanitaire du pays caractérisé par les maladies endémo-épidémiques, telles que : paludisme, typhus, peste, variole, syphilis, trachôme, dues à la précarité de l'habitat, à l'absence de règles élémentaires d'hygiène et aux disettes.

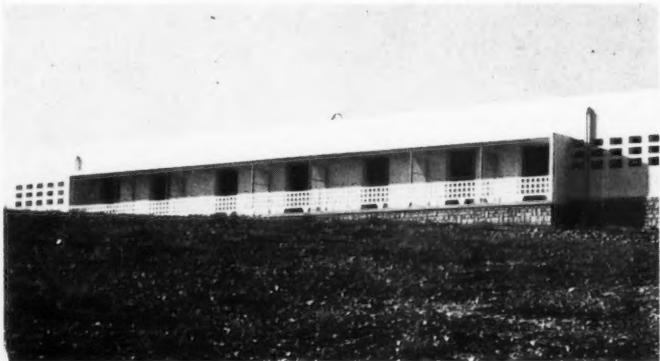
Le but de cette Direction était d'organiser un Service de Santé, de mettre sur pied un armement prophylactique, de créer une hygiène urbaine et rurale et enfin d'étudier un plan d'équipement sanitaire en même temps que la création du corps médical nécessaire. (Suite page 76.)

Dispensaire et hospitalisation avec bloc opératoire et radiothérapie, à 100 km environ d'Oujda.

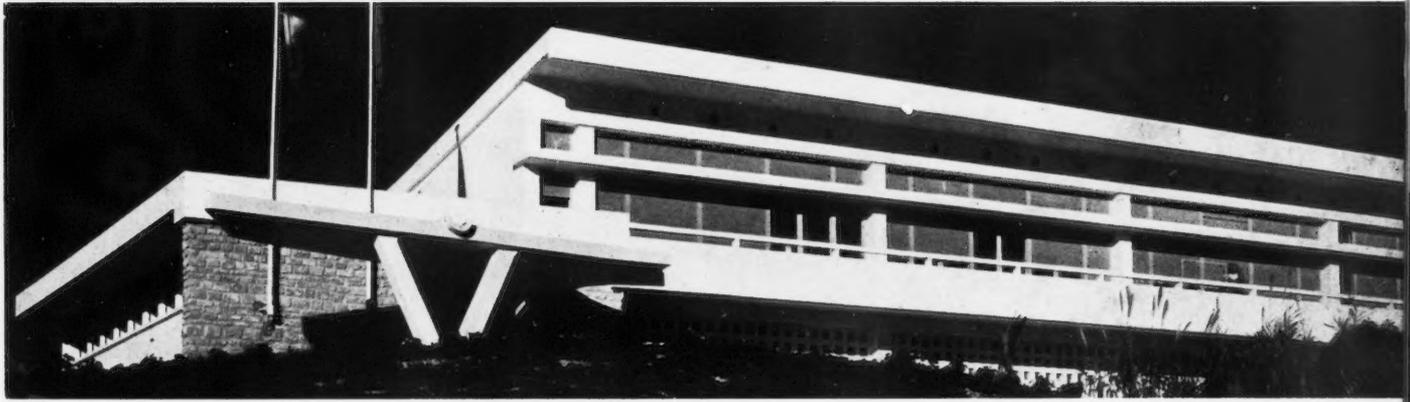
J. FRAPECH, ARCHITECTE



INFIRMERIE-HOPITAL A TAOURIT



HOPITAL MUSULMAN A QUEZZANE

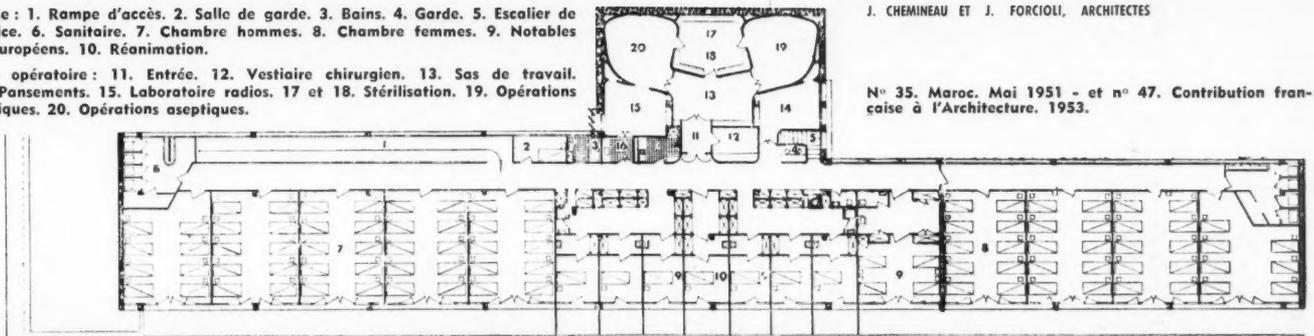


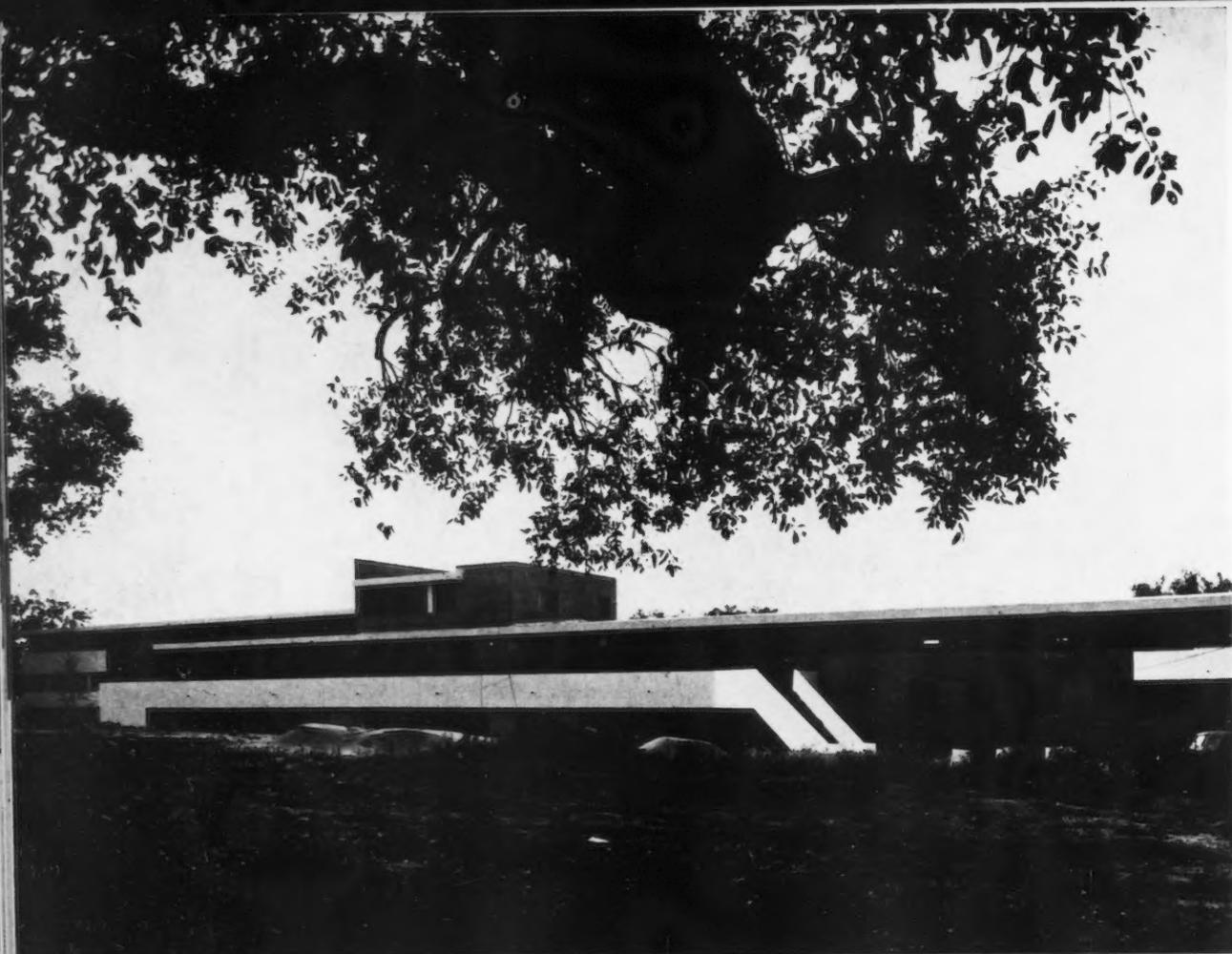
Étage : 1. Rampe d'accès. 2. Salle de garde. 3. Bains. 4. Garde. 5. Escalier de service. 6. Sanitaire. 7. Chambre hommes. 8. Chambre femmes. 9. Notables et Européens. 10. Réanimation.

Bloc opératoire : 11. Entrée. 12. Vestiaire chirurgical. 13. Sas de travail. 14. Pansements. 15. Laboratoire radios. 17 et 18. Stérilisation. 19. Opérations septiques. 20. Opérations aseptiques.

J. CHEMINEAU ET J. FORCIOLI, ARCHITECTES

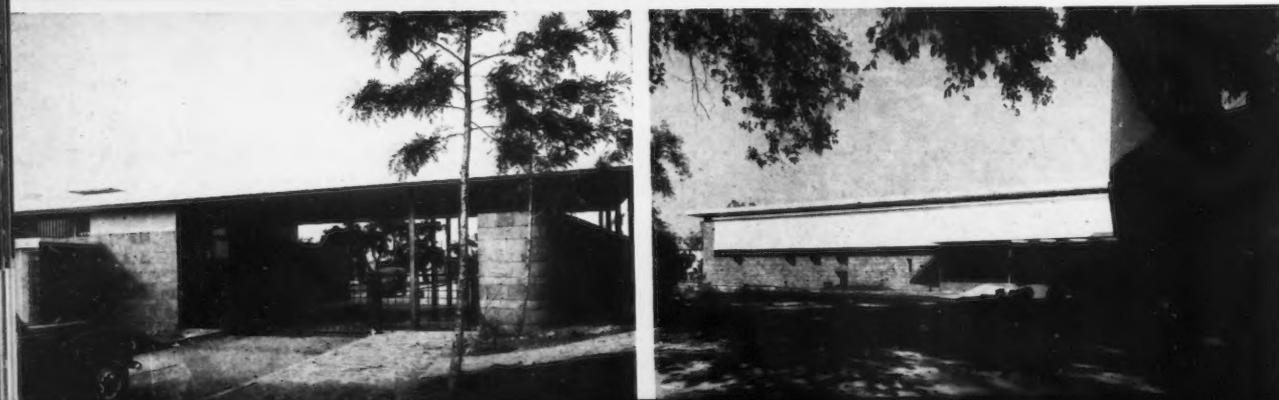
N° 35. Maroc. Mai 1951 - et n° 47. Contribution française à l'Architecture. 1953.





HOPITAL DE PORT LYAUTEY

JEAN CHEMINEAU, ARCHITECTE



Après constatation des premiers résultats, on sépare les Services de Santé militaires et civils et on crée la Direction de la Santé Publique. Sa première tâche fut d'organiser l'équipement sanitaire qui devenait fixe et qu'il fallait hiérarchiser depuis le poste de secours reculé jusqu'aux grands hôpitaux modernes, avec les intermédiaires nécessaires, salles de visites, petits hôpitaux, etc. Equipement basé sur la configuration géographique, politique et économique, qui divisent le pays en sept régions : Casablanca, Rabat, Meknès, Fès, Oujda, Marrakech, Agadir.

La Santé est décentralisée sur ces sept régions, ayant chacune à sa tête un médecin chef représentant la Direction centrale. Des groupes mobiles sanitaires donnent de la mobilité à ces organismes. Ils permettent une pénétration plus profonde et s'occupent de la lutte contre les épidémies, aidé en cela à l'échelon direction par l'Institut d'Hygiène créé en 1930.

Ces Services sont complétés par un bureau d'Hygiène à l'échelon municipal, ayant à sa tête un médecin de la Santé Publique, et par le Contrôle sanitaire aux frontières.

Ainsi tout le territoire est couvert par un réseau médical serré et hiérarchisé qui permet soit les soins directs, soit le drainage des malades vers les formations de mieux en mieux équipées ou spécialisées.

On trouve dans l'ordre :

Les salles de visites au nombre de 260, fonctionnant comme des postes de secours de bled, capables de recevoir des malades ou blessés graves en attendant leur transfert vers les établissements de rattachement. Exemple : Salle de visite à Saïda-Plage (voir page 75).

Les infirmeries au nombre de 75 assez bien équipées et d'une capacité variant de 15 à 30 lits environ. Exemple : Infirmerie-hôpital Taourirt (voir page 75).

Les hôpitaux ruraux au nombre de 6, d'une capacité de 100 lits environ, déjà assez sérieusement équipés médicalement et chirurgicalement et où peuvent être traités tous les cas courants. Exemple : Hôpital d'Ouezzane (voir page 75).

Les hôpitaux généraux au nombre de 21, drainant les malades ruraux qui n'ont pu être traités dans les formations mentionnées plus haut. Ils constituent également les hôpitaux des villes qui ne sont pas des chefs-lieux de régions. Capacité : 200 à 300 lits. Exemple : Hôpital de Port-Lyautey, d'une capacité de 400 lits répartis en :

- 140 pour la chirurgie,
- 190 pour la médecine,
- 30 pour contagieux,
- 30 pour militaires,
- 10 pour la maternité.

Enfin, le dispositif se termine par les hôpitaux régionaux et les hôpitaux spécialisés au nombre de 34.

Les hôpitaux régionaux sont :

- Oujda : 500 lits,
- Fès : 400 lits,
- Meknès : 320 lits (voir A.A. n° 35, page 60).

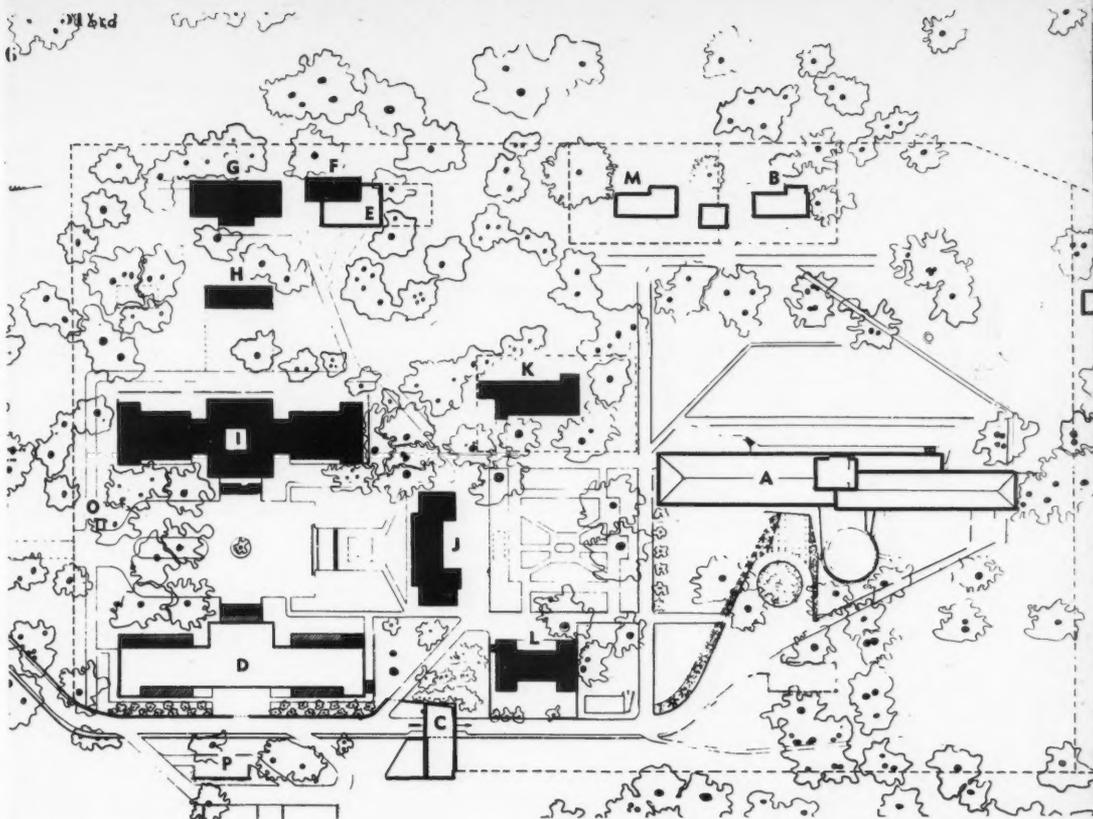
Rabat : 650 lits (voir page 81).
Casablanca : 800 lits.
Marrakech : 500 lits.

Les hôpitaux spécialisés sont :

- Salé, Fès et Marrakech pour l'ophtalmologie,

- Berrechid, Fès, Tit-Mellil, pour la neuro-psychiatrie,

- Ben Ahmed, Ammerchech, Ben Smin, près d'Azrou, pour les sanatorias, pré-ventorias.

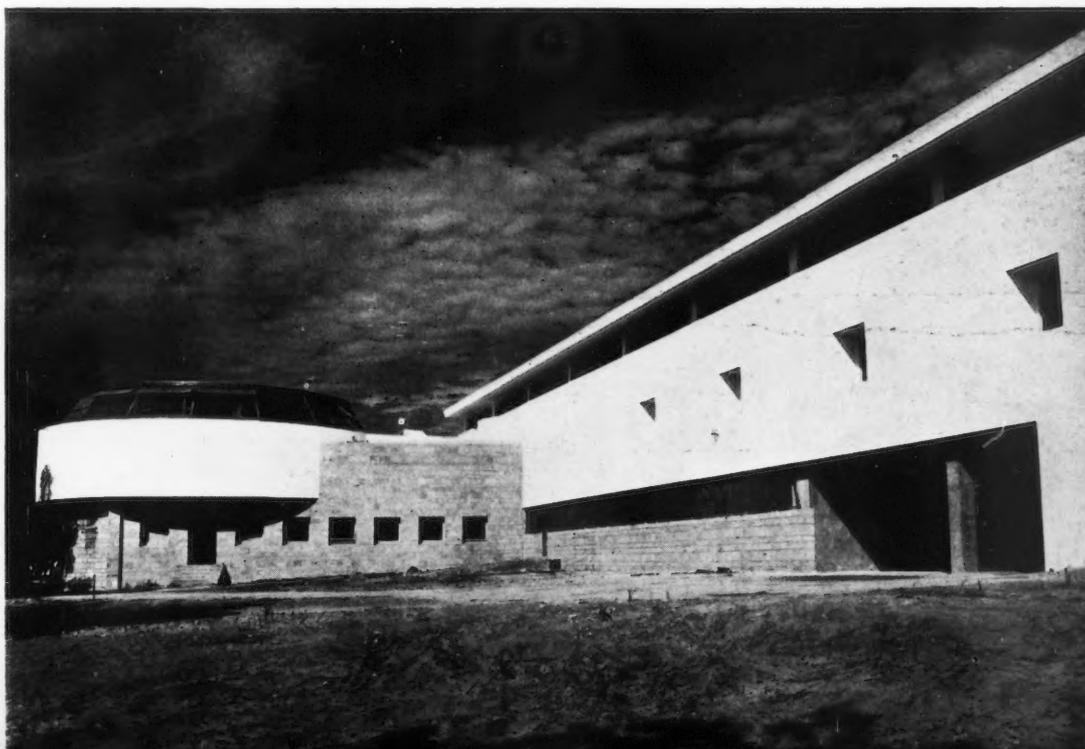


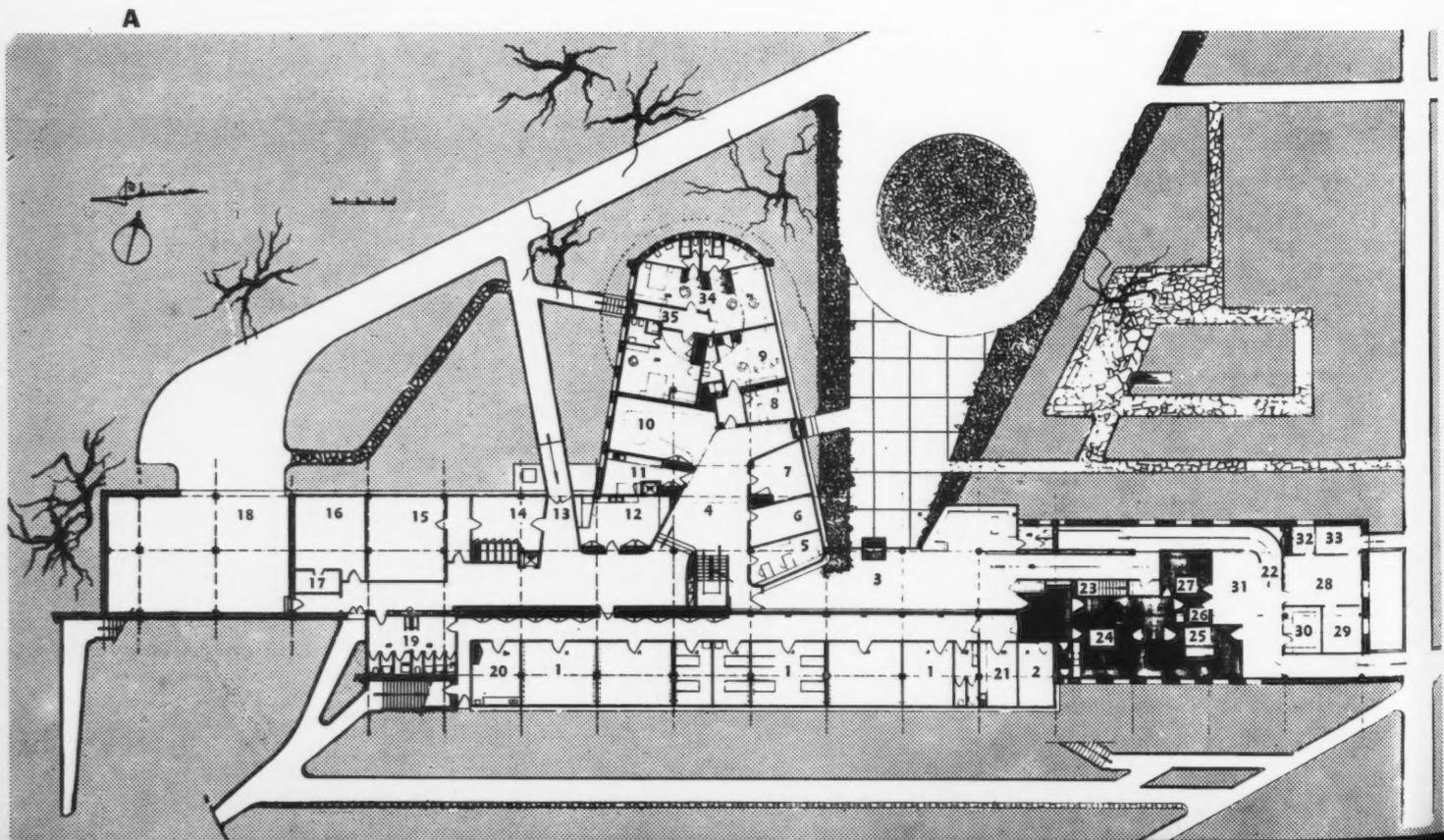
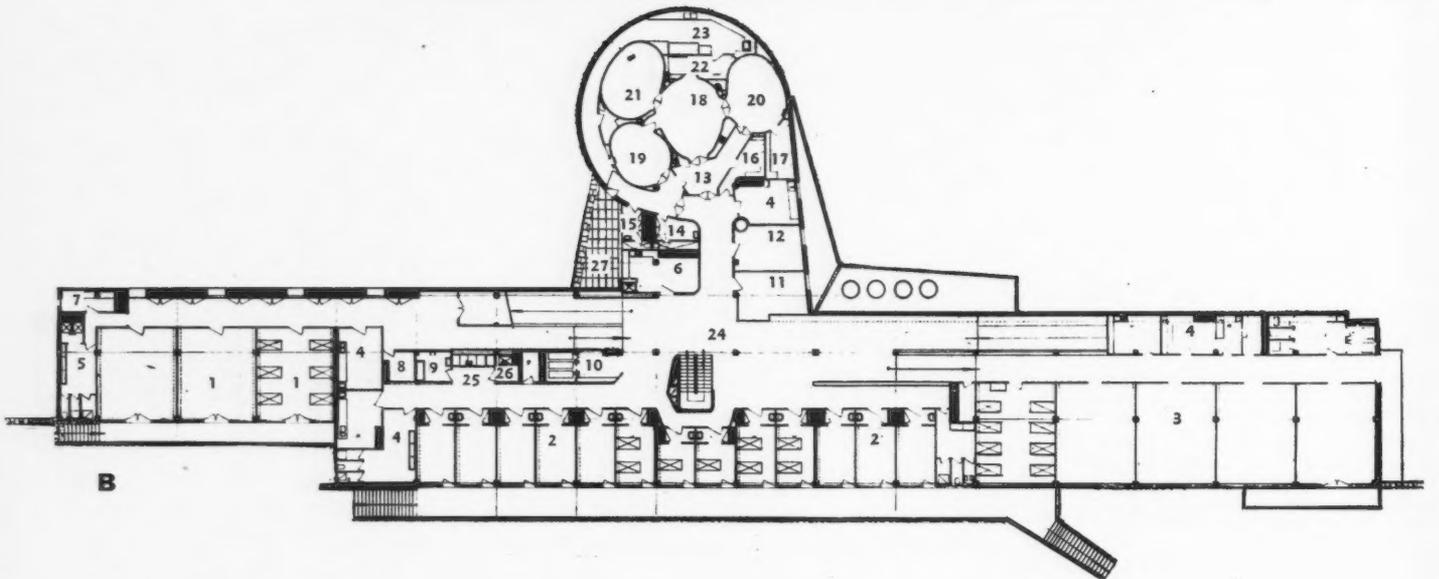
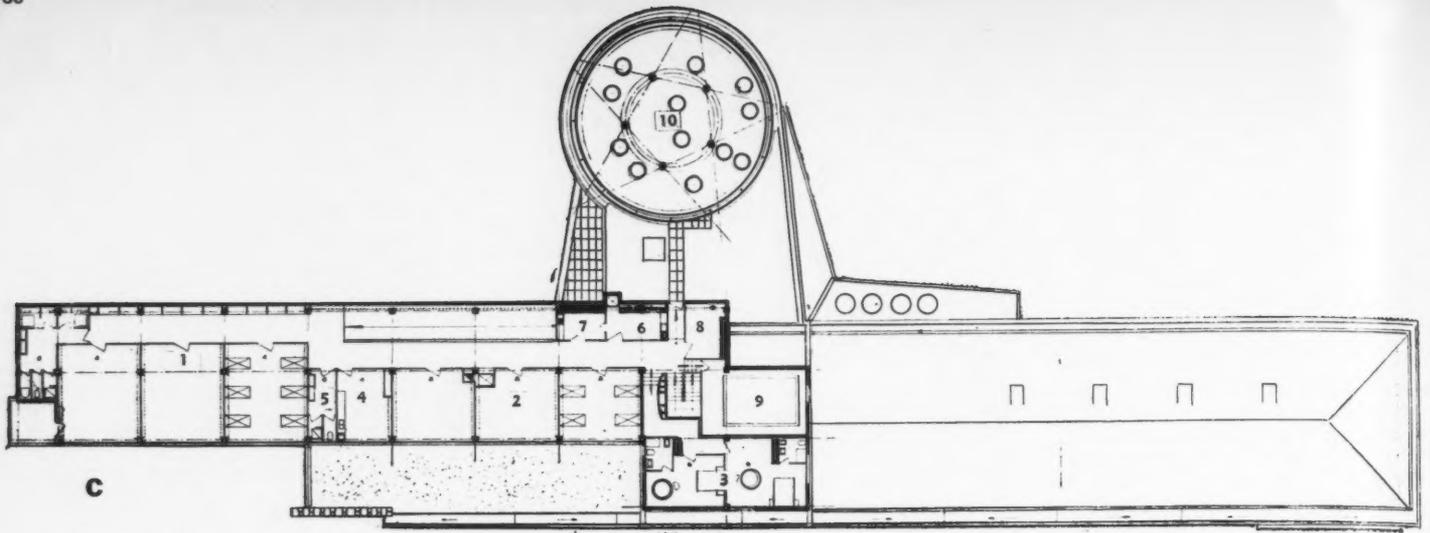
PLAN D'ENSEMBLE

En trait fin, bâtiments nouveaux. En noir plein : bâtiments anciens. A. Groupe chirurgical. B. Logement du chirurgien. C. Pavillon du gardien. D. Service des médecins ensurélévation. E. Buanderie. F. Garage. G. Morgue. H, I. Hôpital militaire. J. Cuisine. K. Maternité. L. Contagieux. M. Logement de médecins. N. Emplacement cité préfabriquée. O. Station de surpression. P. Parking.

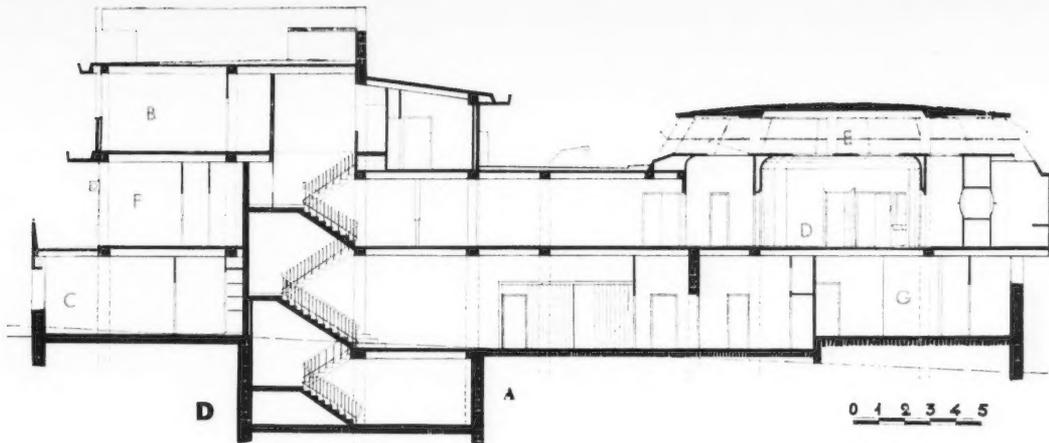
1
2
3 | 4

1. Pavillon de chirurgie, façade Sud, côté chambres. 2. Détail de cette même façade. 3. Le pavillon d'entrée. 4. Pavillon de chirurgie, entrée. 5. Vue sur le bloc opératoire, façade Nord.



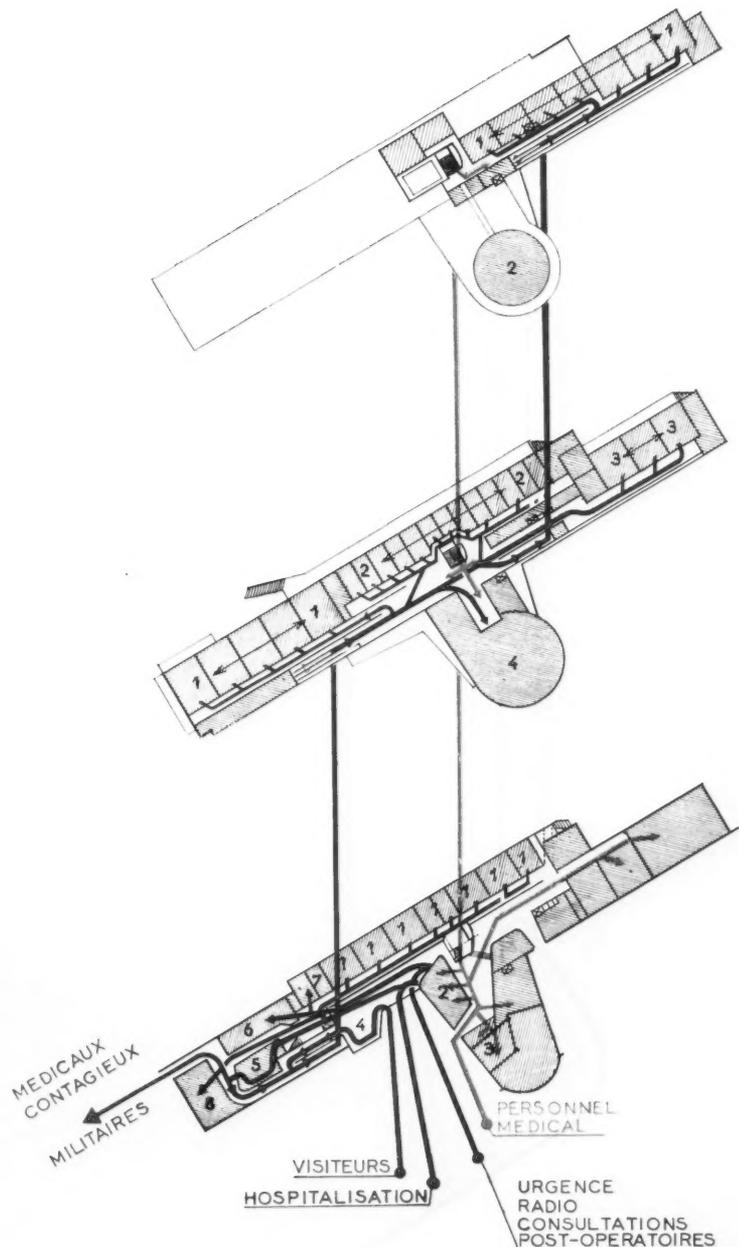


HOPITAL DE PORT-LYAUTEY



L'hôpital de Port-Lyautey est destiné à remplacer l'ancienne formation de cent lits répartis en divers pavillons. L'hôpital comprendra trois cents lits. Il n'existait aucun service technique, ni bloc opératoire, ni cuisines, ni buanderie. Pour des raisons d'économie, l'ancien système pavillonnaire a été conservé; l'un d'eux a été simplement surélevé et constitue le nouveau pavillon de médecine. La plupart des services ont dû être regroupés; leur ensemble a été réparti au rez-de-chaussée du pavillon de chirurgie qui abrite cent cinquante lits. Ce pavillon a été construit à l'Ouest (seule partie disponible) à l'opposé de l'ancien accès qui a été condamné, la route ayant été détournée au Nord. Au rez-de-chaussée de ce pavillon de chirurgie se trouvent donc: les services des entrées et les salles d'épouillage, les urgences, le service radio et la mécanothérapie; enfin, les bureaux et services administratifs.

Le nouveau pavillon de chirurgie ne comporte pas l'hospitalisation chirurgicale. Pour des raisons locales: état sanitaire des marocains et manque de personnel en raison de l'accroissement continu du nombre de lits, les unités de soins sont de vingt à trente lits et pourront être dédoublées, elles comportent tous les services nécessaires, sont séparées les unes des autres par des différences de niveaux et liées par des rampes. Ces unités sont réparties comme suit: femmes et enfants marocains, hommes marocains, hommes européens, clinique mixte, femmes et enfants marocains.



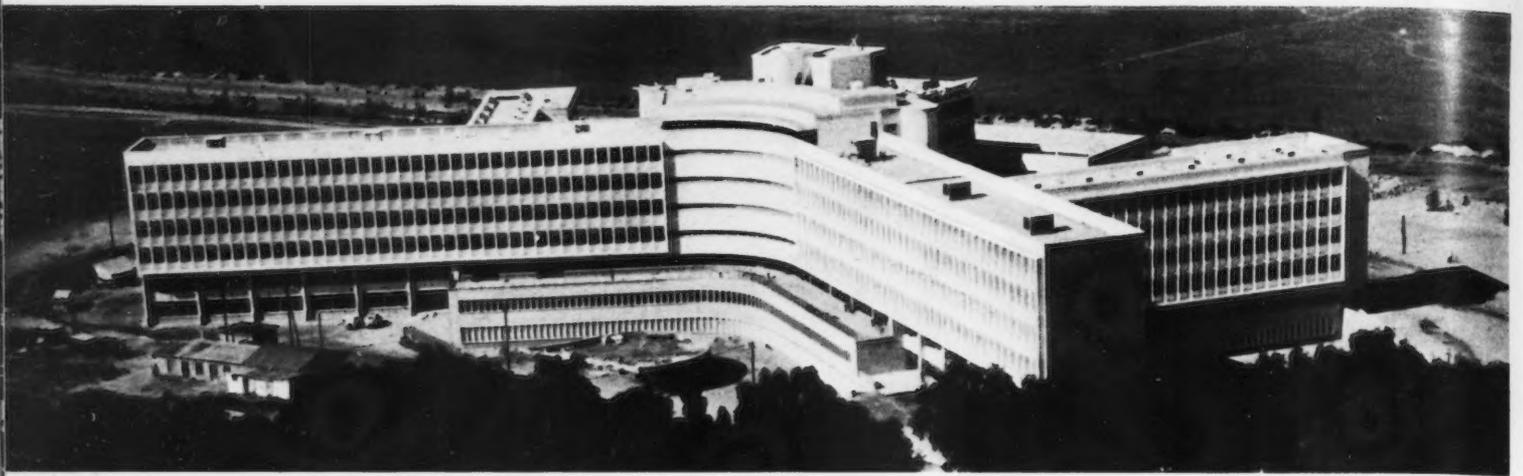
A. REZ-DE-CHAUSSEE: 1. Chambres femmes et enfants européens. 2. Chambres de passage. 3. Hall d'entrée. 4. Hall de service. 5. Dactylographie. 6. Sous-Economat. 7. Administration Economat. 8. Secrétariat. 9. Médecin-chef. 10. Salle de réunion. 11. Salle de garde. 12. Office. 13. Entrée de service. 14. Linge sale. 15. Linge propre. 16. Atelier. 17. Dépôt matériel. 18. Garage. 19. Groupe sanitaire. 20. Salle de bains. 21. Biberons. 22. Départ. 23. Escalier sous-sol. 24. Salle des urgences. 25. Douches pour traumatismes. 26. Douche individuelle. 27. Douches collectives. 28. Salle de visite. 29. Radiographie et radioscopie. 30. Vêtements d'hôpital. 31. Hall. 32. Débaras réserve. 33. Entrée de la salle de visite. 34. Infirmier personnel. 35. Entrée ambulances. 36. Monte-charge.

B. PREMIER ETAGE: 1. Chambre hommes européens, six lits. 2. Clinique mixte, chambre deux lits. 3. Chambre hommes marocains, six lits. 4. Pansements. 5. Toilettes malades. 6. Offices. 7. Lingerie. 8. Débaras. 9. Bains. 10. Attente. 11. Infirmier-chef. 12. Chirurgien. 13. Sas. 14. Vestiaires infirmières. 15. Vestiaires chirurgiens. 16. Développement des radios. 17. Salle plâtres. 18. Anesthésie. 19. Opérations aseptiques majeures. 22. Outils propres. 23. Outils sales. 24. Hall. 25. Chute linge sale. 26. Monte-charges. 27. Terrasse.

C. DEUXIEME ETAGE: 1. Chambre femmes marocaines, six lits. 2. Chambre enfants marocains, quatre lits. 3. Garde. 4. Salle de pansements. 5. Toilettes. 6. Office. 7. Biberonnerie. 8. Réserve lingerie. 4. Réserve. 10. Dalle accessible sur bloc opératoire.

D. COUPE TRANSVERSALE: A. Caves. B. Garde. C. Femmes et enfants européens. D. Bloc opératoire. E. Etage technique. F. Etage: clinique mixte. G. Deux infirmiers.

E. SCHEMA DES CIRCULATIONS:
Deuxième étage: 1. Femmes et enfants marocains. 2. Technique.
Premier étage: 1. Hommes marocains. 2. Clinique mixte. 3. Hommes européens. 4. Bloc opératoire.
Rez-de-chaussée: 1. Femmes et enfants européens. 2. Bureaux Administration. 3. Médecin-chef. 4. Attente. 5. Epouillage. 6. Urgence. 7. Consultations postopératoires. 8. Radio.



HOPITAL CIVIL DE RABAT

E. DELAPORTE, J.-M. BONNEMAISON ET F. ROBERT, ARCHITECTES

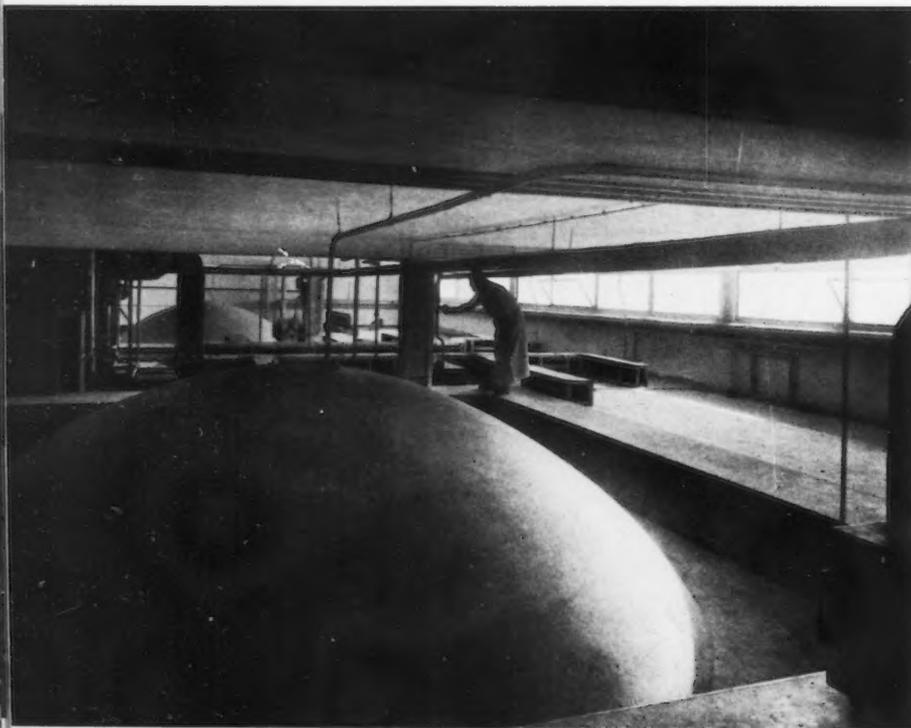
Ce programme a été réalisé au 2/3 depuis 1945, date à laquelle fut mis en application le plan d'équipement sanitaire du pays faisant l'objet du plan quinquennal de 1947-1952 et du plan quadriennal de 1952-1956, d'un volume total de 20 milliards de francs. Il a porté la capacité hospitalière du Maroc à 12.500 lits pour une hospitalisation gratuite la plupart du temps, et à 13.000.000 les consultations données chaque année.

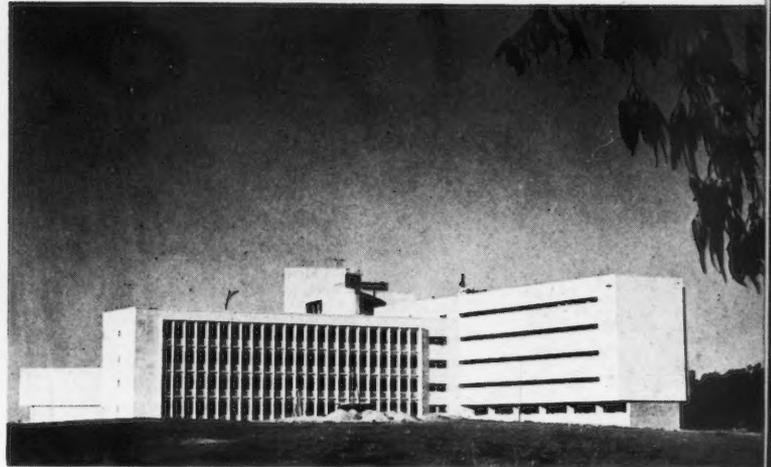
Au lendemain de la deuxième guerre mondiale, les épidémies étant éteintes et le pays assaini, on a pu se préoccuper des problèmes d'hygiène sociale. A cet effet, à la Direction centrale fut créé le Service médico-social. Ce Service est orienté plus particulièrement vers les grandes maladies telles que la tuberculose, les maladies vénériennes et vers la protection de l'enfance et l'éducation sanitaire. Dans un pays où la femme est restée emprisonnée dans un réseau de superstitions et de préjugés, il paraît indispensable d'essayer d'instaurer les notions élémentaires d'hygiène en s'adressant d'abord à la mère. C'est ainsi que sont vus les Centres de protections de l'enfance et d'éducation sanitaire, tel celui de Ouezzane. Ces sortes d'écoles populaires d'hygiène et de soins ont remporté un plein succès et vont être rapidement multipliées (voir pages 74-75).

Le dépistage systématique des grandes maladies mentionnées plus haut et les premiers soins se font dans des Centres de Santé installés dans les villes, fonctionnant comme de véritables dispensaires urbains, tel celui de Port-Lyautey.

En résumé, les résultats obtenus s'inscrivent à la fois dans la courbe démographique qui montre l'accroissement très régulier des populations et dans la diminution du taux de la mortalité : 1930, plus de 30 pour 1.000 ; 1950, plus de 21 pour mille ; 1954, disparition des dernières épidémies, marque une date dans l'histoire sanitaire du Maroc.

Docteur SICHAULT.





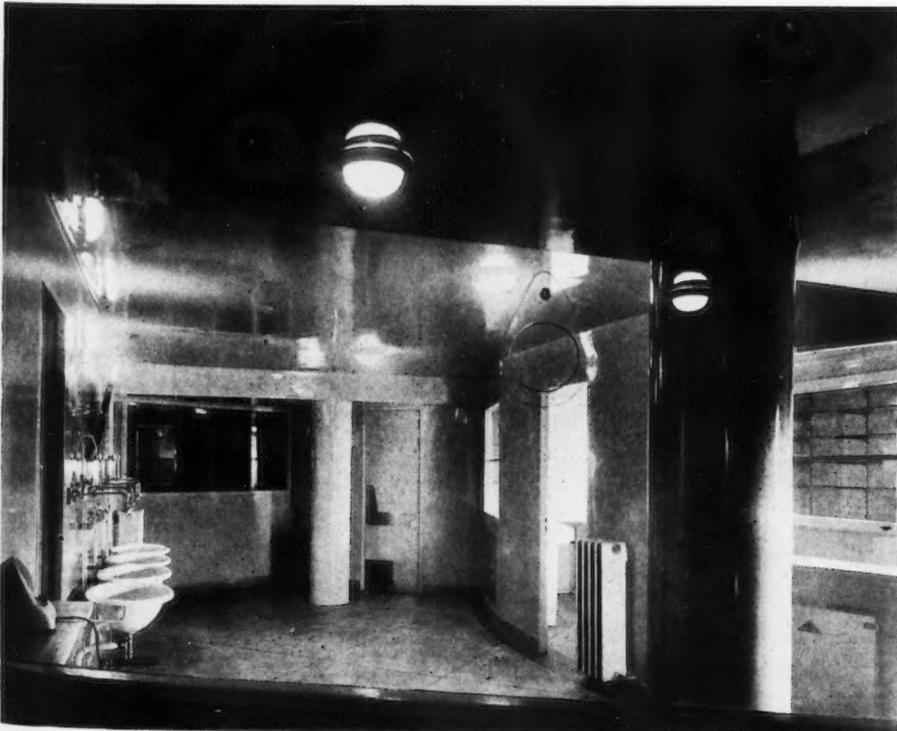
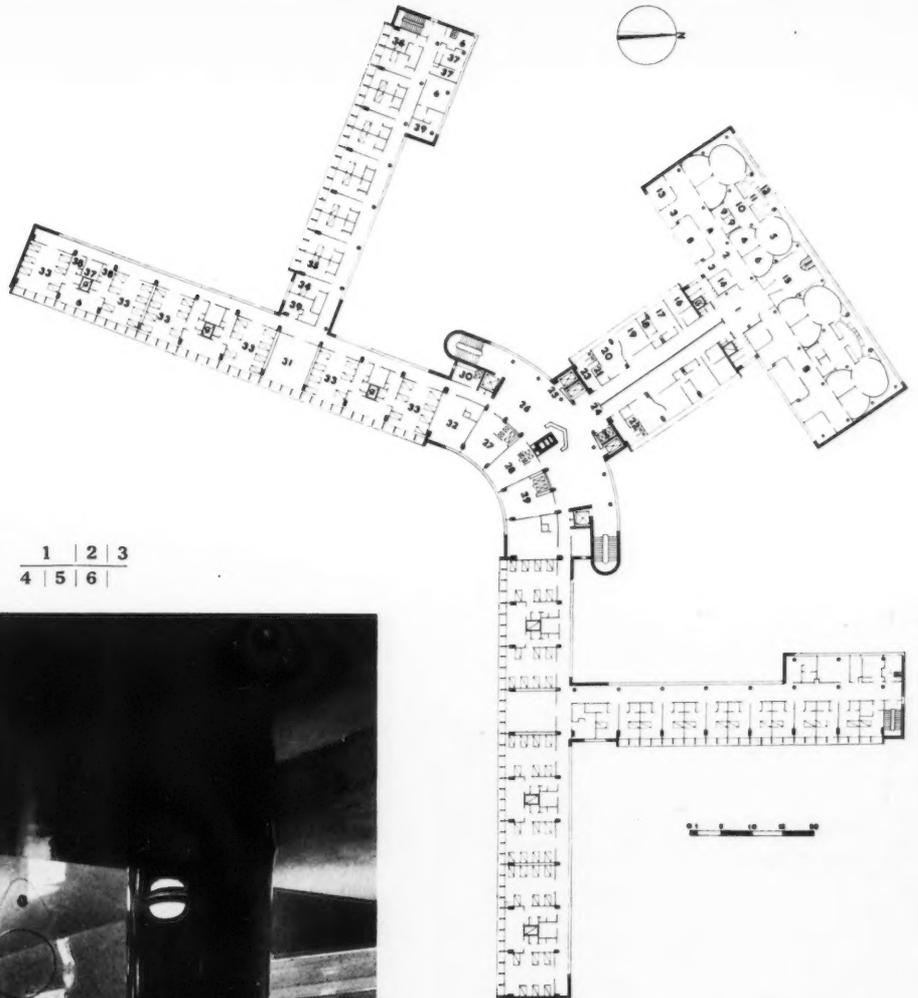
1. Vue aérienne. 2. Façades Sud-Est et Sud. 3. Aile Sud-Ouest. 4. Galerie technique au-dessus du bloc opératoire. 5. Détail de la coupole vitrée permettant de suivre les opérations. 6. Salle des lavabos stériles.

A. PLAN DU PREMIER ETAGE. CHIRURGIE :

Bloc opératoire : A. Service aseptique. B. Service septique. 1. Hall. 2. Galerie. 3. Préparation des malades. 4. Anesthésie. 5. Opérations. 6. Pansements. 8. Réanimation. 9. Préparation des médecins et infirmières. 10. Lavabos stériles. 11. Stérilisation et stockage. 12. Lavage des instruments. 13. Matériel. 14. Poste d'infirmière. 15. Salle des plâtres.

Chirurgie : 16. Infirmière major. 17. Internes, assistants. 18. Laboratoires. 19. Chets. 20. Examens. 21. Radio. 22. Electrocardiographie. 23. Vestiaire et toilette personnel. 24. Ascenseur de service. 25. Monte-charge. 26. Halls centraux. 27. Lingerie. 28. Pharmacie. 29. Office d'étage. 30. Linge sale. 31. Salle de réunion. 32. Chambre à quatre lits. 33. Chambre à huit lits. 34. Chambre à un lit avec bains. 35. Chambre à un lit avec toilette. 36. Chambre d'isolé. 37. Bains. 38. Groupe sanitaire. 39. Infirmière de service. G. Gaines et trémières.

1	2	3
4	5	6



L'hôpital de Rabat est, avec ceux d'Oujda, de Fez, de Meknès, de Casablanca et de Marrakech, un hôpital régional qui réunit, divers médecins chefs de toutes spécialités. L'emplacement choisi est le Crêt de l'Agdal, colline au Sud de la ville, d'où la vue s'étend sur l'océan et la forêt des Zaers. L'hôpital est construit au milieu des bois de l'Agdal et du Souissi. Le parti adopté est du type hôpital-bloc.

Toutes les chambres et dortoirs, réservés à l'hospitalisation, sont exposés au Sud. Ce nouvel hôpital franco-musulman comporte sept cent cinquante lits. Pour plus amples informations, se référer au n° 35 de « L'Architecture d'Aujourd'hui », Maroc, mai 1951.



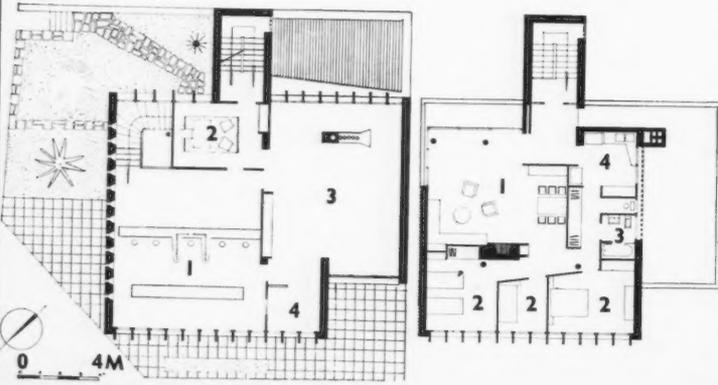
HOTEL DE VILIE ET HOTEL A RABAT - G. GOUPIL ET J. LEVASSEUR, ARCHITECTES

1. Conseil Municipal. 2. Hôtel de Ville. 3. Salle des mariages. 4. Salle des fêtes. 5. Hôtel.

PERCEPTION DE RABAT-NORD

EDOUARD DELAPORTE, ARCHITECTE

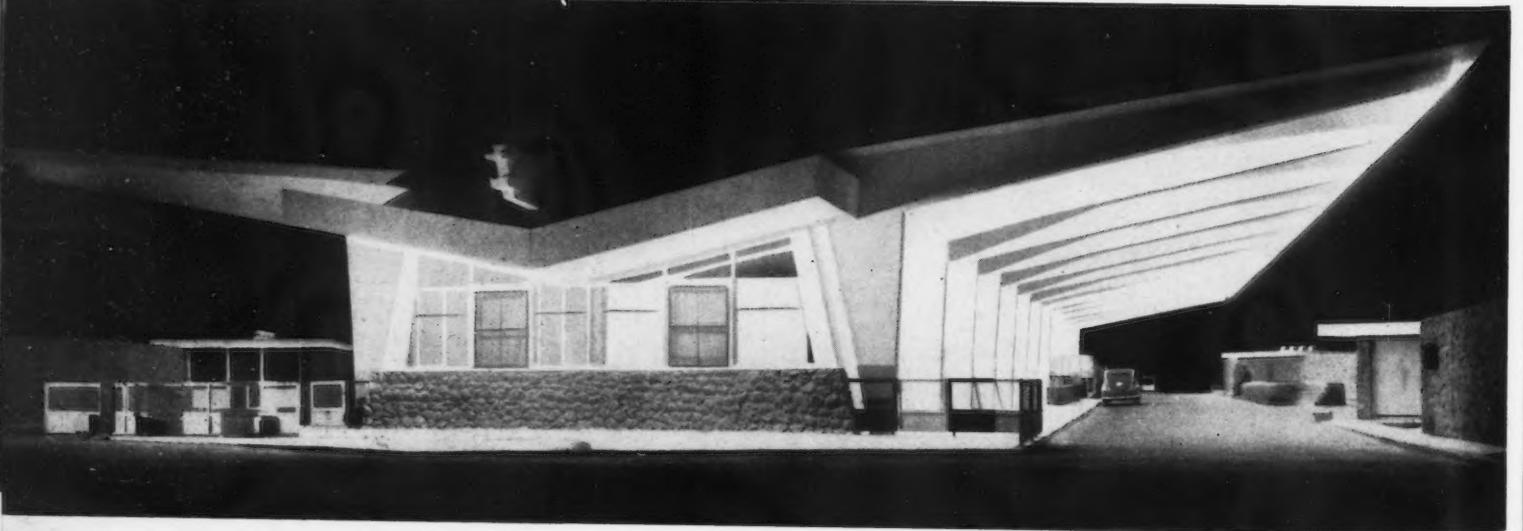
Ci-contre : Façades Nord-Est et Nord-Ouest. A. Premier étage : 1. Hall du public. 2. Bureau du percepteur. 3. Bureau du personnel. 4. Fondé de pouvoir.
B. Deuxième étage : Appartement (1. Living-room. 2. Chambres. 3. Salle de bains. 4. Cuisine).



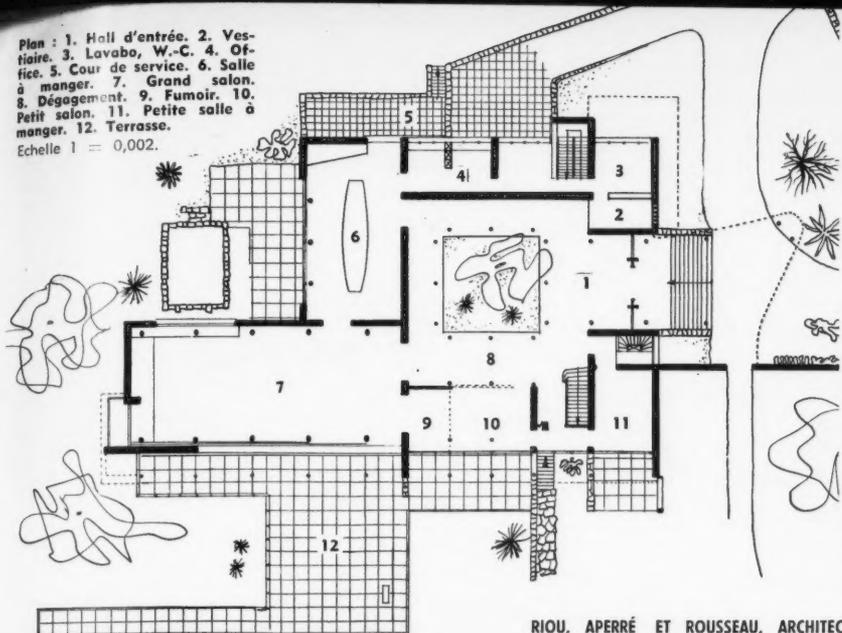
Photos Marc Lacroix.



POSTE FRONTIÈRE A KHEDADRA EDOUARD DELAPORTE, ARCHITECTE



Plan : 1. Hall d'entrée. 2. Vestiaire. 3. Lavabo, W.-C. 4. Office. 5. Cour de service. 6. Salle à manger. 7. Grand salon. 8. Dégagement. 9. Fumoir. 10. Petit salon. 11. Petite salle à manger. 12. Terrasse.
Echelle 1 = 0,002.



RIOU, APERRÉ ET ROUSSEAU, ARCHITECTES



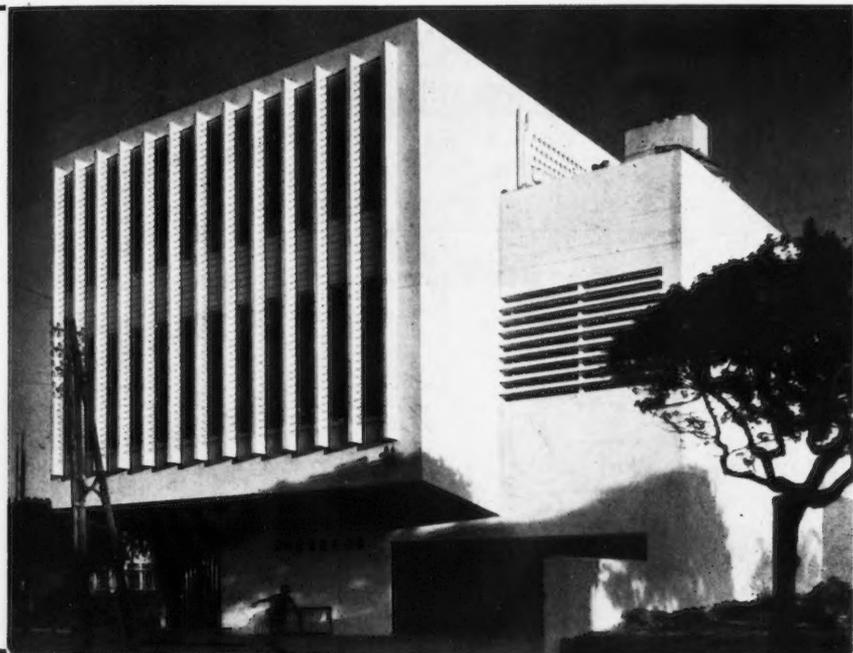
Photos Bouterville.

MAISON DE FRANCE A AGADIR

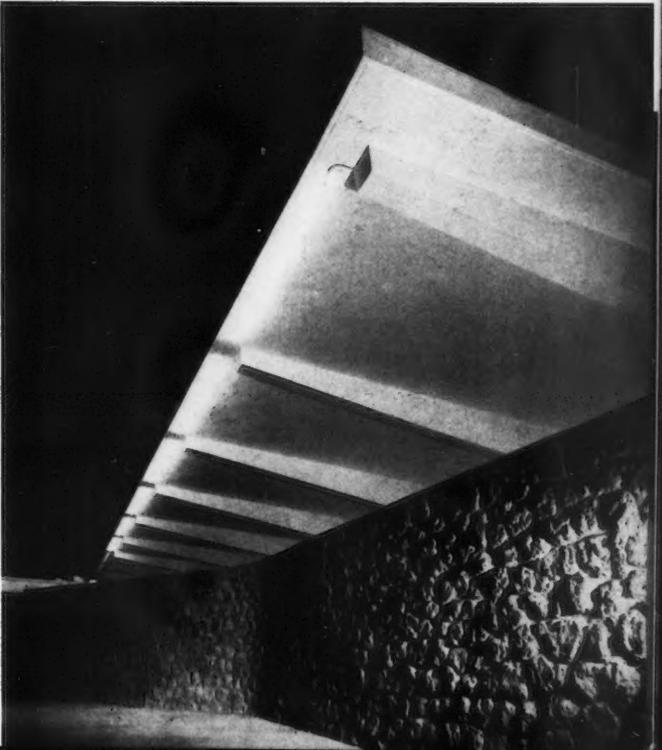
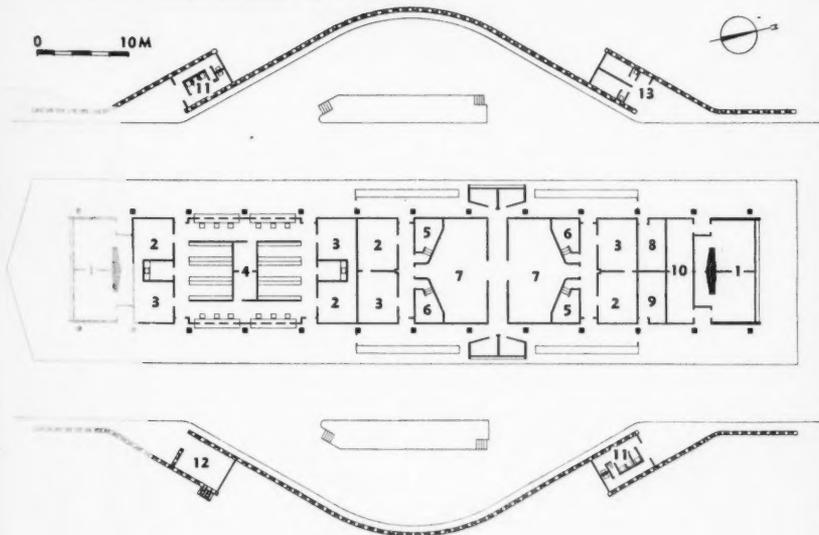
Ce bâtiment administratif est situé à l'angle de deux grandes artères du quartier de l'Océan, à Rabat, sur un terrain frappé d'une zone non cédificandi importante. La surface demandée au premier étage étant plus grande que le terrain constructible, le problème a été résolu par un porte-à-faux au-dessus de la zone « non cédificandi ». Cette nécessité a été accusée franchement en façade par l'inclinaison de la poutraison maîtresse.

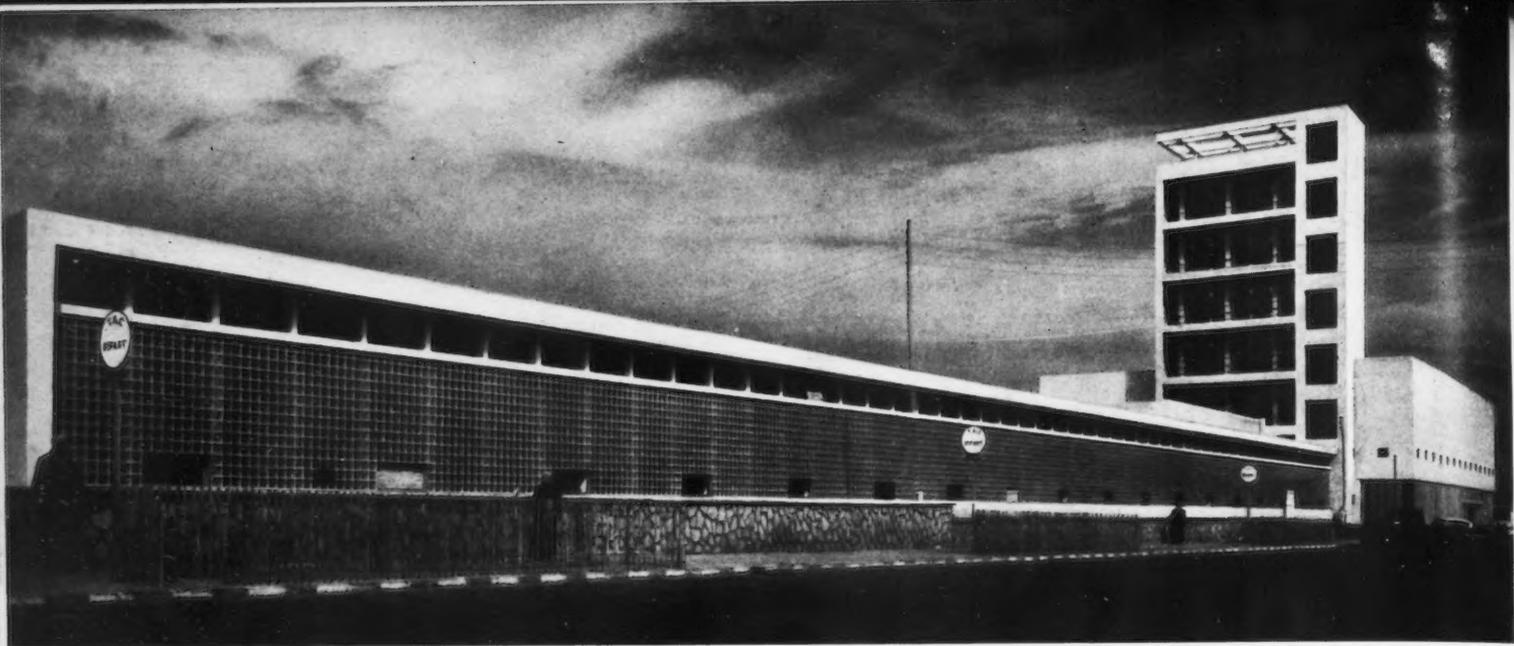
Cette perception comprend : au rez-de-chaussée : le hall d'entrée du public et des locaux de services dépendant de la perception et du logement du percepteur. Au premier étage : les services administratifs de la perception. Au deuxième étage : le logement du percepteur.

Sols en granito avec joints en ébonite ; le panneau vertical face au vitrage de l'entrée du public est revêtu de zellige, produit céramique de fabrication locale. Le vitrage de cette entrée est constitué par un barreaudage vertical qui forme également détente. L'éclairage du hall du public au premier étage est assuré en partie par des « entonnoirs » vitrés. Les lames verticales en béton armé protègent des intempéries les locaux de la façade Nord-Ouest. Les quichets ont été réalisés en marbre noir de l'Oued Yquem.



Douanes et gare routière à la limite de la zone espagnole. Auvent de 11 m en porte à faux de chaque côté.
Plan : 1. Corps de garde. 2. Chef de poste. 3. Secrétariat. 4. Fichier. 5. Chambre de garde. 6. Chambre de visite. 7. Magasin. 8. Réception. 9. Office du Tourisme. 10. Service de santé. 11. Toilettes. 12. Chauffage. 13. Geôle (voir A.A. n° 35, Maroc, Mai 1951).
Ci-contre, à droite : Auvent au-dessus du mur de clôture.

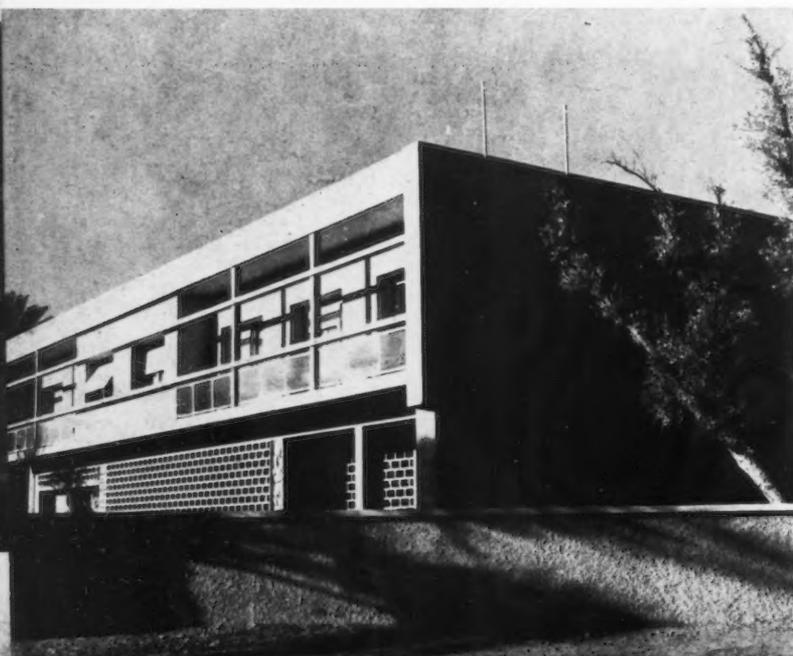
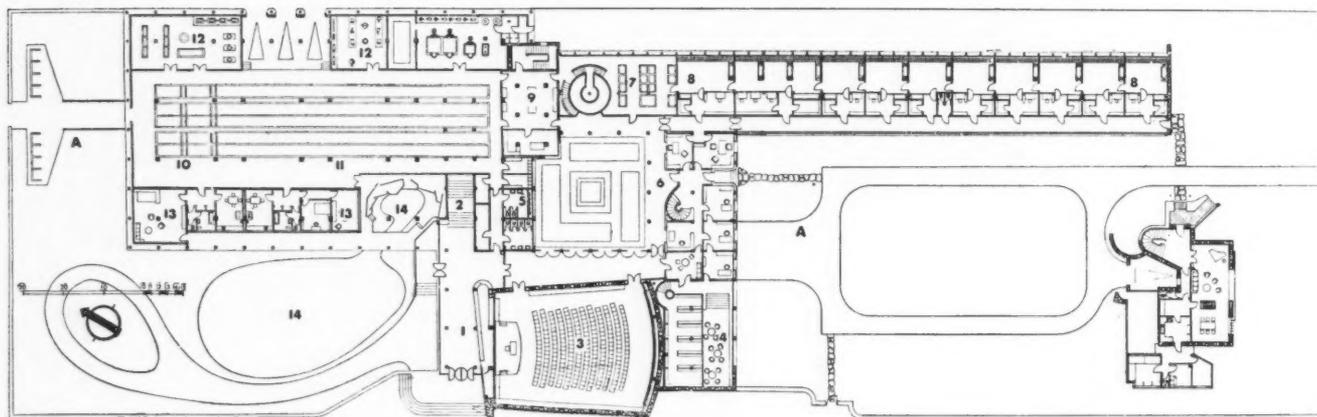




Photos Marc Lacroix.

INSTITUT DES PECHEES MARITIMES A CASABLANCA - GEORGES DELANOE, ARCHITECTE

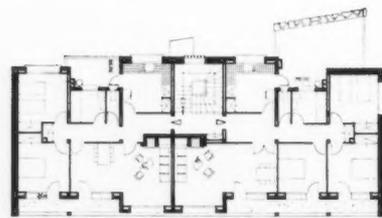
Le projet de ce bâtiment a été publié dans notre n° 35, « Maroc », mai 1951, page 68.
 Plan du rez-de-chaussée : Partie publique : 1. Entrée, vestiaires. 2. Escalier d'accès à l'aquarium. 3. Salles de conférences et d'expositions. 4. Salle de lecture. 5. Bloc sanitaire. Locaux d'étude : 6. Administration. 7. Salle de bacs d'expériences. 8. Laboratoires, Services. 9. Tour de pression. 10. Filtres. 11. Réserves d'eau. 12. Services divers. 13. Logements de service. Extérieur : 14. Bassin et grotte des poques.



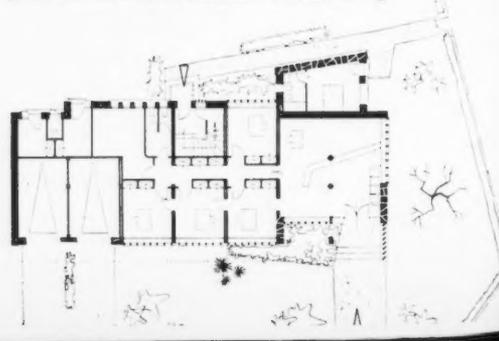
IMMEUBLE D'HABITATION ET DE BUREAUX A MARRAKECH

A. PLANQUE ET R. DENEUX, ARCHITECTES

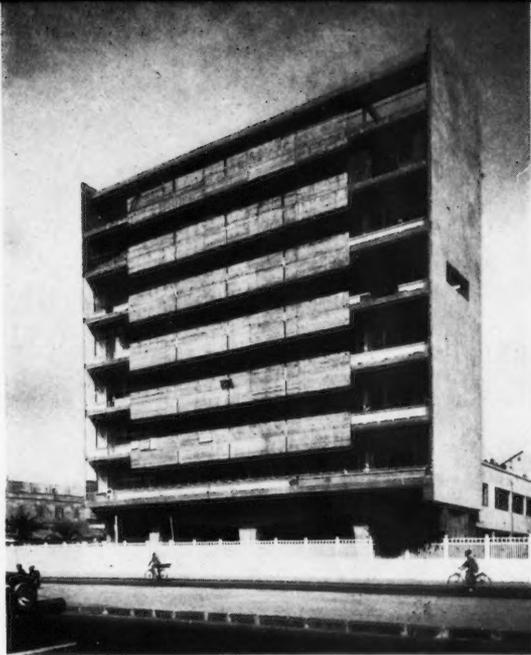
Etage



Rez-de-chaussée

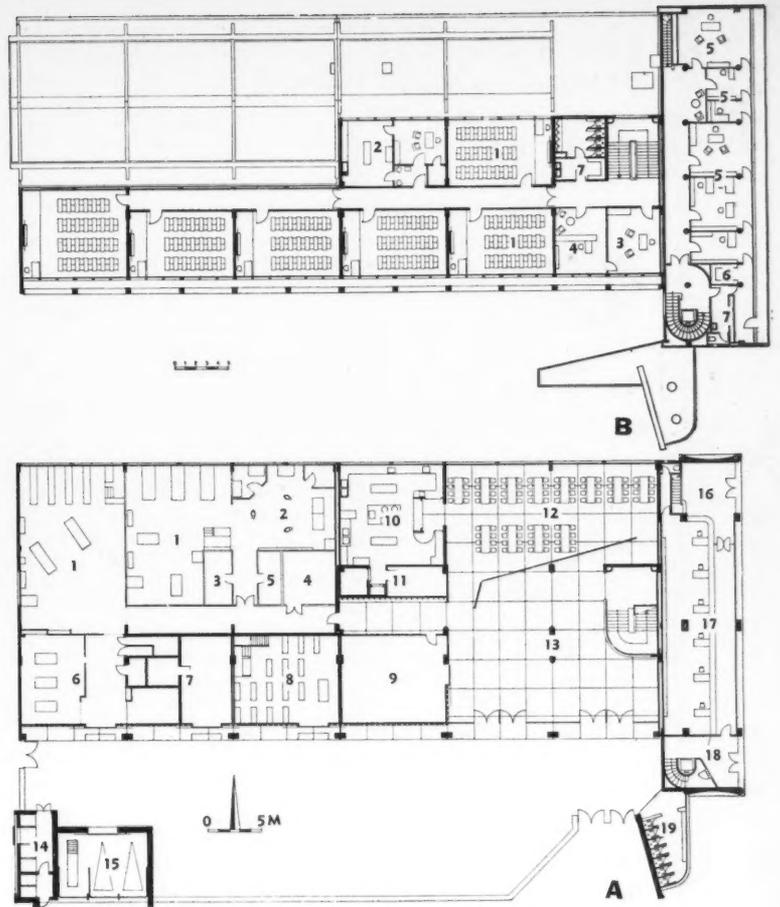


Photos Marc Lacroix.



DIRECTION DE LA MARINE MARCHANDE A CASABLANCA

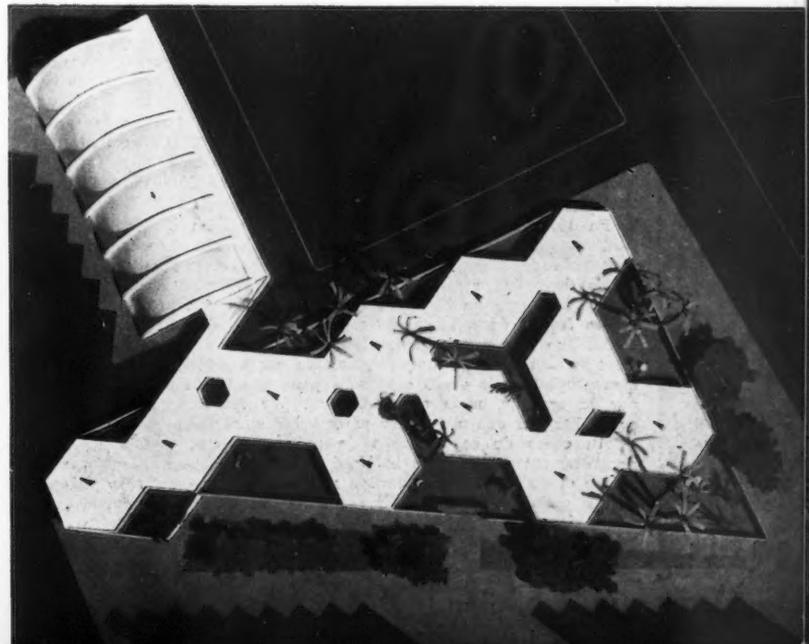
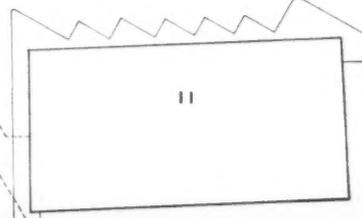
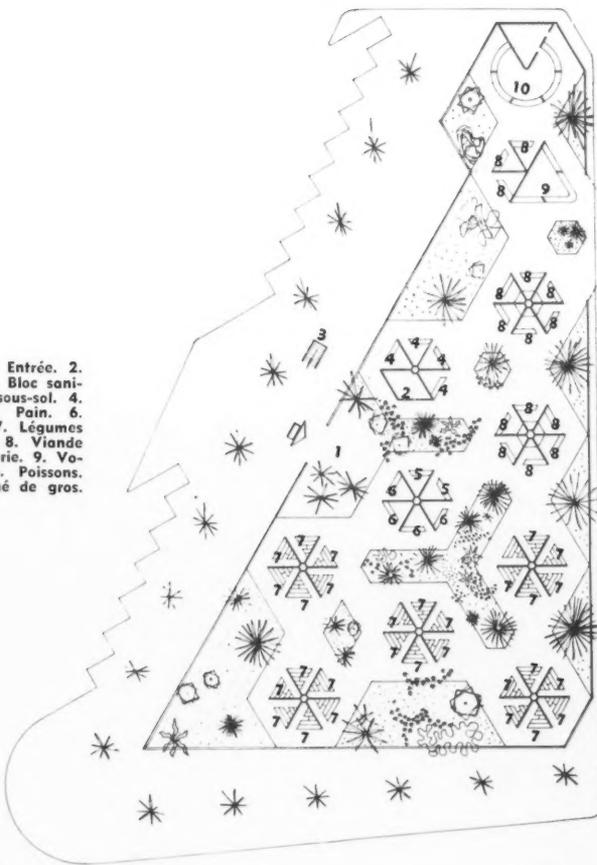
Cet immeuble comporte des bureaux et un Centre d'enseignement maritime.
 A. Rez-de-chaussée : 1. Ateliers. 2. Forge. 3. Atelier d'électricité. 4. Chauffage. 5. Réserve de fers. 6. Moteur de démonstration. 7. Magasin. 8. Atelier bois. 9. Matelotage-Ramandage. 10. Cuisine. 11. Chambre froide et réserves. 12. Réfectoire. 13. Préau. 14. Transformateur. 15. Garage. 16. Entrée quartier maritime. 17. Quartier maritime. 18. Entrée marine marchande. 19. W.-C.
 B. Premier étage : 1. Classes. 2. Magasin. 3. Directeur. 4. Secrétariat. 5. Bureau. 6. Archives. 7. Vestiaires. 8. Toilettes W.-C.



MARCHÉ A SETTAT J.-F. ZEVACO, ARCHITECTE

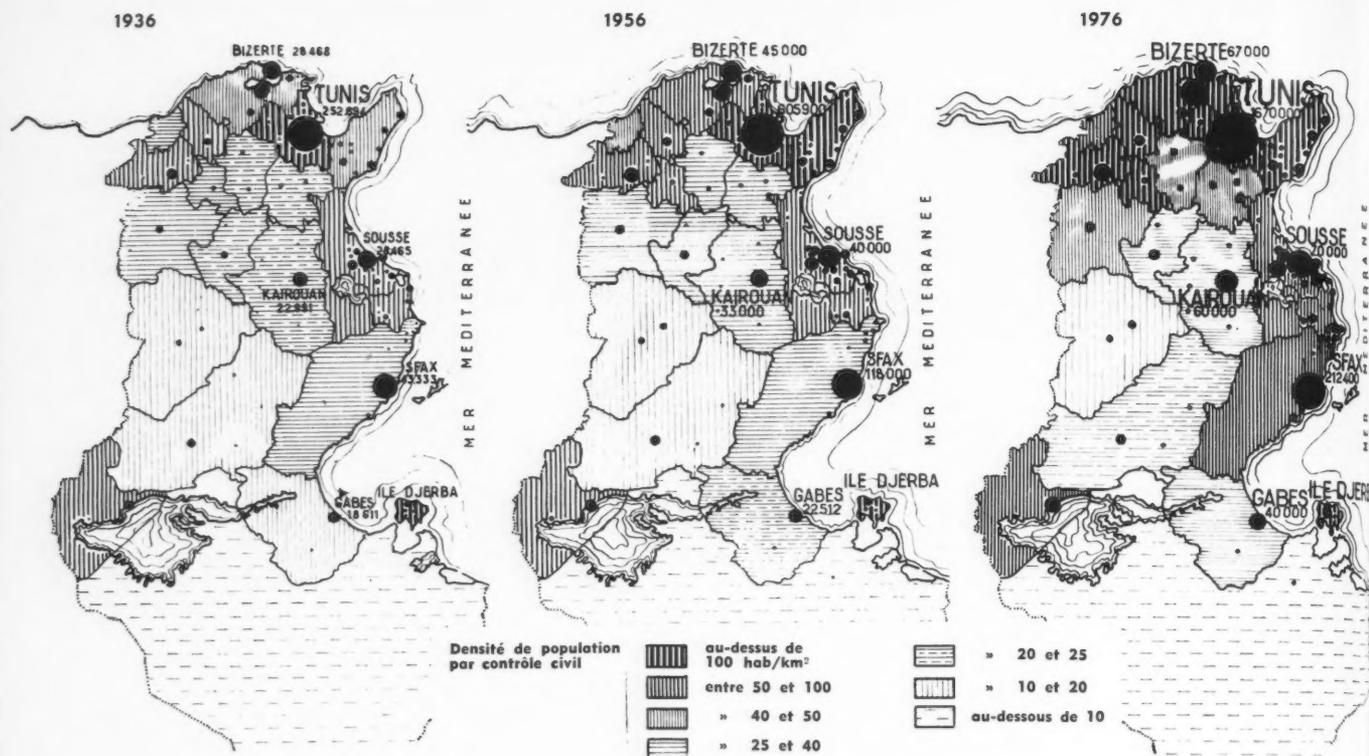
Ce marché, projeté pour une ville comptant environ 800 Européens pour 24.000 Indigènes, a été conçu afin de satisfaire les besoins de ces deux clientèles. Pour éviter la monotonie des stalles alignées, celles-ci ont été groupées en pavillons hexagonaux donnant à chaque commerçant un plus grand développement d'étalage (4 m 50) pour une surface de box équivalente à une stalle rectangulaire classique. Patios, riads et fontaines font partie de la composition pour l'agrément des chalands et des vendeurs.

Plan : 1. Entrée. 2. Bureau. 3. Bloc sanitaire en sous-sol. 4. Fleurs. 5. Pain. 6. Epicerie. 7. Légumes et fruits. 8. Viande de boucherie. 9. Volailles. 10. Poissons. 11. Marché de gros.



LES PERSPECTIVES DE L'URBANISME DE TUNIS

PAR MICHEL DELOGE, ARCHITECTE PRINCIPAL DU MINISTÈRE DE L'URBANISME ET DE L'HABITAT



A la libération de la Tunisie fut créé, au sein du Secrétariat Général du Gouvernement, un Service d'Architecture et d'Urbanisme dont l'action s'intégrait dans les activités du Commissariat à l'Urbanisme, à l'Habitat et au Tourisme, devenu par la suite Commissariat à la Reconstruction et au Logement, puis enfin Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat.

Dans l'ordre chronologique des opérations à réaliser, les plans établis en première urgence doivent discipliner une urbanisation spontanée dont la cause essentielle est l'augmentation rapide de la population des villes causée en partie par l'excès de la natalité sur les décès et, pour une part plus importante, par les apports extérieurs de population.

Jusqu'à ce jour, le processus d'établissement des plans d'urbanisme a été la conséquence d'une concentration incontrôlée de population dans les villes, concentration qui, pour le moment, s'effectue inéluctablement en dehors de toute possibilité légale de limitation.

Nous assistons à une translation extrêmement grave de la population tunisienne : chacun constate que de vastes régions qui jadis furent riches et très peuplées, ainsi qu'en témoignent les vestiges antiques, sont aujourd'hui stériles et délaissées par leurs habitants qui se concentrent progressivement vers d'autres régions où rien n'indique que les ressources locales puissent assurer le travail et la subsistance à des masses croissantes d'individus.

Si l'on songe que la population de la Tunisie s'accroît de 25 % tous les 15 ans, qu'elle était en 1936 de 2.608.000 habitants, qu'elle est en 1955 de 3.680.000 habitants environ et qu'elle sera de 5.000.000 en 1975, quelle serait la situation dans les villes et dans les campagnes dans vingt ans si aucun élément nouveau n'intervenait pour arrêter ce déséquilibre croissant dans la répartition de la population sur le territoire.

Il faut tout d'abord rappeler que d'une manière générale, au delà d'un chiffre de 30 à 50.000 habitants, plus la population d'une ville augmente, plus les charges de la collectivité s'alourdissent et plus cette ville s'endette et s'appauvrit.

Les charges, par tête d'habitant, d'une ville d'un million d'habitants, sont trois fois plus fortes que celles d'une ville de 100.000 âmes.

En 1931, Tunis comptait 220.000 habitants. En 1955, environ 500.000, dont une grande partie sont des citoyens de fraîche date, inadaptés urbains dont près de 100.000 vivent dans des agglomérations périphériques de taudis de création récente telles que Djebel Lahmar, ou les pentes de Sidi Ben Hassen du Djebel Karrouba et de la rive est du Lac Sepdoumi, vastes foyers de misères, de prostitution, de rapine et de crime. Une explication du développement rapide de cette forme de peuplement indésirable et dangereux réside dans ce fait que l'accroissement démographique de Tunis est causé pour une faible part (moins de 15 %) par la natalité, mais essentiellement par les apports extérieurs et en particulier par des migrations périodiques massives.

Au cours de sept années de sécheresse qui, depuis 1943, ont fait régulièrement refluer vers le Nord du pays les populations affamées du Centre et du Sud, une proportion non négligeable de ces nomades d'occasion a omis de retourner dans ses régions d'origine et s'est fixée à la

périphérie de Tunis. Elle envahit peu à peu d'ailleurs la médina au fur et à mesure de l'exode vers le Bardo, Carthage, La Marsa, Radès ou Hammam-Lif, des habitants aisés soucieux de se libérer de la promiscuité de ces nouveaux venus.

C'est que rien ne prédispose ces pauvres gens à la vie et aux activités urbaines.

L'absence de qualification entraîne l'absence de travail productif. Cette population d'origine rurale à peu près inemployable d'une manière efficace en est réduite à tous les expédients pour subsister ; son accroissement incontrôlé alourdit chaque jour les charges de la collectivité dans les domaines de l'assistance, de la sécurité, de la protection sanitaire et de l'hospitalisation.

Il ne saurait être question de laisser longtemps encore cette situation se développer. Nous n'avons souligné le cas extrême de Tunis, que l'on retrouve à un moindre degré dans beaucoup d'autres villes.

On aperçoit ainsi la part d'activité et les responsabilités qui reviennent à l'urbanisme et à la construction dans le cadre des programmes gouvernementaux de développement et d'exploitation des régions insuffisamment développées et peuplées.

Un exemple actuel et caractéristique illustrera cette manière de voir. Il s'agit du programme régional de développement confié au Commissariat à la mise en valeur du bassin de la Basse Medjerdah. La superficie de cette zone en cours de valorisation par assainissement et irrigation est de l'ordre de 500 kilomètres carrés.

La densité de population de cette région préalablement au démarrage de ce programme est de l'ordre de 70 habitants au kilomètre carré, ce qui correspond à une population globale de 35.000 habitants environ.

Une fois la mise en valeur achevée, la densité de population agricole nécessaire à l'exploitation de cette région sera de l'ordre de 400 habitants au kilomètre carré, soit 200.000 personnes environ.

En d'autres termes, il faut prévoir que d'ici quelques années les 35.000 habitants actuels du bassin de la Basse Medjerdah passeront à 400.000, c'est-à-dire qu'il faut envisager la migration de 300 à 360.000 personnes vers la Basse Medjerdah.

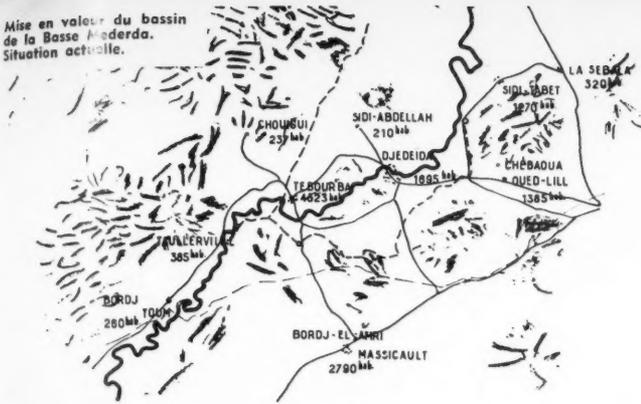
Quelle sera la répartition de cette population ? Si l'on admet que la population agricole vivra sur le lieu de son travail, la population non agricole vivra dans des agglomérations.

Il faudra donc prévoir des cités d'habitation et de travail industriel et commercial et artisanal pour 200.000 habitants, là où l'ensemble des agglomérations existantes comptent aujourd'hui 13.000 habitants au total.

Cependant, la fixation sur les lieux de travail de la population agricole pose un sérieux problème culturel et social. L'augmentation de la qualité du potentiel humain est liée à ses possibilités de se cultiver et de se développer.

Ici se pose le problème : Vaut-il mieux collecter chaque matin tous les enfants d'agriculteurs, les conduire à l'école et les ramener le soir chez eux, les parents restant fixés au sol ? Ou vaut-il mieux admettre qu'un roulement de personnel assure la bonne répartition de l'eau d'irrigation

Mise en valeur du bassin de la Basse Medjerda. Situation actuelle.



et que la totalité de la population vive dans les centres où elle pourra profiter des avantages culturels et sociaux de la vie collective, condition de son évolution ?

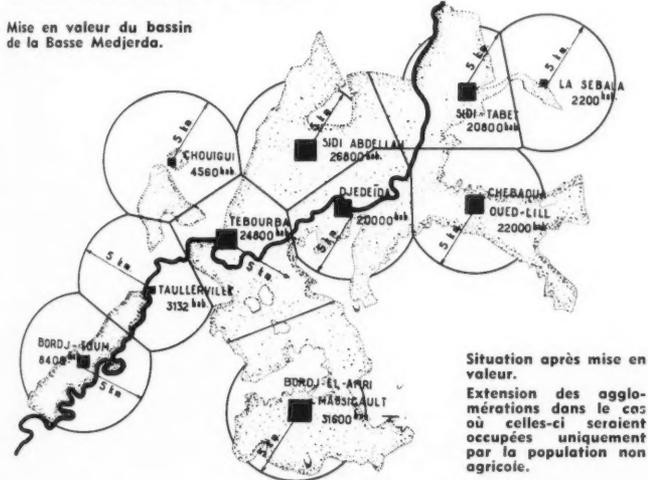
L'urbaniste opéra par principe pour la deuxième solution, facteur essentiel de civilisation et d'accroissement de qualité et de prospérité des habitants, ce qui conduira à prévoir de vastes extensions ainsi que l'équipement des agglomérations suivantes : Djedeida, Sidi Tabet, Tebourba, Taullerville, Sidi Abdallah, Massicault, Bordj el Amri, Chouigui, Bordj Toun, Chebaoua, Oued Lill, La Sebala.

Il n'appartient pas à l'urbaniste de décider si la forme définitive d'existence de la population de cette région sera mixte ou purement urbaine, et il sera toujours possible de réserver les extensions urbaines nécessaires à cette deuxième forme d'existence.

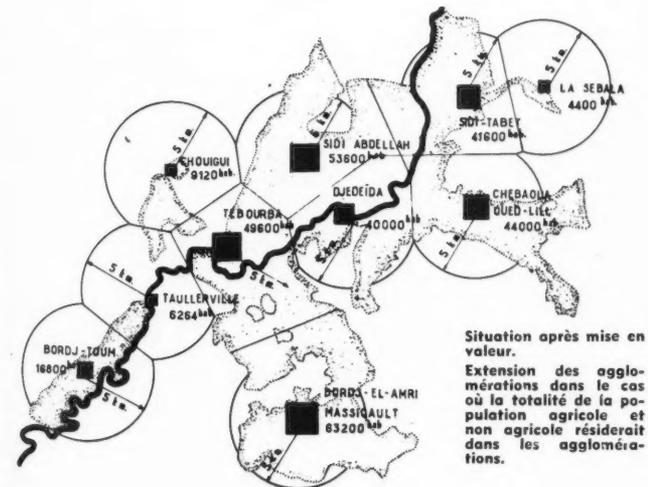
Mais de toute façon il apparaît que le technicien se trouve dans cette région particulière devant le problème du logement et de l'équipement d'une population de 400.000 habitants, dont 360.000 nouveaux venus, c'est-à-dire de quoi résorber en particulier la totalité des inadaptés urbains de Tunis et de ses banlieues. De sorte que dans le proche avenir c'est très probablement dans la Basse Medjerda que se réaliseront les opérations Melja destinées à résorber les taudis des quartiers excentriques de Tunis et à assurer le sauvetage de l'économie et de la sécurité de la capitale.

C'est ici que se manifeste l'urbanisme dynamique tendant à créer des habitations et des villes là où se développent de nouvelles zones de mise en valeur des ressources naturelles.

Mise en valeur du bassin de la Basse Medjerda.



Situation après mise en valeur. Extension des agglomérations dans le cas où celles-ci seraient occupées uniquement par la population non agricole.



Situation après mise en valeur. Extension des agglomérations dans le cas où la totalité de la population agricole et non agricole résiderait dans les agglomérations.

LE DÉVELOPPEMENT NATUREL DE TUNIS

Les voies du processus naturel du développement de la ville contemporaine de Tunis se sont nettement affirmées dès la fin de la dernière guerre.

La ville traditionnelle ancienne — « La Médina » (hachures verticales sur le schéma) — demeure définitivement encerclée dans ses anciennes murailles défensives ; cette enceinte est devenue désormais infranchissable car elle s'est trouvée doublée d'une ceinture de constructions édifiées rapidement dès 1890.

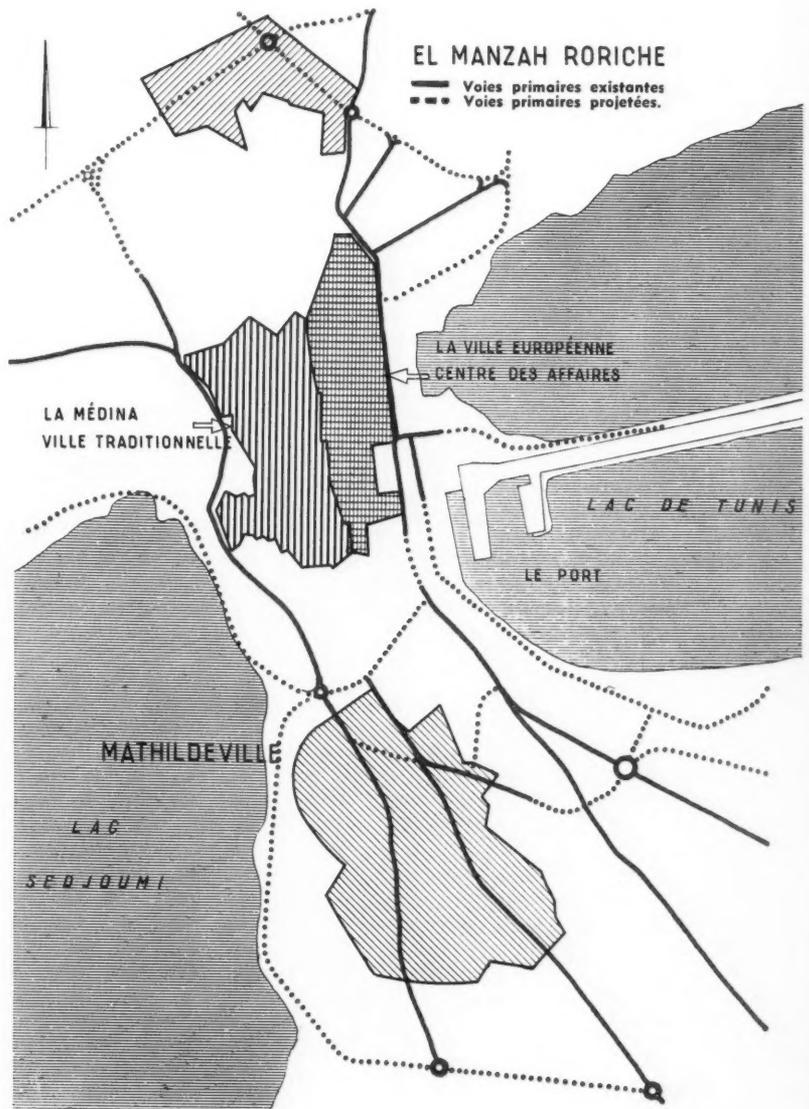
Tandis que la ville traditionnelle s'est ainsi stabilisée dans un périmètre définitif et à atteint un point-limite de saturation de densité, la ville contemporaine « à l'européenne » (zone quadrillée sur le schéma) s'est étalée à une vitesse vertigineuse, occupant tous les terrains compris entre la ville traditionnelle et le port.

Sur son aile nord, cette ville contemporaine a atteint les collines boisées du Belvédère et celles du Vallon de l'Oued Roriche, et à ce contact s'est dispersée en « cité-jardin » en général à caractère résidentiel assez luxueux, par l'importance des demeures et des propriétés.

Sur son aile sud, plus proche du secteur de concentration des établissements industriels voisins du port, la ville s'est également éparpillée en cités-jardins fragmentaires, mais cette fois avec une dominante, dans certains secteurs, de demeures ouvrières.

Cette croissance naturelle de la cité a donné une plus-value considérable à deux régions de la banlieue proche de Tunis (en hachures claires) : immédiatement au nord et séparée de la ville par la zone verte du Parc du Belvédère, la région dite d'El Manzah — Vallon du Roriche — et immédiatement au sud, séparée de la ville par la colline du Djebel Djelloud et à proximité des usines, la région dite de Mathildeville.

Plan de répartition des zones d'extension et tracé des voies primaires et secondaires. BELANGER, DELOGE ET TRAN-PHU-CHI, ARCHITECTES

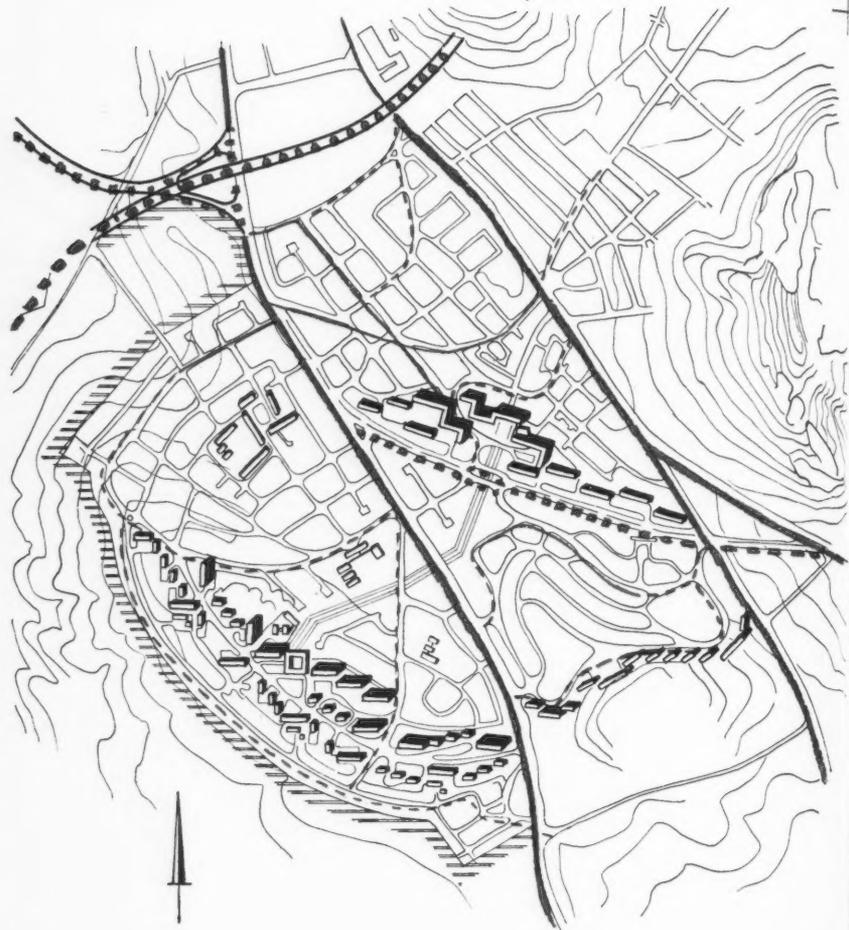


LE DÉVELOPPEMENT NATUREL DE LA VILLE DE TUNIS

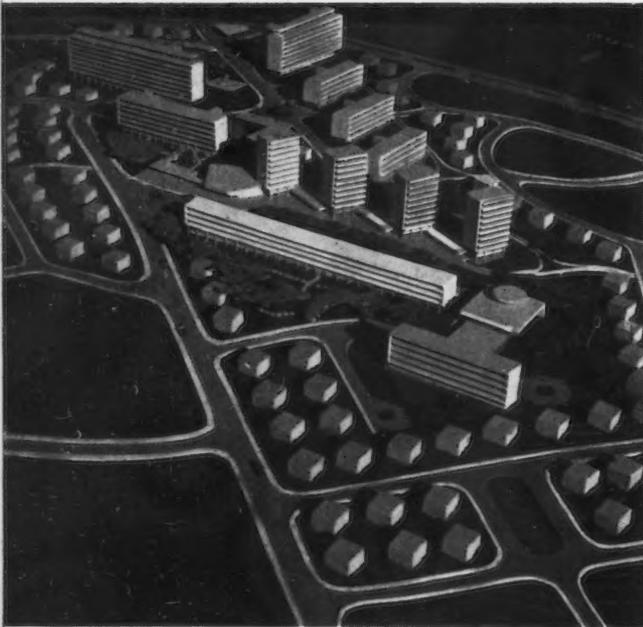
PAR W. GORDEEFF, ARCHITECTE RÉGIONAL DU MINISTÈRE DE L'URBANISME ET DE L'HABITAT

- Voies primaires existantes.
- - - Voies primaires projetées.
- Voies secondaires existantes.
- - - Voies secondaires projetées.
- - - La partie hachurée indique la limite de la zone.

MATHILDEVILLE



Photos du Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat



EL MENZAH II

EL MENZAH

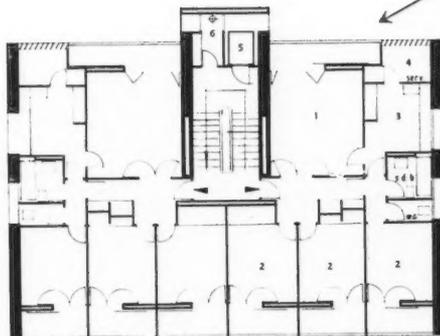


ZONE NORD EL-MENZAH

W. GORDEEFF, ARCHITECTE URBANISTE

ZONE SUD MATHILDEVILLE

TRAN-PHU-CHI, ARCHITECTE URBANISTE



EL MANZAH II.

Immeuble-tour. W. Gordeeff, architecte.
Plan d'étage courant comprenant deux appartements de quatre pièces : 1. Séjour. 2. Chambres. 3. Cuisine. 4. Service. 5. Ascenseur. 6. Vide-ordures.

Immeuble d'Etat. M. Granger, architecte.
Façade sud et ci-dessous, devant un immeuble du même type, une des villas réalisées par C. Levandovsky, architecte.

Ces deux régions, que l'on peut considérer pratiquement comme presque totalement vierges de toute construction, sont particulièrement favorables à l'habitat : sol satisfaisant, aération efficace par les vents dominants d'été, facilités de desserte et proximité des lieux de travail (centrés à Tunis en moyenne à une demi-heure de marche à pied de ces nouvelles régions).

De ce fait, la région nord d'El Manzah-Roriche connaît un développement commencé dès 1945 ; la saturation totale de ces terrains, à une densité nette moyenne d'environ 250 habitants à l'hectare, permettra l'organisation d'un collectivité nouvelle d'environ 150.000 habitants — dans leur grande majorité de commerçants, de membres de professions libérales, de fonctionnaires.

La région sud — Mathildeville — située à environ une demi-heure de marche à pied de la zone de concentration industrielle et du centre des affaires de Tunis, comprendra de ce fait un pourcentage de travailleurs industriels plus important que la région d'extension d'El Manzah.

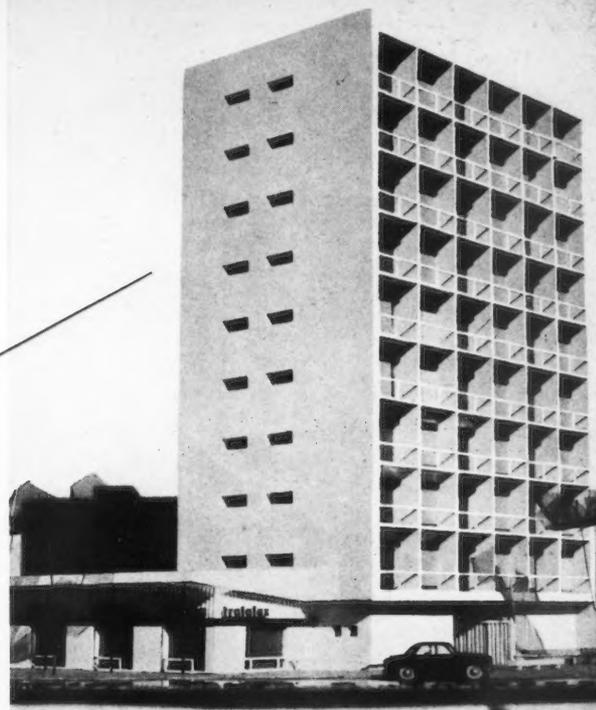
Compte tenu de ces données et de l'évolution naturelle de la ville fulgurante par sa vitesse, le Commissariat à la Reconstruction et au Logement, puis l'actuel Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat de Tunisie ont fait procéder à des études d'ensemble qu'ils ont concrétisées par une série de dispositions légales, plans et réglementations.

Ainsi, l'accroissement et l'homogénéité de la ville contemporaine et du centre des affaires sont désormais garantis par un plan de zones mis en vigueur par décret beylical.

Les problèmes de liaison et de desserte des deux nouvelles collectivités du nord et du sud ont été solutionnés par un plan général des grandes circulations de la ville. Certains tronçons de ces grandes voies primaires, en particulier celle qui relie El Manzah-Le Roriche à la ville, sont en cours d'exécution.

En ce qui concerne la réalisation même de ces nouvelles collectivités, le Commissariat à la Reconstruction puis l'actuel Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat ont fait procéder à de vastes opérations de lotissements-pilotes sur des terrains vierges entièrement acquis par l'Etat.

Ces opérations ont permis la réalisation d'ouvrages généraux de voirie et d'assainissement indispensables à la mise en valeur des nouvelles régions d'extension. C'est ainsi que les deux nouveaux quartiers d'El Manzah sont totalement assainis par un réseau d'assainissement du type séparatif qui a été prolongé jusqu'à la ville.



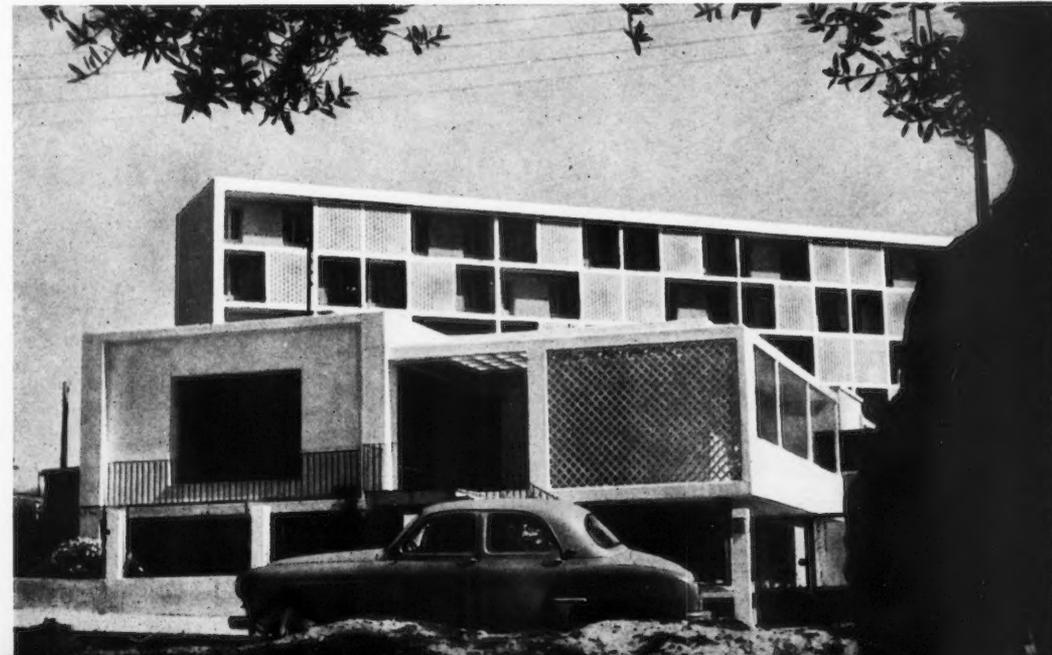
Le premier quartier d'El Manzah, commencé dès 1945, a été achevé. Dès 1951, l'étude du deuxième quartier : El Manzah II, a été entamée.

Au total, le secteur résidentiel d'El Manzah comprendra à son achèvement environ 10.000 ha.

Ces lotissements d'Etat comportent un équipement complet en matière de voirie, d'assainissement (séparatif), d'éclairage public (tubes fluorescents) et les plantations des espaces libres publics. Malgré cela, le prix des terrains équipés vendus aux enchères à des particuliers, ainsi que le taux des loyers des immeubles collectifs d'Etat, demeurent les plus bas par rapport aux taux pratiqués dans le secteur privé.

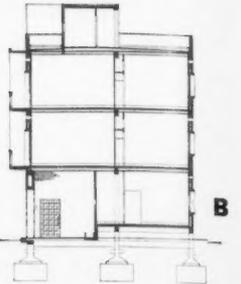
La collectivité nouvelle de Mathildeville est l'objet d'opérations similaires en cours. Sur la base d'un plan d'ensemble des circulations, des masses et de lotissement, de nombreuses constructions à loyer très modéré ont été réalisées.

Pour faire face aux problèmes d'extension extrêmement rapides de la ville contemporaine de Tunis et répondre aux besoins croissants de logements (à taux de loyer répartis selon un éventail beaucoup plus large qu'en Europe), la mise en valeur d'autres régions de la banlieue de Tunis est à l'heure actuelle à l'étude.



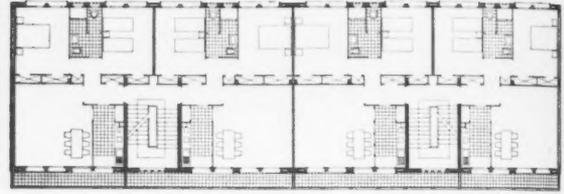
IMMEUBLES D'HABITATION A BIZERTE

M. KOSMINE, ARCHITECTE



A. Plan d'étage-type d'un bâtiment.
B. Coupe transversale.

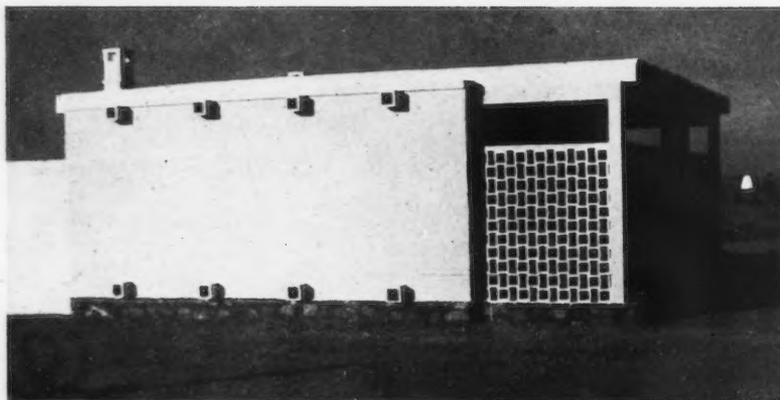
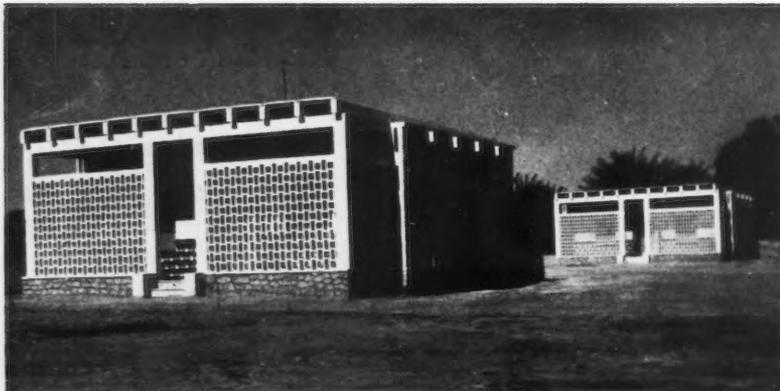
Ces trois immeubles ont été réalisés par le Commissariat à la Reconstruction et au Logement du Royaume de Tunisie. Ils répondent à un programme de logements économiques et groupent en totalité vingt-quatre logements de trois pièces avec cuisine.



LOGEMENTS - TYPES POUR LE SUD TUNISIEN

HABITATIONS GROUPEES A ZARZIS

MARC GRANGER, ARCHITECTE



Doc. Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat

Ces habitations ont été réalisées dans le cadre du programme de recasement mis au point par le Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat dans le Sud tunisien, à Medenine, Tatahouine et Zarzis. Ces maisons sont toutes du même type à double terrasse et à parois latérales avec circulation d'air.

A l'étape précédente : solution d'urgence pour les économiquement très faibles, se place à l'opération dite « Melja » pour la résorption des bidonvilles, seule réalisation en Tunisie d'habitat urbain spécifiquement musulman, les populations musulmanes adoptant de préférence le mode de logement européen.

L'opération « Melja » a pour but, à l'aide de crédits mis par le Budget Tunisien, de procéder à l'amélioration de l'Habitat Suburbain et Rural.

Sur des terrains acquis par voie amiable ou d'expropriation, quelquefois m.s à la disposition du Ministère par les Municipalités ou de grosses Sociétés, ou encore, mais rarement, appartenant aux bénéficiaires de l'opération, des lotissements sont créés.

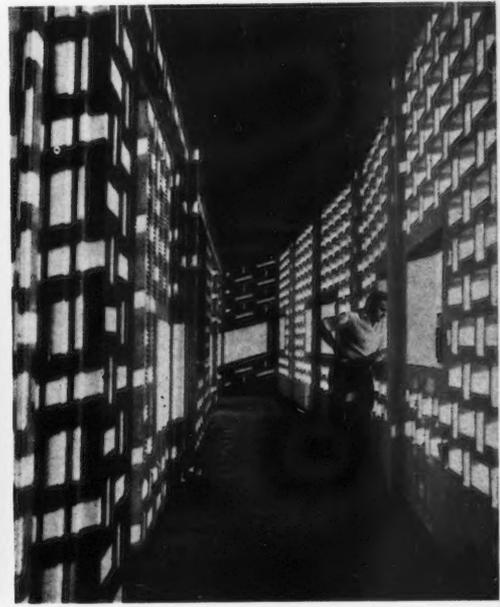
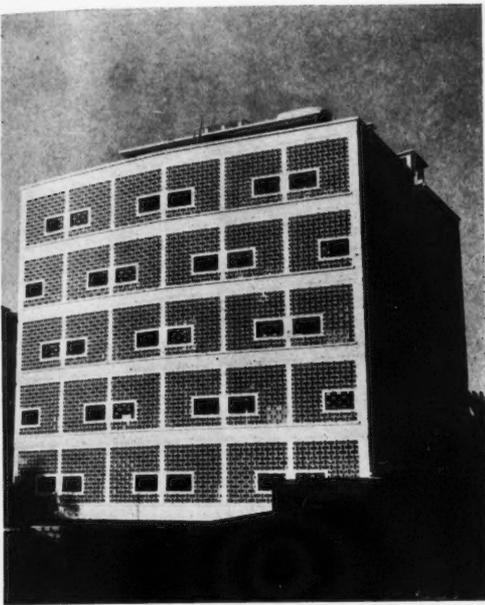
Des voies sont tracées et établies, l'eau amenée, des installations sanitaires collectives ou des dispositifs d'évacuation des eaux de ruissellement et usées sont construits, enfin quand cela est possible, la desserte en courant électrique est assurée, de petits centres commerciaux sont prévus.

A Bou-Arada le programme prévoit la construction de 84 logements. Sidi-Tabet est l'exemple d'une opération rurale. Le programme comprend la création de 45 lots de 2.000 à 2.500 m².

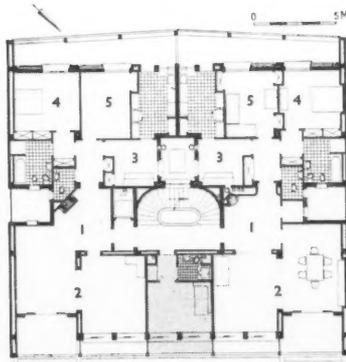
R. HAYAT, Architecte Régional du Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat.



HABITAT URBAIN DE TYPE EUROPÉEN



IMMEUBLE DE LA SOCOMAN A TUNIS ROBERT ELOY, ARCHITECTE



Plan d'étage-type : 1. Hall. 2. Séjour avec coin de repas. 3. Lingerie. 4 et 5. Chambres.
1. Façade Sud-Ouest. 2. Façade Nord-Est sur le boulevard Gambetta. 3. Vue intérieure d'une galerie réservée aux jeux des enfants et à l'étendage du petit linge. Cette photographie, prise au mois d'octobre, montre combien l'ensoleillement a été étudié. 4. Détail de la façade Sud-Ouest donnant sur le jardin.

L'immeuble, destiné à loger les cadres du personnel de la Société Commerciale et Minière d'Afrique du Nord, est construit sur un terrain rectangulaire (20 m. 60 x 30 m.) bordant le boulevard Gambetta. La façade principale, côté boulevard, est orientée au Nord-Est. La façade postérieure, au Sud-Ouest.

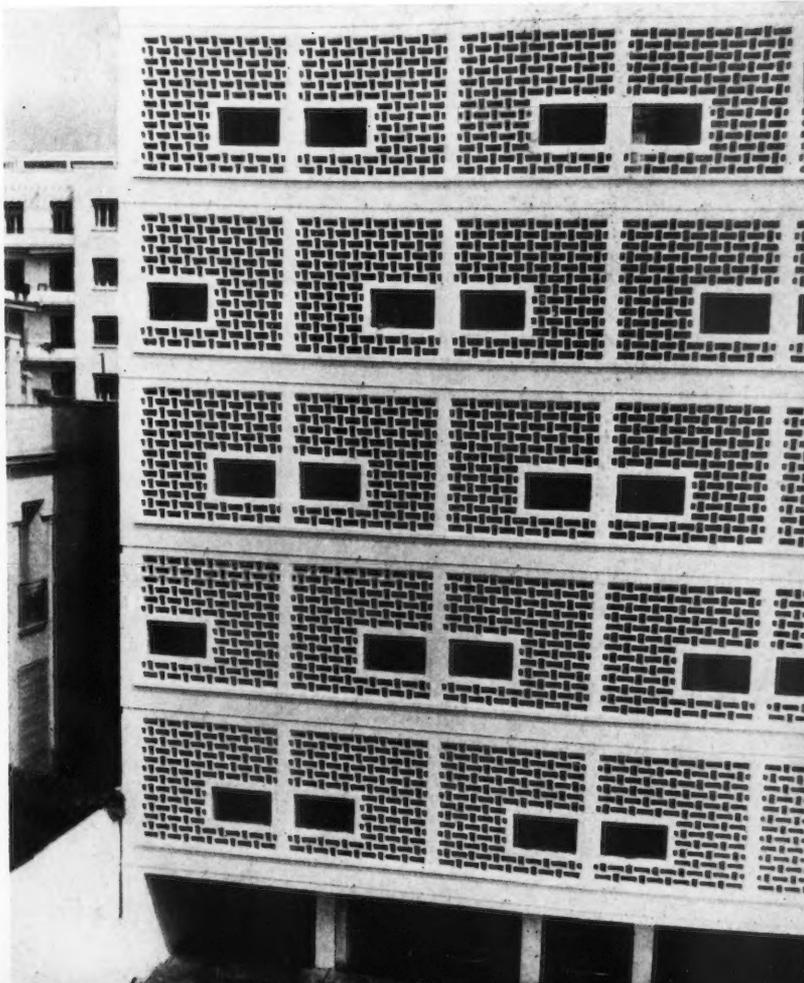
La façade principale, sur laquelle s'ouvrent toutes les pièces de séjour protégées par des balcons et des loggias, a vue sur un panorama très agréable (lac de Tunis, colline de Sidi-Bou-Said).

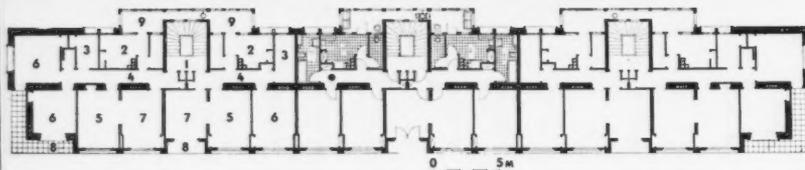
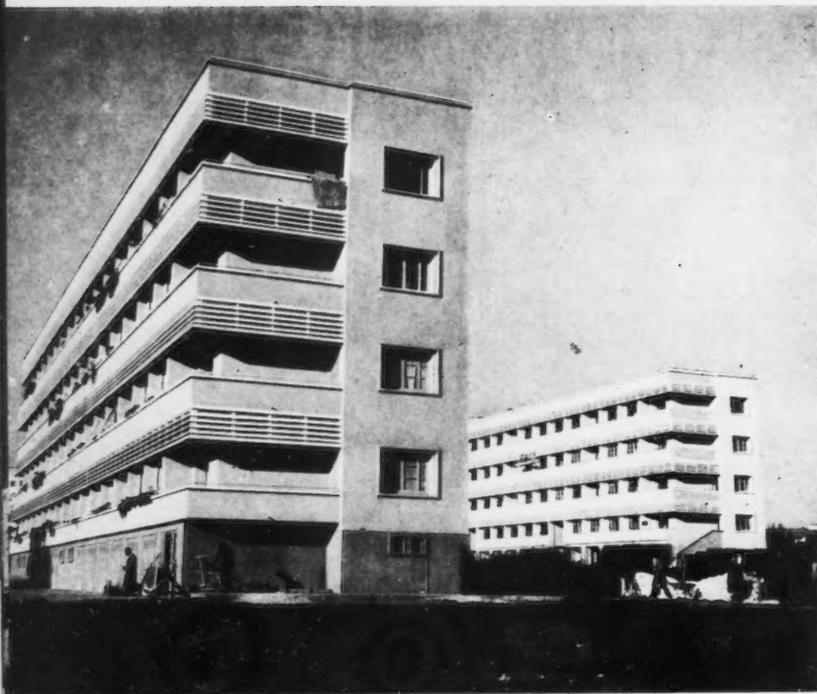
Les chambres et cuisines, orientées au Sud-Ouest (exposition la plus chaude en Tunisie), sont protégées par une galerie fermée par des éléments ajourés en béton vibré. Il est prévu, en outre, des persiennes coulissantes se logeant dans l'épaisseur des murs. Les chambres sont ainsi parfaitement protégées de la chaleur et de la lumière au solstice d'été. Les rayons du soleil plus obliques en hiver, pénètrent suffisamment dans les pièces.

L'immeuble devant être surélevé dans un proche avenir, l'architecture des façades a été étudiée pour permettre d'ajouter un ou deux étages sans déparer l'ensemble. On peut remarquer le retrait indiquant l'épaisseur des planchers sur les quatre façades et séparant nettement chaque étage. Les courtes faces des façades latérales ont été également masquées et protégées par des éléments de béton.

Sols en carreaux de granito, chauffage par rayonnement (serpents encastrés dans le sol), revêtement de l'escalier en carreaux de « Novocrame » verts ; cuisines aménagées en maçonnerie, sol jaune en grès 2/2, faïences bleues sur les murs, marbre blanc sur les paillasses, aspirateur de hotte, vide-ordures, meubles de rangement en bois, peinture émaillée.

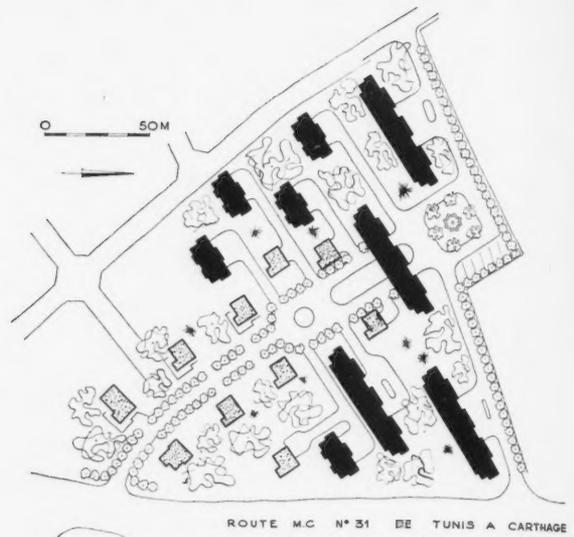
Pour les salles de bains : sol en grès 2/2 noir, faïences orangées, peinture émaillée blanche en harmonie avec les appareils (baignoires, bidet, lavabo, W.-C., chauffe-bain).





Plan d'étage courant : 1. Palier. 2. Cuisine. 3. Bains. 4. Dégagement. 5. Salle à manger. 6. Chambre. 7. Salon. 8. Balcon. 9. Buanderie.

CITÉ SAINT EXUPERY PRÈS DE TUNIS
RÉALISATION DE L'O. T. L. A.



Cette cité comprend un ensemble d'immeubles hauts et de villas. Les immeubles hauts comportent vingt-quatre appartements, soit : deux de cinq pièces, six de quatre pièces, dix de trois pièces et six de deux pièces, avec dépendances pour chaque logement, la superficie totale étant de 642 m² environ, galeries et balcons compris. Au rez-de-chaussée : caves, dépôts pour bicyclettes et voitures d'enfants, logement du concierge.

Pour ce type d'immeubles : système à murs porteurs extérieurs et maçonnerie de moellons ; le mur central est en maçonnerie de moellons de 0 m. 50 d'épaisseur avec double assise de briques pleines tous les 0 m. 60 de hauteur. Pour les façades principales, postérieures et les planchers : ossature en béton armé, y compris le plancher bas du rez-de-chaussée qui sera identique au plancher des étages, afin de réserver un vide sanitaire sous toute la construction, vide qui sera utilisé en partie pour des garages et en partie pour des caves et logement du concierge. Chaque bâtiment comporte deux joints de dilatation qui intéressent tous les éléments de l'ossature, des fondations à la terrasse.

IMMEUBLE TOUR A BIZERTE A. DEMENAI, ARCHITECTE

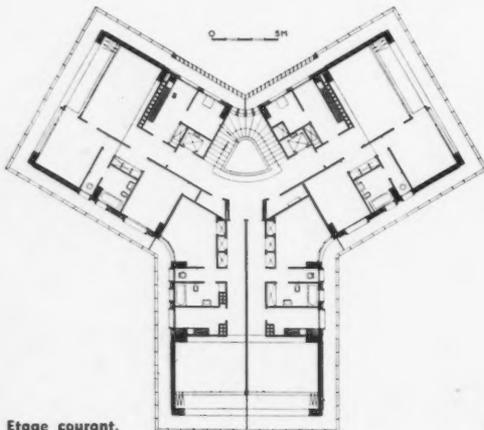
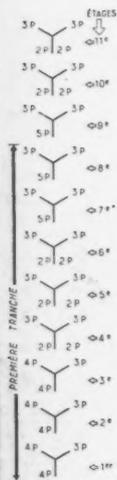
Cet immeuble-tour fait partie d'un programme d'ensemble destiné à loger les cadres de l'armée de l'air.

Il comporte onze étages courants et un étage de terrasses sur rez-de-chaussée et entresol.

Les étages sont divisés en trois ou quatre appartements, suivant le cas, soit un total de 38 appartements (10 : 2 pièces ; 19 : 3 pièces ; 6 : 4 pièces ; 3 : 5 pièces).

Construction par ossature en béton armé sur radier général au lavé à l'extérieur. Vide d'air et murettes briques douze trous à plat, niveau de la mer. Murs de façade en éléments de béton moulé et Deux ascenseurs. Chauffage par le sol. Hauteur sous plafonds : 3,15 mètres.

Cet immeuble est en voie d'achèvement.



Etage courant.

Façade Sud.

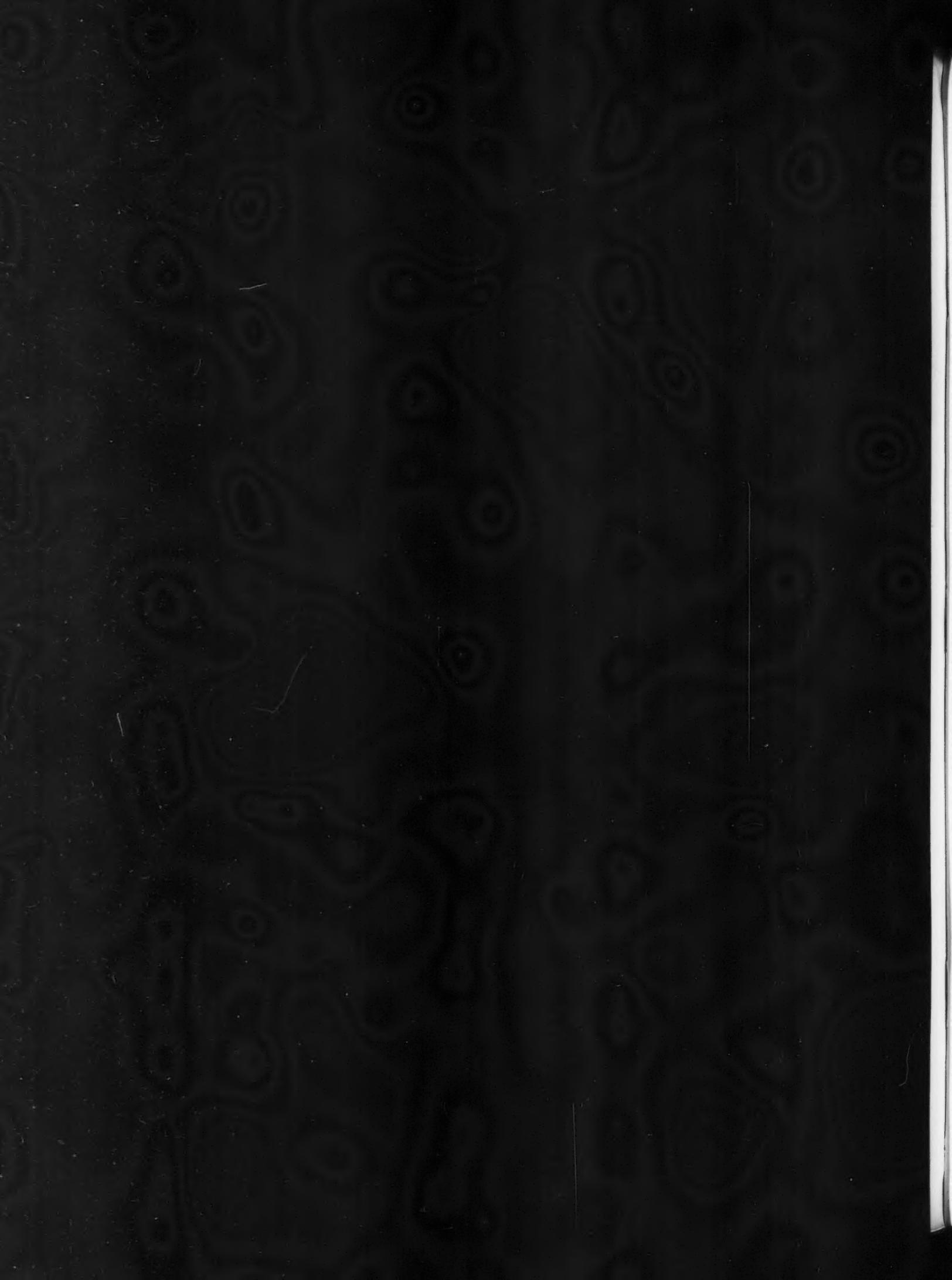


AGE

Les
inq
vec
m'
ôts

con-
. 50
de
ssa-
era
ous
s et
com-
ssa-

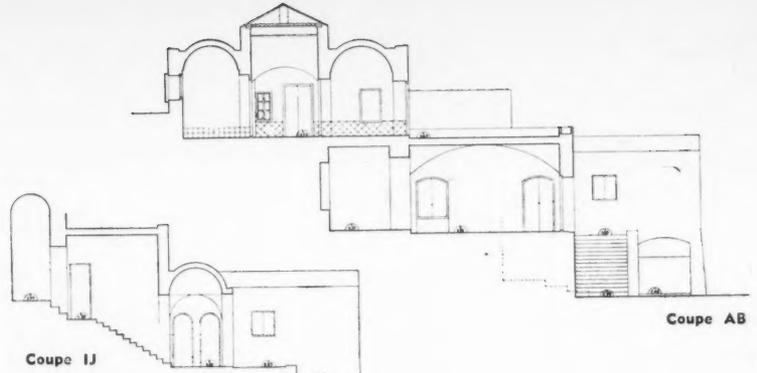
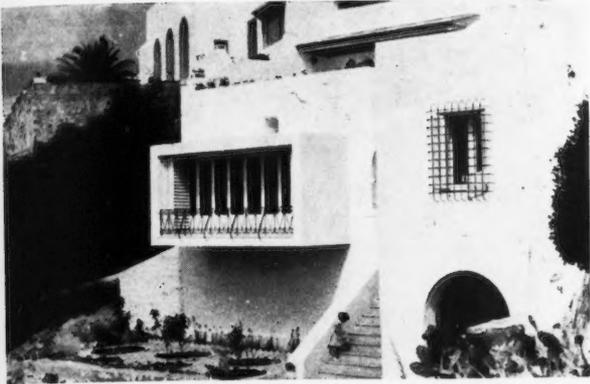




MAISON A SIDI BOU SAID

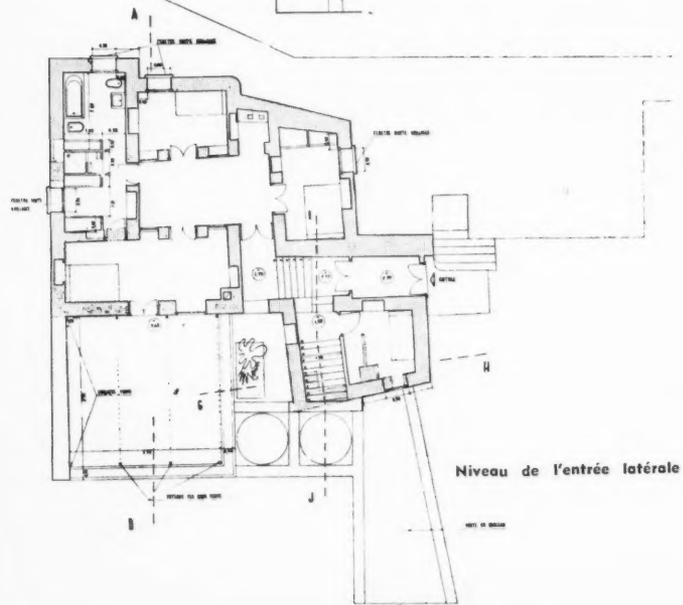
B.H. ZEHRFUSS, ARCHITECTE

L'architecte a construit cette habitation pour lui-même en utilisant en partie les fondations et les murs d'une maison ancienne. La nouvelle habitation est disposée à plusieurs niveaux, le terrain présentant une assez forte déclivité vers la mer. Le niveau haut est réservé aux chambres, groupées autour d'un petit patio couvert; un escalier intérieur permet de descendre à un second niveau où se placent le living-room et la cuisine; un troisième niveau en contrebas donne accès à une terrasse plantée et à une cuisine d'été.



Coupe IJ

Coupe AB



Niveau de l'entrée latérale

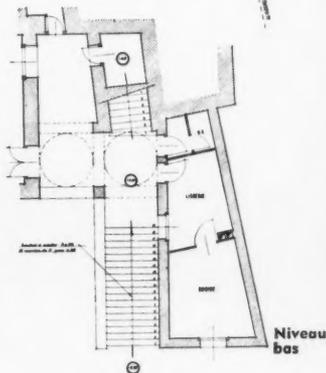


Niveau du living-room

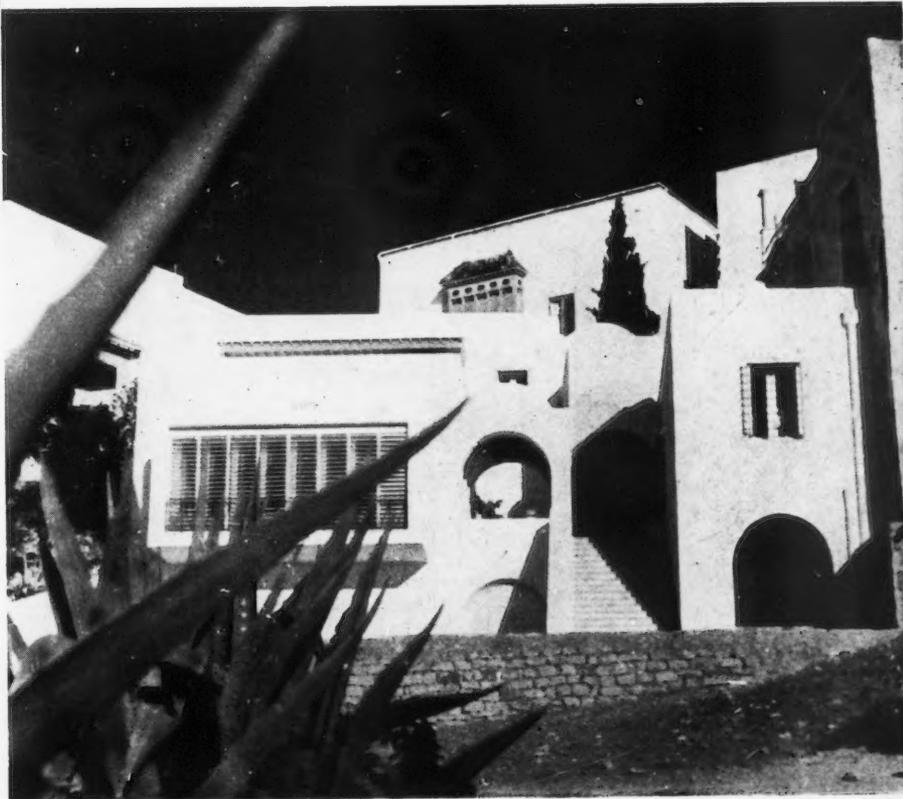
1 |
2 |
3

Les pièces principales sont orientées vers la mer à l'Est. Le living-room a une face complètement ouverte qui offre une très belle vue sur le golfe de Carthage.

1. Vue vers le living-room avec véranda en saillie sur la façade. A droite, au-dessus de la voûte en berceau, fenêtre grillagée de la cuisine. 2. Détail de l'entrée. 3. Vue d'ensemble, à droite, sous la voûte en berceau, cuisine en plein air. Toute la maison est construite en matériaux du pays, murs en moellons enduits de chaux et voûtes en briques semi-apparentes sous un lait de chaux.

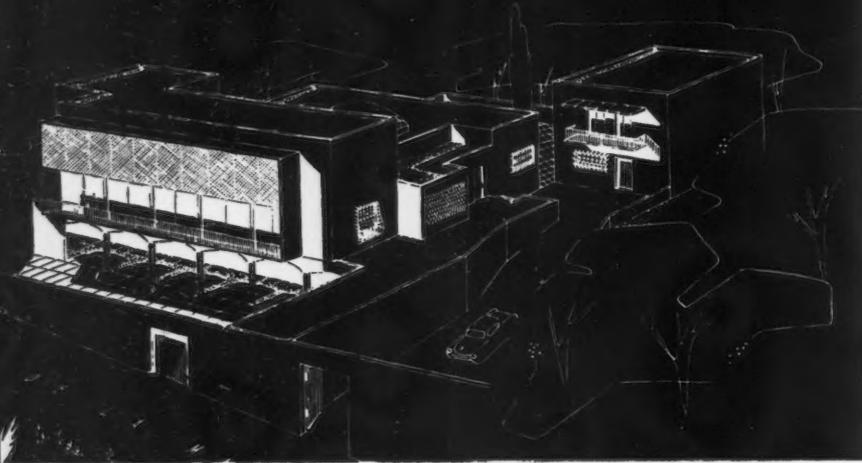


Niveau bas



RÉSIDENCE A TUNIS

B. H. ZEHRFUSS, ARCHITECTE



Ci-contre : perspective d'ensemble montrant l'implantation des bâtiments en fonction de la dénivellation du terrain.

GRANDE VILLA :

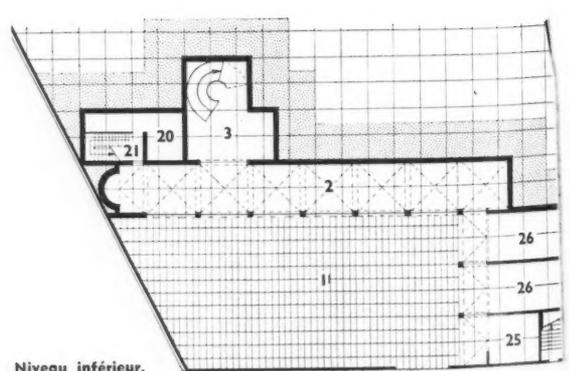
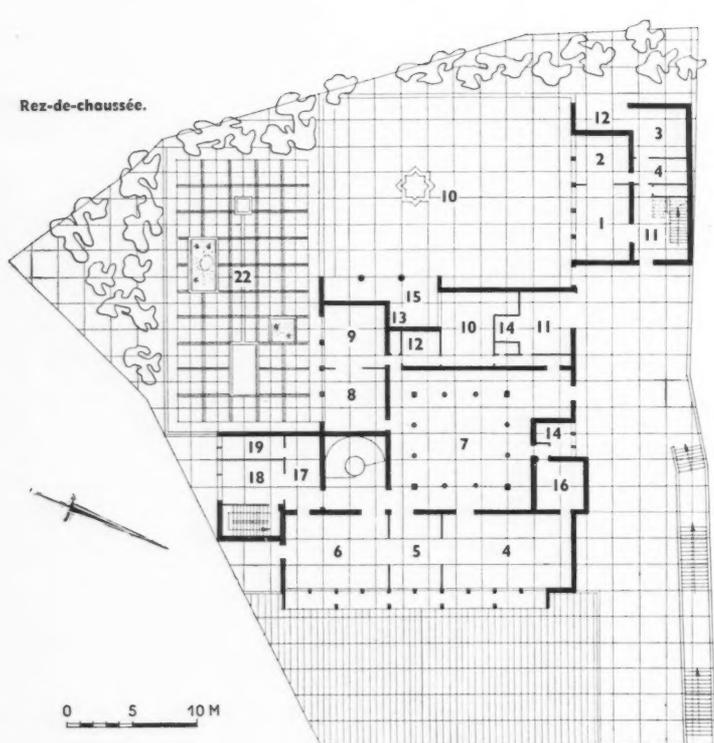
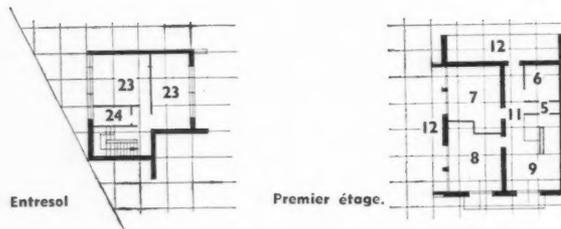
1. Cour d'honneur. 2. Galerie. 3. Hall d'entrée. 4. Grand salon. 5. Petit salon. 6. Salle à manger. 7. Grand patio couvert. 8. Bureau-bibliothèque. 9, 10, 11. Chambres. 12. Salle de bains. 13. W.-C. 14. Cabinets de toilette. 15. Galerie rez-de-chaussée. 16. Mihab. 17. Office. 18. Cuisine. 19. Lingerie. 20. Réserves. 21. Entrée service. 22. Jardin privé. 23. Chambres de domestiques. 24. Toilette. 25. Gardien. 26. Garages.

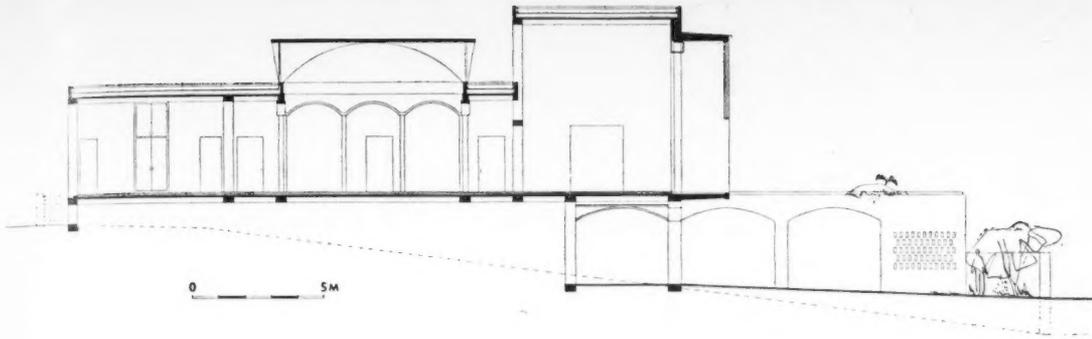
VILLA PRIVEE :

1. Salon. 2. Salle à manger. 3. Cuisine. 4. Office. 5. W.-C. 6. Salle de bains. 7 et 8. Chambres. 9. Chambre de bonne. 10. Jardin privé. 11. Dégagement. 12. Loggia.
Surface totale : 878 m².

Coupe AA et plan sur l'escalier d'honneur.

1. Isolation thermique. Lit de briques creuses trois trous. 2. Béton de pent (normiculite). 3. Etanchéité asphalte.





Coupe d'ensemble.

Le terrain choisi pour la construction de cette maison est situé au point culminant de la colline qui domine Tunis à l'Ouest. La vue y est magnifique, sur toute la médina de Tunis. Le seul inconvénient de cet emplacement pourrait être son exposition à l'Ouest, c'est-à-dire aux vents chauds; l'architecte s'est donc efforcé, dans la composition du plan, de n'avoir aucune ouverture dans cette orientation et même de protéger les murs construits par des plantations. Les seules orientations adoptées pour les pièces sont donc Est et Sud.

La maison est divisée en plusieurs éléments :

La cour d'entrée sur laquelle donnent le poste de gardien, les garages le vestibule de l'habitation et le vestibule de service.

La partie réservée aux réceptions avec petit salon, grand salon, grande salle à manger, cuisine, offices qui occupent toute la façade Est de la maison.

L'appartement privé comprenant : chambre, bureau-bibliothèque et oratoire, ces pièces donnant sur un jardin situé dans la partie Sud du terrain.

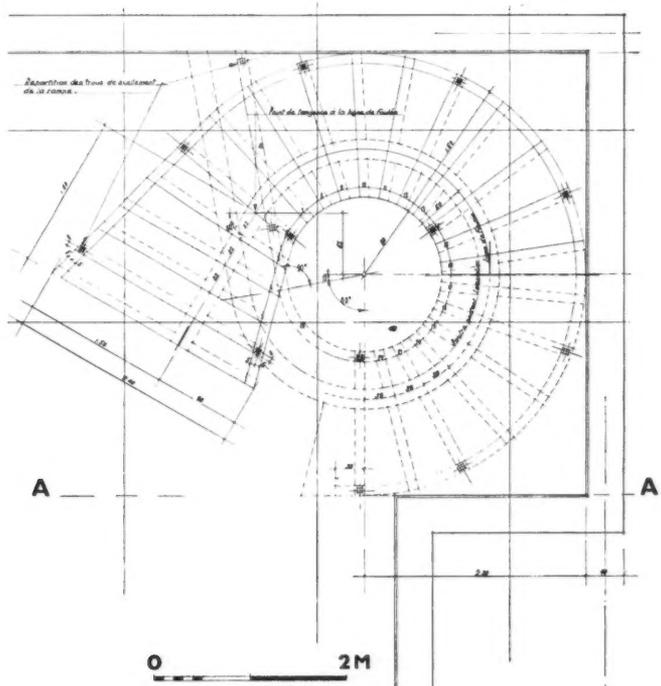
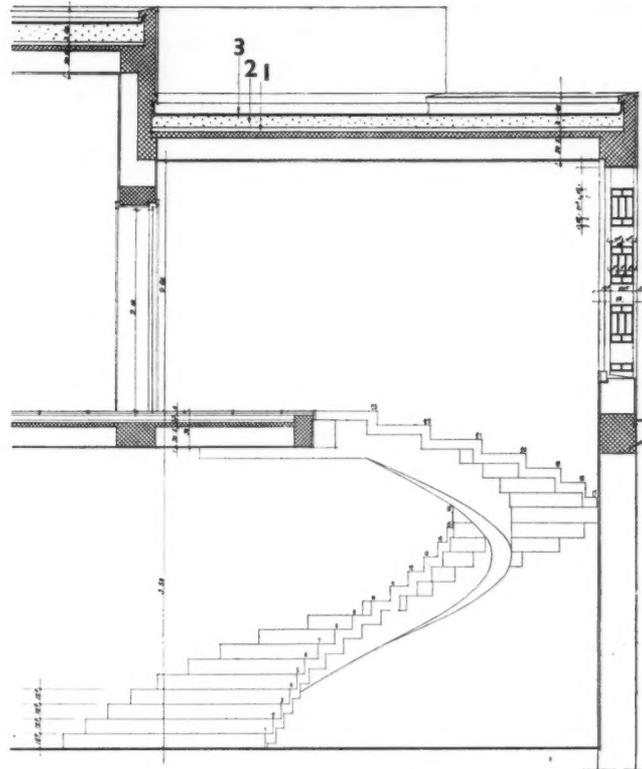
Les chambres d'amis avec entrée particulière.

Tous ces éléments sont composés autour d'un grand patio couvert, sur un même plan d'étage, la cour d'entrée étant à un niveau inférieur.

Sur le même terrain est disposé, avec une entrée tout à fait indépendante, un petit pavillon destiné à une habitation annexe dont les pièces s'ouvrent sur un autre jardin privé, situé à l'Ouest de la composition.

La construction de cette maison est prévue, partie en béton armé, partie en maçonnerie.

De grands moucharabiehs en bois peints en bleu et se détachant sur les murs enduits de chaux sont disposés sur les façades.



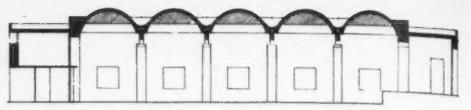


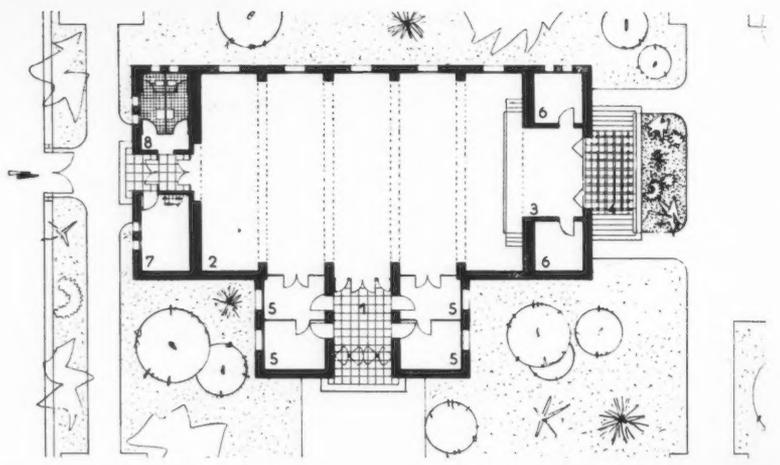
Photo Finckh

Ci-contre : façade Sud.
 Ci-dessous, plan : 1. Hall d'entrée. 2. Salle de réunions. 3. Scène. 4. Scène en plein air. 5. Bureaux. 6. Loges. 7. Dépôts. 8. Sanitaires. En soupenne : cabine de projections cinématographiques.

MAISON DES AGRICULTEURS A GOUBELLAT

J. KYRIACOPOULOS, ARCHITECTE

Des constructions de ce type édifiées, dans de petits centres ruraux, sont affectées aux réunions professionnelles des agriculteurs et utilisées également aux fins de réunions familiales et éducatives. On utilise alors, comme pour celle-ci, des matériaux courants : pierre et brique et le mode de couverture par voûtes montées sans coffrage, procédé traditionnel et très économique. Les grandes portées de la salle de réunions sont toutefois franchies par des poutres en béton armé.

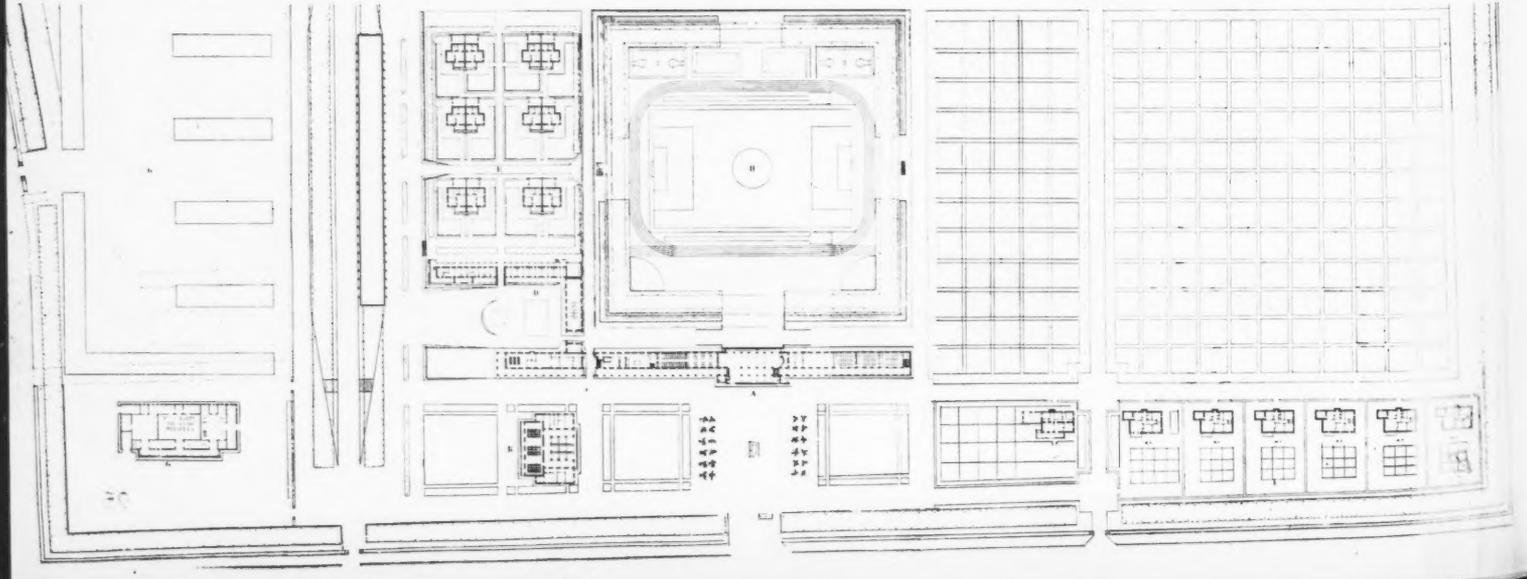


ÉCOLE D'AGRICULTURE SIDI-NACEUR A MOGHRANE

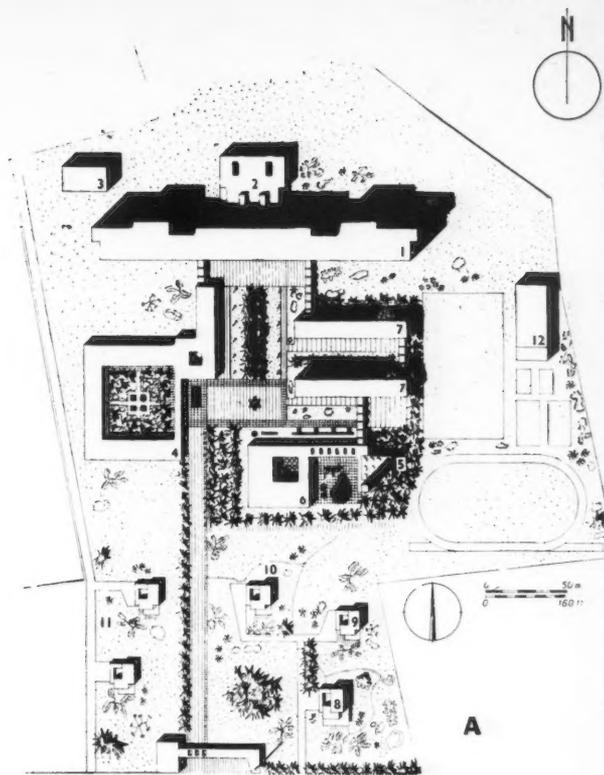
J.-P. VENTRE, ARCHITECTE

Voir « A.A. » Tunisie, n° 20, octobre 1948.

Plan d'ensemble : A. Enseignement et Internat. B. Administration. D. Cour de service et château d'eau. E. Logement du petit personnel. G. Ateliers. H. Sport. I. Logements du personnel enseignant. J. Cave. K. Ferme.



TUNISIE - CONSTRUCTIONS SCOLAIRES



COLLÈGE FRANCO - MUSULMAN SADIKI A KHAZNADAR

B.-H. ZEHRFUSS, ARCHITECTE

R. BOURAOUI, A. KRIEF, J. KYRIACOPOULOS, ARCHITECTES D'OPÉRATION

1. Façade Sud du bâtiment d'internat. 2. Même bâtiment, façade Nord; en saillie : circulations verticales; au premier plan : au centre le réfectoire, à droite l'infirmerie. 3. Bloc administratif.

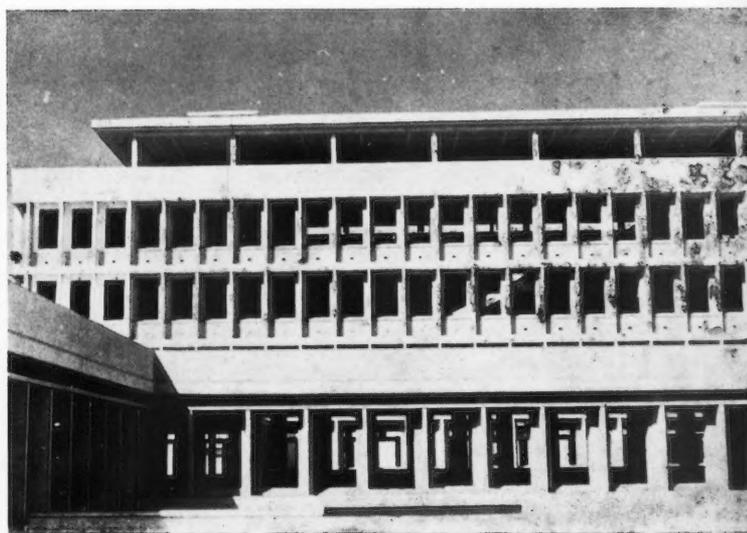
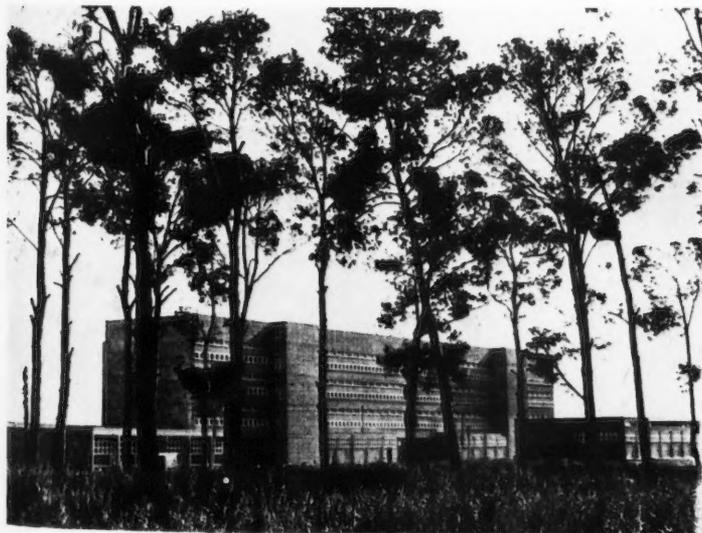
A. Plan d'ensemble: 1. Internat. 2. Réfectoire. 3. Infirmerie. 4. Bloc scientifique. 5. Mosquée. 6. Bâtiment administratifs. 7. Classes. 8. Logement du directeur. 9. Logement du censeur. 10. Logement de l'économiste. 11. Logements des surveillants généraux. 12. Gymnase.

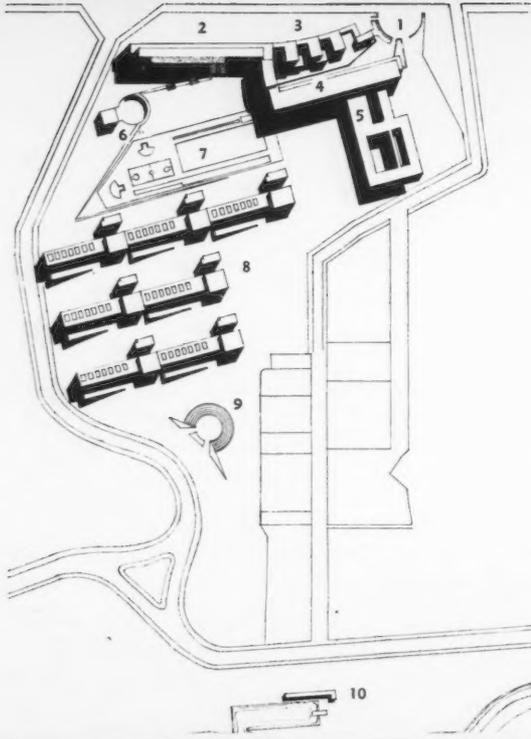
Le plan d'ensemble de ce collège, situé dans la banlieue de Tunis, a été modifié en tenant compte d'un nouveau programme actuellement appliqué. On en a profité pour essayer d'obtenir une composition moins rigide et dissymétrique.

Toute la construction est en béton armé apparent, avec des éléments préfabriqués tels que les allèges et les brise-soleil.

Le premier bâtiment est réservé aux dortoirs et aux salles d'étude; il est accompagné d'un groupe de cuisines et réfectoire; la deuxième tranche comporte des salles de classe et des logements pour les professeurs.

Pour informations complémentaires, se référer à notre numéro 53 « Constructions Scolaires », avril 1954, page 99.

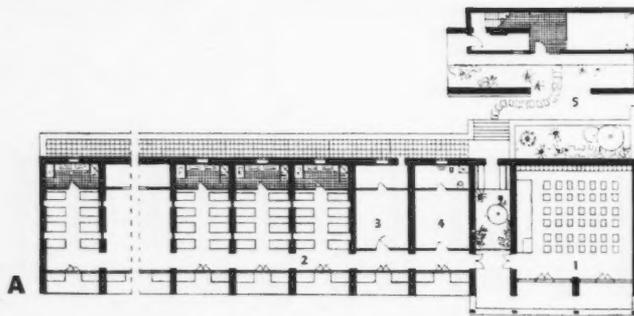
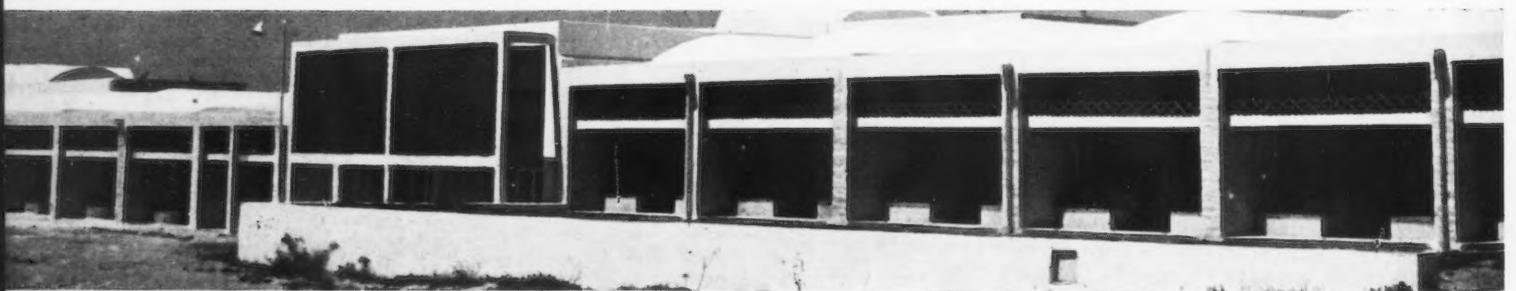
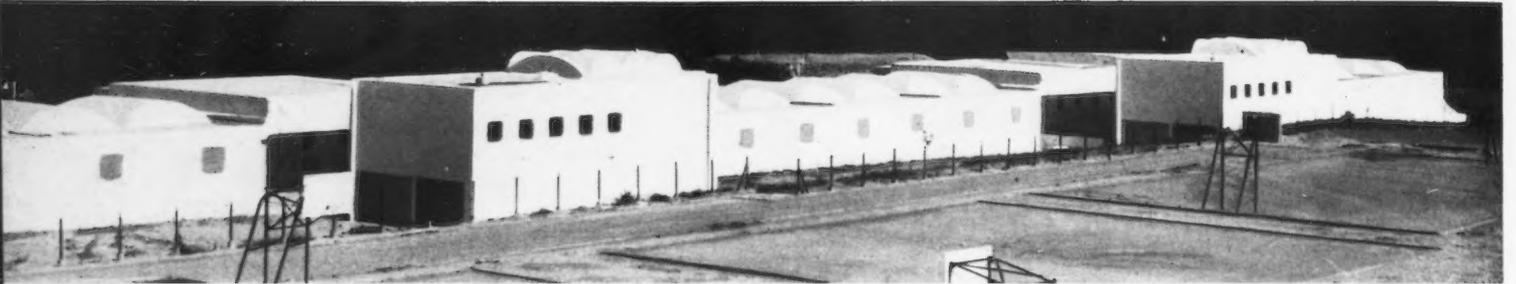




LE NOUVEAU LYCÉE DE CARTHAGE

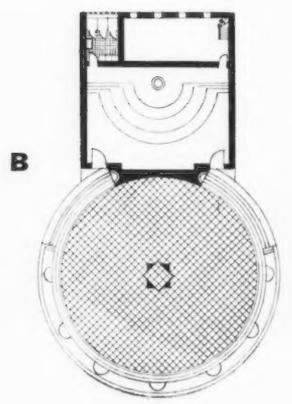
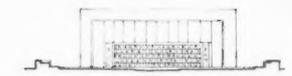
JACQUES MARMEY, ARCHITECTE

PLAN D'ENSEMBLE : 1. Entrée. 2. Bâtiment des classes. 3. Amphithéâtre. 4. Bâtiments administratifs et réfectoire. 5. Services généraux. 6. Salle de dessin. 7. Terrain de sports. 8. Pavillon d'internat. 9. Théâtre en plein air. 10. Piscine.



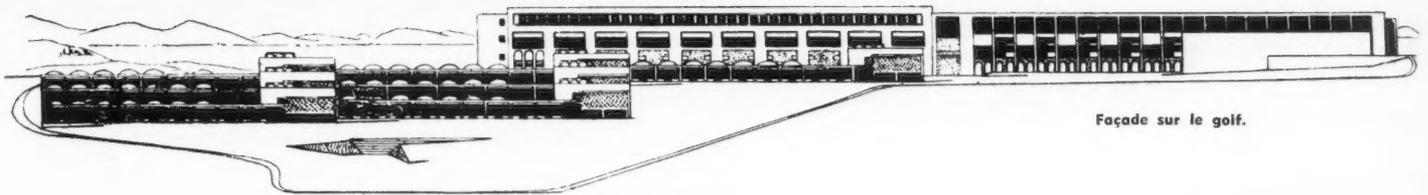
0 10M

- 3
- 1
- 2
- 4
- 5

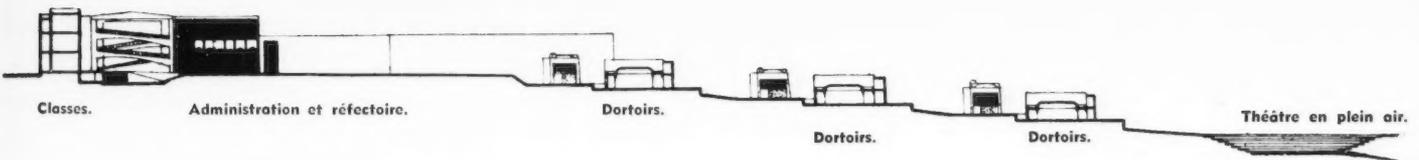
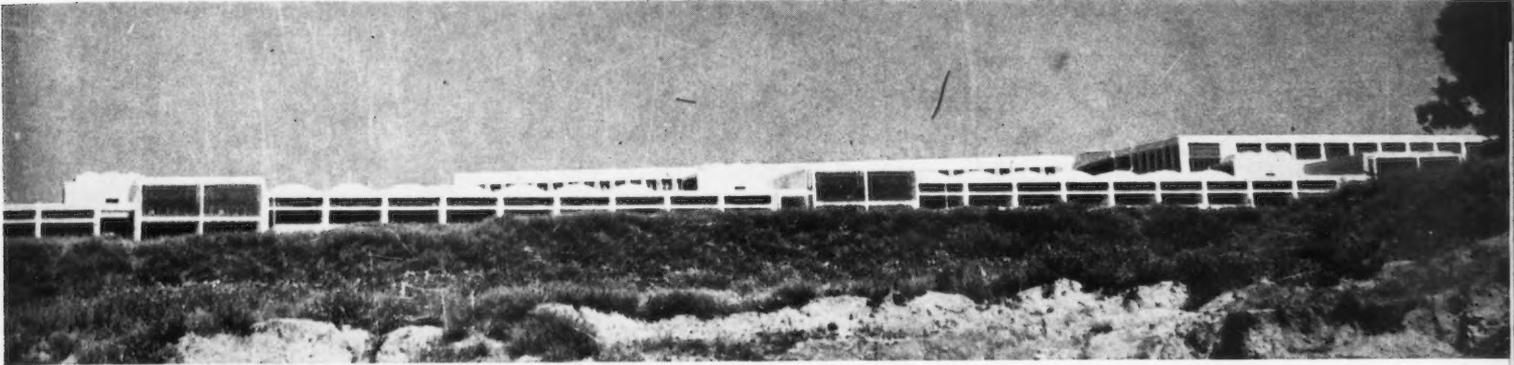


1. Les pavillons d'internat. Façades opposées au golfe. 2. Façades sur le golfe. 3. Vue d'ensemble prise du point bas du terrain. 4. Un des bâtiments d'internat. De gauche à droite : série de chambres de 8 lits, entrée et salle d'étude. En retrait, second étage du bâtiment d'enseignement. 5. Détail de ces mêmes bâtiments. 6. Les rampes d'accès aux étages entre les classes et les services administratifs.

A. Plan d'un pavillon d'internat : 1. Salle d'étude. 2. Dortoirs. 3. Vestiaire. 4. Surveillant. 5. Logement du professeur responsable.
B. Plan et coupe sur la salle de dessin.



Façade sur le golf.



Ce lycée peut être considéré comme une des réalisations actuelles les plus importantes de Tunisie. Les travaux ont été commencés en 1939 et viennent d'être complètement achevés. Le lycée et l'internat s'élèvent sur un terrain de 7 hectares environ situé en bordure de la route de la Goulette à La Marsa. Ce terrain s'étend jusqu'à la mer et son point le plus haut est à la cote 50. Les bâtiments des classes et des services administratifs ont été réalisés en partie haute sur une sorte de plateau à proximité de la route; les trois bâtiments d'internat sur la partie du terrain accusant une pente relativement faible. De cette manière, la vue de chaque bâtiment est entièrement dégagée à l'Est et au Sud vers le golfe de Tunis. Le terrain est orienté vers le

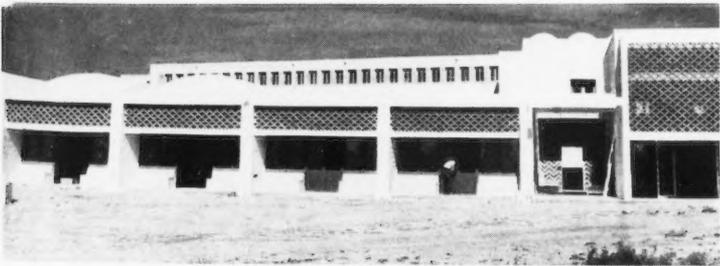
Sud-Est, ce qui permet l'ensoleillement le plus favorable; il est aussi à l'abri des vents dominants, humides et froids, venant du Nord-Ouest.

Les élèves accèdent aux classes, soit par l'entrée principale, soit par une entrée secondaire proche du préau. Depuis l'entrée principale, ils suivent une allée passant entre les services généraux et les amphithéâtres pour arriver à une cour centrale, d'où ils atteignent de plain-pied le préau et, par une large rampe, les classes qui sont toutes placées au premier et au deuxième étages. Cette rampe dessert aussi le préau des internes, l'administration et le réfectoire. Les amphithéâtres et les étages des classes sont desservis par des galeries superposées reliées verticalement entre elles et au préau par la rampe et

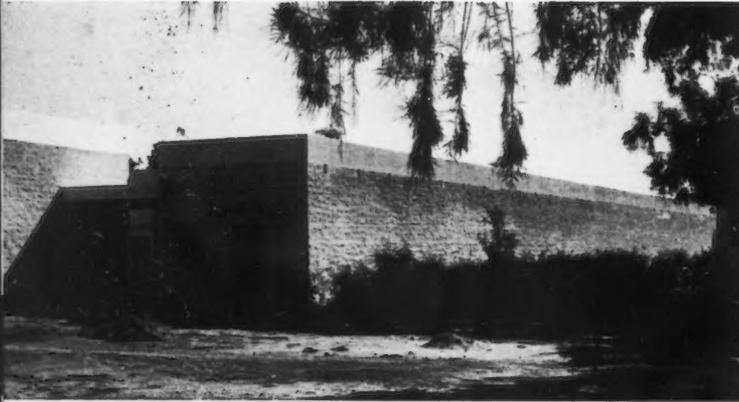
par un escalier. Le lycée comporte 3 amphithéâtres exposés au Nord (phys., chimie, hist. nat.).

Le bâtiment administratif, long de 96 mètres, groupe les services généraux. Au deuxième étage, réfectoire pour 400 élèves, dont la décoration a été confiée aux artistes Boucherie, Nello, Levy et Naccache.

L'internat, pour 400 pensionnaires, se compose de sept pavillons, comprenant chacun sept chambres de huit élèves. En annexe, salle d'étude et logement du professeur responsable du pavillon. L'équipement est très complet avec douches chaude et froide pour chaque chambre. Un couloir relie toutes les chambres du même pavillon et permet d'accéder à la salle d'études. Ces pavillons sont couverts en voûte.



TUNISIE. - CONSTRUCTIONS SCOLAIRES



ÉCOLE PRIMAIRE A MENZEL-GABES

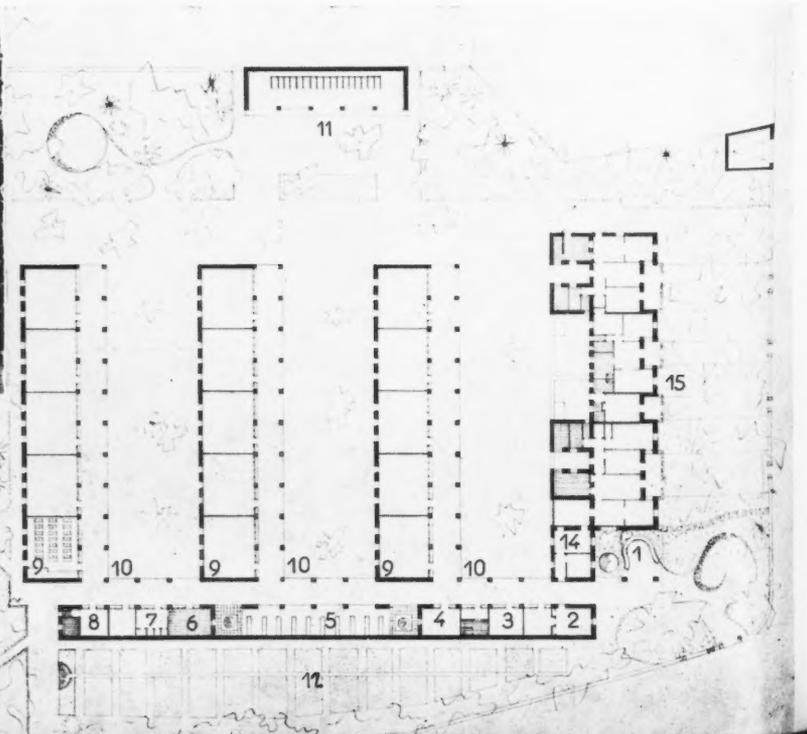
J. KYRIACOPOULOS, ARCHITECTE

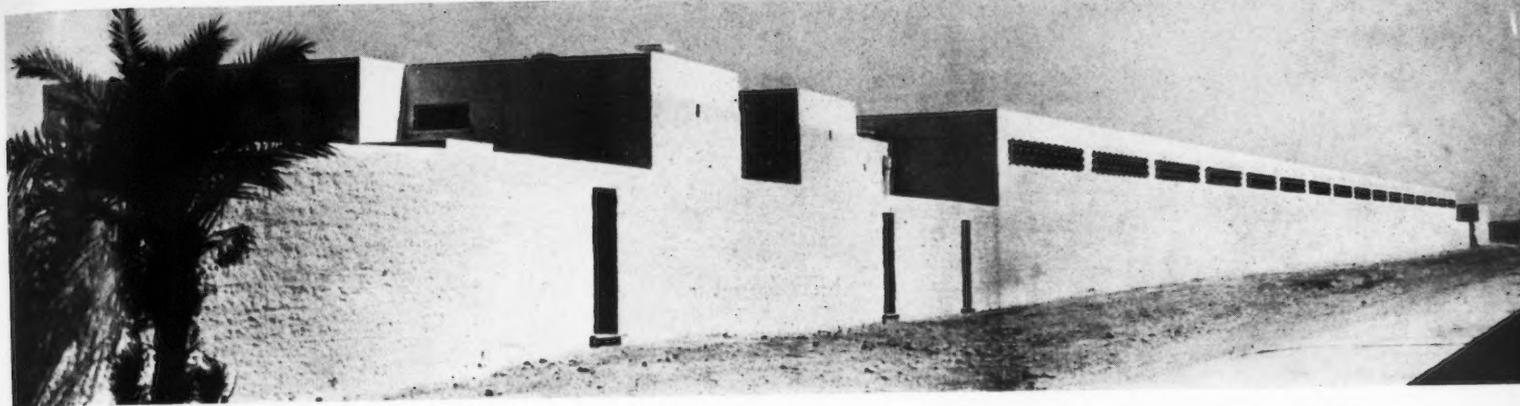
Cette école franco-arabe est destinée à l'enseignement primaire des garçons. Elle s'élève à la limite de l'oasis et comprend essentiellement quinze classes, trois cours de récréation et quatre logement de fonction. Les locaux sont tous orientés à l'Est, seule orientation favorable à Gabès. Aucune ouverture n'a été prévue au Sud en raison du sirocco qui souffle dans cette direction.

Construction en moellons du pays, non enduits mais simplement badigeonnés à la chaux. Les planchers et terrasse sont en béton armé.

Plan : 1. Patio avec large auvent formant abri pour les parents. 2. Directeur. 3. Salle des professeurs. 4. Cabinet médical. 5. Préau, cantine. 6. Cuisine. 7. Dépensier. 8. Logement du gardien. 9. Classes. 10. Cours de récréation. 11. Groupe sanitaire. 12. Jardin scolaire. 14. Bureau de l'inspecteur. 15. Logements. A l'extrême gauche du plan, terrain de sports.

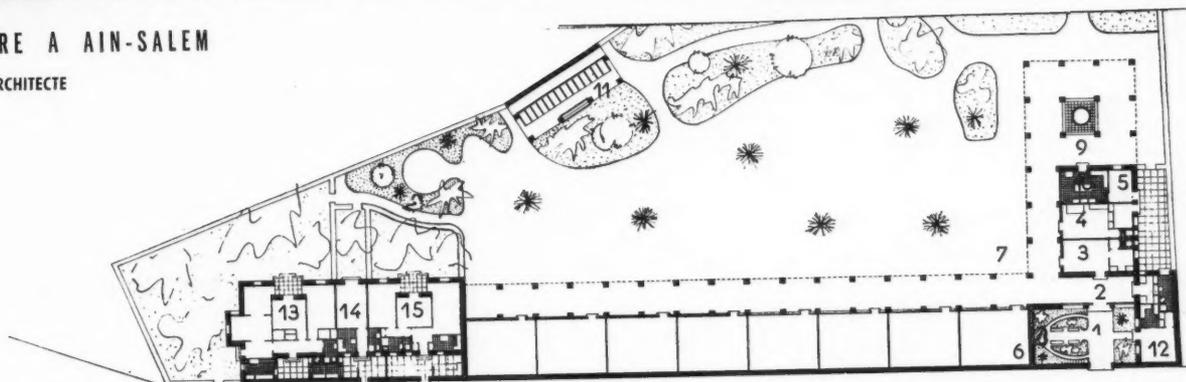
1. Façade Sud. 2. Vue sur une cour de récréation. 3. Vue analogue montrant la façade Est du bâtiment des classes ; à gauche, bureau et logement.





ÉCOLE PRIMAIRE A AIN-SALEM

J. KYRIACOPOULOS, ARCHITECTE



Il s'agit ici d'une école franco-arabe de filles. Elle est située dans un faubourg de Gabès, en bordure de la piste menant au Matmata. Huit classes ont été prévues ainsi que quatre logements. Les locaux sont également orientés à l'Est, les murs au Sud sont aveugles. En raison du grand nombre de jeunes filles musulmanes, il n'a été pratiqué aucune ouverture dans la partie intérieure des murs placés en bordure de la route.

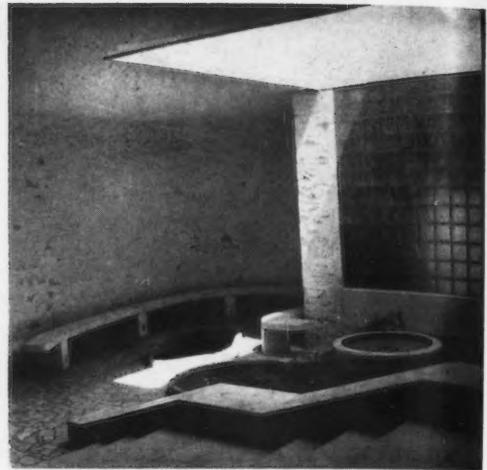
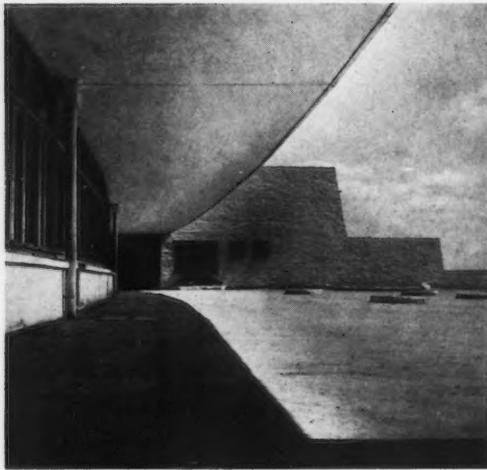
La construction est en maçonnerie de moellons du pays, badigeonnés à la chaux grasse. Planchers et terrasse en béton armé.



1
2
3 4

1. Façade Ouest en bordure de la piste menant au Matmata. 2. Façade Est côté cour. 3. Fontaine du patio d'entrée. 4. Détail de cette fontaine vue sous l'angle opposé.

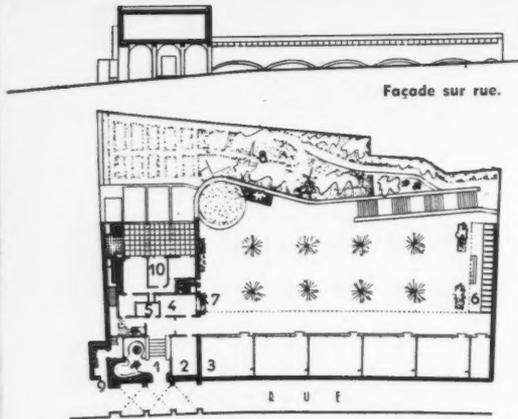
PLAN : 1. Patio servant d'attente aux parents. 2. Entrée. 3. Bureau de la directrice. 4. Cabinet médical. 5. Dépensier. 6. Classes. 7. Cour de récréation. 8. Jardin. 9. Préau-cantine. 10. Cuisine. 11. W.-C. 12. Logement de gardien. 13. Logement de quatre pièces. 14. Studio. 15. Logement de trois pièces.



Photos Yvan Lumbroso

ÉCOLE FRANCO-ARABE DE FILLES A ZAGHOUAN

J. KYRIACOPOULOS, ARCHITECTE



1 | 2 | 3

1. Vue d'ensemble du versant Sud montrant l'école au sommet de la colline. 2. Vue prise sous la galerie longeant les classes. 3. Le patio d'entrée.

Plan au niveau des classes : 1. Entrée avec patio-salle d'attente. 2. Cabinet médical. 3. Cinq classes. 4. Bureau de la directrice. 5. Matériel scolaire. 6. Groupe de W.-C. 7. Cour de récréation. 8. Jardin scolaire. 9. Entrée des logements. 10. Appartement de trois pièces et dépendances.

Cette école, destinée à l'enseignement primaire des filles, est construite au sommet du versant Sud de la colline sur laquelle s'étagent les anciens quartiers de Zaghouan. Tous les locaux, tant scolaires que d'habitation, ont l'excellente orientation Sud/Sud-Est et bénéficient de la très belle vue sur la vallée.

La très forte pente du terrain a nécessité la construction d'un important mur de soutènement des terres de la cour de récréation. Il a été construit en partie avec les pierres provenant de la démolition des vieilles maisons qui se trouvaient sur le terrain. Les logements, par contre, sont établis par paliers adaptés à la pente.

ÉCOLE DE BEN GARDANE

J. DRIEU LA ROCHELLE
ET A. DEMENAI, ARCHITECTES

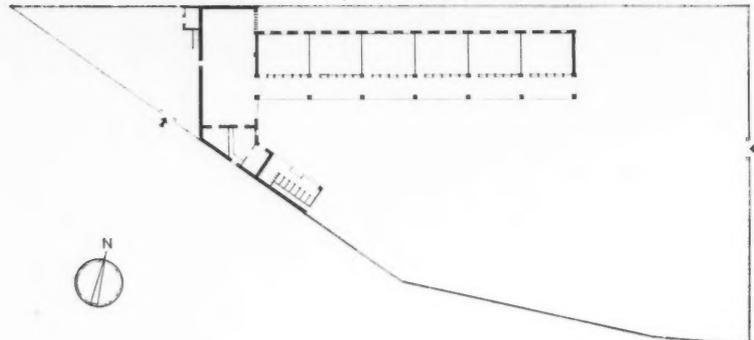


Photos Yvan Lumbroso

L'école de Ben Gardane est destinée à l'enseignement franco-arabe des garçons.

Située sur un terrain de dimensions très restreintes, elle comprend six classes orientées au Sud, et protégées par une large galerie. Les logements, situés en étage sur le préau, sont orientés à l'Est.

Construction est en pierre du pays. Plancher : double dalle en béton armé.

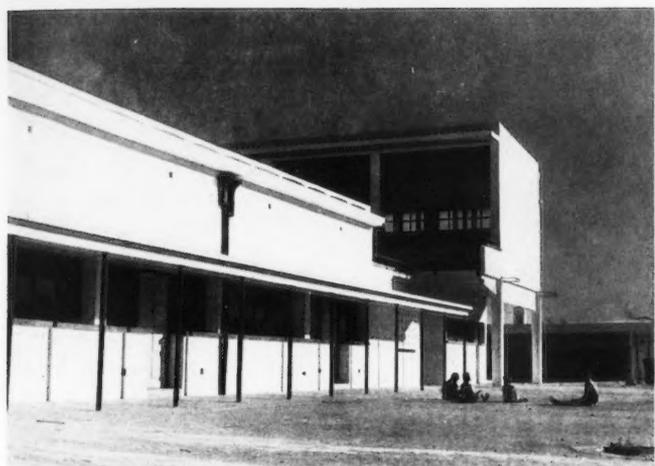
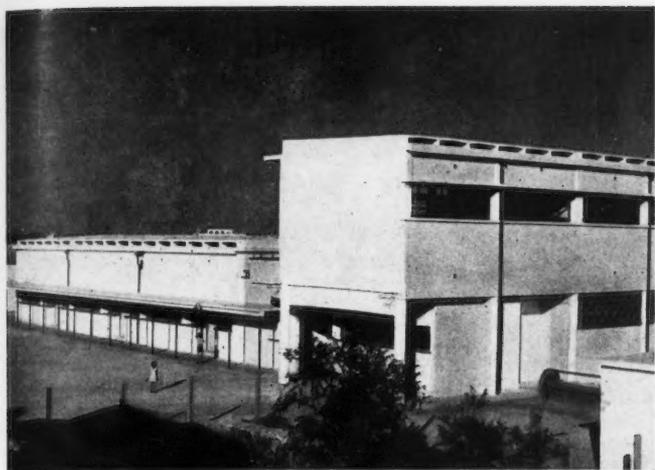
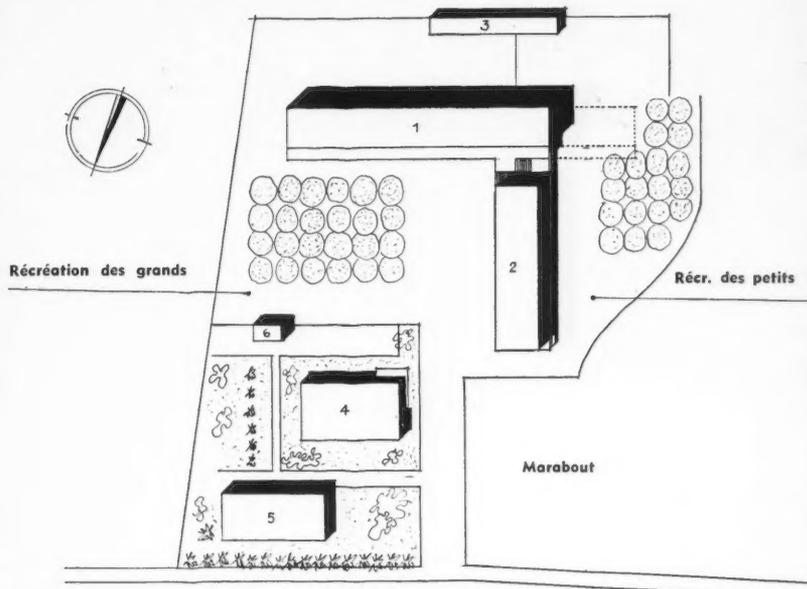


GROUPE SCOLAIRE A MENZEL-TEMIME

RENÉ ROUSSEL, ARCHITECTE

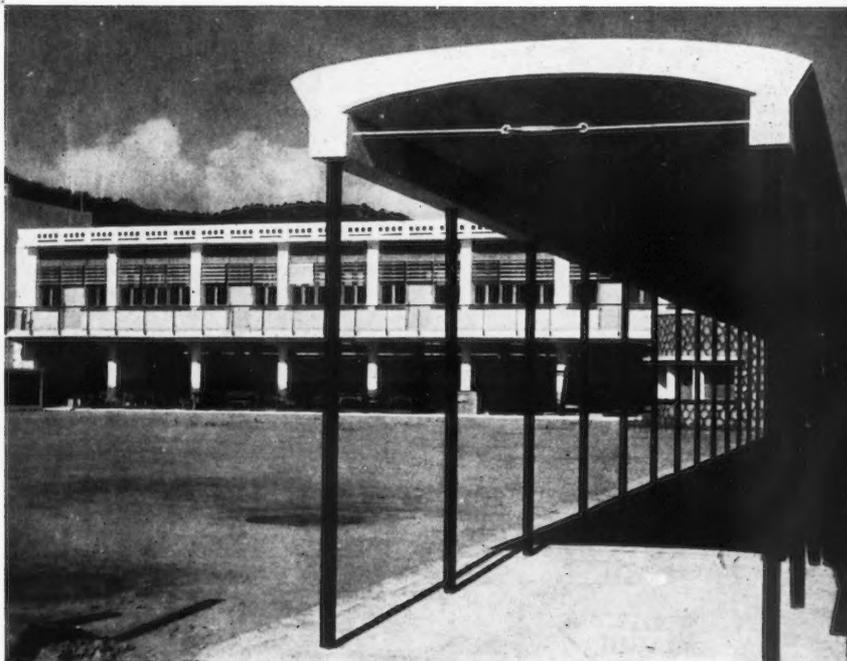
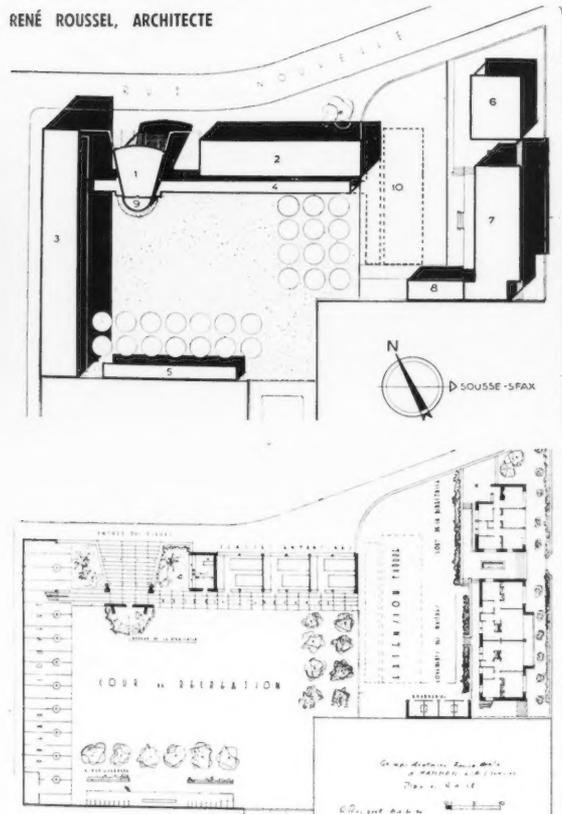
Construit sur un terrain de 5.000 m², situé non loin du centre de la ville, ce groupe scolaire est réservé à l'enseignement primaire et destiné à recevoir cinq cent vingt élèves âgés de 6 à 14 ans. L'angle Nord du terrain étant occupé par un marabout, les lignes directrices du projet ont tenu compte de cet édifice religieux et l'ont isolé de toutes nouvelles constructions. Programme : 13 classes et 5 logements.

Plan-masse : 1. Classes sur préau réservées aux grands. 2. Classes réservées aux petits. 3. Privés. 4. Villa du directeur. 5. Villa des maîtres. 6. Buanderie.



ÉCOLE FRANCO-ARABE D'HAMMAM-LIF

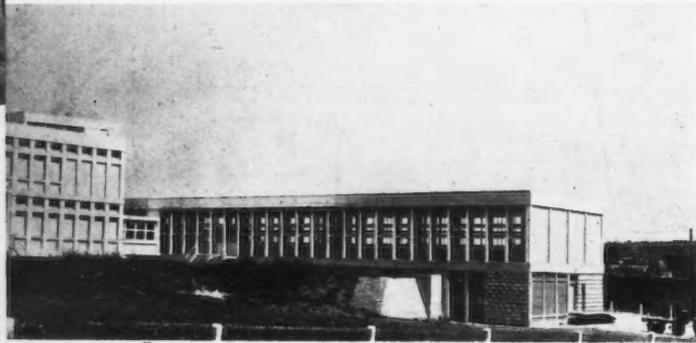
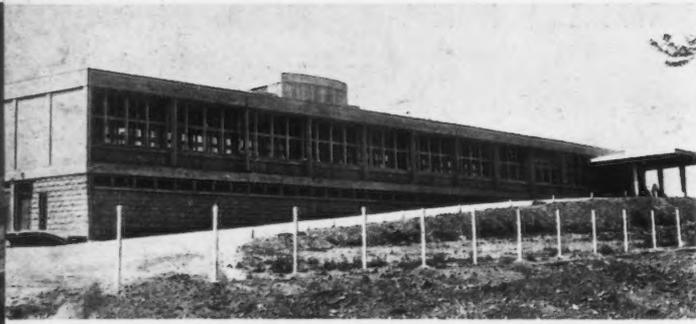
RENÉ ROUSSEL, ARCHITECTE



Ecole pour 320 filles de 6 à 15 ans. Après réalisation du programme d'ensemble, ce nombre sera porté à 480. (Exposition Sud-Est.)

Les classes, prévues pour quarante élèves, ont une superficie de 50 m². L'éclairage est bilatéral, les grandes baies étant situées sur la gauche des élèves. Ces châssis, faisant face aux grandes baies d'éclairage, assurent la ventilation transversale. Chaque classe est équipée d'une armoire, d'un podium, d'un tableau noir surmonté d'un panneau de liège.

Plan : 1. Entrée. 2. Classes enfantines. 3. Classes sur préau. 4. Galerie couverte. 5. Sanitaires. 6. Log. directeur. 7. Log. maîtres. 8. Buand. 9. Bur. direct. 10. Extens. future.



Photos Hirsch

CITÉ HOSPITALIÈRE DE TUNIS. CENTRE OPHTALMOLOGIQUE

Le Centre Ophtalmologique constitue la première réalisation de la Cité Hospitalière de Tunis.

Ce bâtiment comprend :

— au rez-de-chaussée, un service de consultations et traitements (1.000 malades par jour) ;

— au premier étage, un centre de recherches et d'instructions.

En attendant la construction du service d'hospitalisation dans un bâtiment contigu, 70 lits d'hospitalisation ont été installés provisoirement.

Le bâtiment est construit sur le module de 1,60. Cette cote, multipliée par quatre, donne la travée de 6,40, sur laquelle a été établi le projet de la Cité Hospitalière.

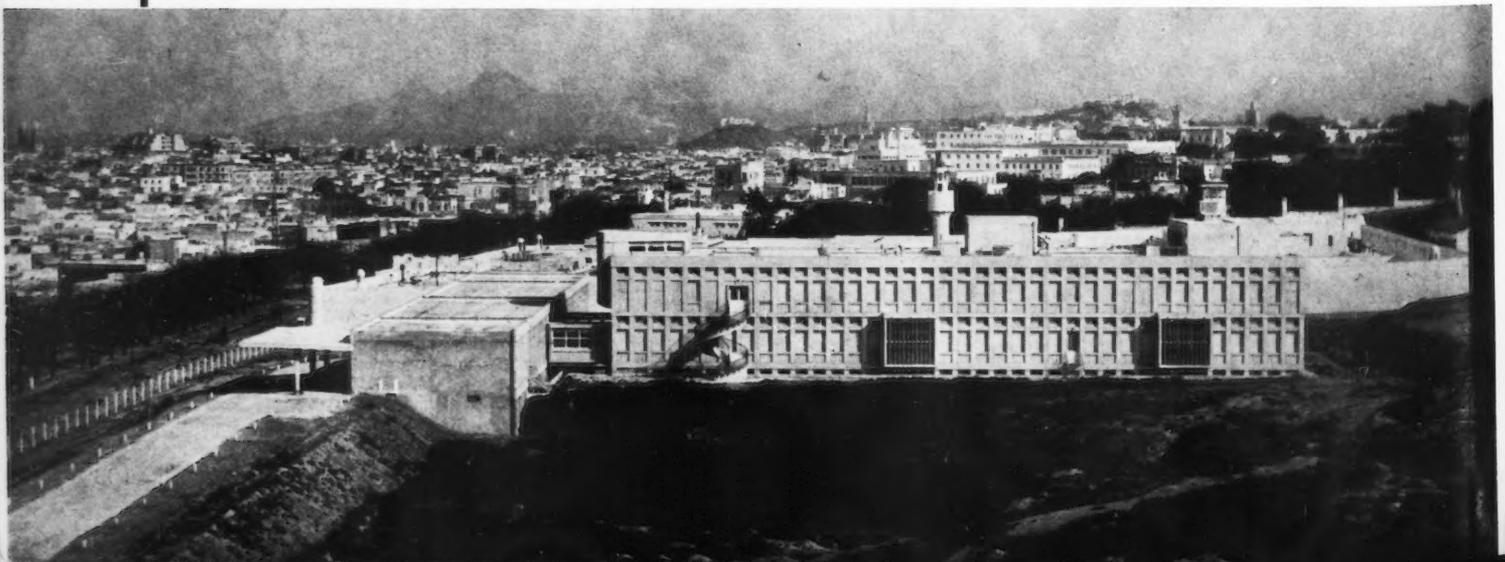
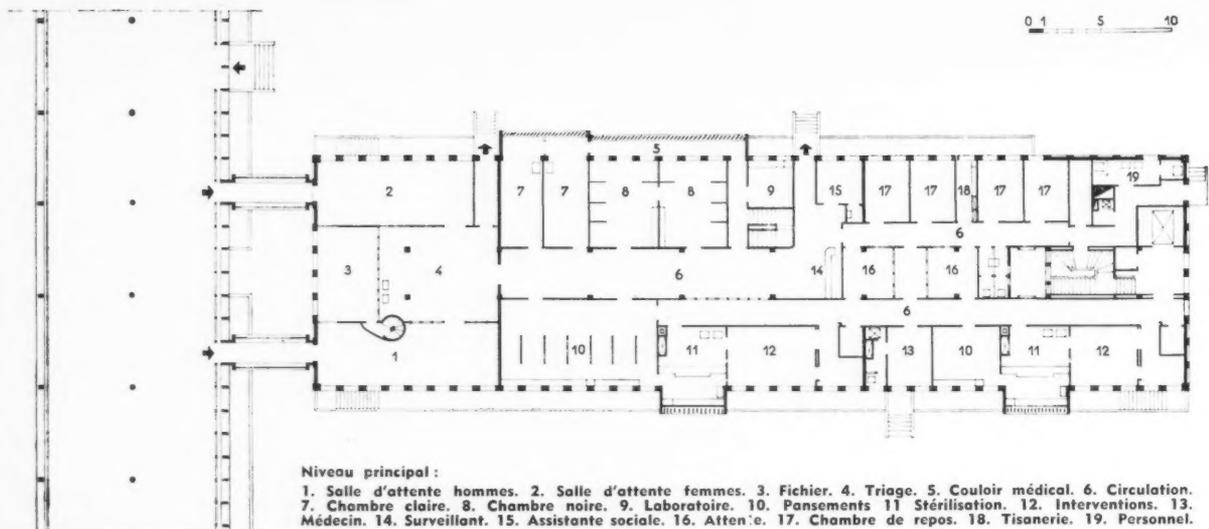
Le bâtiment comporte une ossature et des planchers en béton armé. Tous les poteaux de façade sont en forme d'U, de façon à former une gaine pour le passage des canalizations de toute nature qui desservent le bâtiment à partir des galeries situées au-dessous du sous-sol à l'aplomb des poteaux des façades.

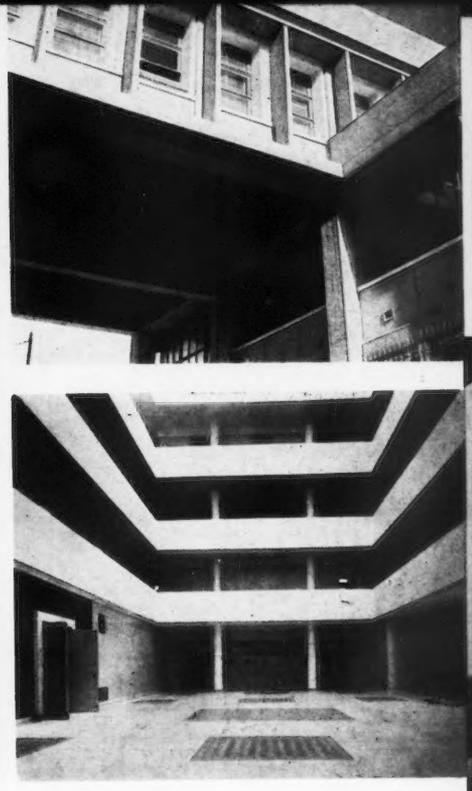
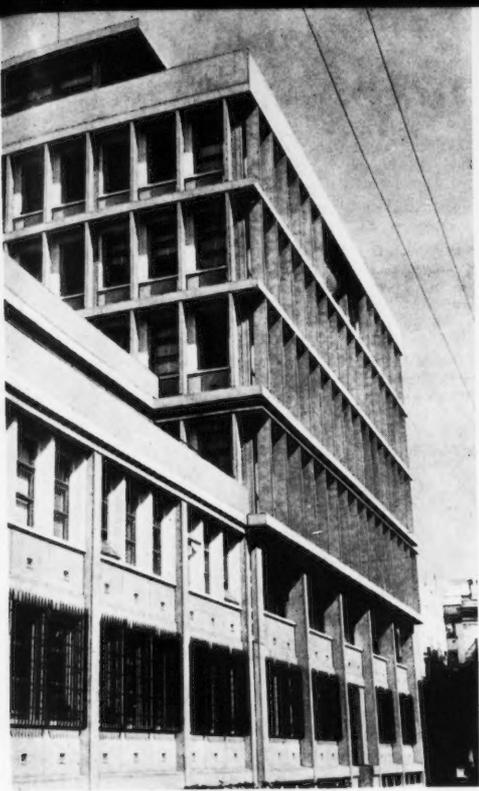
Toutes les parties apparentes de l'ossature sont laissées brutes de décoffrage et bouchardées (gravillon blanc, ciment de teinte claire double cuisson Lafarge).

Les remplissages apparents sont constitués par des panneaux de béton de ciment lavé à gros grains.

Tous les locaux sont ventilés par air pulsé ; les salles d'interventions et les laboratoires sont conditionnés.

TUNISIE - CONSTRUCTIONS DIVERSES





IMMEUBLE DE LA DIRECTION DES SERVICES DE SÉCURITÉ A TUNIS

B. ZEHRFUSS, GLORIEUX-MONFRED, J. KYRIACOPOULOS, ARCHITECTES

La construction de cet immeuble a été conçue dans le but de grouper dans un même bâtiment spécialement adapté à cet usage, l'ensemble des Services de la Direction de la Sécurité Publique, actuellement dispersés.

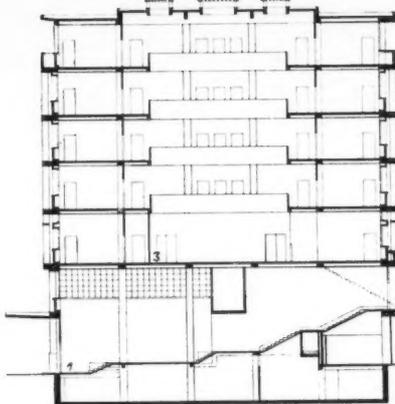
L'ensemble comprend : une construction principale composée de deux blocs de 8 et 3 étages réservés aux services essentiels administratifs et judiciaires reliés par un corps de bâtiment enjambant la rue à une construction annexe de 3 étages comprenant garages et services généraux.

Les accès, ainsi que les circulations horizontales et verticales, sont nettement distincts et divisés en trois : ceux du public, ceux du personnel et ceux, complètement isolés du public, des détenus. Ils sont desservis par trois escaliers principaux, trois ascenseurs, un monte-voitures et trois escaliers secondaires.

Le bâtiment comporte une ossature, établie sur une trame carrée de 5 m. 10 de côté, et des planchers en béton armé. Les parties apparentes de l'ossature, coulées avec du gravillon choisi de teinte blanche et rose, ont été laissées brutes de décoffrage et bouchardées.

Les remplissages extérieurs des façades sont constitués par des éléments en béton armé préfabriqués de la hauteur d'un étage, soit 3 m. 20, comprenant l'allège avec sa niche à radiateur, la fenêtre et le coffre pour le store.

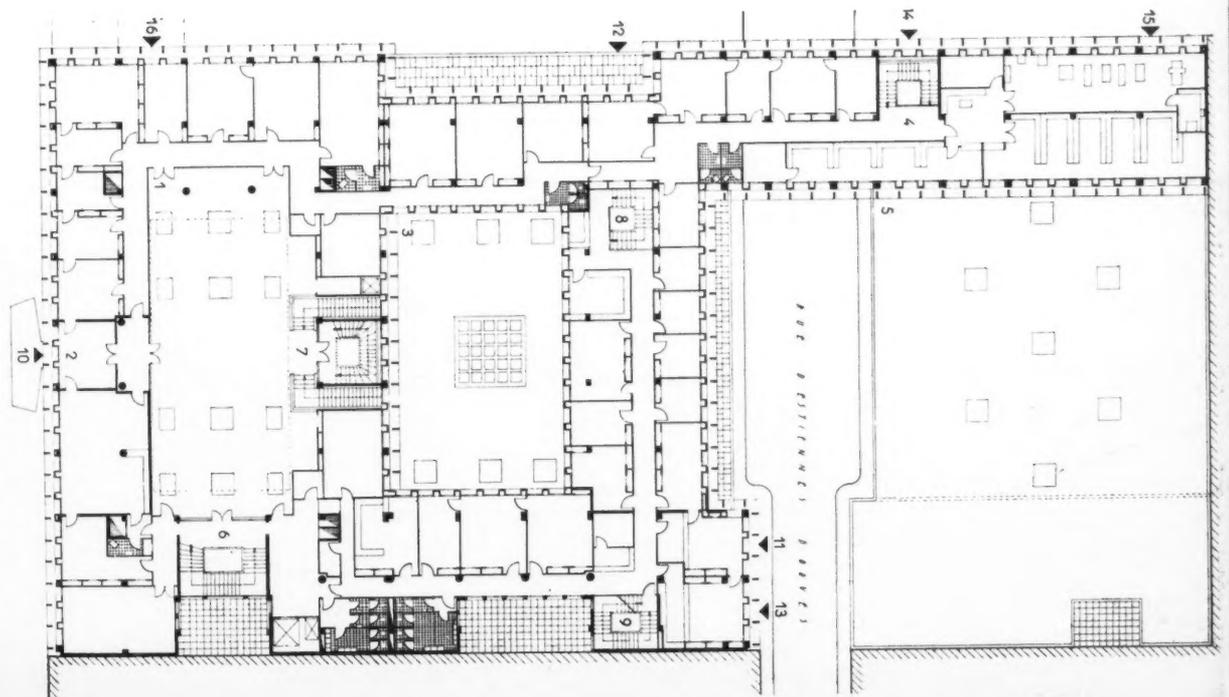
Les éléments de façade, ainsi que tous les cloisonnements, sont établis sur une trame secondaire égale au tiers de la trame principale, soit 1 m. 70.

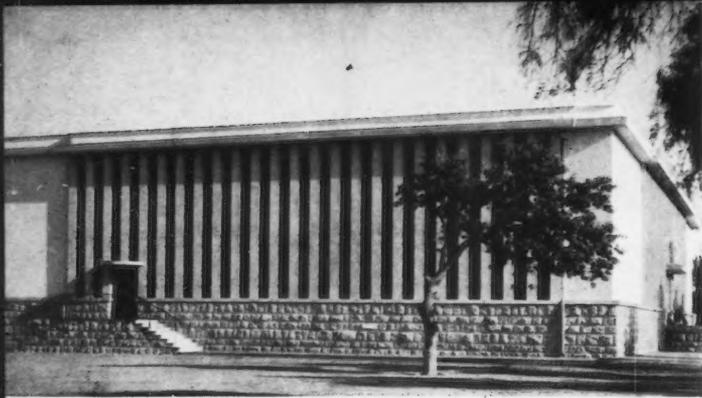


Coupe :

Plan du premier étage : Direction.

1. Hall de la Direction. 2. Réception. 3. Terrasse au-dessus du public de l'entresol. 4. Service du matériel (imprimerie, dépôt d'imprimés et habillement). 5. Terrasse au-dessus des ateliers de l'entresol. 6. Escalier du personnel. 7. Escalier du public. 8. Escalier du Commissariat Central. 9. Escalier de la Police Judiciaire. 10. Entrée principale du public. 11. Entrée principale du personnel. 12. Entrée du Commissariat Central. 13. Entrée de la Police Judiciaire. 14. Entrée des ateliers et du service du matériel. 15. Entrée du garage. 16. Entrée du Commissariat d'Arr.





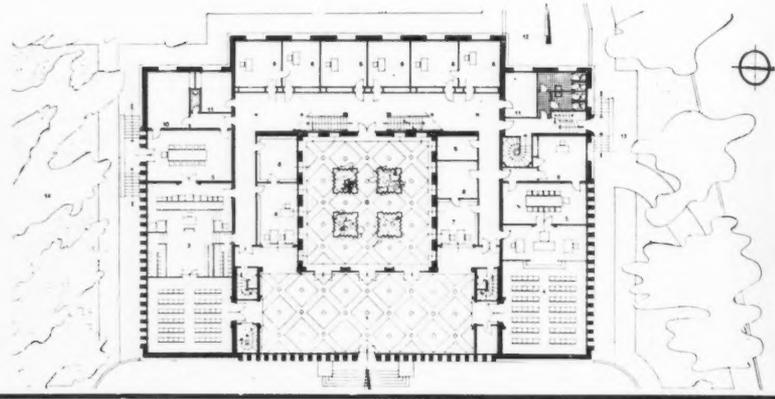
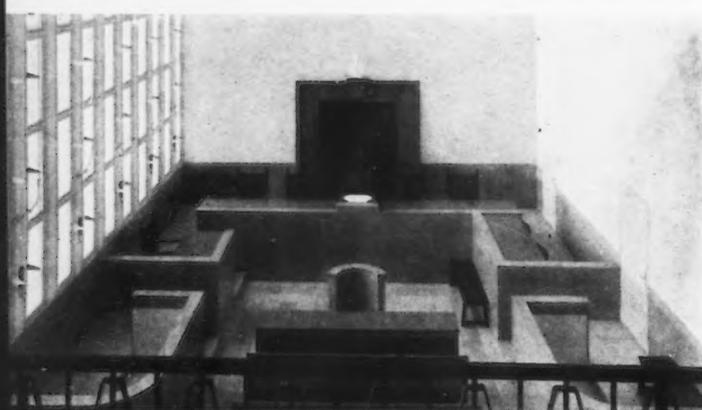
TRIBUNAL CIVIL DE SFAX

J. P. VENTRE, ARCHITECTE

Le parti adopté comprend à rez-de-chaussée l'accès direct à la salle des Pas Perdus desservant les deux salles d'audience, le patio formant salle des Pas Perdus en plein air et les deux greffes (Justice de Paix et Tribunal Civil). A l'étage les bureaux du Tribunal Mixte et des salles d'archives.

Construction sur pieux moulés dans le sol, ossature en béton armé, planchers en hourdis céramique. Soubassements en pierre rose de Gabès, piles de façade en éléments de béton moulé bouchardé.

Plan : 1. Pas perdus. 2. Patio. 3. Tribunal civil. 4. Justice de Paix. 5. Délibérations. 6. Greffe Tribunal civil. 7. Greffe Justice de Paix. 8. Bureaux. 9. Juge de Paix. 10. Président du Tribunal civil. 11. Témoins. 12. Accès garages. 13. Entrée des magistrats.

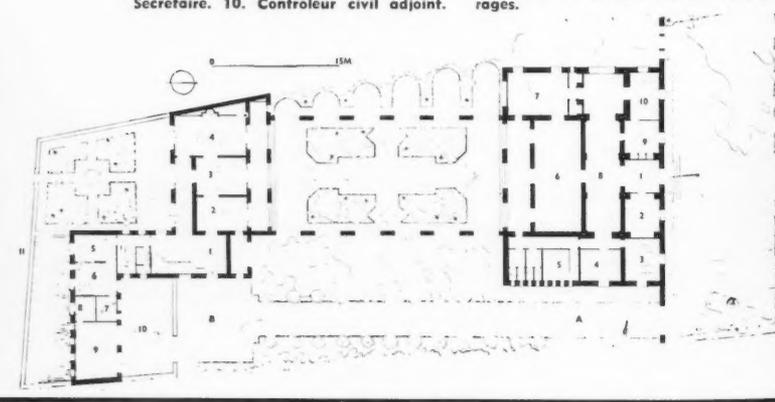


CONTROLE CIVIL DE MADHIA

J. P. VENTRE, ARCHITECTE

Cet ensemble se compose d'un bâtiment administratif et un logement pour le Contrôleur Civil reliés entre eux par des jardins. Le bâtiment principal comprend une petite salle des Pas Perdus, un bureau de Contrôleur, une salle des fêtes (salle de mariages) et les bureaux annexes.

Plan : A. Administration : 1. Entrée. 2. Spahis. 3. Interprètes. 4. Secrétariat. 5. Chaufferie. 6. Salle des fêtes. 7. Bureau du contrôleur. 8. Pas perdus. 9. Secrétaire. 10. Contrôleur civil adjoint. B. Logement : 1. Hall. 2. Bureau. 3. Salon. 4. Salle à manger. 5 et 6. Office-cuisine. 7. Buanderie. 8. Chambre chauffeur. 9. Garage. 10. Cour des garages.



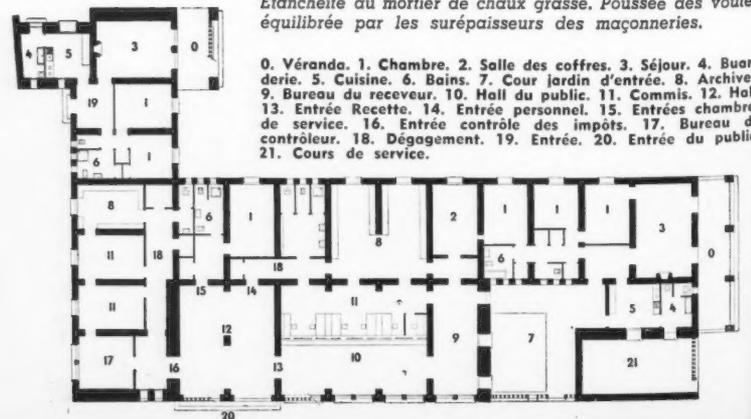
RECETTE DE L'ENREGISTREMENT ET CONTROLE DES IMPOTS A ZARZIS

A. DEMENAI ET J. AUPROUX ARCHITECTES

Entrée commune. Deux Services : Recette de l'Enregistrement et Contrôle des Impôts. En outre, logements.

Construction traditionnelle : Maçonnerie de moellons. Voûtes en berceau montées sans coffrages (première voûte en briques creuses au plâtre — contre-voûte en moellons). Etanchéité au mortier de chaux grasse. Poussée des voûtes équilibrée par les surépaisseurs des maçonneries.

0. Véranda. 1. Chambre. 2. Salle des coffres. 3. Séjour. 4. Buanderie. 5. Cuisine. 6. Bains. 7. Cour jardin d'entrée. 8. Archives. 9. Bureau du receveur. 10. Hall du public. 11. Commis. 12. Hall. 13. Entrée Recette. 14. Entrée personnel. 15. Entrées chambres de service. 16. Entrée contrôle des impôts. 17. Bureau du contrôleur. 18. Dégagement. 19. Entrée. 20. Entrée du public. 21. Cours de service.



BATIMENT DES DOUANES ET POLICE A BEN-GARDANE

J. KYRIACOPOULOS ET A. DEMENAI, ARCHITECTES

Cet ensemble construit dans le Sud Tunisien, à la frontière de Tripolitaine, comprend : groupés en un même bâtiment : Les services administratifs de la douane et de la police et six logements destinés au personnel.

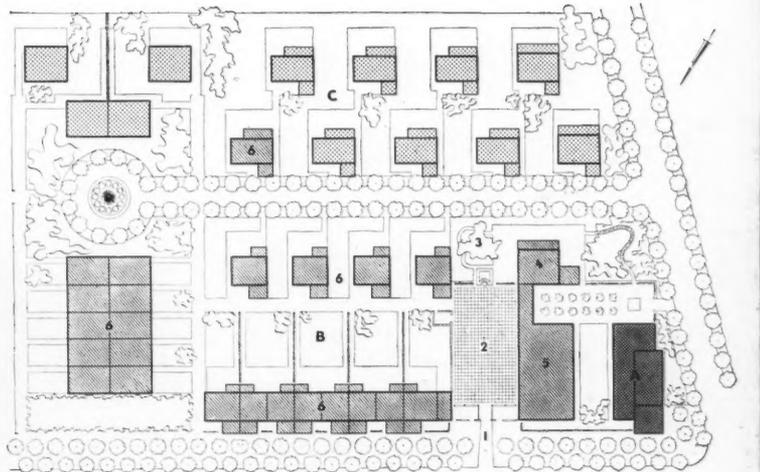
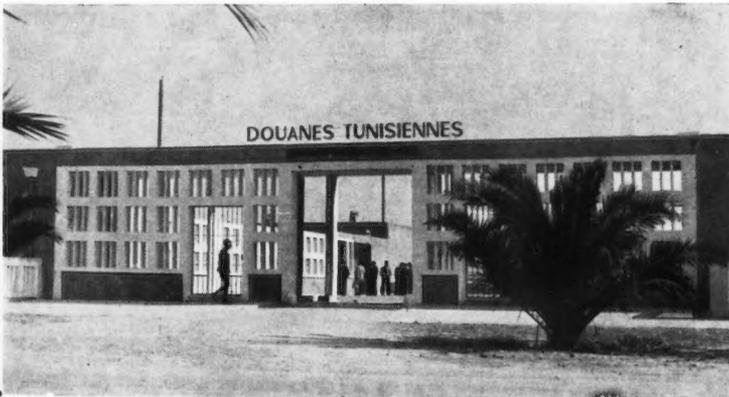
Construction traditionnelle en gros murs de maçonnerie de moellons avec couverture en voûtes, facilement réalisable avec la main-d'œuvre locale et de plus parfaitement adapté au climat de la région. Les galeries couvertes protègent partiellement les murs orientés au Sud, et complètement ceux orientés à l'Ouest. Deux citernes et important impluvium pour chaque bâtiment.

Plan : 1. Salle de visite. 2. Bureaux des Douanes. 3. Bureaux de la Police. 4. Garages de la Police. 5. Garages des Douanes. 7. Gcôle. 8. Abri couvert. 9. Cour des Douanes. 10. Cour de la Police. 11. Logement du type musulman. 12. Logement de cinq pièces. 13. Logement de quatre pièces. 14. Impluvium.



JUSTICE CANTONALE ET BRIGADE DES DOUANES A SOUK EL ARBA

A. Justice cantonale. B. Brigade motorisée des douanes.
1. Entrée. 2. Cours d'honneur. 3. Jardin. 4. Habitation lieutenant. 5. Services généraux. 6. Logements de fonction.

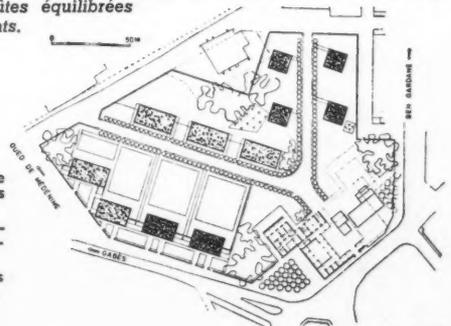


DOUANES ET RECETTE DE L'ENREGISTREMENT A MÉDENINE

A. DEMENAI ET J. AUPROUX, ARCHITECTES

Le programme comporte trois parties : brigade des douanes, recette de l'enregistrement et logements. La réalisation se fera par tranches successives : seule la brigade des douanes est achevée. La recette de l'enregistrement avec entrepôt des tabacs comprendra des services administratifs groupés autour d'une cour centrale (façade très fermée, type bord) et des logements situés en retrait.

Construction en maçonnerie de moellons, couverture par voûtes en berceau. Pousée des voûtes équilibrées par chainages et tirants.



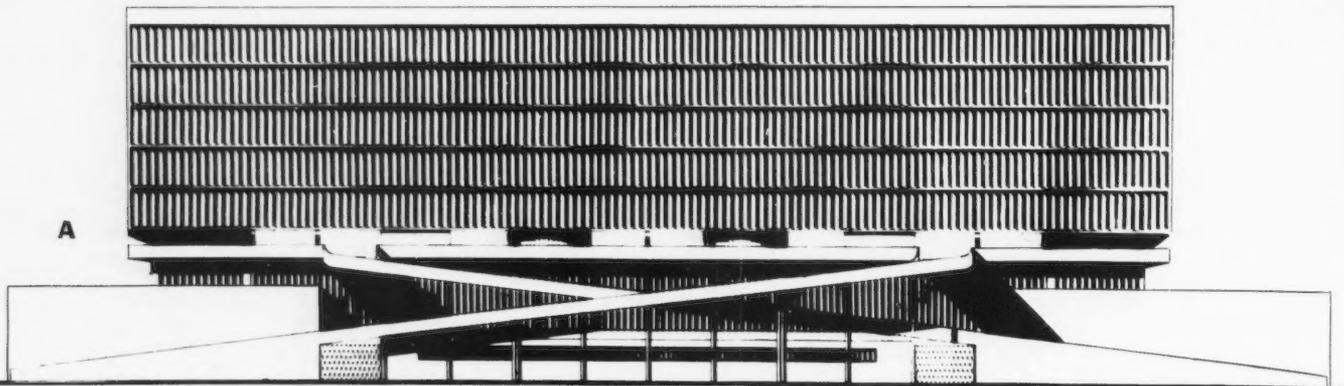
En gris foncé : Brigade des Douanes, services administratifs.

En pointillé : future Recette de l'Enregistrement.

En hachuré : logements Brigade des Douanes.

PROJET POUR LE MARCHÉ CENTRAL DE TUNIS

J.-P. VENTRE, ARCHITECTE



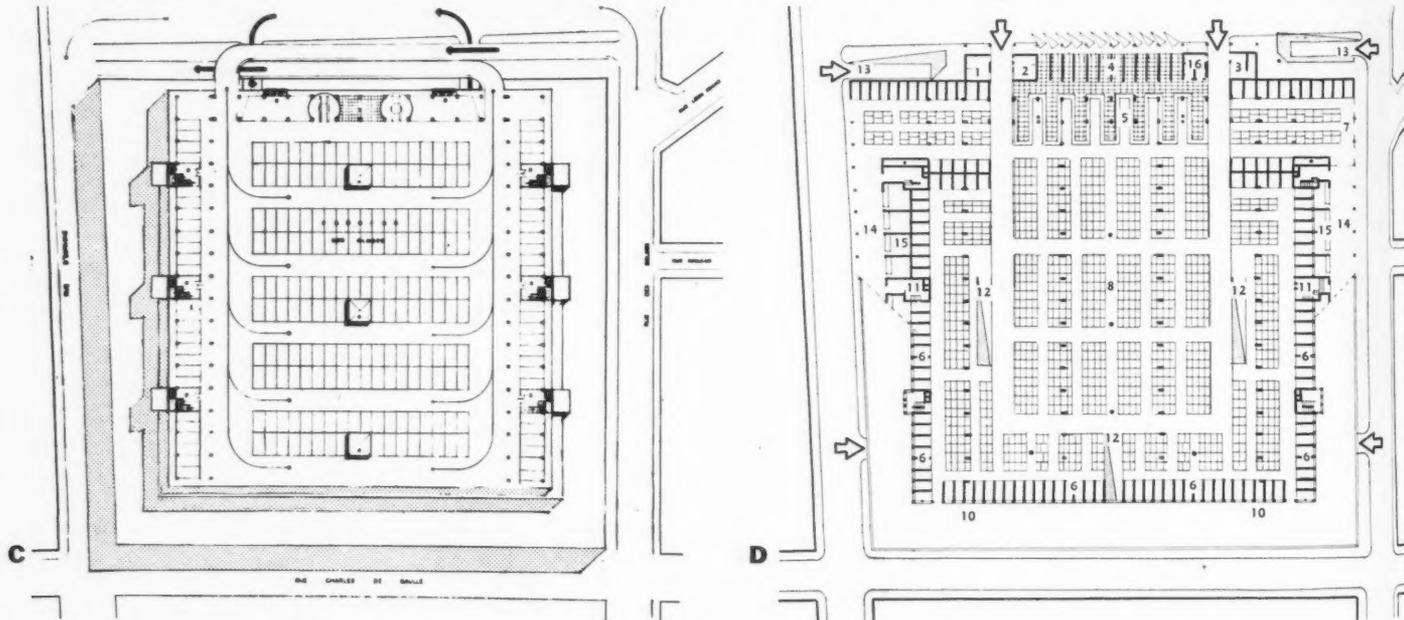
La municipalité de Tunis a ouvert un concours pour la réalisation d'un nouveau marché destiné à remplacer les constructions existantes. L'ensemble projeté comporte essentiellement un parking couvert de 80 voitures, un marché couvert, un parking à l'air libre de 300 voitures et des locaux à usage privé (bureaux et habitation). L'idée directrice, qui a conduit aux dispositions proposées, consiste à placer le marché sur un plan légèrement incliné à 4 %. Les principaux avantages en sont la possibilité de créer un parking sous le marché au niveau de la rue, de réserver des boutiques ouvrant à l'extérieur et de prévoir un portique les desservant, abritant une circulation pour les piétons, large de 6 m. Le plan permet également d'accéder de plain-pied

au marché depuis la rue du Danemark, aussi bien pour les piétons que pour les camionnettes, et enfin la facilité de lavage en dirigeant l'écoulement des eaux. Des rampes d'accès conduisent de la rue du Danemark au parking haut. Les dispositions proposées permettent d'assurer la continuité de la vente pendant les travaux et de n'apporter aucune perturbation à l'exploitation des locaux commerciaux extérieurs au marché.

Le grand hall est éclairé et ventilé sur la rue du Danemark, sur toute sa hauteur et sur les autres rues, par une ceinture de 2 m de haut. Le parking bas est ventilé par des gaines horizontales.

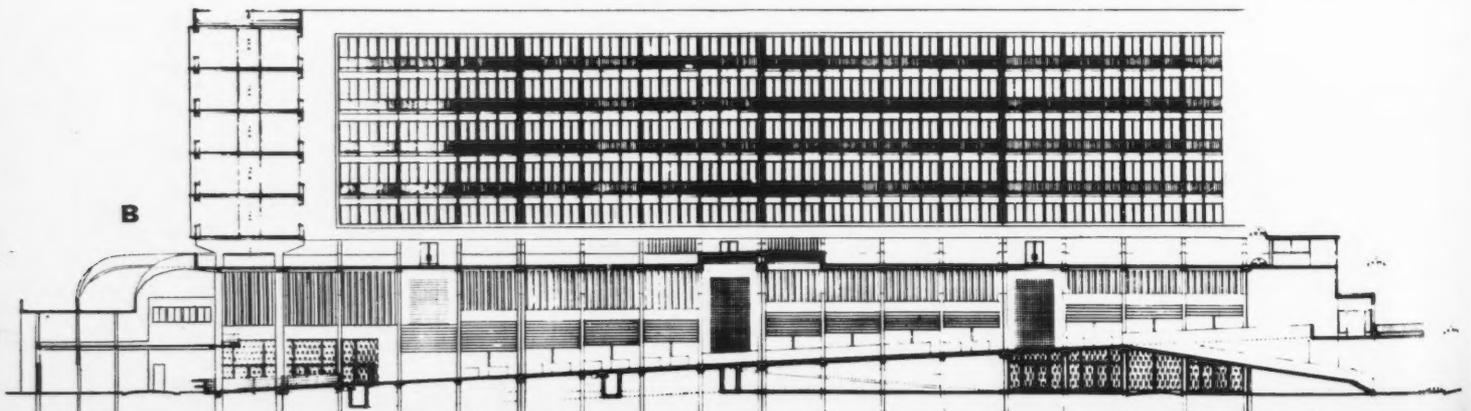
En ce qui concerne les bureaux, la modulation étudiée donne une sous-division uniforme de

1,66 qui permet une infinité de combinaisons sans travaux onéreux; 266 bureaux de $3,20 \times 4,10$ ont été prévus; ils sont répartis au 3^e étage, au-dessus du parking de l'ensemble des immeubles. Cette solution a été choisie pour isoler les locaux d'habitation du bruit pendant les heures d'activité du marché. Ces locaux d'habitation sont distribués en deux immeubles orientés Nord-Sud avec un prospect de 24 m des immeubles existants. Les deux immeubles sont à 60 m l'un de l'autre. La dalle du rez-de-chaussée bas du marché étant déjà coulée, l'espace libre sous cette dalle permet le fonctionnement complet du marché provisoire, sans gêner la poursuite des travaux, quel que soit le nombre de tranches de réalisations envisagées.



A. Façade sur la rue du Danemark. B. Coupe longitudinale. C. Plan du parking haut. D. Plan au niveau du marché : 1. Direction du marché. 2. Contrôle des denrées. 3. Police. 4. Bureau du marché de gros

poisson (12). 5. Marché de détail du poisson (100). 6. Boutiques intérieures (120). 7. Volailles (26). 8. Corbeaux de vente (510). 9. Fleurs (6). Casse-croûte (2). 11. Chambres froides (2).

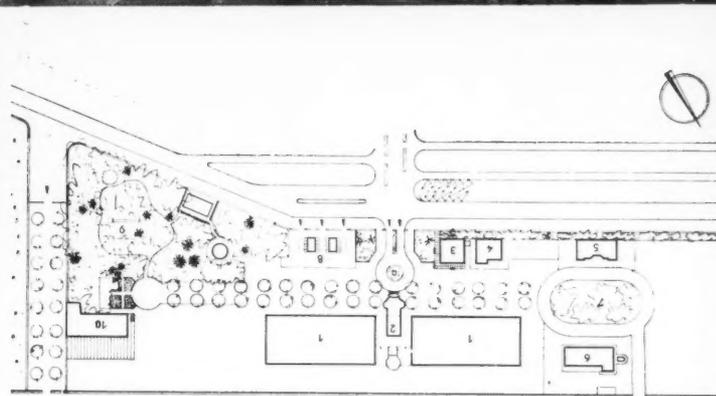


HIPPODROME KASSAN SAID A TUNIS

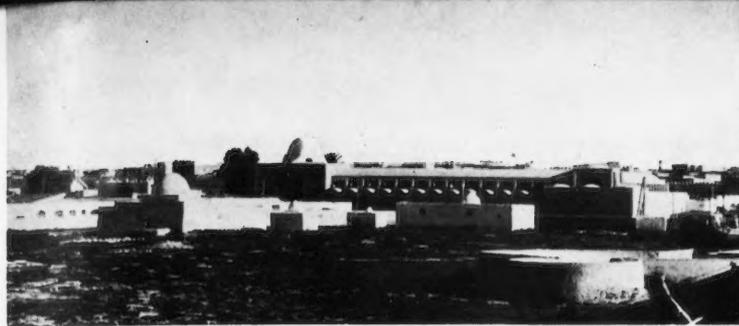
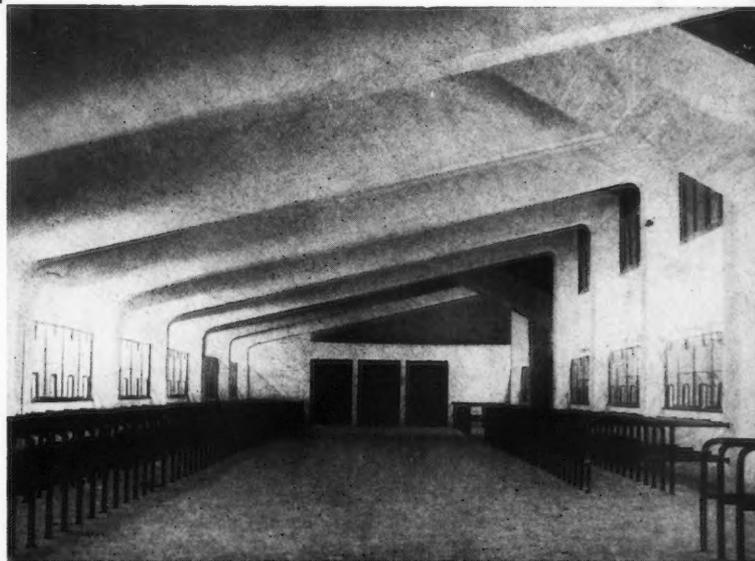
ZEHRFUSS, AUPROUX, DRIEU LA ROCHELLE, ARCHITECTES

Les nouveaux bâtiments de l'Hippodrome de Tunis comprennent une tribune de 108 m de longueur et 22 m de largeur. Au centre, salons officiels. Sous les tribunes halls des guichets.

Les tribunes sont recouvertes par des voûtes minces auto-portantes en béton de ciment de 12 m \times 11 m reposant sur des poteaux placés au centre. En outre, club et restaurant.



Plan : 1. Tribune du public. 2. Tribune officielle. 3. Buvette. 4. Gardien. 5. Club des propriétaires. 6. Pesage et tour de contrôle. 7. Paddock. 8. Guichets des entrées. 9. Jardin d'enfants. 10. Restaurant.



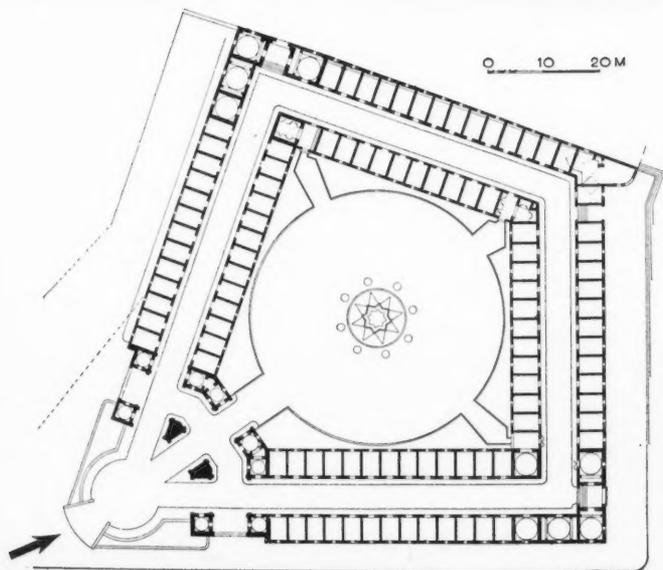
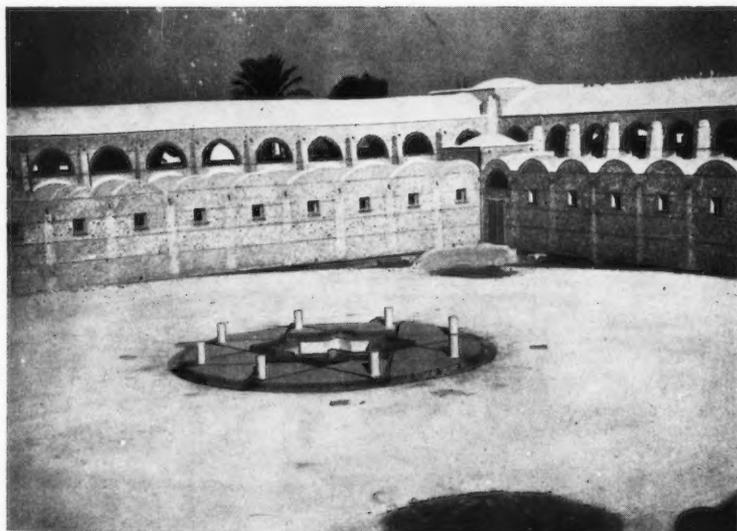
SOUK A BAB-DJEBLI

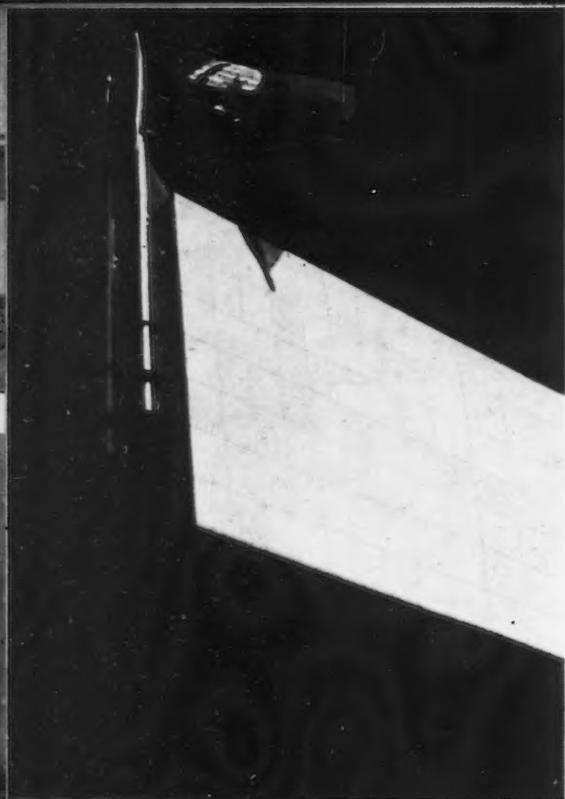
E. LAINGUI, ARCHITECTE

La construction de ce souk a été décidée par la Municipalité de Sfax. Il est situé entre la place de Bab-Djebli et la ville arabe, le long du boulevard Amiral-Garnault. On y accède par l'entrée principale (à gauche sur le plan) par une entrée du côté de la ville arabe (en haut sur le plan) une entrée secondaire et une entrée de secours sur la place (à droite sur le plan).

Autour de la cour intérieure sur laquelle sont groupés les marchands ambulants, des boutiques sont réparties en bandes parallèles ouvrant sur une voie de circulation intérieure.

Ci-dessus : vue d'ensemble sur le souk, façade sur boulevard Garnault, à gauche entrée principale, à droite place de Bab-Djebli. Ci-dessous : cour intérieure réservée aux marchands ambulants et plan d'ensemble.





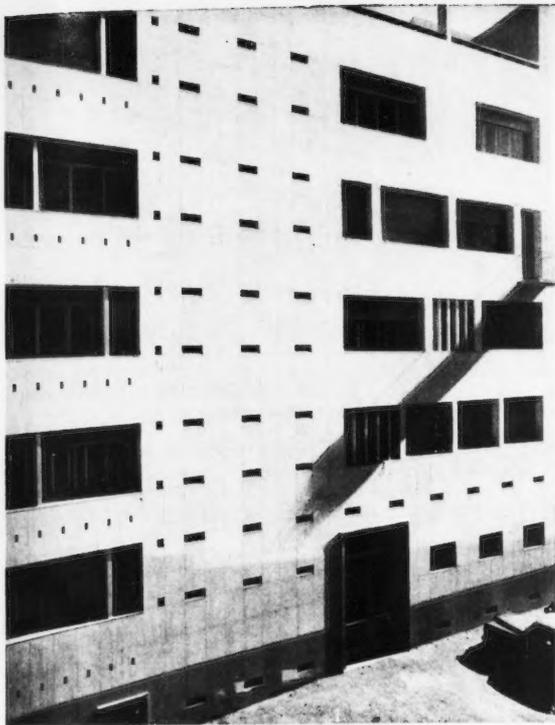
BANQUE DE L'ALGÉRIE ET DE LA TUNISIE A TUNIS

PIERRE VAGO, ARCHITECTE

Cet immeuble abrite la direction centrale pour la Tunisie et la succursale de Tunis de la Banque de l'Algérie et de la Tunisie. Edifié au centre de la ville, dans un quartier plutôt vétuste, le bâtiment est composé autour d'un espace libre planté central; il est assez fermé vers l'extérieur. L'ossature principale est en béton armé, sauf pour le grand hall, couvert en charpente fer. Les cloisons, amovibles, sont en aluminium (Prouvé). Cet important ensemble, qui comporte de vastes sous-sols avec cuvelage étanche, a été réalisé en deux ans.

Photos R. Perente





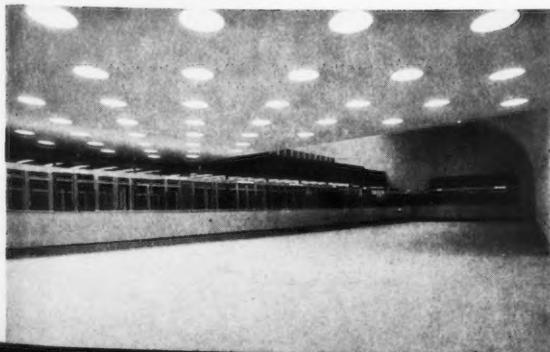
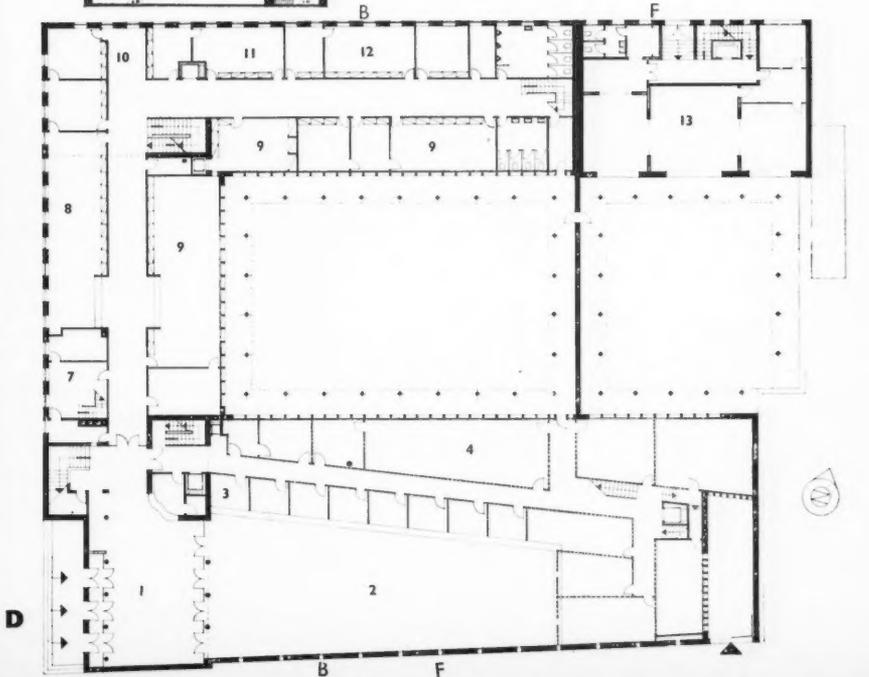
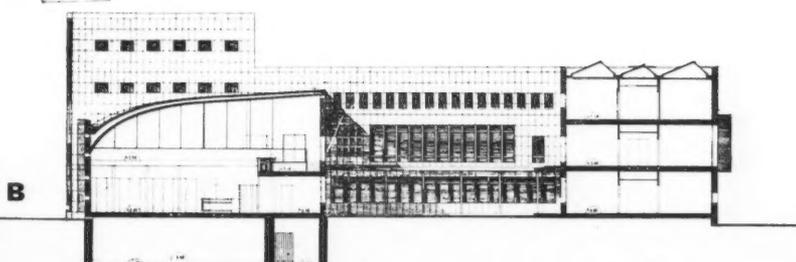
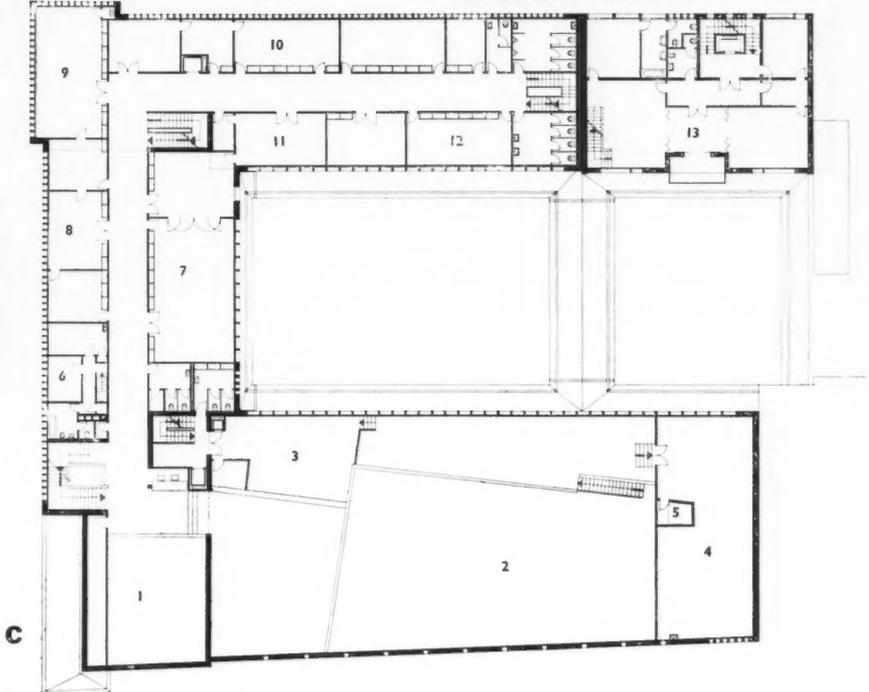
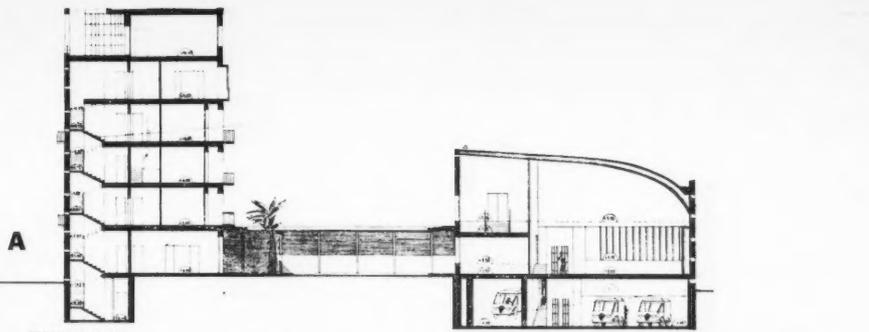
En bas de page vis-à-vis: les deux cours-jardins intérieures, entourées d'un léger portique, sur lesquelles ouvrent la plupart des locaux. La photo de droite est prise du bâtiment des logements; au premier plan, le patio des salons de réception; à gauche, le hall du public; à droite (au fond), la salle du Conseil. Toutes les façades sont revêtues de pierre de Bronzet. Menuiseries en aluminium aluminite mat. Stores vénitiens.

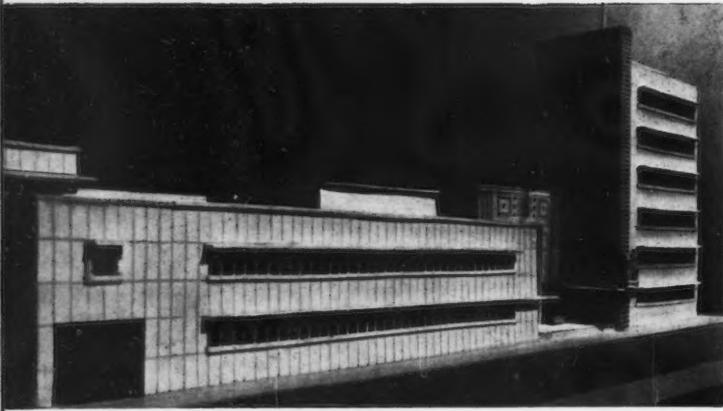
Ci-dessus: Façade sur rue du bâtiment « logements ». Le programme a imposé un plan différent pour chaque niveau, ce qu'expriment les façades.

Ci-dessous: le hall du public: vue de nuit. Sol en travertin. Comptoir en pierre dure et Formica. Fermé sur rue, ouvert sur le jardin intérieur.

A. Coupe FF. B. Coupe BB.

C. Premier étage: 1. Vide sur le hall d'entrée. 2. Vide sur le hall du public. 3. Service bancaire étranger. 4. Archives. 5. Machinerie monte-charges. 6. Appartement du contrôleur principal. 7. Salle du Conseil. 8. Directeur de la succursale. 9. Directeur général. 10. Directeur adjoint. 11. Gouverneur. 12. Inspection. 13. Niveau inférieur de l'appartement du gouverneur. D. Rez-de-chaussée: 1. Hall d'entrée. 2. Hall du public. 3. Guichets. 4. Salle de triage. 7. Logement du gardien. 8. Service escompte. 9. Service des titres. 10. Attente. 11. Renseignements. 12. Service du portefeuille. 13. Appartement.





Photos Maurer

LA MAISON DE LA RADIO DE TUNIS

J. CARLU, M. BABIN, R. ET H. AUDINEAU, ARCHITECTES

Le bâtiment de la Radiodiffusion et Télévision Française, en voie d'achèvement, comprend l'ensemble des services techniques, artistiques et administratifs nécessaires à la réalisation et à la diffusion des émissions en langue française et arabe.

L'exiguïté du terrain et la nécessité de réaliser un isolement correct aux bruits extérieurs ont amené les architectes à concevoir le bâtiment de la façon suivante :

1° Au pourtour une ceinture de bureaux et locaux n'exigeant pas une isolation phonique importante ;

2° Enchâssée dans cette ceinture une ossature indépendante en béton armé supportant une dalle pleine en béton de 0,30 d'épaisseur portant elle-même les quatre studios principaux et leurs locaux annexes, l'ensemble conçu avec parois indépendantes ;

3° Le grand studio public enchâssé également à l'extrémité de la ceinture des bureaux comporte aussi une structure indépendante et est isolé de la rue Kleber par une paroi constituée d'un pan de béton et de dalles de verre brut.

Il a été utilisé pour le traitement acoustique des studios et cabines de prises de son, dont les définitions ont été étudiées par les ingénieurs de la R.T.F., de nombreux matériaux récents tels que : « Klegecell », « staffs perforés », tissus de paille « Tritap », « Lucollex » (matière plastique, type métal déployé), tissus de polyvinyl, verre « Thermolux », « Dalflex », etc.

Les isolations des différentes ossatures, en leurs points obligatoires de contact, sont réalisées par interposition de feuilles de plomb et de matelas de laine de verre.

L'ensemble des locaux, studios et bureaux est climatisé ainsi que les appartements de fonction situés à la partie supérieure de l'immeuble.

Le sommet de la tour est aménagé en duneite enclose par du plexiglass. Ce local sert à la réception et à la diffusion des programmes télévisés.

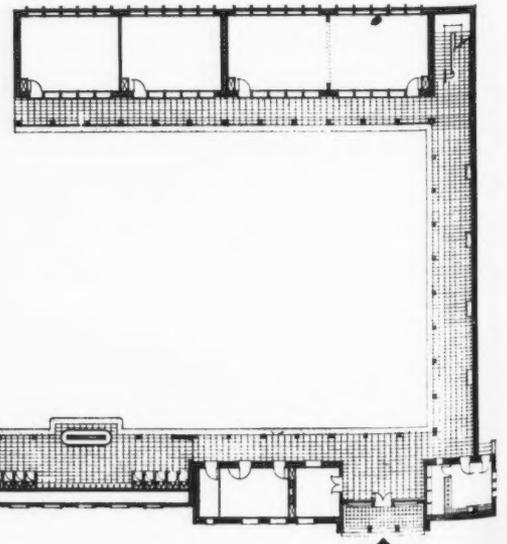
Les bureaux suivant leur orientation sont peints dans des gammes chaudes ou froides et avec deux valeurs de tons selon l'exposition des parois.

Les murs des façades sont constitués par des éléments « Beaupère », en pierre reconstituée, le porche extérieur, l'entrée, les grands halls et l'escalier central sont revêtus de travertin romain.

ÉCOLE PRIMAIRE A MAHBOUBINE

MARC GRANGER, ARCHITECTE

Cette école franco-arabe vient d'être réalisée à Mahboubine, dans l'île de Djerba, dans le cadre du programme de constructions scolaires établi par le Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat. Elle comporte huit classes, le bureau du directeur, un service médical, un réfectoire avec cuisine et réserves et à l'écart, des logements. Construction en pierre, cloisons latérales doubles avec vide d'air, béton armé et hourdis céramique.



Entrée et vue sur le bâtiment des classes.
Plan.

DANS CES H.L.M.

ON A CHOISI L'ÉVIER EN ACIER INOXYDABLE POUR ÉQUIPER 350 CUISINES...

La nécessité d'une installation rationnelle a conduit les architectes de ces H.L.M. achevées tout récemment à faire poser un évier en acier inoxydable dans chaque bloc-cuisine.

Dans l'intérêt de la ménagère, d'abord :

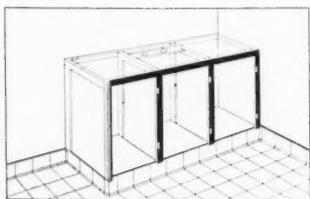
- * parce que l'évier en acier inoxydable est à la fois incassable, inusable et inaltérable. Il ne risque ni fêlure, ni rayure.
- * parce qu'il représente un emplacement de travail « fonctionnel ».
- * parce que son entretien est nul : avec de l'eau et du savon, il est toujours impeccable.

Dans l'intérêt de la construction :

- * parce qu'il est économique : sa simplicité de lignes, sa légèreté, sa facilité de pose permettent des aménagements normalisés, donc un prix de revient plus bas.

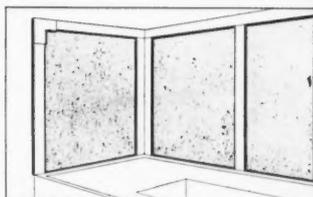
Le poinçon UGINOX désigne un acier inoxydable de haute qualité, fabriqué par les aciéries d'UGINE.

Exigez que chaque pièce fournie porte — en plus de la marque du fabricant — le label d'origine UGINOX.



OSSATURE DU MEUBLÉ
DE SUPPORT

Cette ossature par éléments monoblocs est mise en place facilement et d'une façon précise au moment du gros œuvre avec le minimum de scellement.



Joint de revêtement mural
en acier inoxydable.

INFORMATIONS sur « L'acier inoxydable dans la construction » à UGINE-GUEUGNON, 16, rue de la Ville-l'Évêque, Paris (8^e). ANJou 69-50.



le verre

materieau
n° 1
de l'architecture
moderne

Demicheli

BUREAUX 4, RUE S^t JEAN, ALGER - USINE : LA GLACIÈRE, HUSSEIN-DEY

BERNEY FORIEN

Les cloisons pliantes



Solution instantanée

et rationnelle

CARRERE

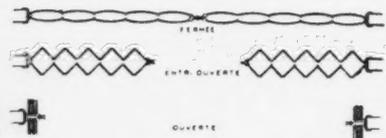
à tous vos problèmes
de séparation temporaire

Isolantes contre le son, assurant une ouverture de passage maximum (88%), les cloisons « ACCORDEON » sont applicables dans toutes les salles de fêtes, restaurants, groupes scolaires et intérieurs modernes, sans nécessiter de construction spéciale au plafond. Elles se font dans toutes les essences de bois.



Une référence de taille

Les portes et cloisons pliantes « ACCORDEON » équipent des centaines d'édifices publics et privés notamment le PALAIS DE L'EUROPE à Strasbourg.



PORTES ET CLOISONS PLIANTES

ACCORDEON
BREVETE

CLASSMANN-BONHOMME
SARL AU CAPITAL DE 10 000 000 DE FR.

REG. C. B. 2596
PRODUCTEUR
BAS-RHIN 799
TÉLÉPHONE
35.27.81

ÉCRIVEZ-NOUS ! Pour recevoir sans aucun engagement une documentation détaillée et l'adresse de notre représentant le plus proche, réclamez sans tarder NOTRE DOCUMENTATION N° 20

